Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17444 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 23 FÉVRIER 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Le dossier Paul Morand

■ « Vice-verso » : les jeux de l'amour

Embargo général sur les viandes britanniques

● La Commission européenne a décrété en urgence, mercredi soir, un embargo total sur les animaux d'élevage britanniques et les produits alimentaires qui en dérivent ● Bovins, ovins, caprins et porcs sont concernés ● Cette décision est provoquée par un début d'épidémie de fièvre aphteuse

LA COMMISSION européenne a décrété en urgence, mercredi 21 février, un embargo sur tous les animaux britanniques (bovins, ovins, caprins et porcs) ainsi que sur tous les produits qui en dérivent, y compris les produits laitiers, les cuirs et les peaux. Cette mesure sanitaire spectaculaire a été prise quelques heures seulement après la confirmation, par Londres, qu'un début d'épidémie de fièvre aphteuse avait été diagnostiqué chez des porcs dans un important abattoir de Brentwood, dans le comté d'Essex, au sud de l'Angleterre.

Si elle n'est que très rarement transmissible à l'homme – chez lequel elle est bénigne –, la fièvre aphteuse est une maladie particulièrement redoutée en raison de son extraordinaire contagiosité au sein de nombreuses espèces qui y sont sensibles : les ruminants et les suidés (mammifères ongulés non ruminants), aussi bien sauvages que domestiques. Identifiée en 1910, cette maladie est provoquée par un virus. On ne dispose d'aucun traitement et l'abattage des animaux touchés est systématique. En 1967, une épidémie britannique avait conduit à l'abattage de près de 500 000 bêtes.

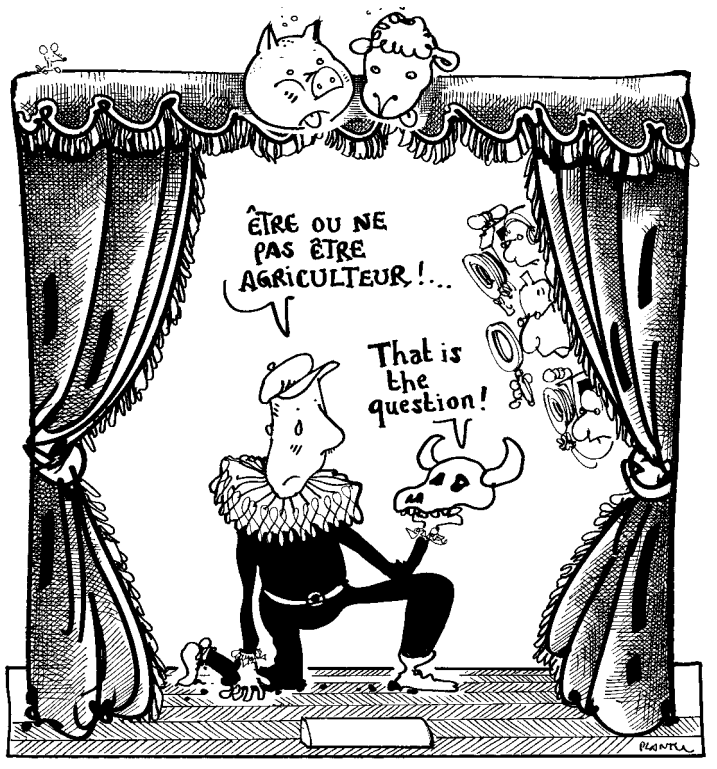

La Commission européenne a beau insister sur le caractère *« de routine »* de sa décision d'embargo, elle a choisi d'appliquer le principe de précaution avec une rigueur sans précédent, tant par la rapidité de la décision que par sa globalité. *« C'est un désastre. Nous sommes au bord de l'abîme »*, déclare le président du principal syndicat agricole britannique. Les participants britanniques au Salon de l'agriculture à Paris étaient consternés, certains des animaux exposés faisant l'objet de contrôles vétérinaires. Visitant le Salon, jeudi matin, Lionel Jospin a d'autant plus défendu, dans ce contexte, la récente recommandation de l'Afssa sur le mouton, vivement critiquée par Jacques Chirac. Le premier ministre estime que l'enjeu est européen et doit être traité comme tel, ainsi qu'il l'a écrit au chancelier allemand.

Lire pages 2 et 3, notre enquête page 14 et notre éditorial page 16

Apple parie sur la révolution du numérique en présentant un nouvel iMac

STEVE JOBS, PDG d'Apple et trublion de l'informatique mondiale, a présenté jeudi 22 février à Tokyo l'iMac de demain. Cet ordinateur destiné au grand public intégrera un graveur de CD. Il devrait être chez les particuliers au cœur de tous les équipements numériques (caméras, appareils photo, lecteurs de CD et DVD...). Cette nouvelle stratégie doit permettre à Apple de sortir de ses difficultés. L'entreprise a renoué fin 2000 avec de lourdes pertes. L'annonce de cette nouvelle évolution technologique intervient alors que le secteur informatique traverse dans son ensemble une conjoncture très difficile. En janvier, aux Etats-Unis, les ventes de PC au grand public ont chuté de 26 %. Les constructeurs informatiques (IBM, Compaq, Dell et Hewlett-Packard) cherchent tous des stratégies alternatives à la suprématie du PC.

Lire page 18

AFP

AUTONOMIE ET ARGENT

Un revenu jeunes ?

En proposant la création d'une allocation-formation pour tous les jeunes à partir de dix-huit ans, le Commissariat général au Plan relance le débat sur l'autonomie de la jeunesse et embarrasse le gouvernement. En novembre 2000, un séminaire de la gauche s'était déjà engagé sur ce terrain. Mais, devant la remise à plat de toutes les prestations familiales qu'imposerait un tel soutien financier, les réticences se multiplient, tant dans les mouvements mutualistes et familiaux que politiques. p. 10

Municipales : les rêves de l'extrême droite

SUR les quatre villes conquises par le Front national en 1995 et 1997, l'extrême droite espère conserver Orange et Marignane. A Toulon, le sort de Jean-Marie Le Chevallier, soutenu par le MNR, paraît en revanche compromis, et celui de Catherine Mégret (MNR), à Vitrolles, fragile. Jacques Bompard (FN), maire d'Orange, croit qu'il sera réélu *« dans un fauteuil »*. Par ailleurs, dans son tour des villes en campagne, *Le Monde* s'arrête aujourd'hui à Montpellier. En trois décennies, cette ville est sortie de sa langueur, a gagné sur tous les fronts : démographie, économie et image de marque.

Lire pages 6 et 12

► www.lemonde.fr/municipales

L'autocritique de Daniel Cohn-Bendit sur l'une de ses provocations de jeunesse

SOUS SON HUMOUR et sa jovialité habituels, on sent un homme secoué, lorsque Daniel Cohn-Bendit monte à la tribune d'un amphithéâtre de la Sorbonne, le 8 février, à l'occasion d'un meeting organisé par les Verts pour leur campagne municipale parisienne. *« Cette semaine, ma génération a vécu une des périodes les plus dures de sa vie politique »*, commence le député européen, de retour dans le Quartier latin, plus de trente ans après mai 68. Puisqu'il doit parler de l'engagement en politique, thème de la soirée, Dany le Rouge revient longuement sur les attaques dont son ami le Vert Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, fait l'objet en Allemagne, à propos de son passé d'extrême gauche. *« Il n'a jamais été sur la sellette à ce point dans le débat public, poussé par une presse d'une agressivité incroyable »*, rapporte, accablé, le député européen.

« Comment peut-on avoir été révolutionnaire et vouloir aujourd'hui représenter la République ? La question que nous pose l'opinion est légitime », poursuit sans faux-semblant « Dany ». Il raconte : *« On a sorti tous nos textes, toute notre histoire. Elle n'est pas simplement jolie, on y trouve des pages noires et aussi des pages dont nous pouvons et nous devons avoir honte. »* Pense-t-il alors à ces quelques lignes du *Grand Bazar*, un livre d'entretiens publié en 1975, où il raconte son expérience au sein d'un jardin d'enfants qui se voulait, dans le contexte de l'après-68, une structure parentale alternative ? On y lit notamment ceci : *« Il m'était arrivé plusieurs fois que certains gosses ouvrent ma braguette et commencent à me chatouiller. Je réagissais de manière différente selon les circonstances, mais leur désir me posait un problème. Je leur demandais : "Pourquoi ne jouez-vous pas ensemble, pourquoi vous m'avez choisi, moi, et pas les autres gosses ?" Mais s'ils insistaient, je les caressais quand même. »*

Nul ne le sait au moment où il parle. A la tribune, il poursuit : *« Dans ces moments difficiles où l'on vous interroge sur votre histoire, vous avez envie de la masquer, comme les autres, de l'embellir. Mais je crois qu'un politique qui s'engage doit essayer de s'extirper la vérité, de sa tête, de son corps, et de la mettre en débat. »* Interrogé par *Le Monde*, Daniel Cohn-Bendit assure qu'il ne pensait pas à ce *Grand Bazar*, dont l'exhumation a fait grand bruit à l'étranger. Il explique qu'il faut replacer la question dans le contexte des années 1970, *« où l'on s'interroge sur la sexualité des enfants »*, à la lecture de Freud ou de Reich. Reconnaît qu'il est *« inadmissible »* aujourd'hui d'avoir écrit ces lignes. Mais les faits ont-ils eu lieu ? *« Je peux facilement m'expliquer là-dessus,* répond le député européen. *Ce passage, ce n'est pas quelque chose qui a été fait, c'était une provocation. »* Daniel Cohn-Bendit évoque un *« besoin maladif et permanent de la provocation »*. Aurait-on oublié les débats de l'époque ? *« On se demandait sérieusement s'il fallait que les parents laissent leur porte ouverte quand ils faisaient l'amour, ou s'ils devaient la fermer »*, rappelle-t-il. Il cite la lettre de soutien des parents et des enfants de ces crèches alternatives qui rejettent *« catégoriquement toute tentative de rapprochement entre Daniel Cohn-Bendit et des personnes coupables d'abus sexuels sur enfants »*.

« Une provocation des années 1970 devient intolérable aujourd'hui. Plus personne n'écrirait cela », conclut-il. Pour une fois, il a l'air abattu, fatigué, sous son air d'éternelle jeunesse.

Béatrice Gurrey

D. R.

ARCHITECTURE NAVALE

Paquebots titanesques

Queen-Mary-2 (photo), le nouveau transatlantique, œuvre des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, sera le plus grand paquebot jamais construit au monde. Ce nouveau géant des mers, lancé à 30 nœuds, fera traverser l'Atlantique à ses 2 600 passagers fin 2003. Ses architectes doivent en permanence concilier le luxe et le confort attendus d'un tel paquebot avec les impératifs techniques. p. 25

Duet : Vivendi et Sony en duo

JEAN-MARIE MESSIER

VIVENDI UNIVERSAL et Sony ont créé Duet, une joint-venture, pour distribuer en ligne 50 % des catalogues mondiaux de musique. Cet accord, signé par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, est une réplique directe à l'alliance entre Bertelsmann et Napster.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 223 - 7,50 F

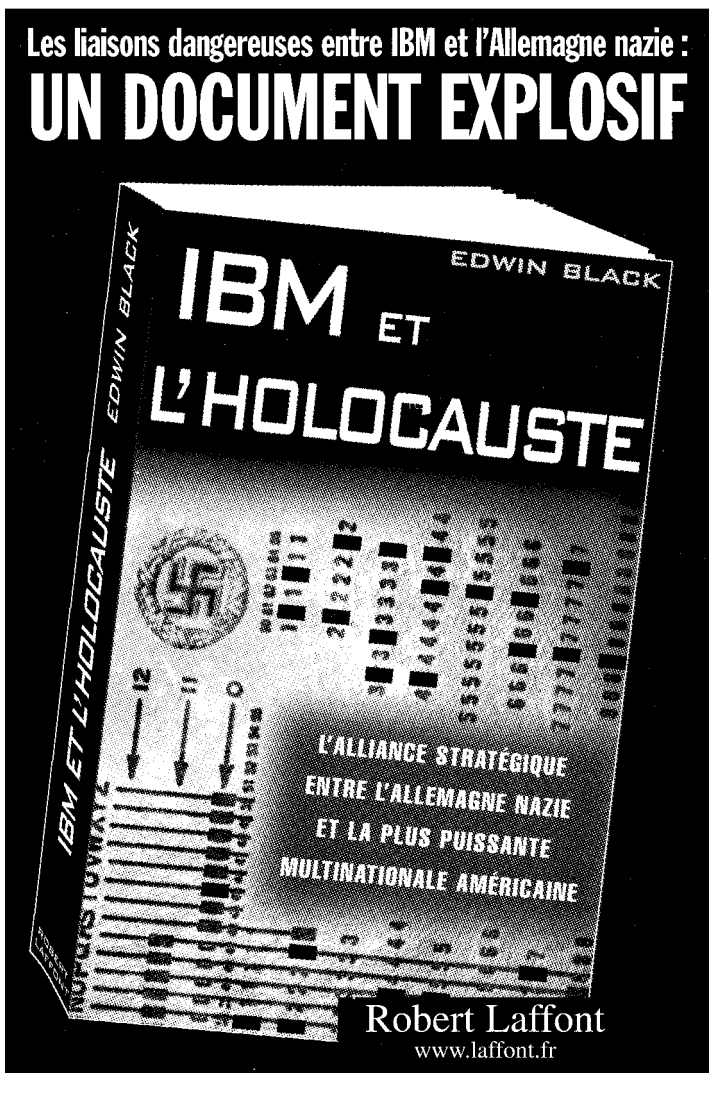

L'« East-Sea » ou le « non-droit » de la mer

LA MER est un théâtre où les vivats couvrent d'honneurs ces héros qui bouclent des traversées et des tours du monde périlleux. Le Vendée Globe, entre autres courses, l'a démontré. C'est aussi un champ de ruines et de larmes pour les familles effondrées des marins-pêcheurs, qui payent chaque année un cruel tribut à celle qui est censée les faire vivre. Le naufrage, au début de février, de deux chalutiers bretons au large du Morbihan et la disparition de cinq hommes dont les corps n'ont toujours pas été retrouvés en apportent une preuve récente. Le métier de marin-pêcheur est le plus dangereux du monde, vient de rappeler la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) dans son rapport sur la situation mondiale des pêches. Le bilan 2000 est terrible : soixante-dix morts par jour, car il faut toujours aller de plus en plus loin, sur des navires pas toujours bien entretenus, chercher pour les uns de quoi se nourrir, pour d'autres de quoi développer un commerce fructueux.

Risques et naufrages font partie du quotidien, et rien, en droit, n'interdit à un patron de chalutier d'appareiller par gros temps. Ils font aussi partie du quotidien de ces misérreuses cohortes de réfugiés transportés on sait où par on ne sait qui, depuis les bas-fonds de la Méditerranée orientale. Le débarquement forcé dans la nuit des 908 Kurdes sur les côtes varoises, qui évoque les pires heures de la traite des Noirs ou du bagne de Toulon, conduit naturellement à s'offusquer que la mer – la mer française – puisse à ce point faire honte.

Les autorités diront, s'appuyant sur le droit maritime codifié dans la convention de Montego Bay de 1982, que la liberté de circulation est la règle – sacrée – et le contrôle par les Etats l'exception. C'est juridiquement irréfutable, car tous les marins connaissent les principes du libre passage inoffensif et innocent des navires, militaires ou marchands, y compris dans les eaux territoriales. Le sinistre *East-Sea* avait le droit de croiser le long de notre littoral sans être inquiété.

Mais ce principe, défendu longtemps comme un dogme par les grands Etats maritimes, est politiquement de moins en moins justifiable, et humainement intolérable.

François Grosrichard

Lire la suite page 16 et, sur le sort des Kurdes, page 11

COLLECTION PRIVÉE

MUSIQUES

C'est Magnard qu'on ressuscite

Le compositeur français Albéric Magnard *(photo)* était tombé dans l'oubli. La recréation par l'Opéra de Marseille de *Bérénice*, troisième opéra du compositeur, et une biographie rendent justice à l'œuvre inégale, mais passionnante, d'un homme à part, dreyfusard, féministe et anticlérical, qui vivait *« dans la banlieue de son idéal »*. p. 29

International	2	Carnet	24
France	6	Aujourd'hui	25
Société	10	Météorologie-Jeux	28
Régions	12	Culture	29
Horizons	14	Guide culturel	31
Entreprises	18	Kiosque	32
Communication	20	Abonnements	32
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	33

EPIZOOTIE La commission de Bruxelles a décidé, mercredi 21 février, de suspendre jusqu'au 1er mars toutes les exportations britanniques de bétail, de viande fraîche et de produits laitiers en provenance de Grande-Bretagne vers le reste de l'Europe, en raison de la découverte de cas de fièvre aphteuse chez des porcs dans un abattoir de l'Essex. ● CETTE DÉCISION porte un coup sérieux à l'élevage britannique, qui peinait déjà à se remettre de la crise de la vache folle, et les syndicats agricoles ne craignent plus de parler de catastrophe. ● L'ORIGINE de la réémergence de cette maladie sera difficile à établir, explique le professeur Marc Savey, de l'Afssa. ● LIONEL JOSPIN a expliqué au Salon international de l'agriculture, que la question controversée des nouvelles mesures sanitaires vis-à-vis du mouton devrait être traitée à l'échelon européen *(Lire aussi notre éditorial page 16).*

Bruxelles décrète un embargo total sur les animaux d'élevage britanniques

Cette mesure préventive a été prise quelques heures après l'identification d'un foyer de fièvre aphteuse chez des porcs dans un abattoir du comté de l'Essex. L'Union européenne ne vaccine plus depuis 1991 ses animaux contre cette maladie virale hautement contagieuse

LA COMMISSION européenne a décrété en urgence, mercredi 21 février, un embargo sur tous les animaux britanniques (bovins, ovins, caprins et porcs) ainsi que sur les produits qui en dérivent, y compris les produits laitiers, les cuirs et les peaux. Cette mesure sanitaire spectaculaire a été prise quelques heures seulement après la confirmation, par Londres, qu'un début d'épidémie de fièvre aphteuse avait été diagnostiqué chez des porcs dans un important abattoir de Brentwood, dans le comté d'Essex, dans le sud de l'Angleterre.

Si elle n'est que très rarement transmissible à l'homme – chez lequel elle est bénigne – la fièvre aphteuse est une maladie particulièrement redoutée du fait de son extraordinaire contagiosité au sein des nombreuses espèces qui sont sensibles à cette infection : les ruminants et les suidés (mammifères ongulés non ruminants) sauvages et domestiques. Identifiée en 1910, cette maladie est provoquée par un virus. Les premiers signes cliniques (boîterie, salivation intense, fièvre, lésions typiques sur la langue et les gencives) apparaissent après une durée d'incubation de trois à cinq jours. On ne dispose d'aucun traitement et l'abattage des animaux touchés est systématique.

Pour prévenir au mieux la diffusion du virus et l'extension rapide de la maladie, l'identification d'un foyer épidémique impose des mesures drastiques de confinement immédiat des animaux, mesures qu'ont prises les autorités sanitaires britanniques dès que le diagnostic a été confirmé. La réglementation sanitaire internationale impose d'autre part la mise en place en urgence d'un véritable cordon sanitaire, ce qu'a fait la Commission européenne. La Commission avait pris note du fait que les autorités britanniques avaient d'elle-même pris les premières mesures pour endiguer l'épizootie mais a jugé que des mesures supplémentaires de protection étaient nécessaires, les interdictions d'exportations étant, dans un premier temps, prises jusqu'au 1er mars.

La localisation géographique du foyer anglais inquiète tout particulièrement les éleveurs de Bretagne, où existent de vastes concentrations d'élevage de porcs et un important cheptel bovin. Paris ne prendra pas pour autant de mesures supplémentaires de précaution. Dans l'entourage de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, on indiquait, dans la soirée du mercredi 21 février, que Bruxelles avait fort heureusement pris la décision qui s'imposait en décrétant un embargo touchant l'ensemble du pays et non la seule Angleterre.

Comment expliquer l'apparition en Angleterre d'une maladie qui avait disparu depuis vingt ans ? Pour les spécialistes de virologie vétérinaire *(lire ci-dessous)*, on ne peut pas imaginer que le virus de la fièvre aphteuse soit spontanément apparu dans le pays et sa présence ne peut que résulter de son introduction via des animaux vivants ou des produits d'origine animale importés de pays extérieurs à l'Union où la maladie continue à sévir sur un mode endémique.

ENQUÊTE COMPLEXE

L'enquête épidémiologique pour retrouver la source de la contamination sera d'autant plus complexe que l'abattoir où le foyer épidémique a été identifié a une grande activité. *« Cet abattoir reçoit des porcs des quatre coins du Royaume-Uni,* a expliqué le 21 février la baronne Helene Hayman, secrétaire d'Etat à l'agriculture devant la Chambre des lords. *Nous ne pouvons donc pas affirmer que l'épidémie est apparue dans l'Essex. »*

La résurgence de la fièvre aphteuse en Grande-Bretagne fait suite à deux foyers épidémiques identifié en juillet 1996 , l'un en Albanie et en Macédoine, l'autre dans le nord-est de la Grèce, qui avaient alors vivement inquiété les responsables de la santé animale de l'Union européenne. Devant cette réapparition d'une maladie que l'on tenait généralement pour disparue, il était alors apparu nécessaire, selon les spécialistes européens, d'envisager au plus vite la définition d'une stratégie de contrôle global de l'épizootie dans les Balkans. La FAO et l'Union européenne avaient alors agi en concertation avec les pays de cette zone afin de définir les mesures d'urgence à mettre en œuvre pour stopper la progression de la maladie. La situation dans ce domaine est d'autant plus critique que les animaux d'élevage des pays de l'Union ne sont plus, pour des raisons économiques notamment, vaccinés contre la fièvre aphteuse depuis 1991 .

« Plusieurs éléments peuvent expliquer la résurgence de cette maladie virale qui est celle qui diffuse le plus rapidement dans le monde animal, expliquait alors au *Monde* François Moutou (Cneva, Maisons-Alfort). *Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, les circuits commerciaux des animaux ont été totalement bouleversés. Alors que les échanges des pays du sud de l'URSS se faisaient vers la Russie, ils se sont brutalement orientés vers l'Ouest, de très nombreux troupeaux étant vendus pour obtenir des devises. Or, les virus suivent les troupeaux et les carcasses, notamment quand elles ont été immédiatement congelées après l'abattage. »* On faisait alors aussi valoir qu'il y avait urgence à rationaliser politique européenne vis-à-vis des pays tiers en renforçant notamment la surveillance aux frontières dès lors que l'on ne revenait pas aux mesures antérieures de prévention vaccinale.

J.-Y. N.

La Commission européenne s'efforce de dédramatiser la situation

Elle insiste sur le caractère « de routine » de la décision prise à l'égard de la Grande-Bretagne

BRUXELLES
de notre bureau européen

C'est avec une extrême célérité que la Commission européenne a réagi, mercredi 21 février, aux informations accréditant l'existence d'une épidémie de fièvre aphteuse en Angleterre, en décrétant un embargo immédiat sur tous les animaux vivants.

L'interdiction généralisée d'exporter dans toute l'Union européenne bovins, ovins, caprins et porcins d'outre-Manche s'explique par le caractère hautement contagieux de cette maladie et ses conséquences financières potentiellement dévastatrices, ce qui imposait de mettre en place rapidement un cordon sanitaire autour des îles Britanniques. Il est cependant tout à fait clair que cette décision normale et *« de routine »*, selon l'expression utilisée avec insistance, mercredi soir, par les porte-parole de l'exécutif européen, a été fortement influencée par le climat de psychose qui ne cesse de se renforcer en Europe, et singulièrement dans les milieux communautaires, en raison de la crise de la vache folle.

La Commission de Bruxelles, attaquée par certains pour avoir appliqué trop tardivement dans le passé le fameux « principe de précaution » – qui est désormais la référence obligée de toute politique agricole et sanitaire –, n'a pas voulu, cette fois-ci, prêter le flanc à la moindre critique dans ce domaine, quitte à prendre le risque d'alimenter la psychose des consommateurs.

« PROCÉDURE STANDARD »

Il est vrai que l'annonce de l'existence de plusieurs cas de fièvre aphteuse dans la région de Brentwood (comté d'Essex, dans le sud-est de l'Angleterre) tombe singulièrement mal. Confrontée à une crise de la vache folle dont nul ne peut à ce stade mesurer les conséquences financières, pas plus que l'impact s'agissant de la destruction du cheptel bovin, l'Europe – à la suite des mesures préventives prises par la France – s'interroge aujourd'hui sur les risques d'une contamination des ovins et caprins par l'agent de l'ESB.

Les ministres de l'agriculture des Quinze, qui se retrouvent lundi 26 février à Bruxelles, vont notamment faire le point sur la nécessité de prendre de nouvelles mesures préventives vis-à-vis de la « tremblante » du mouton, mais doivent aussi trouver un accord sur les mesures permettant une réduction drastique de la production de viande bovine dans l'Union européenne.

Les porte-parole de la Commission reconnaissaient volontiers, dans la soirée du mercredi 21 février, que ce climat politique un peu fébrile a eu sa part dans la décision d'embargo prise par plusieurs commissaires, et notamment par David Byrne, en charge de la santé et de la protection des consommateurs. Ils insistaient surtout pour dédramatiser la situation, rappelant que l'exécutif européen a pris une décision identique, l'année dernière, à la suite de cas de fièvre aphteuse en Grèce. *« L'embargo généralisé qui a été décidé paraît être une procédure extraordinaire,* soulignait un porte-parole, *mais en réalité, c'est une procédure standard en pareil cas »*.

La Commission souligne que cette décision, qui va faire l'objet d'une évaluation lors de la prochaine réunion du comité vétérinaire de l'UE fixée au 27 février, a été prise en parfaite concertation avec les autorités britanniques. *« Il s'agissait d'accompagner et de renforcer les mesures prises par Londres »*, précise-t-on à Bruxelles, où l'on attend de posséder une meilleure évaluation de l'ampleur de l'épidémie anglaise, et des mesures prises pour l'enrayer, avant d'envisager une nouvelle étape.

CRISE DE CONFIANCE

Même si elle est rapidement circonscrite, cette nouvelle « menace » sanitaire en provenance de Grande-Bretagne risque d'avoir des effets politiques indirects, puisque, une fois de plus, Londres est en position d'accusé au sein de l'Union.

La crise de confiance sans précédent des consommateurs européens à l'égard de la viande de bœuf et des produits de la filière bovine est bien née à la suite de l'annonce, le 20 mars 1996, par les autorités du Royaume-Uni, que l'émergence de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob était la conséquence de la contamination par voie alimentaire de l'agent pathogène de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Au 15 janvier 2001, alors que le total mondial des cas d'ESB s'élevait à 182 507 cas, le Royaume-Uni en comptait 180 726, soit 99,02 %.

Laurent Zecchini

« Nous sommes au bord de l'abîme », s'inquiète un syndicaliste anglais

LONDRES
de notre correspondant

« Agriculture : à nouveau, la crise » : cette manchette du *Guardian* exprime l'impression de déjà-vu de l'opinion devant ce nouveau coup dur pour l'élevage britannique que constitue la décision de l'Union européenne d'interdire d'urgence toutes les exportations d'animaux vivants, de viande et de produits laitiers venant de Grande-Bretagne après la détection de cas de fièvre aphteuse porcine dans ce pays. Cette interdiction n'a pas provoqué les mêmes réactions incendiaires, de la part de la presse tabloïd anti-européenne, que lors de l'imposition, en 1996, d'un embargo européen sur les exportations de bœuf.

« Nous sommes confrontés à une situation potentiellement très sérieuse. Il est difficile de chiffrer les effets de cette crise sur les exportations, mais les sommes en jeu sont substantielles » : comme l'a indiqué le ministre de l'agriculture, Nick Brown, cette épidémie pourrait avoir des effets catastrophiques pour un élevage britannique à peine remis de la crise de la « vache folle ». *« C'est un désastre. Nous sommes au bord de l'abîme. La priorité, désormais, est de contenir cette épidémie »*, a souligné, pour sa part, Ben Gill, le président du syndicat agricole National Farmers Union. Pour essayer de calmer les inquiétudes de la profession, le gouvernement s'est engagé à indemniser les éleveurs contraints de sacrifier les porcs contaminés.

Le ministère de l'agriculture a annoncé, mercredi 21 février au soir, l'embargo après la découverte, la veille, de 27 cas de fièvre aphteuse dans une exploitation de l'Essex, Cheal Meats. Des contrôles sur les déplacements de bétail ont été mis en place près de la ferme et de l'abattoir où ont été identifiés les premiers animaux contaminés, qui ont été mis en quarantaine. Plusieurs autres exploitations ont été placées sous surveillance.

Le gouvernement est, à l'évidence, très inquiet de l'impact sur un secteur en crise d'une épidémie qui, en 1967, avait entraîné l'abattage de 400 000 porcs. Le fond du problème, c'est que le secteur porcin traverse depuis plusieurs années une grave crise. Sous l'effet conjugué des changements des habitudes alimentaires des Britanniques, la consommation de porc est actuellement en chute libre.

DÉFIANCE DES CONSOMMATEURS

La publication récente d'une enquête du magazine des consommateurs *« Which ? »*, montrant que le bacon anglais vendu dans les supermarchés comprenait un niveau anormalement élevé d'eau, n'a pas arrangé les choses. La découverte de surcroît d'un goût de... poisson a accentué la défiance des consommateurs. La faiblesse de l'euro face à la livre favorise par ailleurs les importations de porc belge et danois, jugé de meilleure qualité. Les marchés traditionnels d'exportation, comme la France, l'Allemagne ou l'Italie, ont été fortement pénalisés par cette surévaluation de la devise britannique.

A l'approche des élections anticipées, qui devraient se dérouler au printemps, les retombées politiques de cette affaire sont toutefois limitées pour le gouvernement travailliste. L'élevage de porcs est surtout concentré dans des bastions électoraux de l'opposition conservatrice comme l'East Anglie, le Yorkshire et l'Essex.

Marc Roche

Offense à Chefs d'État

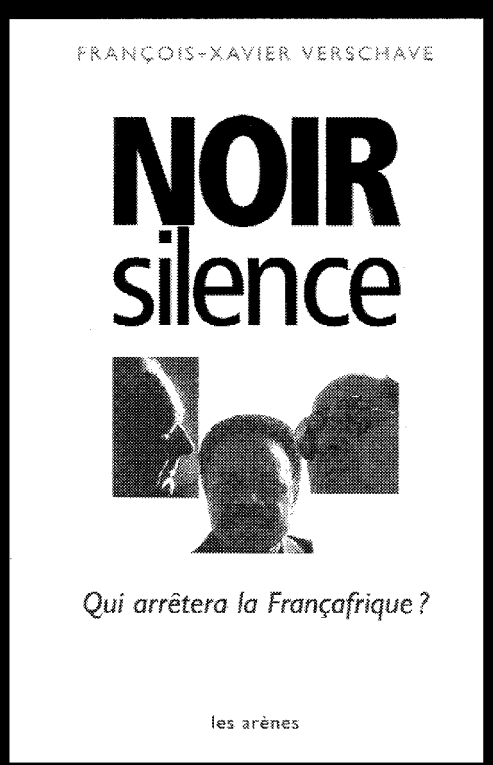

Trois présidents africains, **Omar Bongo** (Gabon), **Denis Sassou N'Guesso** (Congo-Brazaville), **Idriss Déby** (Tchad), représentés par **Me Vergès**, **ont porté plainte contre l'auteur et l'éditeur de *Noir Silence* pour « offense »**. Ce crime de lèse-majesté, sera jugé les 28 février, 2 et 7 mars, à Paris.

les arènes

TROIS QUESTIONS À...

MARC SAVEY

1 Vous êtes directeur de la santé animale à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). L'apparition d'un foyer épidémique de fièvre aphteuse constitue-t-elle pour vous une surprise ?

Sans aucun doute. Le dernier foyer de fièvre aphteuse constaté en Grande-Bretagne date de 1981. L'Union européenne est indemne de cette maladie depuis 1997 et la vaccination, pratiquée pendant près de quarante ans sur le continent, a été supprimée en 1991. Depuis cette date, les foyers apparus en Italie en 1993 et en Grèce en 1996 ont pu être maîtrisés sans recourir à la vaccination. L'actuel foyer britannique constitue une véritable surprise compte tenu du caractère insulaire de ce pays et de son éloignement géographique des zones à risque actuellement connues, qui se situent essentiellement aux confins de la Turquie, du Caucase et de l'Iran.

2 La suppression de la vaccination dans les pays européens a-t-elle pu favoriser l'émergence d'une bouffée épidémique chez des porcs britanniques ?

La réponse est clairement non. Et ce pour deux raisons : la Grande-Bretagne n'a jamais vacciné ses animaux contre la fièvre aphteuse et, dans les pays où la vaccination était obligatoire, elle ne concernait que les bovins.

3 Disposez-vous d'éléments qui permettraient de comprendre les raisons de l'émergence du virus en Grande-Bretagne ?

L'origine d'un tel foyer épidémique ne peut être déterminée qu'à l'aide de plusieurs informations dont nous ne disposons pas encore. La première concerne l'identité précise du virus. Il existe en effet sept types – ou « sérotypes » – de virus qui ne sont pas répartis uniformément à la surface du globe. A l'intérieur d'un même sérotype, il existe des variants dont l'évolution est gouvernée par les importantes capacités qu'a le virus aphteux à muter. L'analyse du virus présent en Angleterre sera d'autant plus rapide que le laboratoire mondial de référence est situé à Pirbright, dans le Surrey. Il faudra ensuite réaliser une minutieuse enquête épidémiologique parmi les nombreux vecteurs possibles (animaux et produits dérivés) pour comprendre comment cet agent pathogène a pu atteindre des porcs anglais.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Pour M. Jospin, la question du mouton doit être traitée à l'échelon européen

LIONEL JOSPIN s'est pour la première fois exprimé, jeudi 22 février, lors de sa visite au Salon international de l'agriculture, sur la question des nouvelles mesures préventives devant ou non être prises vis-à-vis du risque de transmission à l'homme de l'agent de la maladie de la vache folle à partir de la consommation de mouton.

Le premier ministre a, sur ce thème, indirectement répondu aux très vives critiques formulées le 18 février par Jacques Chirac à l'égard de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). A l'occasion de l'inauguration du Salon, le chef de l'Etat avait qualifié d'*« irresponsable »* la décision de l'Afssa, qu'il accusait d'avoir rendu public, à la veille de l'ouverture du Salon, un avis préconisant de nouvelles mesures préventives concluant notamment à la nécessité d'interdire les intestins de moutons à la consommation humaine.

Fort embarrassé par les déclarations de Jacques Chirac, le gouvernement n'avait pas, jusqu'ici, pris publiquement position, se bornant à répondre qu'il poursuivrait, sur cette question de sécurité sanitaire, une politique fondée sur le principe de précaution.

« L'AFSSA EST DANS SON RÔLE »

Après avoir félicité les éleveurs de moutons présents au Salon pour leurs efforts en faveur de la qualité de leurs productions, le premier ministre a tenu à rappeler que *« l'Afssa est pleinement dans son rôle en maintenant une veille scientifique active sur les maladies à prions et en assurant la transparence de ses avis »*.

Lionel Jospin a par ailleurs souligné que *« l'agent responsable de la vache folle n'a jamais été trouvé à l'état naturel chez le mouton. »* Il a ensuite salué les responsables de l'Afssa et tenu à leur rendre hommage quant à la qualité du travail effectué, en rappelant que les recommandations de cette agence *« relèvent de la même inspiration que celles émises par le comité Dormont depuis 1996 et appliquées depuis par les différents gouvernements »*.

Ces recommandations, a-t-il précisé, visent *« à retirer de la consommation, à titre de précaution, certains abats ovins, même si la tremblante n'est pas transmissible à l'homme »* et elles *« tiennent compte de l'avancée des connaissances scientifiques »*. Pour autant, le premier ministre s'est refusé à trancher en faveur de l'adoption ou non des recommandations de l'Afssa.

Le gouvernement français estime aujourd'hui préférable qu'une position commune soit au plus vite trouvée à l'échelon européen, et ce d'autant plus que des mesures unilatérales pourraient conduire la Commission à ouvrir un nouveau contentieux avec la France.

INTENSIFIER LA RECHERCHE

Paris souhaite profiter du prochain conseil agricole du 26 février pour tenter d'obtenir une avancée sur cette question. L'opportunité est d'autant plus grande que d'autres pays européens – parmi lesquels l'Allemagne, le Danemark, l'Irlande et l'Italie – réfléchissent à l'adoption de nouvelles mesures préventives.

On indique à Paris que la Grande-Bretagne, principalement concernée par la possible contamination de son cheptel ovin par l'agent de la tremblante, étudierait actuellement un plan de lutte.

Lors du conseil agricole, la Commission ne manquera pas de faire état du récent avis émis sur cette question par le comité scientifique directeur de l'Union européenne, qui préconise une série de mesures et une intensification de la recherche épidémiologique et scientifique sans pour autant aller jusqu'aux recommandations d'exclusion de nouveaux abats. *« Nous estimons pour notre part qu'il ne faut pas attendre le premier cas démontré de transmission de la maladie de la vache folle au mouton pour prendre les mesures qui, en toute logique sanitaire, s'imposent »*, confie-t-on auprès de l'Afssa.

Le gouvernement français fera connaître sa décision sur les suites à donner à l'avis de l'agence après le conseil agricole et saura, assure-t-on à l'hôtel Matignon, *« prendre ses responsabilités »*.

J.-Y. N.

► www.lemonde.fr/prion

Consternation au stand British Meat du Salon de l'agriculture...

LES PARTICIPANTS britanniques paraissaient démoralisés, jeudi 22 février, au Salon international de l'agriculture à Paris.

Sept béliers de races Suffolk, Texel, Lleyn et Hampshire Down ont fait l'objet de prises de sang, mercredi soir, de la part des services vétérinaires français dès qu'a été annoncée la décision de Londres sur l'embargo à l'exportation pour s'assurer qu'ils n'avaient pas été contaminés.

Les dirigeants de l'Office de la viande britannique avaient fait un gros effort pour essayer de mettre en valeur la génétique aussi bien sur le porc que sur les moutons et avaient présenté plusieurs échantillons de viande d'agneau et de porc, notamment sur un espace de 100 mètres carrés situé juste à côté du grand stand qui présente les labels rouges de différentes races bovines françaises.

En outre, à propos du bœuf britannique présenté par les autorités de Londres comme une *« viande de qualité exceptionnelle »*, les responsables de British Meat indiquent que les consommations de viandes en Grande-Bretagne sont toujours en progression, notamment celle de bœuf qui a augmenté de 4 % en l'an 2000 par rapport à 1999 et de 6 % par rapport à 1995.

Rémi Fourier, directeur de British Meat en France, nous a déclaré que la décision du gouvernement britannique de mercredi soir était évidemment *« une nouvelle catastrophique pour la promotion des produits britanniques au moment du Salon de l'agriculture mais que les questions de santé publique et de précaution devaient prévaloir »*, tout en espérant que cet embargo ne serait que provisoire.

François Grosrichard

La crise politique et financière turque contraint Ankara à faire flotter sa monnaie

Les Bourses de Moscou et d'Europe de l'Est chutent

La crise financière déclenchée par les incertitudes politiques en Turquie a contraint le gouvernement de Bülent Ecevit à décider, dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 février, de laisser flotter la monnaie nationale, au risque d'une relance de l'inflation. Le vent de panique sur les marchés financiers d'Istanbul a eu des répercussions jusqu'à à la Bourse de Moscou et dans toute l'Europe de l'Est.

ISTANBUL
de notre correspondante

Après trois jours de tempête financière, qui ont vu la Bourse d'Istanbul perdre 18,1 % de sa valeur et les taux d'intérêts au jour le jour atteindre 4000 %, les autorités turques ont décidé, jeudi 22 février, de laisser flotter le cours de la livre turque. Dans le cadre de l'accord standby signé en décembre 1999 avec le Fonds monétaire international (FMI) pour lutter contre l'inflation, la Turquie avait adopté une politique monétaire stricte qui fixait, à titre provisoire, le cours de la livre par rapport au dollar et à l'euro. Le coût de la livre sera désormais déterminé par les marchés.

Le vent de panique qui s'est emparé des investisseurs sur la Bourse turque a eu des répercussions sur les places financières d'Europe de l'Est et de Russie. A Moscou, l'indice principal RTS a cédé, mercredi, 7,87 % dans un climat extrêmement tendu. Ailleurs, la Bourse de Prague a reculé de 2,34 %, pour atteindre son plus bas niveau de l'année, tandis que celle de Varsovie a cédé 2,36 % et celle Budapest 3,55 %.

MANQUE DE CONFIANCE

La flottement de la livre turque a été annoncé au milieu de la nuit de mercredi à jeudi à l'issue d'une réunion d'urgence qui a duré treize heures sous la présidence du premier ministre Bülent Ecevit. Elle aura vraisemblablement pour effet une dévaluation et une hausse, temporaire au moins, du taux d'inflation qui avait atteint son niveau le plus bas en quinze ans. Le FMI, qui a engagé son prestige dans le succès du programme turc, a annoncé qu'il soutenait Ankara. En novembre 2000, une crise de liquidités, déclenchée également par le manque de confiance des investisseurs, avait déjà forcé le Fonds à intervenir précipitamment avec une offre d'assistance supplémentaire de l'ordre de 7.5 milliards de dollars (8,3 milliards d'euros).

La tourmente actuelle avait débuté le 19 février après une violente querelle entre le premier ministre et le président Ahmet Necdet Sezer. Leur différent est dû en partie à la frustration du président, partagée, si l'on en croit les sondages d'opinion, par la majorité des Turcs, face aux nombreuses affaires de corruption et de fraude révélées au cours des derniers mois. *« C'est une dispute entre deux mentalités diamétralement opposées »*, affirme l'homme d'affaires Ishak Alaton, de Alarko Holding. *« D'un côté, il y a ceux qui défendent le changement, la démocratie, l'Etat de droit. De l'autre, le groupe au pouvoir, qui résiste. »* Le premier ministre lui-même est considéré comme un homme honnête, mais plusieurs de ses ministres ont été impliqués dans des scandales.

Le gouvernement avait réagi avec colère lorsque le président avait annoncé sa décision de réactiver une institution d'audit sous son contrôle pour inspecter les comptes de banques étatiques fréquemment utilisées à des fins politiques. Dans le cadre de son accord avec le FMI, qui prévoyait 4 milliards de dollars de crédits sur une période de trois ans, la Turquie devait nettoyer son secteur bancaire et accélérer son programme de privatisation. Les tergiversations du gouvernement et les progrès hésitant de ses réformes économiques ont semé des doutes sur sa détermination.

Alors que les responsables du Trésor et de la Banque centrale s'efforcent de calmer la tourmente des marchés financiers, le premier ministre et le président ont entrepris de dissiper le malaise politique. Le Conseil national de sécurité, théâtre de l'affrontement qui a déclenché la crise, se réunira à nouveau le 26 février. Le gouvernement demeure déterminé à ne pas démissionner, mais les rumeurs de remaniement ministériel se font de plus en plus persistantes.

Henri Tincq ***Nicole Pope***

Le pape a remis leur barrette rouge aux nouveaux cardinaux

JAMAIS un aussi grand nombre de nouveaux cardinaux – quarante-quatre, venant de 27 pays – n'avaient été réunis place Saint-Pierre à Rome. Au cours d'une cérémonie appelée consistoire – le huitième depuis le début du pontificat et le plus nombreux – Jean Paul II leur a remis, mercredi 21 février, la barrette rouge, signe de la dignité de la fonction cardinalice. Cette couleur pourpre rappelle que les *«princes de l'Eglise»* doivent témoigner de leur foi jusqu'au prix du sang : *« Chaque chrétien est appelé à un témoignage sans compromis, pouvant exiger de lui le sacrifice suprême »*, a commenté Jean Paul II.

Chacun des nouveaux cardinaux a ensuite lu un serment de fidélité, avant de s'agenouiller devant le pape et de recevoir la barrette. Jeudi 22, c'est un anneau en or qui devait leur être remis. La tradition veut que leur soit enfin confiée une église romaine, ce qui historiquement donnait aux cardinaux le droit d'élire le pape, évêque de Rome. Pour marquer leur spécificité d'Eglises d'Orient, le nouveau cardinal syrien Ignace Moussa Ier Daoud, l'Egyptien Stephanos II Ghattas et le patriarche grec-catholique d'Ukraine, Lubomyr Husar, avaient gardé, mercredi 21, leur tenue de prélats orientaux et renoncé au symbole de la barrette et du titre d'une église romaine.

Une autre tradition veut que des délégations officielles accompagnent à Rome les nouveaux cardinaux. L'Allemagne, qui en compte quatre, était représentée par Joschka Fisher, ministre des affaires étrangères et Otto Schily, ministre de l'intérieur. Avec ses deux nouveaux cardinaux, Louis-Marie Billé, archevêque de Lyon et président de la conférence des évêques, et Jean Honoré, ancien archevêque de Tours, la France était représentée par Jean-Jack Queyranne, ministre des relations avec le Parlement.

Le Honduras avait même envoyé son président, Carlos Flores, pour honorer le premier cardinal de ce pays: Oscar Andres Rodriguez Maradiaga, archevêque de Tegucigalpa et président de la conférence des évêques latino-américains qui, à 58 ans, passe déjà – selon les «vaticanistes» –- pour l'un des plus sérieux favoris à la succession de Jean Paul II. L'Amérique latine compte aussi, avec l'archevêque de Lima Juan Luis Cipriani *(lire ci-dessous)*, le premier cardinal de l'Opus Dei.

Sur ces quarante-quatre nouveaux cardinaux, quarante (de moins de quatre-vingts ans) deviendraient électeurs du pape en cas de conclave. Au total, le Sacré Collège compte désormais 184 cardinaux, dont 134 électeurs. Ils ont tous été créés par Jean Paul II, à dix exceptions près (nominations de Paul VI).

L'entrée de Mgr Cipriani dans le Sacré Collège consacre l'influence de l'Opus Dei

LA MESSE est dite pour le Péruvien Juan Luis Cipriani, archevêque de Lima. Il a fait son entrée, mercredi 21 février, dans le collège des 135 cardinaux qui, le moment venu,

PORTRAIT

La nomination de l'archevêque de Lima a jeté la consternation au Pérou

désigneront le successeur de Jean Paul II. Avec cette élévation à la pourpre cardinalice, c'est l'organisation connue sous le nom d'Opus Dei (l'Œuvre de Dieu) qui accède au collège des premiers conseillers du pape. L'organisation catholique, créée à la fin des années 20 en Espagne et contemporaine de la dictature franquiste, obtient ainsi une reconnaissance qui consacre son implantation, en particulier en Amérique latine, où son influence a été favorisée par les dictatures militaires dans les années 60 et 70.

Au cours des dix dernières années, Juan Luis Cipriani s'est conduit en digne propagandiste des positions résolument conservatrices de l'Opus Dei au sein de l'Eglise. Son intimité avec l'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000), dont le régime autocratique et corrompu vient de s'effondrer, est dans le droit-fil de celle que le fondateur de l'organisation, José Maria Escriva de Balaguer, entretint en son temps avec le dictateur espagnol Franco. Dans un Pérou qui tente d'en finir avec les abus de droit, le choix de Rome a provoqué la consternation.

En 1992, alors évêque d'Ayacucho, Mgr Cipriani approuve sans réserve l'« auto-putsch » de M. Fujimori, qui dissout le Congrès et suspend les libertés constitutionnelles. Deux années plus tard, à la suite du bombardement de hameaux de la vallée du Huallaga dans lesquels s'étaient réfugiés des membres du Sentier lumineux (guérilla maoïste), il ne trouve aucun mot pour plaindre les victimes civiles innocentes. *« Les droits de l'homme, c'est une connerie »*, répond-il à ceux qui dénoncent le massacre.

PARTISAN DE LA PEINE DE MORT

Au nom de la lutte contre le terrorisme, il ne cesse de prêcher que la fin justifie les moyens. Pour lui, les associations de défense des droits de l'homme ne sont que repaires de marxistes. En 1995, il approuve la loi d'amnistie couvrant les crimes commis par les militaires et les policiers lors des cinq années précédentes. Il défend vigoureusement la peine de mort face à *« la peur et la lâcheté de quelques-uns »*. Il appuie la politique néolibérale de M. Fujimori, sans compassion pour ceux qui en souffrent : *« On ne peut pas parler d'extrême pauvreté au Pérou* (...) *parce que les ouvriers et les paysans dilapident leur argent en soûleries »*, explique-t-il.

Son biographe, Magno Sosa, qui l'a surnommé *« le théologien d'Alberto Fujimori »* dit qu'il *« n'a de grandeur que dans l'obsession du pouvoir »*. Mgr Cipriani est isolé au sein de la conférence épiscopale du Pérou, qui compte plus de 40 évêques, même s'il est vrai que six autres appartiennent à l'Opus Dei. Les Péruviens se consolent en se disant qu'il pourra élire le prochain pape, mais que son influence sur le peuple et le clergé du Pérou sera marginale, consacrant ainsi le schisme entre les fidèles et la hiérarchie vaticane.

Alain Abellard

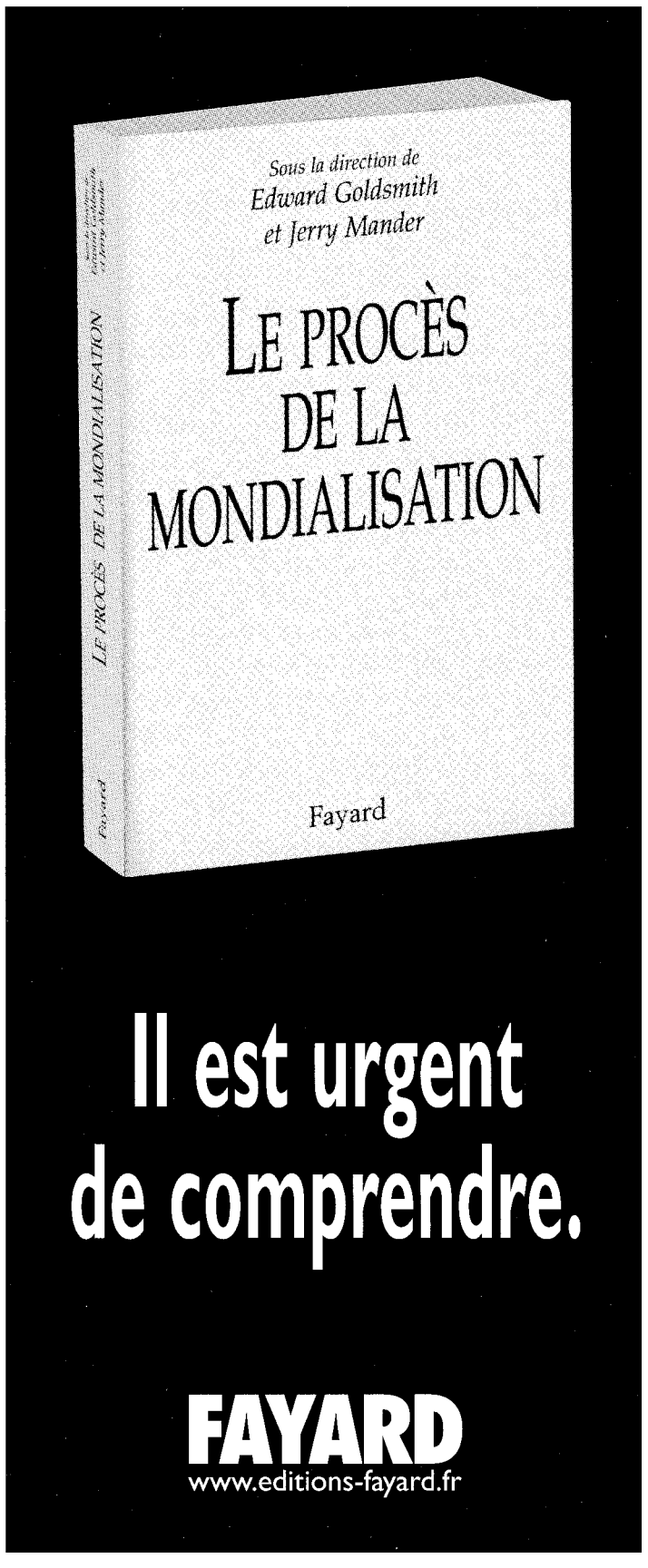

Une journaliste russe a été arrêtée par l'armée de Moscou en Tchétchénie

Le Kremlin veut poursuivre sa guerre « à huis clos » contre la république indépendantiste

Spécialiste de la Tchétchénie, primée pour ses enquêtes, la journaliste russe Anna Politkovskaïa a été arrêtée, mardi 20 février, par l'armée russe lors d'un reportage en Tchétchénie. Rédactrice à l'hebdomadaire *Novaïa Gazeta*, elle ne disposait pas des accréditations nécessaires, selon l'armée, et devrait être expulsée. Les autorités russes multiplient les entraves au travail des organisations non gouvernementales et des médias.

MOSCOU
de notre correspondant

Une fois de plus, les autorités russes font en sorte de ne pas briser le huis clos dans lequel se déroule la guerre de Tchétchénie. Mardi 20 février, Anna Politkovskaïa, journaliste russe de l'hebdomadaire *Novaïa Gazeta*, a été arrêtée à un poste de contrôle militaire près du village de Katouni, dans la région de Vedeno au sud-est de la capitale, Grozny. Cette arrestation a été révélée, mercredi seulement, par ses collègues. Les militaires et le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, ne le reconnaissant que dans la soirée.

Anna Politkovskaïa est l'une des très rares journalistes russes à couvrir depuis son début le conflit tchétchène, comme elle l'avait fait lors de la première guerre (1994-1996). Ses nombreux reportages sur les crimes de guerre commis par l'armée russe, ses interviews de militaires sur le terrain et ses analyses lui avaient valu, en 2000, le prix de l'Union des journalistes russes. Elle a fait un livre de ses reportages : *Voyage en enfer, journal de Tchétchénie*, publié en France par l'éditeur Robert Laffont.

Novaïa Gazeta, farouchement opposé à la guerre en Tchétchénie, a multiplié ces derniers mois les révélations sur les détournements, les pillages, les trafics de pétrole et d'armes menés par les militaires dans la République indépendantiste.

CLANDESTINITÉ

Au début du mois, l'hebdomadaire a publié plusieurs articles expliquant comment les services russes, le FSB en particulier, avaient organisé l'enlèvement, le 9 janvier, de Kenneth Gluck, cet Américain coordinateur des actions de Médecins sans frontières (MSF) dans la région. Le FSB, après avoir présenté plusieurs versions rocambolesques de la libération de M. Gluck, n'a pas été en mesure de démentir les informations de *Novaïa Gazeta*, ni d'engager des poursuites à son encontre.

Le motif avancé pour l'arrestation de Mme Politkovskaïa est qu'elle ne s'était pas fait « *enregistr*er » auprès des autorités militaires de Mozdok, quartier général des troupes russes en Ossétie du Nord. « *Elle est arrivée ici illégalement en violant les procédures d'accréditation* », a expliqué un porte-parole de l'armée. Les journalistes russes et étrangers doivent en effet recevoir une carte d'accréditation qui ne les autorise à rien, sauf à se rendre à Mozdok. De là, ils peuvent éventuellement être pris en charge par l'armée pour une visite guidée de Grozny ou de quelques positions russes. Depuis décembre 2000, le préalable demandé aux journalistes étrangers est de payer 900 dollars (1 000 euros) par personne, une somme censée couvrir les frais de transports.

Le seul moyen pour les journalistes de suivre ce conflit est de travailler *« clandestinement »* aux yeux des autorités russes. Andreï Babitsky en avait fait l'expérience il y a un an. Ce journaliste de Radio-Svoboda avait été enlevé par les services russes, battu et détenu près d'un mois. Selon M. Iastrjembski, Mme Politkovskaïa a été correctement traitée et devrait être renvoyée sur Mozdok puis Moscou dès que « *la météo le permettra* », le commandement militaire ayant ordonné sa libération « *immédiate* ».

Les membres des organisations humanitaires rencontrent à nouveau les mêmes difficultés que les journalistes pour accéder à la Tchétchénie. Si, en début de semaine, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a pu faire passer un convoi de quarante camions, les autres organisations n'ont pas encore véritablement repris leurs activités, interrompues le 9 janvier lors de l'enlèvement de Kenneth Gluck. Les militaires et l'administrateur local, Akhmad Kadyrov, veulent imposer de nouvelles conditions à leurs interventions. « *Nous n'autoriserons pas des opérations indépendantes des organisations humanitaires* », a expliqué, le 14 février, M. Kadyrov, ajoutant que ces organisations « *spéculent sur les problèmes tchétchènes sous prétexte d'aider les réfugiés* ».

François Bonnet

Le général croate Mirko Norac met fin à sa cavale

Inculpé de crimes de guerre contre des civils serbes, il sera jugé en Croatie

LE GÉNÉRAL croate à la retraite Mirko Norac a mis fin à deux semaines de cavale en se rendant, mercredi 21 février, à la justice de son pays qui l'accuse de crimes de guerre contre des Serbes.

Premier officier de ce rang inculpé pour des faits commis pendant la guerre entre la Serbie et la Croatie (1991-1995), Mirko Norac avait auparavant obtenu l'assurance de ne pas être livré au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Dans un communiqué publié quelques heures avant la reddition de ce général de trente-quatre ans, le procureur du TPIY, Carla del Ponte, avait souligné que *« les poursuites judiciaires à l'encontre de Mirko Norac – pour des événements intervenus dans la région de Gospic* [150 kilomètres au sud de Zagreb] *ou pour tout autre crime commis entre 1991 et 1995 sur le territoire de la Croatie – sont de la responsabilité des autorités judiciaires croates »*.

Fort de cette certitude, le premier ministre croate, Ivica Racan, s'était dit convaincu que le jeune retraité de l'armée croate, élevé au rang de héros de la *« guerre patriotique »* par nombre de ses concitoyens, allait mettre rapidement un terme à une cavale commencée immédiatement après l'émission d'un mandat d'arrêt le 7 février. Mercredi, le TPIY a exprimé sa *« satisfaction »*. Il ne devrait sans doute pas manquer de suivre avec attention ce procès à l'aune duquel il jugera la détermination des autorités croates de l'ère post-Tudjman à faire le ménage chez elles.

Depuis la chute des nationalistes de Franjo Tudjman, le *« père de la nation »* croate, au début de l'année 2000, les nouvelles autorités ont renoué les fils de leur collaboration avec le TPIY. Bien que ce sujet reste sensible aux yeux d'une population qui s'estime avant tout victime de la guerre, le président Stipe Mesic ne manque pas une occasion de rappeler que les procès de criminels de guerre croates permettront d'éviter la culpabilisation de toute une nation.

MANIFESTATIONS DE SOUTIEN

A l'occasion de l'affaire Norac, Stipe Mesic a toutefois marqué sa préférence pour le recours aux tribunaux croates, *« les seuls à même de considérer à leur juste valeur les circonstances qui ont fait que certains ont franchi la frontière de l'inadmissible ». « Si nous ne le faisons pas, le TPIY nous sautera à la gorge et n'examinera certainement pas les cas de la même façon »*, a-t-il déclaré dans les colonnes de l'hebdomadaire croate *Nacional*.

Selon la presse de Zagreb, Mirko Norac se serait caché, jusqu'à mercredi, dans la partie bosniaque de l'Herzégovine, fief des Croates radicaux durant la guerre. Un porte-parole de la police a précisé que Norac allait être prochainement escorté jusqu'au tribunal du comté de Rijeka (sud), où son mandat d'arrêt a été délivré, pour y être interrogé par la juge Sajonara Culina. La radio publique a, par ailleurs, indiqué qu'en attendant son transfert Norac était détenu au ministère de l'intérieur à Zagreb.

Peu après sa reddition, le général Norac est apparu au journal télévisé où il a lu un texte pour remercier les Croates de leur soutien après les manifestations de la semaine dernière qui ont vu des dizaines de milliers de personnes clamer leur solidarité avec l'ancien militaire (*Le Monde* du 19 février). *« La Croatie est mon seul pays, celui pour lequel j'ai combattu, et je n'ai jamais eu l'intention de me soustraire à la justice ou d'essayer de trouver une autre patrie »*, s'est défendu le général Norac. *« Les poursuites contre moi sont infondées et seront facilement réfutables devant un tribunal »*, a-t-il ajouté.

S'appuyant sur plusieurs témoignages, les juges soupçonnent le général d'avoir directement participé, à la mi-octobre 1991, à l'exécution de plusieurs dizaines de civils serbes dans les villes de Gospic et Perusic dont il commandait les défenses contre les forces serbes qui les encerclaient. Six autres Croates ont déjà été inculpés et arrêtés dans ces mêmes affaires.

Christophe Châtelot

Washington se félicite de l'offre de la Russie sur une défense antimissile

Le système envisagé est différent du NMD

LE DÉPARTEMENT d'Etat américain s'est félicité, mercredi 21 février, que Moscou reconnaisse, en soumettant à l'OTAN un projet de coopération euro-russe sur une défense tactique antimissile (*Le Monde* du 22 février), qu'il existe bien une menace d'armes de destruction massive dirigée contre l'Europe. Cependant, le porte-parole du département d'Etat a souligné que la proposition russe n'était pas *« une alternative »* au déploiement du système NMD (National Missile Defense) aux Etats-Unis puisqu'elle n'avait pas pour objet de protéger le continent américain.

Ce n'est pas la première fois, en vérité, que Moscou admet l'existence d'une menace balistique. En juin 2000, déjà, de passage à Rome, le président russe, Vladimir Poutine, l'avait envisagée en se déclarant prêt à une collaboration internationale sur ce sujet (*Le Monde* du 7 juin 2000). Mais c'est la première fois que la Russie, profitant d'une visite à Moscou de George Robertson, secrétaire général de l'OTAN, a donné quelques précisions sur les moyens éventuels de combattre une telle menace et indiqué qu'elle pourrait envoyer une mission d'experts à Bruxelles, siège de l'Alliance atlantique, pour débattre des modalités.

Distinct du programme américain NMD par ses finalités militaires et ses caractéristiques techniques, le système envisagé par les Russes se rapprocherait davantage d'un autre projet conçu aux Etats-Unis, qui vise à édifier une défense antimissile de théâtre. Ce concept, qui complète celui qui est à la base du système NMD, vise à protéger des zones de rayon variable. Il repose sur la défense dite de *« points sensibles »*, à savoir la protection des forces engagées sur le terrain ou d'espaces de superficie limitée, et sur la défense dite de *« zone »*, appelée à sécuriser des régions plus vastes que la précédente. Pour détruire des missiles de croisière ou des missiles de moyenne portée, le projet russe met en œuvre des moyens beaucoup moins ambitieux et, donc, moins chers que ceux du NMD, lequel veut intercepter des engins intercontinentaux.

Après le départ de Lord Robertson de Moscou pour Prague – où le secrétaire général de l'OTAN a insisté auprès des autorités tchèques pour qu'elles mettent leur armement aux standards de l'alliance –, le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a précisé que le projet russe faisait appel à des équipements mobiles de défense antimissile non stratégiques. Il a nommément donné en exemple le missile sol-air russe S-300. Il a aussi observé que, à la différence du NMD auquel Moscou reste fermement opposé, le déploiement d'un tel réseau défensif n'est pas contraire aux principes du traité ABM (Antiballistic Missile) signé en 1972 par les Etats-Unis et l'ex-URSS.

CONSULTATIONS

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a déclaré que *« les Etats-Unis accueillent favorablement le fait que la Russie reconnaisse que l'Europe a à faire face à une menace sérieuse et qu'un système défensif est nécessaire pour la protection des Européens et la stabilité »*. Il a précisé que les Etats-Unis étudieront la proposition russe en détail, de façon à savoir *« ce que Moscou a en tête »*. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, *« nous notons que le déploiement d'un système pour l'Europe ne protégera pas les Etats-Unis et qu'il ne peut donc pas être une alternative au programme d'une défense antimissile nationale »*.

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, recevant son homologue allemand Joschka Fischer, a rappelé que les Etats-Unis s'engageaient à *« consulter étroitement »* leurs alliés sur le projet NMD. *« Nous avons passé en revue nos projets de développement d'un système de défense antimissile,* a déclaré M. Powell, *et j'ai insisté sur le fait que nous allons consulter tous nos alliés, ainsi que la Russie et la Chine, au fur et à mesure de l'avancement de cette initiative. »* M. Fischer a salué cet engagement de Washington de consulter ses alliés. Les Etats-Unis, en coopération avec l'Allemagne et l'Italie, étudient l'opportunité, dans le cadre d'une agence de l'OTAN, de lancer le projet MEADS (Medium Extended Air Defense System), qui vise à devenir l'élément central d'un système de défense aérienne élargie, à partir de missiles Super-Patriot PAC-3, contre toute une gamme de missiles balistiques tactiques et de croisière. La France, initialement associée, s'est très tôt retirée de ce projet.

Jacques Isnard (avec AFP)

Troisième prolongation du cessez-le-feu au Cachemire

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Pour la troisième fois depuis le 26 novembre 2000, le gouvernement indien a prolongé d'un mois le cessez-le-feu unilatéral observé par ses forces au Cachemire sous contrôle indien. Le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, en a fait l'annonce officielle, jeudi 22 février, devant le Parlement. M. Vajpayee avait reçu le soutien de tous les partis politiques qu'il avait réunis pour connaître leur avis. Tout en l'approuvant, les 24 partis politiques ont réclamé une plus grande vigilance pour la sécurité des civils et surtout le démarrage d'une véritable initiative de paix.

L'annonce de ce cessez-le-feu unilatéral, première initiative d'envergure prise depuis dix ans par le gouvernement avait, il y a trois mois, donné lieu à un espoir de négociation. En réponse, Islamabad avait annoncé que ses troupes exerceraient *« la plus grande retenue »* sur la ligne de contrôle (LOC) qui sépare l'Inde et le Pakistan au Cachemire, et annoncé un retrait partiel de ses forces déployées le long de cette ligne. Le gouvernement indien avait aussi affirmé qu'il était prêt à dialoguer avec les dirigeants politiques séparatistes de l'APHC (All Parties Hurriyat Conference – alliance des partis séparatistes).

Or, rien ne s'est passé. Le voyage envisagé par les responsables de l'APHC au Pakistan, où ils voulaient s'entretenir avec les groupes armés, qui ont tous rejeté le cessez-le-feu, n'a pas eu lieu du fait des réticences du ministère indien de l'intérieur à accorder des passeports à la délégation.

Après une brève accalmie, la situation sur le terrain tend à se dégrader et le gouvernement risque de perdre sur l'un des objectifs de ce cessez-le-feu : séparer les modérés des extrémistes. La mort de cinq personnes, tuées par l'armée alors qu'elles manifestaient pacifiquement, a engendré de très larges manifestations à Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien, où un couvre-feu a été instauré pendant quatre jours. Les forces spéciales de la police du Cachemire, souvent dénoncées pour leurs exactions ont, ces dernières semaines, multiplié les assassinats, aggravant le sentiment d'aliénation d'une population à majorité musulmane. Le cessez-le-feu ne fait pas l'affaire de tout le monde. Le gouvernement local du Cachemire, en particulier, voit d'un mauvais œil l'éventuelle ouverture d'un dialogue entre New Delhi et les dirigeants séparatistes.

Si le front le long de la LOC reste calme, l'impasse demeure entre New Delhi et Islamabad, l'Inde réclamant toujours, pour ouvrir un dialogue, que le Pakistan restreigne l'action des groupes armés. Ceux-ci ont plutôt multiplié leurs attaques. Le Pakistan a affirmé que la nouvelle prolongation du cessez-le-feu constitue *« une tentative de manipulation de l'opinion mondiale. L'Inde n'a fait aucun geste en vue d'entamer des pourparlers tripartites et veut gagner du temps pour que le problème s'éternise »*, a déclaré le ministère des affaires étrangères.

Les tergiversations de New Delhi traduisent en fait une absence de consensus sur la marche à suivre au Cachemire. Sa politique reste mal définie et divise les acteurs principaux au sein même du gouvernement.

Françoise Chipaux

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
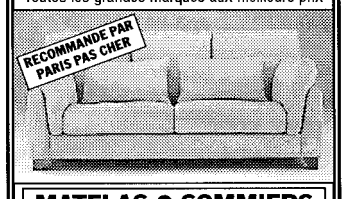

MATELAS ● SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Washington et Londres examinent un meilleur ciblage des sanctions imposées à Bagdad

DEUX RESPONSABLES américain et britannique se sont entretenus, mercredi 21 février, à Washington, d'une éventuelle révision des sanctions imposées à l'Irak depuis 1990. La discussion réunissait Alan Goulty, responsable du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord au Foreign Office, et Edwrad Walker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires du Proche-Orient. Cette rencontre, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, visait à *« coordonner nos efforts pour s'assurer que les sanctions de l'ONU parviennent à leur objectif initial, qui est d'empêcher l'Irak de se procurer des armes et de l'argent pour les acheter, ainsi que de trouver les moyens de les acheter »*. Selon un haut responsable du département d'Etat, MM. Walker et Goulty ont examiné les moyens éventuels d'alléger les sanctions économiques et commerciales tout en renforçant celles sur les armes et la technologie.

Ces discussions avaient été précédées d'une première réunion de responsables des ministères des affaires étrangères en début de mois. La question irakienne sera à nouveau abordée, vendredi et samedi, dans les entretiens qu'auront aux Etats-Unis, à Camp David (Maryland), le premier ministre britannique Tony Blair et le président américain George W. Bush.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, doit entamer une tournée au Proche-Orient, vendredi. M. Powell souhaite donner un *« second souffle »* aux sanctions, une idée qui correspond à la volonté de mieux cibler l'embargo, estiment les diplomates britanniques. La tournée de M. Powell doit le conduire du 24 au 26 février en Egypte, en Arabie saoudite, en Israël et dans les territoires palestiniens, en Jordanie, en Syrie et au Koweït.

CONTACTS SECRETS

Le Foreign Office a confirmé, mercredi, avoir eu des contacts secrets avec l'Irak via des intermédiaires arabes, avant le bombardement de centres de commandement et des radars, vendredi 16 février, près de Bagdad. Un porte-parole a toutefois démenti les informations selon lesquelles ces entretiens avaient pour objectif de proposer un compromis à Bagdad sur la résolution 1284 des Nations unies – que l'Irak a rejetée – en vue de permettre le retour d'inspecteurs internationaux en Irak avant une éventuelle levée des sanctions. Les contacts, a souligné ce porte-parole, avaient pour objectif d'amener Bagdad à respecter à la lettre cette résolution de l'ONU. Pour Londres et Washington, la levée définitive de l'embargo ne pourra intervenir que lorsque Bagdad aura rempli toutes les conditions fixées dans le cessez-le-feu signé après la guerre du Golfe en 1991, en particulier, le retour des inspecteurs de l'ONU chargés de s'assurer que l'Irak ne relance pas la fabrication d'armes de destruction massive.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont demandé des explications à la Chine sur la présence en Irak, selon Washington, de techniciens chinois travaillent sur le réseau irakien de défense antiaérienne, en violation des sanctions de l'ONU. Bagdad et Pékin ont démenti cette présence. *« Nous avons soulevé cette question spécifique avec les Chinois et nous attendons une réponse »*, a indiqué M. Boucher. Cette demande a été faite, mercredi, lors de la présentation par le nouvel ambassadeur de Chine, Yang Jiechi, de ses lettres de créances à M. Powell. *« Nous plaçons cette affaire dans le contexte du maintien de l'intégrité des résolutions du Conseil de sécurité et des sanctions de l'ONU »*, a-t-il ajouté.

Bagdad a affirmé que des avions occidentaux ont lâché des fusées éclairantes sur des objectifs civils lors d'un raid mené, mercredi, dans le sud du pays. Les projectiles, incandescents, servent à déjouer les missiles antiaériens, mais l'Irak affirme qu'ils visaient notamment à endommager des récoltes et des infrastructures civiles. C'est la cinquième sortie d'avions occidentaux signalée par l'Irak en quatre jours. – *(AFP, Reuters.)*

► www.lemonde.fr/irak

Au Maroc, le capitaine Adib condamné à rester en prison pour avoir dénoncé la corruption

Un scandale financier éclabousse plusieurs personnalités politiques

La Cour suprême a rejeté, mercredi 21 février, le pourvoi en cassation présenté par le capitaine Moustapha Adib. Le jeune officier avait été condamné en octobre 2000 à deux ans et demi de prison pour avoir dénoncé dans les colonnes du *Monde* la corruption dans son unité. D'autres procès à connotation politique sont en cours au Maroc, où la justice a été saisie du scandale du CIH, une banque accusée de malversations.

LE CAPITAINE ADIB restera en prison. La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté, mercredi 21 février, le pourvoi en cassation présenté par l'officier au lendemain de sa condamnation, en octobre 2000, à deux ans et demi de prison pour *« violation des consignes militaires et outrage à l'armée »*.

Les ennuis du capitaine Adib, trente-deux ans, ont commencé en décembre 1999 lorsque, dans un article publié par *Le Monde*, il avait dénoncé la corruption qui régnait dans son unité et, au-delà, dans les Forces armées royales (FAR). Condamné une première fois à cinq ans de prison et à la radiation de l'armée par le tribunal militaire de Rabat, Moustapha Adib avait vu cette décision cassée par la Cour suprême. A l'issue d'un second procès, en octobre 2000, la peine avait été réduite de moitié. Mais au cours des débats, le tribunal s'était refusé à entendre Moustapha Adib ainsi que les témoins cités par la défense.

« LE COMBAT CONTINUE »

Le verdict de la Cour suprême a été sévèrement accueilli par les défenseurs du jeune officier. Moustapha Adib est *« victime de ses supérieurs* (et) *d'une justice injuste »*, a commenté l'un de ses avocats, Me Abderrahim Jamaï, avant de faire part de son intention de poursuivre son combat judiciaire.

La justice marocaine se penchait, jeudi 22 février, sur deux autres affaires à connotation politique. La première concerne les islamistes de la puissante association Al Adl wal ihssane (*Justice et équité*, non reconnue). Dix-huit de ses militants – dont la fille du guide de l'association, Abdessalam Yassine – sont poursuivis pour manifestation interdite et troube de l'ordre public. Ils risquaient de lourdes peines de prison.

Le même jour, reprenait à Casablanca le procès intenté par l'actuel ministre des affaires étrangères, Mohammed Benaïssa, à l'hebdomadaire *Le Journal*. M. Benaïssa réclame 20 millions de dirhams (près de 2,15 millions d'euros) à l'hebdomadaire qui l'avait directement mis en cause à propos de transactions immobilières douteuses concernant la résidence de l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis. L'affaire remonte à 1996, époque où M. Benaïssa était l'ambassadeur du royaume aux Etats-Unis.

Moins de trois mois après avoir manqué de disparaître des kiosques pour cause de censure gouvernementale, *Le Journal* – le plus « sérieux » des hebdomadaires francophones publiés au Maroc –, est à nouveau *« menacé d'asphyxie »* financière, selon Avocats sans frontières (ASF), une organisation non gouvernementale qui les assiste. La précédente audience devant la chambre correctionnelle du tribunal d'instance de Casablanca augure mal, en effet, de la suite du procès, dans la mesure où le tribunal, *« au terme d'une audience très tendue* (a privilégié) *une lecture ultrarestrictive du code de la presse »*, indique ASF dans un communiqué publié mercredi. *« Le tribunal semble vouloir éviter que le fond du débat – la réalité des étranges transactions financières mettant en cause l'ancien ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis – puisse jamais être abordée »*, poursuit ASF.

Ces soupçons de partialité interviennent alors que le gouvernement vient de transmettre à la justice un dossier délicat. Il concerne l'un des plus importants établissements bancaires du pays, aujourd'hui sous perfusion financière, le Crédit immobilier et hôtelier (CIH) dont une commission d'enquête parlementaire – c'était une première – a dévoilé il y a quelques semaines les malversations et la gestion folle depuis des années. Quelque 9 milliards de dirhams (0,9 milliard d'euros) de crédits ont été accordés par le CIH dans des conditions anormales à des personalités diverses gravitant dans le premier cercle du pouvoir. Certains de ces prêts n'ont jamais été remboursés. L'ancien premier ministre (et ex-beau-frère du roi Hassan II) Ahmed Osman, l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Ahmed Snoussi, font partie des proches du Palais qui auraient bénéficié des largesses du CIH. Mais d'autres noms se cachent derrière le sigle des sociétés mises en cause.

DU TEMPS DE HASSAN II

Après le travail de la commission d'enquête parlementaire, qui a vu défiler devant elle tout le gotha politique, économique et syndical du royaume, la suite judiciaire est attendue avec intérêt par l'opinion publique. Outre que chacun est convaincu que le CIH n'est qu'un exemple parmi d'autres de la mauvaise conduite des affaires publiques sous Hassan II, beaucoup redoutent que seuls des *« lampistes »* fassent les frais de l'opération vérité. *« Est-ce que la justice va se montrer à la hauteur ? La commission d'enquête a cité beaucoup de noms de gens importants. Est-ce qu'elle va travailler sur ces dossiers ? Nous attendons les résultats »*, dit le président de la commission d'enquête parlementaire, le socialiste Driss Lachgar, interrogé par *Le Monde*.

Jean-Pierre Tuquoi

Une manne financière pour le gouvernement

Vivendi Universal a remis, mardi 20 février, aux autorités de Rabat un chèque de 23,345 milliards de dirhams (2,4 milliards d'euros) représentant le montant total de son acquisition de 35 % du capital de Maroc Télécom, le groupe public de téléphonie. Reçu par le premier ministre, Abderrahmane Youssoufi, ce chèque va permettre au gouvernement de boucler le budget 2001 à l'équilibre, ou peu s'en faut. Une autre bonne nouvelle pour l'économie du royaume concerne les perspectives de croissance en 2001.

Après deux années de sécheresse et donc de récession, le Maroc a bénéficié de fortes pluies cet hiver, de sorte que la croissance, dopée par les bons résultats de l'agriculture, devrait cette année être comprise entre 8 % (chiffre provisoire retenu par le ministère de l'économie) et 10 %, selon le Centre marocain de conjoncture (CMC). La tendance à la baisse des cours du pétrole devait également bénéficier au Maroc, pays dépourvu de pétrole.

Naufrage du chalutier : excuses américaines à l'empereur du Japon

TOKYO. L'ambassadeur des Etats-Unis au Japon a présenté, mercredi 21 février, les excuses de son pays à l'empereur Akihito pour le naufrage du chalutier japonais *Ehime Maru* coulé, le 9 février, par un sous-marin nucléaire américain, le *Greeneville,* au large d'Hawaï. La collision avait fait neuf disparus chez les pêcheurs japonais. Le bureau fédéral chargé de la sécurité des transports a annoncé, mardi, que, selon le témoignage d'un opérateur du sonar de détection embarqué, le bateau japonais a bien été repéré soixante-dix minutes avant l'accident, mais que la présence de seize civils dans le central du *Greeneville* avait distrait les marins chargés de surveiller les mouvements en surface, au moment de l'exercice de remontée d'urgence. Le premier ministre japonais, Yoshiro Mori, a jugé ce fait *« extrêmement regrettable ». -(Corresp.)*

Soudan : Hassan El Tourabi, chef du Congrès national populaire, a été arrêté

KHARTOUM. L'ancienne éminence grise du régime soudanais, Hassan El Tourabi, a été arrêté, mercredi 21 février, pour avoir conclu une alliance avec les rebelles sudistes. C'est le dernier épisode en date du conflit qui oppose M. Tourabi, 69 ans, au chef de l'Etat, Omar El Béchir. M. Tourabi doit s'expliquer sur le *« mémorandum d'entente »* signé, au terme de réunions à Genève, entre des délégations de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) et son parti, le Congrès national populaire (CNP). Le texte stipule notamment *« la nécessité d'une escalade de la résistance populaire pacifique pour amener le régime à abandonner sa politique totalitariste »*. Le gouvernement a déclaré ne pas s'opposer à des contacts avec la SPLA en vue d'un règlement pacifique au Sud-Soudan, mais a jugé *« intolérable et inacceptable toute coordination avec ce mouvement pour renverser le régime par la force ». – (AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : les autorités ont expulsé, mercredi 21 février, Robert Ménard, le secrétaire général de Reporters sans frontières** (RSF), qui venait d'entamer la distribution d'un journal clandestin dans une rue de Tunis, pour *« troubles sur la voie publique »*. Dans un communiqué, RSF affirme que M. Ménard et trois collaborateurs ont été *« agressés par une vingtaine de policiers en civil »* alors qu'ils distribuaient des exemplaires du mensuel publié, sans autorisation légale, par Jalel Zoghlami (le frère du journaliste Taoufik Ben Brik), qui observe depuis le début du mois une grève de la faim. - *(Reuters.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : le procès des généraux Palenfo et Coulibaly**, ouvert mercredi 21 février, a été reporté au 2 mars par le tribunal militaire d'Abidjan. Les anciens numéros deux et trois de la junte au pouvoir jusqu'en octobre 2000 sont acccusés d'avoir commandité, en septembre 2000, l'attaque de la résidence du général Gueï, alors chef de l'Etat. Le président du tribunal a estimé que le procès ne pouvait pas commencer en l'absence de 32 témoins sur 40 – dont Robert Gueï, retiré dans l'ouest du pays depuis sa chute. - *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE : deux passants ont été tués quand une bombe** placée sous une voiture a explosé, jeudi 22 février, à Saint-Sébastien, dans le quartier de Martutene, sur le passage d'un élu socialiste, Ignacio Dubreyl churruca, conseiller municipal d'Ordizia. Ce dernier a été blessé. C'est le premier attentat de l'ETA, depuis l'annonce, mercredi, des élections autonomes basques, qui auront lieu le 13 mai. – *(Corresp.)*

MUNICIPALES **Sur les quatre villes conquises par le Front national en 1995 et 1997, l'extrême droite espère conserver Orange et Marignane. A Toulon, le sort de Jean-Marie Le Chevallier, soutenu par le MNR, paraît en revanche compromis, et la situation de Catherine Mégret (MNR), à Vitrolles, fragile. ● A ORANGE, Jacques Bompard a mis son étiquette FN dans sa poche et fait campagne sur son bilan.**

Thierry Mariani (RPR), l'un de ses opposants, regrette qu'en se substituant à la mairie l'Etat et la région lui aient facilité la tâche. ● LA POLITIQUE SOCIAL des municipalités d'extrême droite a contribué à mettre en œuvre, de manière déguisée, l'idée de *« préférence nationale »*. ● LA POLITIQUE CULTURELLE, autre vitrine de l'extrême droite, a conduit à la fermeture de plusieurs lieux de culture.

Malgré son éclatement, l'extrême droite espère conserver des municipalités

Jacques Bompard (FN), maire d'Orange, croit qu'il sera réélu « dans un fauteuil » tandis que les chances de Daniel Simonpieri (MNR) à Marignane sont réelles. Comme à Toulon et à Vitrolles, les élus d'extrême droite ont fait des politiques culturelle et sociale la vitrine de leur action

ORANGE
de notre envoyé spécial

La place de la mairie est ravissante, le centre-ville pimpant, les travaux à peu près achevés. Le maire d'Orange, Jacques Bompard (FN), reçoit tranquillement dans son bureau. Il rappelle son slogan – *« Quand on a un bon maire, on le garde »* – et explique pourquoi il sera réélu *« dans un fauteuil »*.

REPORTAGE

Les « populations indésirables », acteurs sociaux et immigrés, ont quitté le centre

Il détaille d'abord les économies qu'il a réalisées en six ans dans une ville qui n'était *« pas gérée »* : 500 000 francs sur la déchetterie dès 1995, 1 million par an sur les services d'éducation, 70 % d'économie sur le *« bicouche »* pour la voirie, etc. Cette gestion *« ascétique »* des deniers des Orangeois a été rendue possible, explique-t-il, parce que les adjoints ont été *« très impliqués dans la gestion de leur service »*, comme le maire l'a été dans celle du personnel municipal, passé de *« 650 personnes à 520 »*, pour 30 000 habitants. D'ailleurs, les comités techniques paritaires ne sont plus *« un espace de négociation »*, comme auparavant, mais seulement d'*« information »*. Pour négocier sa promotion *« au mérite »*, il faut venir, seul, dans le bureau du maire.

Et puis, à grands coups de trompe ou discrètement, la mairie s'est désengagée de structures qui lui coûtaient cher : la mission locale pour l'emploi et le contrat de ville, auquel l'Etat et la municipalité participent, chacun pour moitié, à des actions d'insertion. A son propos, M. Bompard explique qu'il ne pouvait subventionner des *« associations marocaines ou algériennes qui travaillaient à l'enracinement marocain ou algérien »*, comme Cap sur la citoyenneté et deux centres sociaux – dont ce n'est évidemment pas l'activité. A l'entendre donc, il ne serait qu'un bon gestionnaire qui *« enlève son étiquette politique quand il entre à la mairie et la reprend en sortant »*.

La violence des premiers conseils municipaux dément cette assertion, comme la liste des associations qu'il a fait disparaître en leur coupant les subventions ou en les condamnant à la faillite, de la régie de quartier Oser à la crèche des Petits Gâtés ou à Orange prévention accueil réinsertion. La lecture d'*Orange vérités*, publication municipale, ajoute une touche discrète mais éclairante au tableau. On y apprend, par exemple, que les seniors se sont *« bien amusés »* au gala de fin d'année à l'occasion

duquel ils ont dégusté *« assiette campagnarde et filet de porcs»*. Que des classes de *« turc, d'algérien et de marocain »* vont être ouvertes dans les écoles orangeoises : contactée *« par des parents d'élèves français* (...), *la mairie a dû avouer son impuissance »*, puisque c'est l'éducation nationale qui le décide. Inutile d'en dire beaucoup plus pour comprendre que les ressortissants d'origine musulmane ne sont pas les bienvenus en ville.

Et puis, guidé par Brigitte Laouriga, directrice du seul centre social ayant résisté à tout, l'Oustaou de l'Aygues, on se promène dans le nord de la ville. Les quartiers de Fourchesvieilles s'appauvrissent, jusqu'à la catastrophe d'immeubles abandonnés et squattés. On a la surprise d'y trouver une antenne de la préfecture. La mission locale de l'emploi y est aussi, depuis que la mairie a récupéré les locaux qu'elle occupait près du centre pour y installer la police municipale. Le conseil général, la caisse d'allocations familiales et le fonds d'action sociale continuent de la financer. Surgit ainsi le paradoxe orangeois, qui fait sourire le maire : ce système de substitution lui permet, en effet, de réaliser des économies tandis que le service continue d'être, plus ou moins bien, rendu aux habitants.

LE « COMPLEXE D'ASTÉRIX »

Mais tout cela est *« relégué »*, comme l'explique Mme Laouriga, dans une partie de la ville devenue invisible. D'ailleurs, depuis quelques mois, les rapports entre les animateurs restés sur ce terrain et la mairie, qui les harcelaient auparavant, sont devenus inexistants. Ce que le maire appelle les *« populations indésirables »*, et qui englobe les acteurs sociaux et les populations d'origine immigrée, vivent dans un « ailleurs », dans ce Nord presque plus concerné par une ville qui ne le voit plus, même si elle en parle beaucoup. Cela permet à Thierry Mariani, député RPR et ennemi acharné du maire, de dénoncer *« les faiblesses de l'Etat et de la région, qui se sont toujours substitués à Bompard. Résultat : il a fait des économies et les Orangeois n'essuient pas les conséquences de leur choix, démocratique, de 1995 »*. Ce mélange entre une gestion très serrée des deniers publics, le refus de *« faire des coups »* spectaculaires, comme à Vitrolles, et une présence permanente sur le terrain explique pourquoi M. Bompard paraît si bien installé dans son fauteuil.

Roger Martin, auteur de *Main basse sur Orange* (Calmann Lévy, 1998), ajoute à cela la solidité politique du petit clan qui dirige tout d'une main de fer et une grande habileté à jouer sur le *« complexe d'Astérix »* dans une bourgade cernée par les grandes villes, les autoroutes et la modernité. Le petit Gaulois figure d'ailleurs sur les panneaux d'entrée dans la ville. Alain Labbé, l'ancien maire (divers gauche) battu en 1995, expose une analyse plus radicale dans *Orange à vif* (Editions de l'Aube), qu'il vient de publier. Sans complaisance pour la faiblesse du monde politique local, il montre combien la ville est désormais ancrée à droite. Et il écrit que la politique qu'il a menée entre 1989 et 1995 en faveur des quartiers les plus défavorisés est un facteur essentiel de sa défaite, refusant ainsi l'argument de la surprise triangulaire, parfois invoqué, pour expliquer la prise du pouvoir par le FN. Sa conclusion ? : *« Les Orangeois ont aujourd'hui les élus qu'une majorité d'entre eux a voulus, ou tout au moins acceptés, pour ne plus avoir la gauche. »*

M. Sa.

Etat des lieux à la veille des élections

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'extrême droite avait conquis quatre villes en 1995. Elle est bien placée pour en conserver deux, et elle est presque assurée de perdre les deux autres. Etat des lieux.

● **Toulon.** Majorité éclatée, maire solitaire accablé de procès, en rupture avec le FN et Jean-Marie Le Pen, qui veut sa perte : Jean-Marie Le Chevallier, qui a reçu le soutien du Mouvement national républicain (MNR), devrait perdre la mairie de Toulon. Un ancien membre de sa majorité, Dominique Michel, tente sa chance. Le FN soutient l'avocat tropézien Jean-Louis Bouguereau. A droite, Jean-Charles Marchiani (RPF), ancien préfet du Var, et Hubert Falco (DL), président du conseil général et favori de la course, rivalisent. La députée (PS) Odette Casanova a réuni toute la gauche plurielle. Tout peut se jouer dans une triangulaire entre elle, M. Marchiani et M. Falco.

● **Vitrolles.** Catherine Mégret, élue en 1997 dans un duel contre Jean-Jacques Anglade (PS), a vu l'état-major du MNR filer vers Marseille pour soutenir son époux, Bruno. Son équipe en a pris un coup de vieux. Le FN distribue des tracts mais ne semble pas devoir présenter de listes, faute de combattants. Christian Rossi (RPR) est parvenu à rallier toute la droite et imagine une victoire possible dans une triangulaire. Il mène une campagne très agressive. A gauche règne la désunion : Alain Hayot, conseiller régional communiste, est parti en campagne cet automne, tandis que le conseiller général Dominique Tichadou (PS), qui a conquis le canton en 1997, se voit déjà maire. Une liste de gauche alternative, emmenée par René Agarrat, devrait grignoter des voix. Bon nombre de protagonistes considèrent la fin de Mme Mégret comme acquise.

● **Orange**. Demeuré au FN, Jacques Bompard se représente sans étiquette. Alain Agostini (RPR), un cadre commercial qui n'a jamais été élu, dirige une liste comprenant toute la droite parlementaire. A gauche, Claude Béroud (PS) entraîne aussi le PCF, le MDC et le PRG. Les Verts devraient s'abstenir, à moins qu'ils ne se rallient à une liste régionaliste d'Anne-Marie Hautant. La gauche est prête à une fusion des listes contre M. Bompard si elle arrive deuxième, et à se désister si elle est troisième. La droite, qui refuse l'idée de fusion, devrait se désister si elle n'est pas deuxième. Il n'est pas certain que cela suffise à empêcher la réélection de M. Bompard.

● **Marignane**. Daniel Simonpieri, responsable national du MNR, se présente sans étiquette. Ses chances d'être réélu sont d'autant meilleures qu'il est aussi devenu conseiller général en 1998. Christian Tarelli, son ancien premier adjoint, ferraille sous les couleurs du RPF, et une autre liste dissidente de droite est dirigée par Marie-Paule Bratucci (ex-RPR). Le FN, qui a juré la perte de M. Simonpieri, ne semble pas être en mesure de constituer une liste. Christian Martin (DL) fédère les partis de la droite parlementaire. A gauche, Jean-Louis Parrenin (PS) a la meilleure chance de figurer au second tour, mais les Verts et le PCF font bande à part derrière la jeune Nadège Audoucet.

M. Sa.

Des politiques de ségrégation sociale plus ou moins avouées

MARSEILLE, TOULON
de nos correspondants

Les politiques sociales conduites par les municipalités d'extrême droite ont été marquées par une ségrégation, discrète ou officielle, sur les bases de la préférence nationale. Mais on a aussi assisté à une réorientation des politiques sociales vers les couches moyennes, assortie d'une politique systématique d'embauche familiale et clientéliste dans le personnel municipal (*Le Monde* du 5 mai 1998) pour laquelle l'adjointe au maire de Toulon, Cendrine Le Chevallier, a été condamnée.

C'est à Vitrolles (37 000 habitants) que la politique discriminatoire a été la plus visible : une délibération municipale offrant une prime de naissance aux couples dont l'un des parents était français ou européen a été annulée par le tribunal administratif de Marseille et a valu à Catherine Mégret une condamnation par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence, dont elle a fait appel. L'histoire de la maison de quartier des Pins, cité honnie par la mairie, fut aussi exemplaire : en juillet 1997, cet établissement a été fermé pour travaux au moment où les enfants et les adolescents en avaient besoin puisque beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de partir en vacances. Incendiée fin août, cette maison de quartier est restée, depuis, en ruines, signant l'abandon de toute politique sociale en direction des plus pauvres. Les autres maisons de quartier, qui sont l'outil direct ou indirect – elles hébergent les associations les plus actives – des aides municipales, ont connu un sort semblable. D'ailleurs, le nombre d'assistantes sociales est passé de six à deux.

TRI PAR L'ARGENT

A Marignane (32 000 habitants), Liliane Rovera, élue d'opposition ayant assisté aux commissions d'aides sociales, montre, listes à l'appui, que ces aides étaient systématiquement refusées, *« et parfois avec des rires »*, aux demandeurs ayant des noms à consonance étrangère. Elle rappelle aussi que la première mesure de l'adjoint à l'éducation fut de supprimer les repas de substitution dans les cantines, pénalisant les enfants d'origine musulmane. Pour le reste, le tri s'est fait par l'argent. Pour bénéficier du centre aéré, il faut que les deux parents travaillent. Pour les cantines scolaires, il faut présenter deux bulletins de salaire, ce qui élimine les enfants de chômeurs. Le tribunal administratif a d'ailleurs annulé cette dernière délibération. Et la mairie a ôté toute subvention au seul centre social de la ville, La Chaume.

A Toulon, la politique en direction de la jeunesse a subi un grand virage en s'orientant vers les couches moyennes, dont les élus d'extrême droite sont en général issus et qu'ils estiment lésées par les systèmes d'aide traditionnels. Un projet de maison de vacances a englouti tout l'argent du service jeunesse, tandis que les centres aérés, qui accueillent les enfants des familles les plus démunies, ont connu d'énormes difficultés. Mais la question du logement est déterminante dans cette ville de 170 000 habitants : la dégradation du parc social, bien entamée avant l'arrivée du FN, s'est aggravée en six ans. Avec 8 000 logements dans la ville, Toulon Habitat, office municipal des HLM, place la mairie en tête des propriétaires fonciers. Son ancien président, Jean-Pierre Calone, élu FN, est en prison pour agressions sexuelles, ce qui a occasionné une crise d'autant plus grave dans l'institution qu'il abusait de femmes membres du personnel.

Financièrement, Toulon Habitat n'a plus de réserves et, depuis 1995, rien n'a été construit ou entrepris malgré un déficit de 4 000 logements au regard de la loi sur la solidarité urbaine, qui impose un minimum de 20 % de logements sociaux. Alors que, selon les associations de locataires, 4 000 dossiers sont en attente, le directeur de l'office, Jean-Marc de Lacoste Lareymondie, reconnaît que *« Toulon est dans le peloton de queue des villes françaises avec 8 % de logements vacants, contre 3 % à 4 % en moyenne nationale »*. Cela s'expliquerait, selon lui, par l'ancienneté du parc, une désaffection des demandeurs de logements pour certains ensembles de mauvaise réputation (les Œillets ou Rodeilac) et par *« l'incivisme qui rend certains appartements inhabitables »*. Toulon Habitat a sollicité et obtenu, en 1995, une aide municipale exceptionnelle de 75 millions de francs pour la réhabilitation de 3 000 logements, mais l'office est dans une situation dramatique avec 15 millions de francs de loyers qui ne rentrent pas, faute de résidents, ce qui l'incite à économiser sur l'entretien et à participer, ainsi, à la détérioration du parc. L'office consacre une moyenne de 1 500 francs par an et par logement *« alors qu'il en faudrait au moins le double »*, de l'aveu même de son directeur.

José Lenzini
et Michel Samson

A Toulon et à Vitrolles, les maires partent en croisade contre la « culture élitiste »

TOULON, MARSEILLE
de nos correspondants

S'il est un domaine où l'extrême droite a appliqué sa politique avec détermination, c'est bien celui de la culture. Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, l'avait annoncé : il voulait *« rendre aux Toulonnais une culture provençale »*. Ces élus se sont eux-mêmes chargés de décider ce qui est beau, ce qui est de la culture et ce qui n'en est pas. Brigitte Marandat, adjointe MNR à la culture de Vitrolles, qui *« n'a rien contre l'art abstrait »*, choisit elle-même les peintres qui seront exposés à la bibliothèque, comme elle définit la *« vraie musique : quelque chose qui fait plaisir à l'oreille »*, ce qui exclut, bien sûr, le rap et tout ce *« n'importe quoi »* qu'on entend partout.

A Toulon, la première offensive a été menée, dès 1995, contre le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon et son directeur, Gérard Paquet, qui avait refusé les subventions des nouveaux locataires de la mairie. Cette croisade contre *« une culture élitiste »* est lancée avec le soutien actif du préfet de l'époque, Jean-Charles Marchiani. Faute de réussir à saborder le TNDI, la municipalité FN obtient le licenciement de M. Paquet. Parallèlement, elle ferme la galerie municipale d'art contemporain Remp'art, met un terme au symposium de sculpture lancé cinq ans plus tôt et supprime les « ateliers éducatifs » du musée de Toulon. Le maire leur préfère la célébration de l'histoire : le 4 mai 1996, il organise à l'opéra une reconstitution du baptême de Clovis. M. Le Chevallier s'attaque aussi à la Fête du livre qui, depuis dix ans, est la manifestation la plus importante du département : le 21 octobre 1996, il estime qu'il n'est *« pas opportun »* d'y inviter Marek Halter. La réprobation est nationale. Cela n'émeut pas l'équipe de M. Le Chevallier, qui souhaite *« ouvrir plus démocratiquement »* cette manifestation à des auteurs et à des éditeurs d'extrême droite. Les libraires toulonnais refusent d'y tenir leur stand. Après trois ans, cette « Fête de la liberté » ferme.

CREDO PROVENÇALISTE

Le credo provençaliste se manifeste par l'érection d'une statue de Raimu et la consécration de petites vierges chrétiennes le jour dit de la *Belle de Mai*, sans oublier l'organisation de joutes provençales, l'élection d'une miss Toulon et la création de micro-musées exaltant le passé colonial de la ville. A ses détracteurs, M. Le Chevallier oppose le soleil et l'olivier, cet arbre symbole qui a remplacé la fontaine-sculpture commandée par la précédente municipalité à René Guiffrey en 1993. M. Le Chevallier la fait raser en juin 1996, ce qui lui vaut d'être condamné par le tribunal de grande instance de Toulon. Dans ce contexte, on en vient à se demander si la très belle exposition consacrée à Vincent Courdouan n'est pas une erreur de programmation.

Vitrolles a connu la même politique culturelle, en plus brutal. L'équipe de Catherine Mégret entreprend d'abord la liquidation du café-musique le Sous-Marin, qui bénéficiait du prêt d'un local municipal. Le matin du 6 octobre 1997, le local est muré par des gros bras de la ville dirigés par des élus. Les jeunes employés vidés et les parpaings posés, la mairie prétend avoir trouvé de la drogue dans les locaux. Elle devait être par la suite condamnée pour délibération illégale, voies de fait et diffamation, mais le café-musique a disparu. Le licenciement de l'animatrice du cinéma Les Lumières, en juin 1997, a pour prétexte la programmation de films, déjà diffusés sur Arte, contre le sida. Régine Juin obtint tardivement réparation devant les prud'hommes, mais le cinéma ferme. Après l'échec d'un concert de rock identitaire blanc, la mairie annonce, début 1998, un projet culturel autour de Pagnol et des conférences sur les blasons de Provence. Ce combat cesse vite faute de combattants.

On complétera le tableau en rappelant que les bibliothèques d'Orange et de Marignane ont connu une épuration brutale des publications et des personnels. A Marignane, les conférences organisées dans ces locaux ont eu pour titre : « Le racisme anti-français » ou « La crétinisation par la culture ». Les enfants non accompagnés y ont été interdits d'entrée. A Orange, la mandature a commencé par une dure bataille contre les Chorégies qui ont failli disparaître, avant que Jacques Bompard ne cède à la pression des commerçants.

J. L. et M. Sa

Les syndicats de la fonction publique maintiennent la pression sur les salaires

Une journée de mobilisation aura lieu le 22 mars

LES FONCTIONNAIRES ne désarment pas. Trois semaines après la journée de mobilisation nationale du 30 janvier, qui a vu entre 100 000 et 150 000 agents de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales descendre dans la rue pour défendre leurs salaires, les sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC, CFE-CGC) ont à nouveau lancé un appel unitaire à une nouvelle journée de grève et de manifestations, le 22 mars, pour contraindre le gouvernement à rouvrir *« sur des bases significativement améliorées »* les négociations salariales brutalement interrompues dans la nuit du 18 au 19 janvier.

Dénonçant le *« refus persistant »* du ministre de la fonction publique, Michel Sapin, de poursuivre les discussions, les représentants des sept syndicats, réunis, mercredi 21 février, au siège de la CGT, ont une fois de plus rejeté sur le gouvernement *« l'entière responsabilité de l'aggravation du conflit avec les fonctionnaires »*, tout en fustigeant, dans un communiqué commun, sa *« conception archaïque »* du dialogue social.

UNE RIPOSTE MESURÉE

Toutefois, les syndicats ont soigneusement dosé l'expression de leur irritation : en fixant dans un un mois, qui plus est après les élections municipales, leur prochaine initiative, il exercent une pression qui reste mesurée.

En réaction, mercredi, le ministre est sorti du silence qu'il observait depuis le début du mois pour faire savoir qu'il jugeait *« regrettable »* ce *« blocage »* sur le dossier salarial des fonctionnaires. *« Il faudra bien trouver un réglement de ce dossier »*, a-t-il ajouté, avant d'assurer que *« le gouvernement prendra une décision après les élections municipales »*.

Dès l'ouverture des négociations, le 21 novembre, les discussions ont achoppé sur l'augmentation des salaires pour l'année 2000, limitée à 0,5 % alors que l'inflation a atteint 1,6 %. Le ministre a bien proposé aux syndicats, après la journée d'action du 30 janvier, de renouer le dialogue sur la question des bas salaires de la fonction publique, à défaut de pouvoir revenir sur le contentieux des augmentations générales, beaucoup plus coûteuses. Les contacts officieux se sont alors multipliés avec une partie des syndicats réformistes, qui, à l'instar de Nicole Prud'homme (CFTC), jugeaient un accord *« à portée de main »*. Pour l'heure, cependant, le gouvernement s'est montré hostile à tout gonflement supplémentaire de l'enveloppe de 24 milliards destinée à financer les augmentations qu'il propose dans la fonction publique.

Cette fermeté du gouvernement, qui semblait si près du but, fait désormais craindre à Jean-Paul Roux, secrétaire général de l'UNSA-fonctionnaires, *« le choix non pas budgétaire, mais résolument politique »* de Lionel Jospin. *« Une période noire va s'ouvrir dans la fonction publique »*, ajoute le responsable syndical, pour qui *« la blessure va devenir difficile à recoudre »*. *« Cela va surtout radicaliser les positions »*, ajoute Michel Périer (CFDT), au moment même où les ministères s'engagent dans le chantier à hauts risques des 35 heures dans la fonction publique.

Alexandre Garcia

Le financement des 35 heures coûterait à l'Etat près de 30 milliards de francs de plus que prévu

Le sénateur Charles Descours accuse le gouvernement de « sous-estimer sciemment » les dépenses

Au terme d'une mission de contrôle sur le fonds de financement des 35 heures, le sénateur RPR Charles Descours, rapporteur du budget de la Sécurité sociale, a évalué que le déficit cumulé pour 2000 et 2001 serait compris entre 27 à 32 milliards de francs. Malgré les « alertes » des services de l'emploi, M. Descours juge que le gouvernement a délibérement minoré le coût des 35 heures. Le ministère ne récuse pas les chiffres.

L'ADDITION devient préoccupante. Le Forec, le fonds d'allègement des charges spécialement créé pour financer les 35 heures, souffre d'un déficit cumulé, sur 2000 et 2001, de *« 27 à 32 milliards de francs »*, bien plus que les quelques milliards reconnus du bout des lèvres par le gouvernement. *« Prodigieusement agacé par les réponses floues »* du cabinet d'Elisabeth Guigou sur le financement des 35 heures, le sénateur (RPR) Charles Descours s'en est allé, en effet, faire une enquête *« sur pièces et sur place »*.

Cette mission de contrôle, plutôt rare, a déjà été utilisée durant l'été 2000 par le Sénat dans l'affaire de la cagnotte de Bercy. A l'époque, elle avait abouti à un rapport sévère de la commission des finances sur le *« mensonge budgétaire »* du gouvernement. Cette fois, après avoir épluché les documents de l'Acoss, la banque de la « Sécu », des services du ministère de l'emploi et du budget, M. Descours, rapporteur des lois de financement de Sécurité sociale, reproche au gouvernement d'avoir *« sciemment sous-estimé »* les dépenses engendrées par les 35 heures. Dans une note de huit pages communiquée mercredi 21 février, il estime qu'avec des recettes en baisse et des dépenses en hausse, le Forec est *« soumis à un curieux effet de ciseau »*.

Ainsi, en 2000, au lieu des 63,9 milliards de recettes escomptées, réévaluées ensuite à 67 milliards, le Forec n'a encaissé que 59 milliards. Or, en s'appuyant sur les documents qui lui ont été remis, le sénateur évalue le coût probable de la réduction du temps de travail *« entre 71,2 et 80 milliards de francs »*, selon la méthode comptable retenue (droits constatés ou encaissement-décaissement). Le déficit serait alors compris dans une fourchette de 12 à 11,3 milliards.

Même chose en 2001 : alors que le ministère de l'emploi tablait sur 85 milliards de recettes, 95,6 milliards seraient, en réalité, nécessaires selon les prévisions du ministère, voire plus de 100 milliards selon l'Acoss. Hélas, dans l'état actuel des choses, elles *« ne dépasseraient pas 80 milliards »*, assure M. Descours. Le déficit se situerait alors *« entre 16,4 et 20,9 milliards de francs »*.

Alimenté par tout un tas de sources, depuis les recettes fiscales du tabac et de l'alcool en passant par une contribution sociale sur les bénéfices des entreprises les plus riches (CSB) et par la taxe sur les activités polluantes (TGAP), le Forec a connu très tôt, il est vrai, toute une série de déboires. Tout d'abord, les partenaires sociaux ont refusé de mettre la main à la poche et de verser les excédents d'organismes sociaux tels que l'Unedic ; puis le Conseil constitutionnel a censuré la taxe sur les heures supplémentaires prévue par la loi, avant d'annuler l'extension de la TGAP. Contraint de trouver de nouvelles recettes, le gouvernement a décidé d'affecter une partie de la taxe sur les contrats d'assurance (4 milliards sur 29), renforçant un peu plus le sentiment d'une « tuyauterie » baroque. *« C'est très rigolo. J'ai même retrouvé cette expression dans les documents du ministère »*, jubile M. Descours. Mais, pour le sénateur, il y a pire que les mauvaises rentrées ou le rendement insatisfaisant de la TGAP. Malgré les alertes de ses services, le *« gouvernement a systématiquement choisi des hypothèses "basses" »*, écrit-il.

Surtout, il dénonce la tentation du gouvernement de *« laisser cette situation perdurer »* en profitant, pour combler le manque, des rentrées de cotisations supplémentaires enregistrées dans les comptes de la Sécurité sociale, sans que cela nuise à son équilibre. La « Sécu » *« qui participe d'ores et déjà au financement des 35 heures à plus de 18 milliards de francs en 2001* [via la cession des droits tabacs et alcool] *(...) se verrait infliger une charge supplémentaire de 12 milliards de francs pour 2000 »*, accuse M. Descours. Une telle situation ne manquerait pas de provoquer la colère des partenaires sociaux... Elle donnera en tous cas l'occasion à la commission des affaires sociales du Sénat, dès la reprise des travaux parlementaires, de réclamer une fois de plus une loi de finance rectificative du budget de la Sécurité sociale.

EMBARRAS AU MINISTÈRE

Interrogé mercredi soir, l'entourage de Mme Guigou conteste la *« dramatisation »* des résultats affichés par M. Descours tout en reconnaissant *« travailler »* à de nouvelles sources de financement, soit par le truchement de nouvelles taxes, soit par l'augmentation du prélèvement de certaines d'entre elles, notamment des contrats d'assurance.

Rendez-vous est pris avec l'examen, en mai, des comptes de la Sécurité sociale, prélude à la préparation du prochain budget. En attendant, comme le souligne fort justement M. Descours, le décret donnant formellement naissance à la structure du Forec, n'est toujours pas paru. Il a pourtant été examiné en octobre 2000 par le Conseil d'Etat...

Isabelle Mandraud

Le PCF lance sa version de la refondation sociale

A la recherche d'un projet *« à caractère universel »*, le PCF a décidé, mercredi 21 février, de *« refonder »* le sien autour de l'emploi. Pour son secrétaire national, Robert Hue, qui juge les propositions communistes *« pas assez lisibles »* à deux semaines du premier tour des élections municipales, l'emploi *« reste une préoccupation essentielle des Français, pratiquement au même niveau que la sécurité »*. Plusieurs initiatives vont donc être lancées afin d'aboutir à un conseil national les 9 et 10 juin autour des questions du travail, du chômage et de la précarité, avant que le congrès extraordinaire, prévu en octobre, ne jette les bases d'un *« nouveau PCF »*.

Fustigeant *« l'euphorie »* du gouvernement, M. Hue reprend à son compte le vocabule de la « refondation sociale » initiée par le Medef pour lui donner un autre sens. Selon un sondage CSA-*L'Humanité* paru mercredi, 46 % des Français considèrent, il est vrai, que la refondation sociale est *« une bonne chose pour les salariés et les chômeurs »*.

JUSQU'À 5 ANS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
SUR LA GAMME FIAT PUNTO*
GRÂCE À UN FINANCEMENT
SURPRENANT

LA FIAT PUNTO JTD SX COMMON RAIL
À PARTIR DE 973 F PAR MOIS*

*Offre valable du 01/02/01 au 28/02/01 sur la gamme Fiat Punto AM 2001 (tarif au 01/02/01). Crédit classique au taux nominal de 5,45% l'an (0,45% mensuel), sans condition d'apport sur une durée de 25 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. TEG de 6,79% (0,56% mensuel) à 6,04 % (0,50% mensuel) en fonction de la durée du crédit. Offre comprenant une extension de garantie/assistance prenant le relais de la garantie constructeur d'un an, pour une durée maximale de 4 ans, dans la limite de la durée du crédit. Exemple pour une Fiat Punto JTD SX Common Rail au prix de 69 500 F (10 595,21 €) sur la base du tarif conseillé au 01/02/01 TTC de 79 000 F (12 043,48 €) déduction faite de la prime FIAT. Montant emprunté de 50 000 F (7 622,45 €) après versement d'un apport de 19 500 F (2 972,76 €) remboursable en 60 mensualités de 972,48 F (148,26 €) hors assurance facultative. Soit un TEG de 6,04% l'an (0,50% mensuel) AVEC EXTENSION DE GARANTIE/ASSISTANCE. Frais de dossier 1,50% inclus dans la première mensualité. Coût total du crédit 8 348,80 F (1 272,77 €).

FIAT

Offre réservée aux particuliers dans les points de vente participants à l'opération dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Fiat Crédit France, SA au capital de 11 360 000 €. RCS Versailles 592033591. Conditions générales de l'extension de garantie/Assistance par Icare France Assurance disponibles en concession. Étonnant, non ?

Corse : M. Chirac et M. Jospin s'en remettent au Parlement

Après avoir exposé leurs divergences en conseil des ministres, le président de la République et le premier ministre ont continué leur polémique en public, mercredi 21 février

Jacques Chirac a de nouveau manifesté son opposition au projet de loi sur la Corse, mercredi 21 février, en en appelant à la *« sagesse »* du Parlement pour *« amender »* le texte et le rendre *« constitutionnel »*, dans une déclaration télévisée. Un peu plus tôt dans l'après-midi, Lionel Jospin, venu soutenir Elisabeth Guigou, candidate aux élections municipales, à Avignon, avait expliqué qu'*« il faut traiter le problème corse avec intelligence, hors de toute combine ou d'arrangements secrets »*. Le matin, en conseil des ministres, le premier ministre avait ouvertement rejeté le terme de *« combine »*, employé la veille devant des journalistes par le président de la République. M. Jospin a rappelé au chef de l'Etat *« vingt-cinq ans de repression sans dialogue et d'arrangements sans transparence »* en Corse.

JACQUES CHIRAC a dit *« combines ? »*. Lionel Jospin parlera donc de *« combines »*, et deux fois plutôt qu'une. Le mot sera consigné, pour la petite histoire de la cohabitation, dans le compte-rendu du conseil des ministres du 21 février, qui examinait le projet de loi sur la Corse. *« Combines »* a été répété, toute la journée, comme le « gros mot » qui résumera désormais le conflit le plus sévère de ce rendez-vous du mercredi depuis l'échange entre les deux têtes de l'exécutif, le 8 novembre, sur les farines animales.

C'est le président de la République, la veille, qui a trouvé l'expression, et l'a redite, vingt fois, devant les petits groupes de journalistes qu'il recevait à l'Elysée, en mêlant le dossier corse et l'inversion du calendrier (*Le Monde* du 22 février). Le mercredi matin, le mot fait la « une » du *Figaro*, sans que son auteur soit franchement désigné. A Matignon, la méthode agace et déplaît. François Hollande confirme : *« Il y a une forme de lâcheté de la part d'une président de la République à agir comme un porte-parole du RPR. Ce n'est pas convenable. Le chef de l'Etat ne fait pas de* off ». Alors, lorsque, ce mercredi, en conseil des ministres, Daniel Vaillant présente le projet de loi, Lionel Jospin prend la parole, devant le chef de l'Etat, il lâche lui-même le mot. *« Loin de pratiquer une gestion de combines, puisque j'ai entendu ce mot pas très agréable... »*

Les deux hommes ont pourtant réglé le dialogue à l'avance. Mais *« combines »* ne figurait pas dans le texte que M. Jospin a transmis au président et – fait exceptionnel – à la presse. Jacques Chirac lui répond. Comme cela se produit à chaque fois qu'il veut contrer le premier minsitre, il lit un texte préparé qu'il suit avec son feutre rouge : non seulement le chef de l'Etat s'interroge sur la constitutionnalité du texte, mais aussi sur sa *« finalité et ses conséquences politiques »*. Il fustige *« le caractère quasiment obligatoire de l'enseignement de la langue corse »* et *« le maintien durable d'inégalités en matière fiscale »* sur les droits de succession.

Lionel Jospin, qui n'aime pas céder un pouce de terrain, reprend alors la parole. Le premier ministre prévient solennement qu'*« il n'est de l'intérêt de personne de compromettre »* la démarche engagée en Corse (*lire ci-dessous)* et rappelle aussi *« vingt-cinq ans de répression sans dialogue et d'arrangements sans transparence »*. M. Chirac, suivant les préséances, conclut d'un geste : *« Ce n'est plus le lieu de prolonger cette discussion »*. On croit la passe d'armes terminée.

Daniel Vaillant a convoqué une conférence de presse place Beauvau. Peu après 14 heures, François Hollande joue son rôle de premier secrétaire du PS et souligne, dans un communiqué, *« la transparence »* de la démarche du gouvernement, en *« rupture par rapport à la "combine" qui a prévalu pendant des années»*. Le mot est répété une seconde fois. *« Jacques Chirac,* dit-il, *sait mieux que quiconque combien, sur ce dossier, les méthodes utilisées jusque là ont échoué. Dès lors, il est de l'intérêt de tous que le processus engagé réussisse. Toute autre attitude serait la pire des "combines" »*.

AGACEMENT

A l'Elysée, l'équipe présidentielle est entre deux humeurs. Satisfaite d'avoir communiqué l'opposition du chef de l'Etat, d'avoir laissé filtré les *« combines »* pour caractériser l'action de M. Jospin, d'avoir amené le premier ministre à sortir de ses gonds. Mais les rappels du chef du gouvernement, le matin, sur l'épisode d'Aleria, sur les rencontres passées de ministres de l'intérieur RPR avec des clandestins, ont passablement agacé le chef de l'Etat. Lionel Jospin est parti faire campagne à Avignon avec Elisabeth Guigou (*lire ci-dessous).* Dans l'ambiance de campagne, il se fait offensif : *« Il faut traiter le problème corse avec intelligence, dans la transparence et dans respect des règles républicaines, hors de toute combine ou d'arrangements secrets, comme on a vu faire dans le passé par des ministres de l'intérieur de droite et un premier ministre »*.

Quand on rapporte à l'Elysée que, pour faire bon poids, M. Jospin a en plus moqué les déplacements de Bernadette Chirac, les conseillers du président jugent la *« contre-attaque médiocre »*. L'idée d'intervenir devant un pool de radios et de télévisions, de façon plus solennelle, a été envisagée : cette fois, caméras et micros sont convoqués dans un salon de l'Elysée. M. Chirac redit solennellement son propos : *« J'espère, je souhaite que le Parlement, dans sa sagesse, saura comprendre l'importance de ces enjeux et apporter les modifications qui permettront au Conseil constitutionnel de considérer que le texte ainsi amendé sera constitutionnel »*. Sagesse de l'homme d'Etat contre pugnacité du militant, le contraste des images plaît. Le président parle dans le calme des palais nationaux, quand le premier ministre, dans la rue et la permanence de la candidate socialiste, pressé par les infirmières, est perdu dans la forêt de micros.

Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin

Les particularismes alsaciens

En dépit du principe affiché d'égalité devant la loi, une région, l'Alsace, bénéficie de dispositions particulières :

● **Langue.** En octobre 2000 , le ministre de l'éducation nationale a signé avec le conseil régional d'Alsace et les conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin une convention visant à développer l'enseignement de l'allemand et la présence de l'alsacien dans les établissements scolaires. Les sites bilingues seront développés, la pratique de l'alsacien encouragée en maternelle, et, en 2002, sera organisé un concours spécial incluant une épreuve en allemand pour les professeurs des écoles. Selon le rapport Poignant sur les langues et cultures régionales, paru en 1998, *« 80 000 élèves apprennnent l'allemand comme langue régionale »* en Alsace.

● **Culte.** L'Etat rétribue les prêtres, pasteurs et rabins. Le président de la République nomme les évêques des diocèses de Strasbourg et de Metz.

● **Fonctionnaires.** Compte tenu du bilinguisme, les agents de l'Etat perçoivent une *« indemnité de difficulté administrative »*, d'un faible montant.

● **Justice.** L'allemand peut être utilisé comme deuxième langue officielle dans les débats devant les tribunaux alsaciens et mosellans.

● **Fiscalité.** La taxe d'apprentissage est de 0,20 %, contre 0,50 % sur l'ensemble du territoire. La taxe sur les chambres des métiers est également dérogatoire par rapport au régime national.

● **Médias.** France 3 et Radio Bleue Alsace diffusent quotidiennemnt des émissions en alsacien.

● **Sécurité sociale.** L'Alsace dispose d'un régime spécifique, hérité d'une législation de Bismarck de 1883 . En contrepartie d'une surcotisation modique, salariés et retraités sont remboursés à 90 % sur les soins médicaux et à 100 % sur l'hospitalisation.

La consommation des ménages marque un fort rebond en janvier

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a très fortement progressé en janvier : selon les chiffres publiés par l'Insee jeudi 22 février, elle a, en données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières, bondi de 3,2 %, après avoir fléchi de 0,3 % en décembre. Les dépenses de consommation en biens durables ont enregistré un net rebond, de 5,2 %, après un repli de 0,4 % en décembre, qui, selon l'Insee, *« s'explique à la fois par la forte poussée des dépenses en biens d'équipement du logement et par la reprise des achats des ménages en automobiles »*.

Dans le champ du commerce (hors automobile, pneus, pièces détachées et produits médicaux), la consommation a progressé de 3,3 % le mois dernier après une baisse de 0,1 % en décembre.

Le RPR suspend ses dissidents parisiens

LE MOUVEMENT gaulliste accentue la pression sur les candidats dissidents aux municipales dans la capitale pour tenter d'isoler le maire sortant, Jean Tiberi. Neuf candidats de droite issus du RPR et conduisant des listes face à celles de Philippe Séguin ont reçu, mercredi 21 février, une lettre leur annoncant leur *« suspension »* du mouvement.

Outre les deux maires sortant du 6e et du 15e arrondissement, Jean-Pierre Lecoq et René Galy-Dejean, sept candidats se réclamant du maire de Paris, sont concernés. Il s'agit de Jean-François Legaret (1er), Claude Roland (6e), Vincent Reina (9e), Jean-Claude Delarue (14e), Jean-Antoine Giansily (15e), Christian Cabrol (16e) et Philippe Lafay (17e). Le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, leur rappelle qu'ils ne peuvent plus se prévaloir de l'étiquette RPR.

Michèle Alliot-Marie, présidente du mouvement, devait accompagner M. Séguin, jeudi matin, dans le 1er arrondissement où M. Legaret, adjoint aux finances et directeur de campagne du maire de Paris, se présente face au candidat séguiniste, Florent Longuépée.

DÉPÊCHE

■ **LYON : Valéry Giscard d'Estaing s'est prononcé** implicitement, mercredi 20 février, pour une entente entre le candidat officiel de la droiteaux municipales à Lyon, Michel Mercier (UDF), et Charles Millon, Charles Millon, le candidat de la Droite libérale et chrétienne, l'ancien président de la région Rhône-Alpes élu grâce aux voix du Front national, en 1998. Sans jamais citer l'ex-ministre de la défense, l'ancien président de la République a lancé *« un appel aux responsables politiques que j'ai connus que j'ai connus dans leurs différentes fonctions gouvernementales parlementaires et que j'ai pu apprécier à cette occasion et qui ont d'immenses qualités, je leur fais confiance pour trouver le moment venu, la solution qui permettra à la majorité lyonnaise de conserver la responsabilité du sort de la ville »*.

« Nous sommes tous égaux devant la loi »

Voici le texte de l'intervention du président de la République diffusé à la télévision, mercredi 21 février :

« Ce texte est très important pour la Corse mais aussi pour la communauté nationale tout entière. D'abord, il y a un vrai besoin d'apporter à la Corse et aux Corses les réformes qui leur permettent de mieux s'épanouir dans leur ensemble national, méditerranéen, européen. Et pour cela il y a des dispositions économiques, relatives aux investissements, sociales, environnementales et que j'approuve – je l'ai dit –, sans réserve.

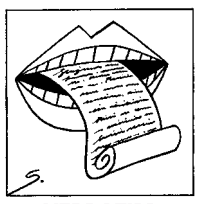

VERBATIM

Et puis, il y a les dispositions qui tendent à leur donner plus de pouvoirs dans la gestion de leurs affaires, c'est-à-dire des dispositions qui transfèrent des compétences. Je suis tout à fait favorable aux transferts de compétences. Nous avons un Etat beaucoup trop centralisateur ce qui a pu s'expliquer, mais ce qui n'est plus aujourd'hui compatible avec les temps que nous vivons et avec l'évolution des esprits. Et donc ces transferts sont indispensables. Mais ils n'intéressent pas seulement la Corse, ils intéressent l'ensemble national.

Enfin, nous vivons depuis plus de deux siècles sur quelques principes qui sont notre forme de société et qui encadrent notre génie national notamment, et cela depuis 1789, le principe selon lequel nous sommes tous égaux devant la loi et aussi, depuis 1792, sur le principe que la République est une et indivisible. Au titre de ces deux principes, on ne peut pas, je pense, accepter que des inégalités soient créées au profit de telle ou telle région fût-ce la Corse. On doit donc rechercher une méthode permettant les transferts de compétence qui ne remette pas en cause notre pacte républicain. C'est tout à fait possible notamment par une utilisation beaucoup plus systématique des possibilités offertes par le statut de 1991 de la Corse, par la réforme statutaire de 1991 concernant la Corse.

J'espère, je souhaite, que le Parlement, dans sa sagesse, saura comprendre l'importance de ces enjeux et apporter les modifications qui permettront au Conseil constitutionnel de considérer que le texte ainsi amendé sera constitutionnel. »

« La démarche engagée commence à produire des résultats »

Voici le texte de la déclaration faite par Lionel Jospin lors du conseil des ministres, mercredi 21 février, à l'Elysée :

« Le gouvernement a engagé dans la transparence une démarche de dialogue en Corse pour mettre fin à la violence. C'est un devoir national. Le gouvernement combat la violence en Corse mais il ouvre aussi un dialogue. S'il n'y avait pas eu en Corse, il y a vingt-cinq ans, répression sans dialogue et, à d'autres époques, arrangements sans transparence, la situation en Corse serait sans doute différente aujourd'hui.

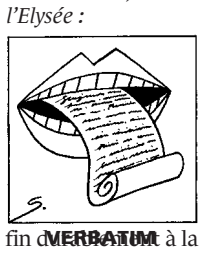

VERBATIM

Des discussions ont eu lieu avec les élus de Corse. Les conclusions ont été approuvées par 44 élus de l'Assemblée de Corse sur 51. Un projet de loi a été élaboré pour traduire ces conclusions. Il a lui aussi reçu une approbation très large de cette assemblée, dont la majorité se réclame de l'opposition. Le projet du gouvernement pour la Corse est parfaitement conforme aux principes du nouveau pacte républicain que j'ai proposé dans ma déclaration de politique générale du 19 juin 1997. Il reconnaît, après la loi de 1991, les spécificités de la Corse mais rien dans le projet ne distend ses liens avec la République.

Ce projet de loi doit être conforme à notre Constitution. Ce n'est que pour une éventuelle seconde étape de réforme en Corse qu'une révision constitutionnelle pourrait être envisagée. Rien, dans le projet de loi, ne contredit nos principes constitutionnels :

– le Conseil constitutionnel a admis pour des établissements publics la possibilité d'adapter des normes législatives à titre expérimental : beaucoup de juristes pensent donc que cette possibilité peut aussi être offerte aux collectivités locales ;

– les collectivités locales ont un pouvoir réglementaire et il est donc susceptible d'être élargi ;

– pour répondre à une demande unanime des élus de l'Assemblée de Corse, le gouvernement a retenu le principe d'une offre généralisée d'enseignement de cette langue à l'école maternelle et primaire en s'inspirant de la formule validée par le Conseil constitutionnel pour la Polynésie en 1996, dans des conditions qui préservent la liberté de chaque enfant ;

– en matière de droits sur les successions, le gouvernement prévoit un retour progressif vers le droit commun, après deux siècles de dispense de déclaration, et donc d'exonération totale de fait.

Le Conseil d'Etat, agissant comme conseil du gouvernement et non comme juge administratif, a rendu un avis, en droit et en opportunité. Cet avis, qui ne lie pas le gouvernement, formule des objections et ouvre la voie à des améliorations. Le gouvernement en a tenu compte pour une part. Il reviendra au Parlement, dans le débat démocratique, d'apporter les modifications qui lui paraîtront utiles à ce projet. Il ne serait pas conforme à nos institutions de prendre cet avis pour un jugement sur la conformité du projet de loi à la Constitution, qui revient au Conseil constitutionnel.

La démarche engagée en Corse commence à produire des résultats : une régression de la violence et un espoir de solution. Il n'est de l'intérêt de personne de la compromettre. »

► www.lemonde.fr/corse

Lionel Jospin en « déplacement citoyen » pour soutenir les candidats aux municipales

TOULON
de notre envoyée spéciale

On croyait savoir que Lionel Jospin est premier ministre. En fait, c'est plus compliqué. Par exemple,

REPORTAGE

Le premier ministre a parcouru Avignon sous les sifflets de manifestants

mercredi 21 février, il a été premier ministre jusqu'à 12h 30. Et à partir de 12h 35, à bord du vol Air France pour Nîmes, il est devenu Lionel Jospin. Un Lionel Jospin se distingue d'un premier ministre en ce qu'il prend un avion de ligne pour aller soutenir des candidats aux élections municipales qui se réclament de la majorité du premier ministre. Cela s'appelle un *« déplacement citoyen »*, a-t-il précisé.

Tout au long du périple qui l'a mené de Nîmes, traversée au pas de charge en compagnie du maire (PCF) Alain Cléry, à Avignon, aux côtés d'Elisabeth Guigou, puis à Toulon, M. Jospin s'est embrouillé dans une étrange schizophrénie. *« Je fais des déplacements citoyens parce que je participe au débat politique. Je ne peux pas être indifférent au sort de 36 000 communes. J'aime et je respecte la démocratie. Simplement, je dose. Je consacre l'essentiel de mon temps à l'action gouvernementale »*, a-t-il déclaré, pour justifier ses visites de terrain. *« Et, en plus, il semble que l'on n'est pas gêné de m'inviter »*, a-t-il ajouté.

Ces subtilités ont en tout cas totalement échappé aux infirmiers anesthésistes en colère qui attendaient son passage à Avignon. La promenade *« à la rencontre des habitants »*, comme disait le programme, a rapidement tourné au fiasco. Le visage crispé, le premier ministre a parcouru les rues de la Cité des papes sous les quolibets, les sifflets et les lancers de boulettes de papier, tandis que les CRS, très présents, très voyants malgré les consignes, donnaient une drôle d'image au déplacement du « citoyen Jospin ». L'agacement du premier ministre a été à son comble lorsque son bruyant cortège est passé juste devant la permanence électorale de l'adversaire de Mme Guigou, la maire (RPR) d'Avignon, Marie-Josée Roig, suscitant les regards railleurs de ses partisans.

SCHIZOPHRÉNIE

Reclus quelques instants plus tard au siège de campagne de Mme Guigou, M. Jospin s'est donc cru obligé de renouveler ses explications, un ton au-dessus. « *Moi, je n'envoie pas ma femme. La campagne, je la fais moi-même* », a-t-il observé, en réponse à une question sur la venue de Bernadette Chirac à Avignon, le 28 février. Le citoyen Jospin a ensuite rendu hommage à Mme Guigou, qui *« a pris des risques parce que l'on sait tous que cette élection est difficile »*. Mais il s'est aussi souvenu du premier ministre qui, en cas de victoire à Avignon aura « *éventuellement à en tirer les conséquences au plan gouvernemental* ».

Schizophrène, M. Jospin l'a encore été à Toulon, troisième et dernière étape de la journée, où l'attendaient plus d'un millier de partisans d'Odette Casanova, députée (PS) et candidate contre le maire (ex-FN) Jean-Marie Le Chevallier. Devant un public poliment surpris, il a d'abord lancé : « *Ne m'appelez pas le premier ministre, c'est Lionel Jospin qui est là ce soir !* ». Puis, il les a rassurés : « *Je m'étonne d'ailleurs de voir que, dans cette campagne, les grands ténors de la droite sont absents. Soit on ne les demande pas, soit ils restent enfermés chez eux. Eh bien nous, nous sortons et nous animons le débat !* ». M. Jospin semblait enfin trouver sa place et son ton de « premier des majoritaires » pour ironiser sur l'état de la droite, à Toulon comme ailleurs : « *La majorité plurielle n'est pas à la recherche d'échafaudages hasardeux, de fusion ou de confédération. Certains vont même jusqu'à parler de droite plurielle. C'est un formidable hommage ! Ils ne sont pas si fréquents* ». La salle en aurait bien voulu plus, mais au bas de la tribune, un officier de sécurité du premier ministre a fait un signe impérieux. Il fallait conclure. Les avions de ligne, paraît-il, n'attendent pas Lionel Jospin.

Pascale Robert-Diard

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

95
Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise, **Jeudi 8 Mars 2001 à 14h**
PROPRIÉTÉ À JOUY-LE-MOUTIER
25, Grande-Rue, consistant en :
UNE DEMEURE du 17ème entièrement rénovée
Dans un parc de 02 hectares avec étang et tennis, piscine intérieure
Mise à prix : 1.000.000 F (soit 152.449,02 euros)
Consignation : 200.000 F (soit 30.489,80 euros)
S'adresser au **cabinet BUISSON & ASSOCIES**, Avts à Pontoise (95)
29, Rue Pierre Butin - **Tél : 01.34.20.15.62** et **Me Joseph WEISZ**
Avt à Paris 15ème, 130, Avenue de Suffren - **Tél : 01.43.06.71.99**

SOCIAL **Dans un rapport qu'il s'apprête à rendre public, le Commissariat général du Plan se penche sur l'autonomie des jeunes, dans la formation et le travail. Il propose la création d'une allocation d'autonomie, une revendication ancienne des milieux associatifs et mutualistes mais qui embarrasse le gouvernement. ● LA GAUCHE PLURIELLE, en novembre 2000, avait accepté le principe d'une telle allocation mais le gouvernement hésite à décider la réaffectation des aides aux familles vers leurs enfants. ● CETTE PRESTATION vise à répondre à l'allongement des études, à la paupérisation de la jeunesse et à la précarité de l'emploi observés ces dernières années. ● PARMI LES PROPOSITIONS du Plan figure aussi un capital formation de vingt ans pour tous, incluant la scolarité. Garanti par l'Etat, ce pécule pourrait être réalimenté par l'expérience professionnelle.**

L'allocation d'autonomie pour les jeunes séduit le Plan et gêne le gouvernement

Dans un rapport qu'il s'apprête à rendre public, le Commissariat général du Plan propose la création d'une « allocation formation » pour les jeunes à partir de 18 ans. Vieille revendication des syndicats étudiants, ce soutien financier imposerait une remise à plat des prestations familiales actuelles

PROMESSE de la gauche plurielle, proposition de loi communiste, rapports en cascade et premières bisbilles gouvernementales : la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes a quitté l'utopie militante pour devenir un objet politique encore mal identifié. Dans son rapport intitulé *« Jeunes et politiques publiques »*, qu'il s'apprête à rendre public, le Commissariat général au Plan avance quelques propositions concrètes qui, tout en nourrissant le débat, provoquent déjà la polémique.

Après trois ans de travail conduit sous la houlette de Dominique Charvet, le Plan entend ainsi *« reformuler la question jeune »*. Sur deux cents pages, il fournit un diagnostic touffu et avance des propositions sur deux aspects de la vie des jeunes : la formation et le travail, censés s'imbriquer toujours plus étroitement. Le rapport suggère la création d'un capital-formation limité pour tous *(lire ci-dessous)*, assorti d'une allocation versée directement aux jeunes. Il prend acte d'un allongement de la jeunesse, de sa paupérisation – le taux de pauvreté des 20-29 ans a atteint 18 % en 1998, contre 11 % en 1990 – et de sa précarité dans l'emploi : un débutant met quatre à cinq ans pour atteindre une situation professionnelle stabilisée.

A défaut d'être autonomes, de nombreux jeunes sont déjà partiellement indépendants : en 1994, un jeune de 16 à 18 ans sur quatre ne vivait pas avec ses parents, *« chiffre qui n'a probablement fait qu'augmenter depuis »*, selon la version encore provisoire du rapport. Depuis dix ans, affirme-t-il aussi, les débats liés à l'adoption du RMI, à la massification des études supérieures et à l'emploi des jeunes *« ont contribué à construire un problème politique autour de trois questions essentielles : la situation des jeunes sans soutien familial, la prolongation des aides à la famille pour compenser les charges liées aux "grands enfants", le développement d'une aide directe aux jeunes pour favoriser leur autonomie »*.

Si le rapport juge *« floue et contestable »* la notion d'autonomie de la jeunesse, il se fait ainsi l'écho d'une préoccupation ancienne d'une partie des milieux associatifs ou mutualistes. Pour le Plan, le *« renvoi sur les familles de la prise en charge de l'allongement de la jeunesse a contribué au renforcement des inégalités sociales »*. En outre, il *« est largement un processus par défaut au niveau de l'action publique »*.

UN DROIT SOUMIS À CONTREPARTIE

De ce point de vue, le rapport *« ne vient pas à contre-courant »*, juge Daniel Le Scornet, président de la Fédération des mutuelles de France (FMF). En 1995, cette dernière a présenté ses propositions *« pour un statut social des jeunes de 18 à 25 ans »*, dont les principes sont l'universalité, la globalité et l'autonomie. Avec 17 organisations mutualistes, familiales, syndicales et associatives, la FMF a organisé, le 22 janvier 2000, à Paris, les premières rencontres nationales *« autonomie de la jeunesse »*. Le sujet a fait son entrée à la conférence de la famille de juin 2000. A cette occasion, les Familles rurales, principal adhérent de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), ont demandé *« une véritable politique en direction des jeunes adultes avec des mesures concrètes favorisant leur autonomie »*.

En novembre, la question de l'autonomie des jeunes a débouché sur le champ politique : engagement fut pris, lors du sommet de la gauche plurielle, *« d'agir pour assurer l'autonomie des jeunes »*. *« Toutes les composantes de la gauche plurielle sont prêtes à envisager le principe d'une allocation d'autonomie »*, indiquait la déclaration commune du 7 novembre 2000. En décembre, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi visant à créer une allocation pour les 16-25 ans. A cette occasion, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, a présenté une première mise à plat des aides existantes et souligné que le gouvernement ne s'engagera pas dans une logique de RMI jeunes. La proposition communiste débouchera finalement sur la création d'une *« commission nationale pour l'autonomie des jeunes »*, placée auprès du premier ministre. Ce dernier a inscrit la question du *« jeune adulte »* à l'ordre du jour de la prochaine conférence de la famille, le 15 juin. D'ici là, le président de l'UNAF, Hubert Brin, aura rapporté l'avis du Conseil économique et social sur le sujet.

Le rapport du Plan ne prône *« ni RMI, ni statut étudiant, ni allocation universelle »*. Mais un droit soumis à contrepartie : une allocation contre une formation et/ou un travail. Cet appui apporté directement aux jeunes à partir de 18 ans remplacerait les aides aux familles qui ont de « grands enfants » à charge. Il s'agirait d'une allocation de 1 200 à 1 700 francs par mois (c'est le taux maximum des bourses sur critères sociaux), ce qui représente une somme de 39 à 57 milliards de francs pour 2 800 000 jeunes scolarisés. Le Plan compte sur la réaffectation de dépenses existantes évaluées à 41 milliards de francs : 12,6 milliards d'aides fiscales, 20 milliards de prestations familiales, 6,7 milliards de bourses d'enseignement supérieur, 1,5 milliard de supplément familial de traitement des fonctionnaires. En outre, une part des dépenses liées à la politique de l'emploi (53 milliards, dont 25 pour le programme emplois-jeunes) devrait aussi être réaffectée.

Il ne s'agit pas, se défend le Plan, de déboucher sur une rupture des liens jeunes-famille. Mais de *« desserrer l'étau financier qui pèse sur les familles dans une phase où les charges sont les plus lourdes »*. Ces propositions risquent cependant de heurter les associations familiales. L'exercice individuel du droit à la formation à partir de la majorité civile *« vient remettre en cause la perspective d'allongement du versement des prestations familiales jusqu'à 22 ans, développée par la loi Famille de 1994 et soutenue actuellement par l'UNAF »*, précise ainsi clairement le rapport.

PAS DE « MODÈLE UNIQUE »

Au sein des organisations familiales, comme dans les partis politiques, ces questions sont loin d'être tranchées. *« Entre bourses et présalaires, notre choix n'est pas fait »*, souligne Michel Deschamps, élu au conseil national du PC. Le gouvernement, pour l'heure, ne défend pas l'idée d'une prestation généralisée et continue d'afficher sa frilosité devant une quelconque réaffectation des aides aux familles vers leurs enfants. *« Nous ne voulons pas imposer un modèle unique ni enfermer les jeunes dans un statut »*, précise Ségolène Royal, pour qui le rapport du Plan a le mérite de mettre en lumière la complexité des parcours familiaux.

Si Mme Royal promet *« des décisions opérationnelles en juin »*, ces mesures seront, selon elle, ciblées sur *« des besoins sociaux clairement identifiés »* : le logement, la situation des jeunes en rupture, ou la seconde chance pour ceux qui ont précocement quitté le système éducatif. Pour ces jeunes, l'allocation est envisageable, mais *« en complément »*. Quant à Jean-Luc Mélenchon, son homologue de l'enseignement professionnel, il qualifie *« d'usine à gaz »* les propositions du Plan. M. Mélenchon veut prochainement promouvoir un *« statut du jeune en formation »*, assorti d'une rétribution obligatoire des jeunes lors de leurs périodes de stage. Selon lui, le rapport s'inscrit *« dans une vision dépassée, celle du chômage de masse »*.

N. G.

Un capital formation de vingt ans pour tous, incluant la scolarité

UNE TIRELIRE garnie pour démarrer dans la vie : telle est l'une des principales propositions du Commissariat général au Plan. Celui-ci suggère que tout individu bénéficie à sa naissance d'un capital formation de vingt ans. Le rapport propose *« un droit individuel, garanti par la collectivité, à l'éducation et à la formation tout au long de la vie »*. Cette obligation de formation s'entend comme *« partagée »*, par l'individu, l'école, soumise à une obligation de résultats, les services publics, les entreprises, qui doivent aller au-delà du financement légal de la formation continue, et les partenaires sociaux. Puisant ses références chez Condorcet, mais aussi chez Jacques Delors, le Plan défend un objectif : il faut mixer davantage études et activité professionnelle.

Pour les rapporteurs, le bilan de la démocratisation de l'école est très nuancé et les politiques publiques sur les champs éducatifs et de l'emploi ont connu une inflation aussi dangereuse qu'inefficace. Ainsi, 50 % d'une classe d'âge relève, dans les cinq années suivant sa sortie du système éducatif, d'une des nombreuses mesures de la politique de l'emploi. *« La tyrannie des débouchés, le transfert sur l'école de la charge de la sélection, ont abouti à ce que la compétition l'emporte sur l'émulation*, ajoute le rapport. *Un des effets les plus perceptibles de ces évolutions est la persistance, voire l'aggravation, des inégalités. L'inégalité première est bien désormais l'inégalité face au changement. »* En outre, *« les oppositions binaires qui, dans les représentations, structurent les champs de l'éducation et de la formation sont profondément remises en cause : formation initiale/continue, formation générale/professionnelle, apprentissage individuel/collectif, savoirs fondamentaux/expérience »*.

Le capital formation garanti par l'Etat dont chaque individu disposera est fixé à vingt années, en référence à la durée moyenne actuelle des scolarités. Ce pécule sera réalimenté par la suite à travers l'expérience professionnelle, sous forme d'une dotation comportant une réserve de temps rémunéré et un crédit pour financer les actions de formation. Il s'agit, précise le Plan, d'un droit de créance, ou d'un *« droit de tirage social »*, notion *« qui correspond à une figure plus active du travailleur »*. La première phase d'utilisation du capital *« correspond à la "formation première" »*. Celle-ci ne recouvre pas forcément la scolarité obligatoire, fixée à seize ans. Car l'obligation éducative, devenue obligation de résultats, viserait désormais l'acquisition de la culture commune et une certification reconnue. Le droit de tirage pourrait ainsi débuter *« à une zone d'âge qui correspond approximativement à l'âge de la majorité civile »*.

UN DROIT DE TIRAGE À DISPOSITION

Si un jeune poursuit des études, il bénéficie à partir de l'âge de 18 ans d'une allocation de formation, dont *« le versement est lié au déroulement normal du cursus »*. Quand il dépasse les 20 ans de son pécule initial, *« un abondement du capital individuel »* par l'Etat sera possible, mais pour certaines catégories de jeunes seulement. Pour les autres, *« une politique volontariste de prêts à taux zéro, remboursables sur plusieurs années dans le cadre de l'activité professionnelle ultérieure, pourra être envisagée »*. S'il sort du système éducatif sans avoir épuisé son capital initial, le jeune dispose du droit de tirage sur le reste du capital, mais aussi de ses droits à formation constitués au fur et à mesure dans le travail, et d'un droit *« à une première expérience professionnelle »*, pour laquelle le Plan s'en remet à la bonne volonté des partenaires sociaux.

Cette *« nouveauté »* – préfigurée, selon les rapporteurs, dans le programme emplois-jeunes – pourra couvrir une formation en alternance sous contrat de travail. S'il commence à travailler tout en étudiant, le jeune devrait cumuler salaire et allocation de formation. Enfin, s'il sort de l'école sans être en situation d'occuper un emploi, *« la collectivité a l'obligation de proposer la mise en œuvre d'un accompagnement éducatif et social adapté »*, au cours duquel il touchera l'allocation de formation. Le droit de tirage pour les jeunes sortis de façon précoce du système scolaire entraînerait ainsi une augmentation de 30 milliards de la dépense éducative.

Dans ce cadre, le Plan invite *« l'Etat et les collectivités territoriales à coproduire, dans le cadre de leurs responsabilités respectives, une politique éducative articulée au développement des territoires »*.

N. G.

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL LE SCORNET

1 Pour vous qui êtes président de la Fédération des mutuelles de France, deuxième fédération mutualiste, que recouvre l'autonomie de la jeunesse ?

La FMF œuvre depuis longtemps pour que cette question soit débattue. Je suis satisfait de voir qu'elle fait partie du débat politique. Nous assistons depuis vingt ans à une paupérisation de la jeunesse. Ce diagnostic est enfin partagé : le Plan constate qu'une partie de la population se trouve privée de droits sociaux, dans une situation de dépendance à l'égard de la famille et du travail, et qu'il lui faut une réponse à caractère universel, ce qui est une grande avancée. Il ne s'agit pas de jeunisme, mais d'une question de droit commun. D'où notre proposition de créer une branche jeune de la Sécurité sociale. Entre seize et trente ans, pour être autonome, faire des choix personnels, prendre des risques et être créatif, il faut avoir une certaine sécurité. Aujourd'hui, les jeunes s'autolimitent, jusqu'à développer des pathologies très graves.

2 Etes-vous pour un RMI jeunes ?

Non. Veut-on développer un RMI à chaque âge de la vie, pour qu'ensuite chacun se débrouille ? Ce type de propositions précipite la déconstruction de tous les systèmes de protection sociale. Celles-ci doivent au contraire devenir de plus en plus sophistiquées. Pour les jeunes, cela permettra d'éviter que la société reporte tous ses problèmes sur l'école et la famille, dont l'état est le plus inégalitaire qui soit. Il manque donc non un revenu, ou un guichet supplémentaire, mais une institution démocratique.

3 Et une allocation jeunes ?

Ni une allocation jeunes ni l'allocation formation proposée par le Commissariat du Plan ne feront le tour de la question de la jeunesse. Le Plan, dans une vision un peu ancienne, reste sur le modèle de l'enfant ou du travailleur, comme si nos droits sociaux et politiques se résumaient aux droits du travailleur ! Il se donne un peu bonne conscience en prônant un droit à l'éducation première, mais maintient que le travail, c'est le bonheur, banalisant la grande inégalité des entrées dans la vie active. Une large part de la population ne se trouve pas dans le travail, et l'allongement des périodes d'études premières sera durable : on peut désormais, ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire, vivre sa jeunesse hors de l'emploi.

TROIS QUESTIONS À...

CARINE SEILER

1 Pour vous qui êtes présidente de l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, que recouvre l'autonomie de la jeunesse ?

L'autonomie, c'est la possibilité de faire ses choix d'avenir et de les assumer. La jeunesse constitue une période de plus en plus longue, avec l'allongement de la durée des études, l'entrée plus tardive dans la vie active. Elle commence à dix-huit ans et va jusqu'à la fin des études ou jusqu'à l'accès à un emploi stable. Cette période correspond à des situations où les jeunes ne sont pas – ou mal – couverts par les dispositifs sociaux. Le Commissariat du Plan reconnaît que cela induit des situations de précarité ou de forte dépendance. Dès lors, comment assumer ses choix lorsqu'on connaît une telle instabilité ?

2 Etes-vous pour un RMI jeunes ?

Ce serait la pire des réponses. Elle signifierait que la société se dédouane de sa responsabilité d'insérer les jeunes. Nous ne voulons pas un revenu de substitution, mais la possibilité de construire un parcours de réussite, un projet. Pour les jeunes scolarisés, c'est un projet d'études qui doit pouvoir être accompagné et financé : les « petits boulots », qui concernent un étudiant sur trois et de plus en plus de lycéens, conduisent souvent à l'échec. Pour les 70 000 jeunes qui sortent du système éducatif sans diplôme, il s'agit d'un projet d'insertion ou de retour aux études.

3 Et une allocation jeunes ?

Nous souhaitons une allocation universelle, non contingentée, et individualisée, avec un montant fixe pour tous et un montant variable en fonction de la situation du jeune et non de celle de sa famille. On estime à 3 500 francs les besoins mensuels d'un étudiant. L'allocation se substituerait aux dispositifs existants d'aide aux familles et serait maintenue pendant la période de recherche d'emploi. De ce point de vue, la réponse du Plan est dramatique : il propose une allocation de faible montant, *« pour que les jeunes ne soient pas incités à faire des études longues à plein temps »*, et renvoie ces jeunes à la formation continue. C'est inadmissible. On sait que ce sont les plus diplômés qui profitent de la formation continue. Nous n'avons jamais eu autant besoin d'un haut niveau de formation initiale. C'est une exigence démocratique mais aussi économique.

TROIS QUESTIONS À...

NICOLE PRUD'HOMME

1 Pour vous qui êtes présidente du conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales, que recouvre l'autonomie de la jeunesse ?

La question de l'autonomie des jeunes sera abordée dans le cadre de la négociation sur la nouvelle convention d'objectifs que nous devons signer avec l'Etat d'ici à la fin mars. A ce jour, notre conseil d'administration n'en a pas encore débattu. Notre politique vise à aider les familles : chacune d'entre elles veut faire accéder ses enfants à l'autonomie. Celle-ci signifie vivre si possible de son travail et avoir un logement indépendant. Elle s'entend à partir du moment où le jeune a des ressources. Les trois quarts des jeunes de vingt-deux ans vivent encore chez leurs parents : cela veut bien dire qu'il faut aider les familles.

2 Etes-vous pour un RMI jeunes ?

Je pense que tout le monde refusera cette solution, d'autant que la partie insertion du RMI n'a pas été suffisamment travaillée : on ne peut pas dire aux jeunes que leur seule perspective est de toucher tous les mois une prestation. Si on doit les aider, c'est bien par l'insertion, et celle-ci se fait par le travail et par l'emploi.

3 Et une allocation jeunes ?

Peu importe le vocable, l'important est d'aider les jeunes à s'insérer dans la société : ils peuvent le faire par la poursuite de leurs études, par une formation en alternance, par l'emploi… Les situations sont très diverses. Les allocations familiales proprement dites sont versées jusqu'à vingt ans, le complément familial et les allocations-logement jusqu'à vingt et un ans. Il faudrait peut-être regarder si, pour les jeunes vivant avec leur famille, il ne faudrait pas aller jusqu'à vingt-deux ans pour la totalité des prestations familiales. Il va de soi que si le jeune ne vit plus au sein de sa famille, je ne suis pas opposée au versement d'une prestation spécifique, mais il faut tenir compte de ce qui existe : quand on verse une allocation-logement à un étudiant, on apporte déjà une aide à l'autonomie. Il ne faut pas, à travers une aide aux jeunes, déresponsabiliser les familles. Une allocation peut être la pire ou la meilleure des choses : pour certaines familles, elle peut conduire à favoriser la rupture, et ainsi être dévoyée de son objectif.

Propos recueillis par Nathalie Guibert

Pouvoirs publics et associations dressent l'inventaire des structures d'hébergement pour les Kurdes

Le standard de la préfecture du Var a été engorgé par les propositions d'accueil de particuliers

Après l'octroi du statut de demandeur d'asile aux quelque 900 boat-people kurdes de l'*East-Sea*, le ministère de la solidarité et de l'emploi, aidé par la Sonacotra et la Croix-Rouge, procède au recensement des structures d'hébergement disponibles. Les représentants des demandeurs d'asile, dont la majorité s'est résignée à prolonger son séjour au camp de Fréjus, ont souhaité que le groupe ne soit pas trop éparpillé.

OÙ VONT-ILS être recueillis ? Mercredi 21 février, dans la matinée, le ministère de la solidarité et de l'emploi avait indiqué que le camp militaire de Fréjus (Var), où se trouvent les quelque 900 Kurdes irakiens de l'*East-Sea*, servirait de *« zone d'hébergement provisoire »* pendant une quinzaine de jours. Et après ? Jeudi matin, dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, on indiquait ne pas vouloir faire d'annonce sur les sites où seront hébergés les réfugiés avant d'avoir procédé à un *« état des lieux »* : les pouvoirs publics veulent en savoir davantage sur les boat-people, identifier leurs attentes, leur *« état sanitaire »* et inventorier les structures *« les mieux adaptées »* qui pourraient leur servir de point de chute.

Dans le camp militaire de Fréjus, les services de la préfecture du Var et de la Ddass (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) ont donc fait distribuer, mercredi, des formulaires aux réfugiés : *« Souhaitez-vous rester en France ? Si oui, dans quelle ville ? »*. Echoués sans le vouloir sur une plage française, les boat-people n'expriment, en général, aucune préférence. A l'exception peut-être de Chiar, trente et un ans, devenu en une matinée la vedette des médias parce qu'il parle un peu français : *« Je veux aller à Paris et rester dans le pays de France »*.

S'agissant des recherches de sites, la Sonacotra et la Croix-Rouge indiquent avoir bien avancé dans cette mission que leur a confiée le ministère de l'emploi et de la solidarité. *« Nous sommes en mesure d'accueillir environ 850 personnes sur 23 sites,* affirmait, mercredi soir, Marie-Noëlle Rosenweg, directrice de cabinet du président de la Sonacotra. *Ces capacités peuvent être mises à disposition très vite. Nous n'attendons plus que les instructions du ministère. »*

« NE PAS SÉPARER LES FAMILLES »

Pour sa part, la Croix-Rouge indiquait, mercredi, qu'elle pouvait proposer plusieurs lieux d'accueil, capables de recevoir *« entre 300 et 400 personnes »*, selon Frédéric Boyer, directeur des opérations de solidarité. Jeudi matin, l'organisation humanitaire affirmait qu'elle devrait, au total, dégager près de 150 places dans ses centres situés à Modane (Savoie) et Migennes (Yonne). D'autres bâtiments, situés dans la région de Fréjus mais n'appartenant à la Croix-Rouge, devraient également être mis à sa disposition, indiquait, jeudi matin, Martine Fiorello, déléguée nationale aux structures sociales. *« Nous n'avons d'inquiétude ni sur les capacités d'accueil ni sur la qualité des sites*, assurait-on, jeudi matin, dans l'entourage de Mme Guigou. *Notre souci est de ne pas séparer les familles. »*

Sur place, les associations contestent la méthode : elle veulent connaître la liste des sites recensés par le ministère de l'emploi et de la solidarité et proposent leurs propres réseaux d'hébergement.

« LA PRISON » DE FRÉJUS

La Cimade et Forum Réfugiés disent disposer déjà de plus de 400 places. *« Nous nous proposons comme partenaires,* explique Jean-Pierre Cavalié, de la Cimade de Marseille, *car nous avons la compétence pour accompagner les demandeurs d'asile dans le montage des dossiers destinés à l'Ofpra* [Office français de protection des réfugiés et apatrides] ». Selon le sous-préfet Philippe Schaefer, les propositions de particuliers ont aussi afflué à la préfecture du Var, dont le standard était *« complètement engorgé »* mercredi soir. Les représentants des demandeurs d'asile ont souhaité que le groupe ne soit pas trop « atomisé » à travers le territoire et que plusieurs familles puissent être regroupées dans chaque centre d'hébergement. Dans leur majorité, les réfugiés kurdes se sont résignés à rester quelques jours encore dans le camp de Fréjus, même s'ils ne l'aiment pas et l'ont baptisé entre eux *« la prison »*.

Bertrand Bissuel et Jean-Jacques Bozonnet (à Fréjus)

3 Français sur 4 favorables à l'accueil des réfugiés

Selon un sondage réalisé par l'institut CSA et publié, jeudi 22 février, dans le quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, 78 % des Français se disent favorables à l'accueil sur notre territoire des Kurdes irakiens de l'*East Sea,* échoué sur les côtes du Var le 17 février. 20 % des personnes interrogées affirment qu'il faudrait *« leur accorder à tous le droit d'asile »*, 58 % sont favorables à un octroi « au cas par cas » du statut de réfugié politique. Enfin, 20 % des sondés répondent qu'il faut *« les renvoyer dans leur pays »*, 2 % des personnes questionnées ne se prononçant pas. En termes de classes d'âge, la plus forte proportion de partisans de l'accueil des boat-people kurdes se retrouve chez les jeunes de 18 à 24 ans : 83 % d'entre eux y sont favorables. S'agissant de la catégorie socio-professionnelle, 37 % des chômeurs se disent pour un octroi inconditionnel du droit d'asile ; cette position est défendue par 30 % des étudiants et près d'un salarié du secteur public sur quatre.

L'Etat condamné à indemniser la victime d'un viol attribué à Guy Georges

800 000 francs pour « faute lourde » de la justice

UNE FORTE condamnation a été infligée à l'Etat pour *« faute lourde du service public de la justice »*, mercredi 21 février, par le tribunal correctionnel de Paris, qui a accordé 800 000 francs de dommages-intérêts à une femme affirmant avoir été la victime de Guy Georges, le « tueur de l'Est parisien ». Le 16 novembre 1981, Nathalie David avait été poignardée par un inconnu croisé dans l'ascenseur d'un immeuble parisien où, enceinte de trois semaines, elle venait consulter son gynécologue. Agée de dix-huit ans, la jeune femme avait été violée dans le sous-sol, puis laissée pour morte après un dernier coup porté à la carotide. Son agresseur avait pris la fuite. Elle avait rampé jusqu'au cabinet du médecin, où elle avait reçu les premiers soins, avant d'être sauvée par une opération chirurgicale. Dès le lendemain de l'agression, son mari avait déposé plainte. Pourtant, jusqu'à la décision du 21 février, la justice n'avait manifesté qu'une extrême négligence.

« Le préjudice résulte à la fois de la perte d'une chance d'obtenir la condamnation de son agresseur pour les faits de viols, de torture, de violences physiques et morales dont il s'est rendu coupable sans considération aucune pour la vie humaine, et de l'impact au plus profond [de la victime], *notamment au plan psychique, des dysfonctionnements qu'elle a pu constater et qui ont pu la faire douter du rôle et du sens de la justice »*, relève le jugement de la 1re chambre civile, présidée par Jean-Jacques Gomez. Après une enquête sommaire de la 6e brigade territoriale de la police judiciaire, le dossier avait en effet été classé sans suite, le 23 juillet 1982, par le parquet de Paris. Dans son présent jugement, le tribunal déplore *« qu'il n'a pas été ouvert d'information judiciaire »* et *« qu'il n'a pas été procédé aux investigations minimales, notamment les prises d'empreintes, l'établissement d'un portrait-robot, qui auraient permis la découverte de l'agresseur »*.

Il avait fallu attendre l'arrestation de Guy Georges, le 26 mars 1998, pour que Nathalie David mette un nom sur le visage de son agresseur. Le soir même, en regardant la télévision, elle l'avait reconnu sur les photographies du « tueur de l'Est parisien », soupçonné de sept assassinats de jeunes femmes, violées puis égorgées, d'un viol et de deux agressions, tous commis entre 1991 et 1997. Au juge d'instruction chargé du dossier, Gilbert Thiel, elle avait raconté son drame (*Le Monde* du 24 mai 2000). Mais le crime la concernant était désormais prescrit, de sorte que Mme David ne pourra pas figurer parmi les parties civiles lors du procès d'assises de Guy Georges.

« ERREUR D'APPRÉCIATION »

La jeune femme s'était alors décidée à obtenir réparation en justice. La commission d'indemnisation des victimes d'infractions, saisie trop tardivement, ayant refusé de l'indemniser, Mme David s'était tournée vers la 1re chambre civile du tribunal de Paris afin de voir reconnaître par l'Etat son préjudice. A l'audience du 10 janvier, le parquet s'y était opposé en estimant que, si le préjudice était *« d'une exceptionnelle gravité »*, il n'y avait *« pas eu de dysfonctionnement »*, mais seulement *« erreur d'appréciation »* lors du classement de la plainte. Le substitut Pierre Dillange avait considéré que le tribunal devait se prononcer *« soit en équité et allouer une somme non symbolique », « soit juger en droit et ne pas indemniser »*. Me Florence Rault, l'avocate de Mme David, avait demandé 2 millions de francs pour sa cliente, alors que l'agent judiciaire du Trésor (qui représente l'Etat) avait évalué les dommages-intérêts à 100 000 francs.

« Les nombreux dysfonctionnements qui ont affecté l'enquête ont empêché, outre des poursuites pénales contre l'agresseur [de Mme David], *l'obtention par celle-ci d'une juste indemnisation du préjudice qu'elle a subi et revêtent le caractère d'une faute lourde de la justice ouvrant droit à indemnisation »*, a tranché le tribunal. Jointe au téléphone par son avocate après le jugement, Nathalie David s'est déclarée *« très contente que l'agression soit enfin reconnue »*. Elle est à présent résolue à participer au procès de Guy Georges, à partir du 19 mars, devant la cour d'assises de Paris, sur le banc des témoins.

Erich Inciyan

Au tribunal, la peur et l'incompréhension des recalés palestiniens

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

La jeune femme a été tirée du lit à 3 heures du matin, les cheveux noués mais le visage défait, pour s'entendre signifier, mercredi 21 février, à l'aube, que sa demande d'asile était refusée et qu'elle allait être expulsée. Hayam Manana, vingt-sept ans, a le cœur sur les lèvres et n'arrive plus à avaler un sandwich ; Mohamed Khalifa, son compagnon de trente-trois ans, essaie de faire bonne figure mais tremble autant qu'elle. On leur a dit que 200 autres naufragés du camp de Fréjus, dans le Var, avaient fait un sit-in par solidarité. Mais le couple de Palestiniens a été conduit dans l'après-midi devant un juge de Draguignan, qui a donné sa bénédiction à leur maintien pendant huit jours en zone d'attente à Nice, le temps de leur trouver un vol pour la Turquie.

Hayam a posé au tribunal la seule question un peu ennuyeuse : *« Pourquoi moi, parmi les 900 et quelques réfugiés ? »* La présidente a répondu sobrement qu'elle se disait palestinienne et que les autres étaient kurdes. Elle a insisté : *« Nous étions sept Palestiniens, pourquoi moi ? »* Léger malaise. C'est une décision du ministère de l'intérieur, et le tribunal entend bien se cantonner à des préoccupations judiciaires. Personne n'a osé lui dire que le gouvernement, qui a dû, mardi 20 février, précipitamment autoriser l'entrée massive des Kurdes de peur de voir ses procédures annulées à la chaîne, entendait prouver, grâce à eux, qu'il a bien étudié les situations individuelles « au cas par cas ». Et comme, parmi les Palestiniens, il aurait été politiquement difficile d'expulser une famille avec des enfants, l'administration a choisi le couple qui restait. Hayam a baissé la tête.

La journée avait de toute façon mal commencé. Le barreau de Draguignan s'était irrité du débarquement d'avocats venus défendre l'ensemble des Kurdes. La plupart ont fait demi-tour en chemin, et deux avocats spécialisés, l'un de Lyon, l'autre de Limoges, ont pris en charge les Palestiniens, au grand déplaisir du bâtonnier local. *« Je suis très étonné de cet humanitaire business,* s'est indigné Me Michel Izard. *Et pour une indemnité de 600 francs. »* Les confrères ont apprécié, comme les membres des associations qui bataillent depuis samedi et dorment dans leur voiture.

« TRACASSERIES » OU « PERSÉCUTIONS »

Le bâtonnier a finalement commis un membre de l'ordre, mais pour représenter le ministère de l'intérieur. Ce dernier a enfilé quelques perles, dont l'une était savoureuse : *« Mme Manana a évoqué les tracasseries faites aux Palestiniens,* a expliqué l'avocat, *elles ne constituent pas des persécutions. Et l'Etat de Palestine n'est pas un Etat où la communauté internationale reconnaît des conditions de vie inhumaines ou dégradantes. »* Me Marie-Noëlle Fréry, pour la défense, a noté avec intérêt qu'un Etat palestinien avait donc été créé, qui plus est au Liban sud, et que c'était *« une très bonne nouvelle pour les relations internationales »*. L'avocate, qui connaît parfaitement les arcanes de l'article 35 quater de l'ordonnance du 2 novembre 1945, s'est surtout attachée aux innombrables nullités de la procédure, consacrées par une longue jurisprudence.

Le parquet n'a pas nié que la lettre de la loi ait été un peu bousculée. Mais la substitut a expliqué que la préfecture du Var, chargée *« du sauvetage humanitaire de gens en danger de mort »*, s'était retrouvée, sur le plan administratif, *« face à une montagne »* et *« qu'on ne pouvait pas ne pas en tenir compte dans une situation de crise absolue »*. *« Toutes les nullités ou presque qui sont jugées par les tribunaux sont ici présentes,* a insisté Me Jean-Eric Malabre, pour la Cimade et le Gisti. *Chacun s'accorde à dire qu'il n'était pas possible d'appliquer les textes dans cette affaire : eh bien, il ne fallait pas essayer en torturant les textes. »*

Deux heures plus tard, Marie-Florence Brengard, la vice-présidente du tribunal, a donné raison à l'administration. Vu *« les circonstances exceptionnelles »* de l'arrivée des réfugiés, *« la réaction de l'administration a été parfaitement adaptée »*. Le couple ne prouve pas qu'il *« ait subi un quelconque grief du fait des irrégularités prétendument commises »*, et la juge estime ne pouvoir critiquer les arrêtés préfectoraux *« sans enfreindre la séparation des pouvoirs »*. Il n'y a donc pas de *« violation des libertés individuelles qui permettait de remettre en cause la légalité de la décision de maintien en zone d'attente »*. Les tribunaux de Paris, Lyon ou Bobigny jugent tous les jours du contraire, et les avocats vont faire appel.

« Est-ce que je vais mourir ou qu'est-ce qu'il faut faire ? », a demandé Mohamed Khalifa. *« Vous pouvez lui répondre que tout le monde va mourir un jour,* a indiqué le juge au traducteur, *et en tout cas pas aujourd'hui. »* Les avocats de Draguignan grommellent que, s'ils avaient assuré la défense, on n'en serait pas là. Un policier de l'escorte des deux Palestiniens, touché, est venu serrer la main de Me Malabre.

Franck Johannès

Escroqueries du Sentier : bataille entre avocats autour du « procès de masse »

EXISTE-T-IL un nombre idéal de prévenus au-delà duquel la justice ne peut plus être rendue avec toute la sérénité et toute l'impartialité requises ? Peut-on, dans un même procès, juger équitablement plus de cent personnes sans mettre à mal les droits de la défense ? Avocat d'une prévenue au procès de l'escroquerie du Sentier, le quartier parisien de la confection, Me Francis Caballero a soulevé la question, mercredi 21 février, devant la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris, engageant une vive polémique avec les avocats des parties civiles et le représentant du ministère public.

PROCÈS

Pour l'avocat, ce procès, dans lequel sont poursuivis 124 prévenus soupçonnés d'avoir participé à *« une escroquerie de grande ampleur »* pour un montant évalué à 540 millions de francs, *« est une horreur procédurale »*. *« Le parquet a choisi la technique du procès de masse, qui porte atteinte aux droits de la défense et viole le principe de l'égalité des armes entre l'accusation et la défense »*, indique Me Caballero. Evoquant les 23 000 cotes du dossier d'instruction, les quatre cents heures nécessaires, en théorie, à sa consultation, il affirme qu'*« un avocat banal ne peut pas faire son travail banalement »*. *« Assister aux quarante audiences programmées, cela signifie, au bas mot, deux cents heures de présence. A 1 500 francs l'heure, cela coûterait une somme exorbitante à ma cliente. Nous sommes donc contraints à une défense au rabais, ce qui constitue une infériorité structurelle par rapport au parquet, qui, lui, est toujours présent et a accès à l'ensemble du dossier. »*

A l'appui de sa démonstration, l'avocat évoque un précédent célèbre, celui du procès du « réseau Chalabi ». A l'automne 1998, le jugement, dans un gymnase de l'administration pénitentiaire, à Fleury-Mérogis (Essonne), de 138 personnes suspectées d'appartenir à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens avait été fortement critiqué par des organisations de défense des droits de l'homme. Et l'avocat pousse sa comparaison plus loin, dénonçant un *« amalgame sournois »* : *« A l'époque, on a choisi de renvoyer des terroristes islamistes présumés ; aujourd'hui, on évoque des commerçants juifs du Sentier. Dans l'esprit du public, cela revient à dire que tous les musulmans sont des terroristes et que tous les juifs sont des escrocs et des menteurs. »*

« ÉVITER L'AMALGAME »

Le parallèle fait bondir Me Michel Beaussier, avocat d'une quinzaine d'établissements financiers victimes des agissements présumés des prévenus. *« Moi aussi, je suis soucieux d'éviter l'amalgame, et peut-on dire que le tribunal n'est pas en mesure de faire la part des choses et des responsabilités ? »* Selon l'avocat, *« tout a été fait pour que le procès puisse se dérouler dans la dignité »*. Me François Martineau, représentant lui aussi des parties civiles, enfonce le clou, soupçonnant son confrère de la défense de vouloir faire du procès du Sentier *« un procès politique »*. *« Je ne vois dans ce dossier rien d'autre que du droit commun*, assure-t-il. *Il ne s'agit pas d'un procès de masse mais d'un procès en nombre. Si les prévenus sont si nombreux, on le doit à l'évolution technologique et aux moyens mis en œuvre pour débusquer plus efficacement ce type de délinquance. »*

« Ce n'est pas une plaidoirie, c'est un réquisitoire, une diatribe », a lancé pour sa part le procureur de la République, François Franchi, à l'adresse de Me Caballero. *« A vous entendre, on a l'impression que les seuls droits qui vous intéressent, ce sont vos droits financiers. S'il y a une défense au rabais, cela concerne la déontologie de l'avocat. Il y a neuf dossiers, alors on nous demande d'organiser plusieurs procès distincts. Fallait-il faire neuf procès, dans neuf salles avec neuf formations de jugement différentes et ne nous aurait-on pas alors accusés de ne pas respecter le principe du délai raisonnable ? »*

Acacio Pereira

MUNICIPALES

Montpellier, qui a grandi si vite

Dynamisme économique, universités, festivals et soleil, la cité du Languedoc a bien des atouts. Sa croissance démographique est également remarquable. Mais il lui manque peut-être « l'épaisseur que donne le temps »

MONTPELLIER
de notre correspondant

Cette ville a tout pour séduire : un potentiel de recherche et un environnement universitaire réputé, une médecine de pointe, des festivals dont la renommée n'est plus à faire. Montpellier, qui accusait un certain retard en matière d'équipements, s'est dotée d'une grande bibliothèque, d'un tramway et d'un complexe de loisirs en cours de réalisation. Dès le mois de février, les terrasses des cafés sont baignées de soleil. Sur la place de la Comédie se croisent congressistes pressés, jolies femmes et jeunes des quartiers.

Cette cité dynamique n'a plus rien de commun avec ce qu'elle était il y a une quarantaine d'années lorsque ses voisines Nîmes et Béziers espéraient encore lui ravir son titre de capitale du Languedoc. *« La ville dormait, il ne s'y bâtissait plus rien. Elle faisait partie de ce qu'on appelait, avant-guerre, les villes mortes du golfe du Lion »*, se souvient l'écrivain occitan Max Rouquette. Pour le géographe Roger Brunet, *« c'était une ville médiocre, un peu soumise aux professeurs de la faculté de médecine »*. Il aura fallu l'arrivée, dans les années 1960, des rapatriés d'Afrique du Nord et du géant américain IBM pour que la cité bourgeoise et altière se métamorphose, sous l'impulsion des deux seuls maires qu'elle a connus depuis : le giscardien François Delmas et le bouillant socialiste Georges Frêche.

Le premier a développé la ville à l'ouest en planifiant dans l'urgence des nouvelles arrivées la construction des hautes tours de la Paillade, prévues pour héberger 40 000 habitants, banlieue dans la ville. Le second, à partir de 1977, a délibérément mis le cap à l'est, direction la mer : création du monumental quartier d'Antigone, prolongé aujourd'hui par le quartier de Richter et demain par Port-Marianne, à deux pas d'Odysseum, complexe naissant de loisirs et de commerces. Depuis 1962, Montpellier a doublé sa population. Dans les dix ans qui viennent, son agglomération devrait accueillir 70 000 nouveaux arrivants.

La croissance de la capitale languedocienne ne présente pas que des avantages : inadéquation du marché de l'emploi, essentiellement tourné vers les métiers du tertiaire, embouteillages aux portes de la ville, mitage du paysage. Pour l'urbaniste Alain Marguerit, Montpellier présente tous les aspects d'une ville nouvelle, *« même si elle ne s'annonce pas comme cela »*. *« La ville a changé de contenu social, mais elle s'est élargie à partir d'un centre qui n'était pas très grand, alors que d'autres villes comme Toulouse ou Nice ont crû sur une base ancienne beaucoup plus large, de l'ordre de 300 000 habitants »*, explique Roger Brunet.

A Montpellier, l'expansion est d'autant plus déroutante que les nouveaux quartiers reposent sur une ville à qui il manque déjà, selon Dominique Rousseau, professeur de droit public, *« l'épaisseur que donne le temps »*. *« La ville, créée en 985, reste relativement jeune »*, dit-il. Par ailleurs, si l'on compare Montpellier à Nîmes, Béziers ou Perpignan, on cherchera en vain un quelconque particularisme local, susceptible de fonder un sentiment de commune appartenance.

La tradition taurine qui enflamme les villages environnants, côté est, n'a jamais franchi les portes de la ville, et le tambourin est resté cantonné dans les villages situés à l'ouest. *« Même au niveau de la cuisine, il n'y a rien de marquant »*, poursuit Dominique Rousseau. Montpellier, contrairement à ce que l'on peut croire parfois, n'est pas vraiment non plus une fille de la Méditerranée, dont les plages se situent à moins d'un quart d'heure en voiture. *« C'est une ville des terres qui a toujours été tournée vers l'arrière-pays avec le négoce du vin*, souligne Roger Brunet. *Au début du siècle, le littoral n'était qu'un marécage, infesté de moustiques. Le petit train de Palavas, c'était du folklore. La mer n'intéresse les Montpelliérains, à travers l'achat de résidences secondaires, que depuis une dizaine d'années. »*

> « Le Montpelliérain type n'existe pas, c'est vrai, il n'y a pas d'histoire commune. Mais cette tradition d'ouverture et de tolérance fait qu'il n'y a pas de heurts entre les communautés, les gens sont contents d'y vivre »

L'urbanisation récente, confiée à des architectes prestigieux, aurait pu contribuer à faciliter l'émergence d'une identité locale. Ce n'est pas vraiment le cas. La ville offre parfois l'impression de n'être qu'un immense décor de théâtre, un catalogue d'architectes sans lien apparent. *« Un bel emballage »*, déclare Gérard Borras, le président de la chambre de commerce et d'industrie. Pour Alain Marguerit, *« on a assisté à une juxtaposition d'opérations ponctuelles, sans réflexion sur les valeurs, sur ce qui fonde ce territoire du Languedoc, entre mer et Cévennes »*.

Ce paysagiste peste notamment contre Antigone, le quartier dessiné à l'entrée est de la ville par l'architecte catalan Ricardo Bofill : *« Les premiers appartements qui ont été construits n'ont ni terrasses ni volets. Il y a une inadéquation entre la forme et les usages urbains. Là aussi, cela manque de réflexion sur les valeurs. »*

Est-ce pour ces raisons que Montpellier est si difficile à saisir ? Aujourd'hui, seul un habitant sur quatre est originaire de la ville. Poser la question de ce qui définit un Montpelliérain provoque généralement l'embarras. Les Nîmois ou les Bitterois sont associés à des idées reçues plus ou moins fondées, ce n'est pas le cas pour les Montpelliérains, ou alors cela tient à la personnalité haute en couleurs de Georges Frêche, qui s'est totalement identifié à sa ville. *« Il y a une autre chose d'étrange,* indique Dominique Rousseau. *Les gens sont en général heureux de vivre à Montpellier, ils s'y sentent bien, parce que le cadre de vie est agréable et que l'image qu'elle renvoie à l'extérieur est valorisante. Mais lorsqu'ils partent, ils n'ont pas vraiment de regret. On ressent comme une difficulté à s'attacher à cette ville. »*

Une association tente d'incarner l'esprit de la ville, les Barons de Caravètes, du nom d'un patricien qui, en 1273, vendit son château aux consuls de Montpellier. Depuis, le titre se perpétue même si les critères d'admission ont été assouplis. Pour devenir « baron », il suffit d'être né à Montpellier de parents nés à Montpellier. Il y a encore peu, seuls les fils aînés pouvant justifier de trois générations successives de Montpelliérains étaient tolérés. Président des Barons de Caravètes, Philippe Saurel confirme le déficit identitaire de la ville : *« Hormis notre association, il n'existe aucune autre tradition à Montpellier. C'est peut-être pour cela que les gens ont du mal à s'approprier la ville. »*

Pour ce conseiller municipal socialiste, il y a peut-être une explication : *« Montpellier a toujours été une ville de passage, de melting-pot, une ville qui par son passé universitaire, qui remonte au XIIe siècle, a reçu de nombreux peuples. Elle a été mi-catholique, mi-protestante. Au Moyen Age, elle a accueilli une importante communauté juive et cela s'est toujours bien passé. »*

« Le Montpelliérain type n'existe pas, c'est vrai, il n'y a pas d'histoire commune, précise le bâtonnier Jacques Martin, rapatrié d'Algérie installé à Montpellier depuis 1965. *Mais cette tradition d'ouverture et de tolérance fait qu'il n'y a pas de heurts entre les communautés, les gens sont contents d'y vivre. »* A écouter ces deux conseillers municipaux sortants, on comprend que Montpellier se construit sans imposer de modèle. Ce qui pour Dominique Rousseau peut présenter un avantage, car *« la ville n'est pas ankylosée et peut prodigieusement aller de l'avant »*. On comprend aussi pourquoi Georges Frêche, après avoir beaucoup bâti, place dans cette campagne électorale un nouveau mot en tête de son vocabulaire politique : la convivialité.

Richard Benguigui

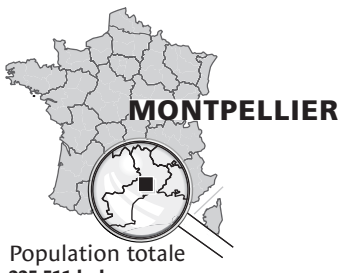

Population totale
225 511 hab.

(District
323 000 hab.)

Evol. démographique (1990-1999)	**+ 17 396**
Population étrangère	**22 830**
→ • Europe	**4 101**
→ • Hors Europe	**18 729**
Parc de logement social	**13,8 %**
Taux de chômage (d'après l'Insee)	**9,2 %**
Taux de fiscalité locale	
• Taxe d'habitation	**14,86 %**
• Taxe professionnelle	**15,59 %**
Revenu moyen/hab./an (d'après les revenus imposables de l'année 1998)	**43 266 F**

Source : DGF-Etat

Maire depuis vingt-quatre ans, Georges Frêche (PS) veut encore incarner la ville

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Au cinquième étage de l'hôtel de ville, Georges Frêche bâtit encore des plans sur l'avenir et rumine. Maire depuis vingt-quatre ans, il *« rempile pour douze ans »*, a-t-il lancé, en boutade, à ses proches collaborateurs. *« Si j'avais senti un profond rejet, je ne me serais pas représenté »*, ajoute-t-il, calé au fond de son fauteuil, la tête renversée en arrière. Pour sa réélection, le « roi Georges » semble avoir un boulevard devant lui. Vaste chantier il y a encore six mois, la place de la Comédie a retrouvé son calme. Un tramway tout bleu, avec des hirondelles blanches, a remplacé les pelleteuses, bétonneuses et marteaux piqueurs. *« Les Montpelliérains vont voter pour le tram, pas pour Frêche »*, résume l'un d'eux.

Pour la décennie à venir, M. Frêche regorge de projets. *« C'est un formidable développeur, un Lyautey, mais ce n'est pas un homme politique »,* dit un responsable socialiste de l'Hérault. Car roi à Montpellier, M. Frêche reste *« un jobard »* à Paris. Il le sait et en souffre, tempêtant contre *« la voyoucratie parisienne qui hante le PS »*. Chaque fois qu'il a dépassé les frontières de sa ville, il a trébuché. *« Maire à plein temps »*, comme l'indique son affiche électorale, c'est-à-dire qu'il n'est ni ministre, ni président du conseil régional, deux ambitions rentrées...

COALITION BICÉPHALE

A la recherche d'une cinquième onction, le « roi Georges » a profondément remanié son conseil. *« La parité m'a permis de faire un renouvellement avec élégance »*, dit-il. De l'équipe qui a conquis la mairie en 1977, ils ne sont plus que quatre. Il y a 50 % de nouveaux sur sa liste composée de socialistes, de communistes, de radicaux – s'ils ne claquent pas la porte – et d'écologistes de gauche. Plutôt que de composer avec les Verts, M. Frêche a préféré former son propre groupe avec des *« Verts frêchisés »*, selon la formule de Jean-Louis Roumégas, instituteur de trente-neuf ans, chef de file des Verts estampillés.

En 1995, en autonome, le parti de Dominique Voynet n'avait pas franchi la barre des 5 %, mais, aux européennes de juin 1999, Daniel Cohn-Bendit a recueilli 16 % des suffrages sur la ville. La liste des Verts pourrait aussi recevoir le soutien du MDC et du PRG locaux, mais M. Roumégas craint de *« tomber dans une liste de "petite gauche plurielle" qui rassemblerait les déçus de Frêche »*. Déjà constituée, la liste Montpellier tous ensemble, conduite par Line Gallissaires, une militante syndicale, bénéficie du soutien d'un grand nombre d'associations et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Lutte ouvrière (LO) et le Parti des travailleurs (PT) sont, quant à eux, à la recherche de soixante et un candidats et candidates.

Sur sa droite, M. Frêche fait face à une coalition bicéphale de professeurs de droit. D'abord, celle d'Olivier Dugrip (RPR), doyen de la faculté de droit, en tandem avec Bruno Barthez (UDF). Conseillers municipaux d'opposition, ils se sont endurcis pendant six ans aux rodomontades du maire, qui fait volontiers couper le micro de ses adversaires en pleine séance de conseil. Jeunes – respectivement quarante-quatre et trente-neuf ans –, bénéficiant d'un certain capital de sympathie dans les réseaux de droite, ils sont toutefois totalement inconnus du grand public.

Face à eux, Yves Loubatières, cinquante-deux ans, ancien président de l'université Montpellier-I, a reçu le soutien du RPF et de DL. L'extrême droite, présente au second tour il y a six ans, devrait aussi se présenter divisée si le MNR arrive à constituer sa propre liste. Alain Jamet, conseiller régional (FN), sera à nouveau candidat.

La principale inconnue réside dans le score du « roi Georges », au premier tour. En 1989, il avait été élu avec 50,1 % des voix. En 1995, il en avait recueilli 47 %. Si d'aventure son score frôlait seulement la barre des 40 %, il en serait sûrement déçu. Lui qui rêve de construire un nouvel hôtel de ville au cœur des nouveaux quartiers du Grand Montpellier, pour imprimer sa marque, veut continuer ses batailles. *« La différence entre Mitterrand et Jospin, c'est que, sous le premier, j'étais l'homme à abattre,* dit-il. *Avec Jospin, je suis Cincinnatus »*, cet empereur romain qui après la victoire est retourné à sa charrue de paysan.

Alain Beuve-Méry

Avis à la population

Le quatre-pages de présentation de la liste « Liberté, Montpellier, convivialité », conduite par Georges Frêche (PS), ressemble à s'y méprendre au dépliant promotionnel d'un supermarché qui vanterait une *« nouvelle équipe »* et un *« nouveau programme »*. Sa « une » donne le ton : un fond de couleur orange. Or, certifient les publicitaires, l'orange serait une couleur gagnante. Peut-être un signe pour les élections municipales ? A la tête de la liste RPR-UDF, « Une nouvelle équipe pour mieux vivre à Montpellier », Olivier Dugrip a choisi plus classiquement un fond bleu, mais ses petits encarts ciblés sur l'insécurité ou la fiscalité sont orange. Quant à Yves Loubatières, tête de la liste « Demain à Montpellier », soutenue par le RPF et DL, ses affiches sont vertes ou bleues. Mais c'est avec des lettres orange qu'il souhaite incarner *« l'alternative d'une opposition ouverte et unie »*.

Demain
NANTES

ÉVÉNEMENT

L'HIRONDELLE BLANCHE

En rien de temps, il s'est coulé dans la ville avec ses rames bleues flanquées d'hirondelles blanches, dessinées par Elizabeth Garouste et Mattia Bonetti, et les Montpelliérains l'ont apprivoisé aussi vite. Pour le premier semestre d'exploitation du tramway, de juin à décembre 2000, la municipalité et la société des Transports de l'agglomération montpelliéraine (TAM) tablaient sur 5 millions de passagers. Ils auront été 8 millions à emprunter la première ligne qui traverse la ville d'est en ouest, entre le quartier de la Paillade et Odysseum, complexe naissant de loisirs et de commerces.

La TAM explique ce succès *« par le côté simple et pratique d'un tramway dans lequel on monte sans lever le pied, un peu à la façon d'un tapis roulant »*. *« C'est la banlieue à roulettes »*, poursuit un responsable de la société. Cet engouement public aura une première conséquence : d'ici à la fin de l'année, la longueur de quatorze rames sera rallongée d'une dizaine de mètres. Leur capacité passera de 220 à 330 passagers. *« C'était ça ou augmenter la fréquence, qui aux heures de pointe est déjà de deux minutes »*, commente l'exploitant, qui envisage également une extension de cette ligne vers le quartier de Celleneuve, au nord, en direction de la future gare TGV et de l'aéroport à l'est.

L'ouverture d'une seconde ligne du tramway, pour un coût estimé à 3,6 milliards de francs, est prévue pour 2005 sur un tracé de 18,5 kilomètres entre Jacou, au nord de la ville, et Saint-Jean-de-Védas, au sud. L'enquête d'utilité publique devrait démarrer début 2002. Une troisième ligne pourrait ensuite voir le jour en 2010.

La seule déception concerne le trafic automobile, qui n'a pas diminué dans le centre malgré l'aménagement de plusieurs parkings de délestage à l'extérieur de la ville. Pourtant le tramway a attiré une nouvelle clientèle : depuis sa mise en service, le nombre de passagers des transports en commun est passé de 110 000 à 170 000 par jour.

R. Be.

(Publicité)

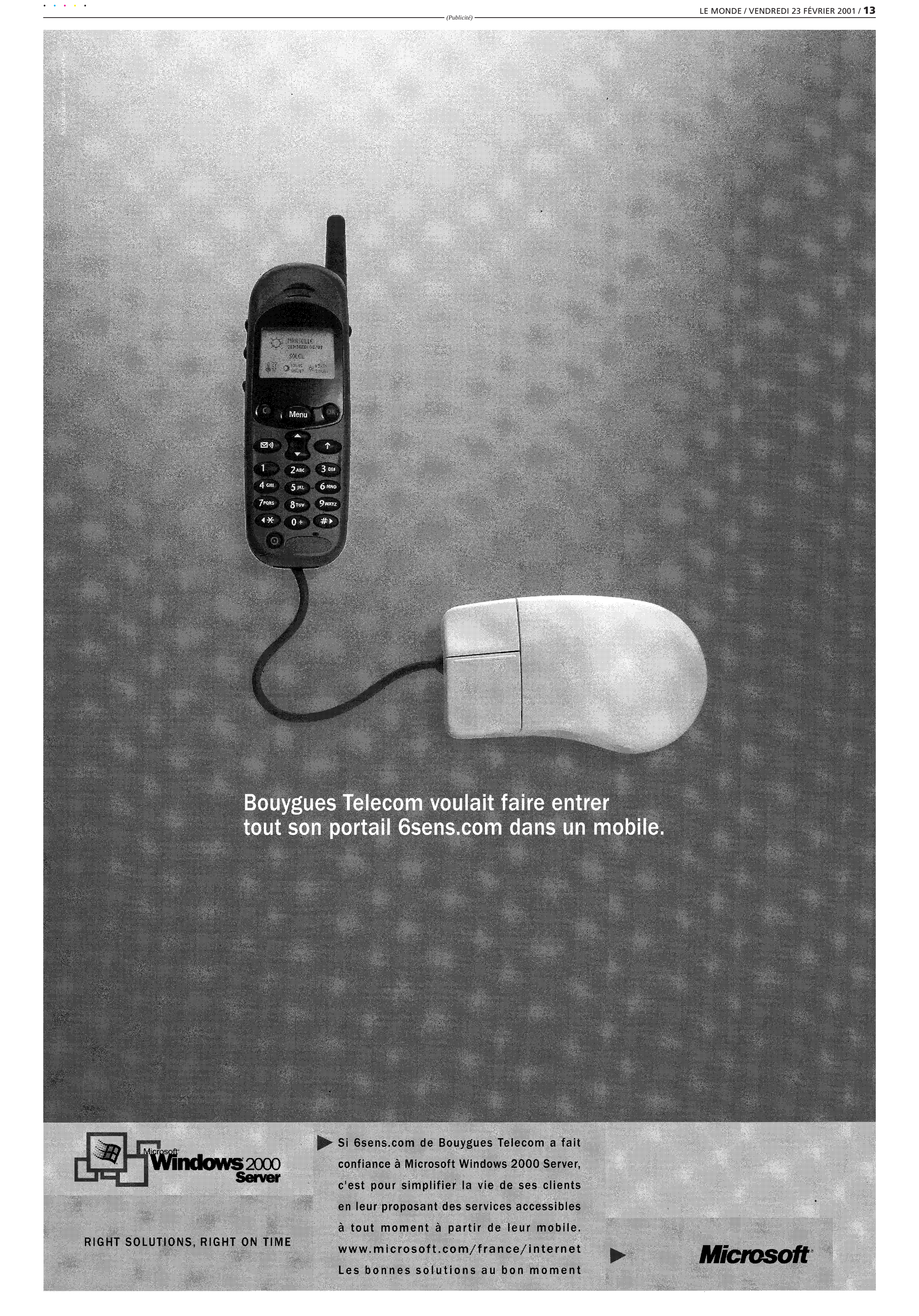
Menu
Bouygues Telecom voulait faire entrer
tout son portail 6sens.com dans un mobile.
Microsoft Windows 2000 Server
RIGHT SOLUTIONS, RIGHT ON TIME
Si 6sens.com de Bouygues Telecom a fait
confiance à Microsoft Windows 2000 Server,
c'est pour simplifier la vie de ses clients
en leur proposant des services accessibles
à tout moment à partir de leur mobile.
www.microsoft.com/france/internet
Les bonnes solutions au bon moment
Microsoft

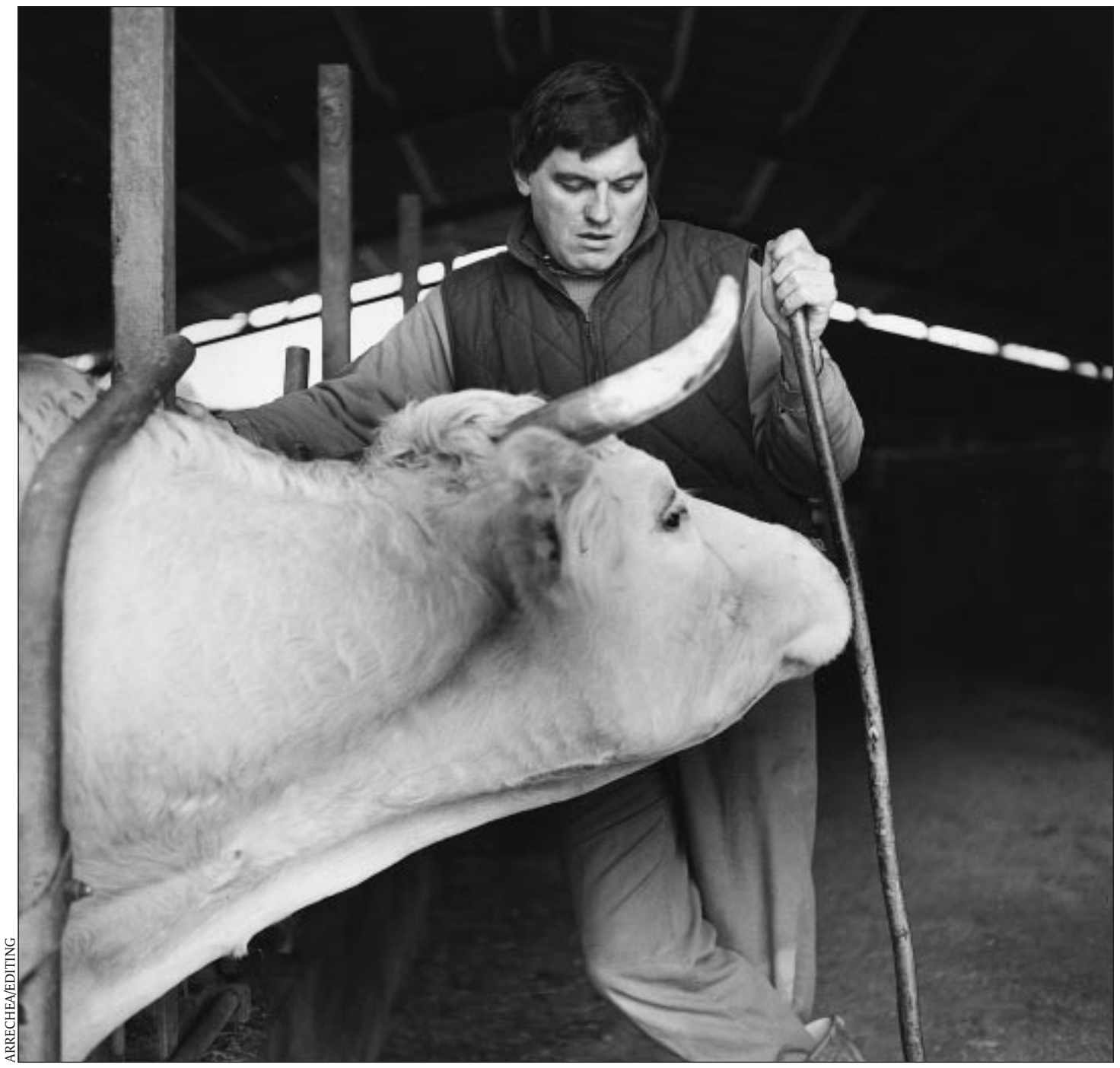

ARRECHEA/EDITING

Au Prince, Hervé Lard parle doucement de ses vaches, une cinquantaine de blondes d'Aquitaine, en même temps qu'il nettoie la litière.

3 LA FILIÈRE DU BIEN-MANGER

Un éleveur amoureux de ses blondes

Pour Hervé Lard, la blonde d'Aquitaine est la meilleure vache du monde et ses éleveurs, les « blonds », des privilégiés. Vertu de la qualité : malgré la crise et la fermeture du marché italien, le prix des bêtes adultes a tenu bon

POUR arriver au Prince, c'est le nom de sa ferme, il faut théoriquement, selon Hervé Lard, tourner à droite, puis à gauche après Saubrigues, et suivre la route quelque part au bout du bout du département des Landes. Entre la mer et les marais d'Orx, vous n'êtes ni au Pays basque ni en Chalosse, juste en bas-Adour, là où le fleuve pyrénéen, avant que son cours ne soit détourné vers Bayonne, a laissé quelques belles terres inondables propices à l'élevage... En fait, le plus sûr moyen de trouver est de savoir qu'une ferme d'élevage nécessite de grands hangars.

Prince se repère facilement dans ce paysage de fin d'hiver, cette campagne qui commence à être sérieusement mitée par les maisons des « rurbains ». Quatre palmiers posés comme des chandeliers, des murs blancs, de grands espaces devant la ferme pour faire évoluer tracteurs et remorques. On voit tout de suite qu'ici on n'est pas chez des agriculteurs ou des jardiniers. Le toit de tuiles est posé sur la maison familiale comme un béret rouge sur un front bas et têtu. Ici, tout est propreté, ordre et silence. Trois tracteurs font la sieste sous le hangar du milieu. Hervé vient de finir de creuser la tranchée des fondations d'un nouveau hangar de stabulation. Il va couler du béton et poser des parpaings. *« C'est la première vraie belle journée depuis des semaines et des semaines. Il faut qu'on en profite »*, dit-il, paraissant savourer la qualité de l'instant présent et refusant de céder à la fébrilité d'un chantier qui ne durera guère...

« Vous voyez, ça s'appelle Prince, mais ce n'est pas un château. Mon grand-père, un métayer, avait acheté la ferme, quatorze hectares, dans les années 1950. Il avait perdu son père après la première guerre, mais il était très entouré par ses oncles. Ils l'ont pris pour un fou. Aller au Crédit agricole et tout ça... Ici, il n'y a jamais eu de grandes surfaces pour l'élevage. Le maïs était l'or jaune. C'est lui qui a permis la naissance d'une agriculture dans ce pays. Même quand il a été question de l'ensiler pour le donner au bétail, beaucoup de gens ont cru que nous allions nous couper l'herbe sous le pied. Mais moi je crois, comme Cocteau, qu'il faut essayer de faire aujourd'hui ce que d'autres feront demain. »

Son père, Jean, avait doublé la surface, Hervé, lui, a rajouté une quinzaine d'hectares. Il n'a pas voulu, en revanche, acheter une vingtaine d'hectares supplémentaires de terres à maïs qu'on lui a proposés. *« Qu'est-ce que j'en aurais fait ? Sur la vingtaine d'hectares de maïs que je cultive, j'en ensile la moitié. Le reste ne rapporte rien, juste de quoi payer les impôts. Et puis il faut faire la récolte à la période des vêlages. Je me serais agrandi, j'aurais compliqué les choses. »* Et il montre le cribs (en gascon cela se prononce « crip »), le long séchoir à maïs, grillage et vieux bois tordus, qui clôt l'horizon de la ferme à l'ouest. *« Cette ruine nous permettait, il y a quinze ans, un revenu de 12 000 francs à l'hectare. On mettait le maïs à sécher. Sans aucune dépense d'énergie. On le revendait en avril. C'était de l'or par rapport à aujourd'hui, où l'on peut en tirer un maximum de 8 200 francs une bonne année. Mais, d'une certaine façon, ça l'est encore, car le maïs est la base de l'élevage dans les Landes. »*

Car, au Prince, on ne vit que pour l'élevage. Un vieux compagnonnage qui a commencé au temps où la vache pyrénéenne participait au travail de tous les jours. Dans un éclairage de crypte, la vieille étable, toujours habitée par quelques vaches privilégiées, jouxte la grande salle où vivait toute la famille. Seul changement : on a fermé l'ouverture par laquelle passait la chaleur des bêtes. L'ancienne pièce à vivre est devenue musée, avec des plaques de concours multicolores – les plus anciennes sont en fonte, les autres en fonte d'aluminium – fixées à toutes les poutres, toutes les charpentes. Alignement impeccable des coupes sur les tables et les étagères. Cette salle est un temple consacré au dieu domestique du lieu : la vache. *« On ne devient pas éleveur, on naît éleveur. Moi, j'ai toujours plus aimé faire les vaches que le maïs. Je préfère parler à une vache qu'à un pied de maïs »*, martèle Hervé en tassant avec un madrier le béton de son chantier.

Et il n'a jamais voulu mettre un terme à la vieille alliance : *« Il y a quinze ans, j'avais presque honte de dire que je faisais des vaches. C'était pas dans le vent. Il fallait faire du gavage. Il y avait plein de conseillers pour vous dire que le troupeau paternel, c'était de l'argent qui dort. Il valait mieux bazarder tout çà et faire du hors sol. Moi je n'ai jamais écouté ces sirènes-là, qui me disaient de faire du poulet, de l'intensif ou de l'industriel. C'était comme çà qu'on devait s'enrichir. Ce n'est pas mon truc. Une vache, ce n'est pas pareil. Elle a ses espoirs, ses envies, sa personnalité. »*

CETTE vache-là, la reine du Prince, est la blonde d'Aquitaine, née du croisement de la race pyrénéenne avec les cousines garonnaises, limousines et quercinoises. Hervé Lard, quarante ans, peut en parler longtemps à l'heure où l'étable paraît s'être enfermée dans une longue méditation, entre le maïs ensilé donné aux vaches pour le petit-déjeuner et le foin du soir. Il y a comme un long moment de recueillement pendant lequel les bêtes n'aiment guère être dérangées. Un moment idéal pour s'adonner aux travaux de la ferme et répéter que *« la blonde »* est tout ce qu'il y a de meilleur dans le Sud-Ouest, la seule race régionale qui se soit adaptée partout en France. Bref, qu'on n'a jamais rien fait de plus beau au sud de la Loire. *« Cela tient à la qualité de sa viande,* explique Hervé Lard. *La blonde a une ossature très fine, contrairement à la charolaise. Il faut qu'elle ait un bassin long et fort ; vêler facilement et de la bonne viande, sans trop de graisse. La blonde est une race qui monte parce qu'elle a été reconnue par les éleveurs et les engraisseurs du Grand Ouest. »*

Pour Hervé, il n'y a pas l'ombre d'un doute, la blonde est la meilleure vache du monde, et un « blond », c'est-à-dire quelqu'un qui, comme lui, élève des blondes, un éleveur d'exception. Il y a des « blonds » dans toute la France, et s'il va chaque année au Salon de l'agriculture, c'est pour retrouver ces *« autres poètes qui partagent la même passion, mais peuvent vivre à 800 kilomètres de chez moi. Il y a des choses qu'on ne peut se dire que là, et si on vous enlève la passion, il ne reste plus rien, surtout dans des temps comme aujourd'hui »*.

En confidence, il avoue un autre attrait à ce rite du Salon : *« Je ne connais pas de plus grand plaisir que celui que me donnent ces gens qui viennent nous voir, le soir après le travail, juste pour nous voir, et qui paient 60 francs pour cela. Ces gens-là, ces Parisiens, eux, ils ont gardé le respect de l'agriculture. Je les trouve plus intéressants que beaucoup de ceux qui vivent à côté de nous et ne veulent même pas nous voir ou nous entendre travailler. »*

La blonde est productive entre trente-deux et trente-six mois. En principe, elle se débrouille très bien pour son premier veau, et l'objectif, chez Hervé, est de lui faire avoir un veau par an. *« Deux cent quatre-vingt-dix jours de gestation, deux mois de reprise, les veaux nourris jusqu'à six mois. Les meilleurs sujets sont gardés ou mis en station d'évaluation pour faire des reproducteurs. Les autres partent vers les stations d'engraissement, entre cinq et sept mois. C'est l'avantage de la blonde et de la limousine par rapport aux autres races. On gagne trois mois pour faire la même viande. »* Les génisses sont vendues comme reproductrices, ou gardées au Prince pour les meilleures. Il faut qu'elles soient belles et douces. *« La douceur de la blonde, c'est sa première qualité. Il ne faut pas oublier qu'à l'origine c'est une bête de travail. Les taureaux, nous les choisissons toujours le plus calme possible. C'est pour adoucir la race. Une bête violente, on ne la garde jamais. Elle fait de la viande. Il faut que l'on puisse vivre au milieu du troupeau. »*

> « Je n'ai jamais écouté les sirènes qui me disaient de faire du poulet, de l'intensif ou de l'industriel. Ce n'est pas mon truc. Une vache, ce n'est pas pareil. Elle a ses espoirs, ses envies, sa personnalité »

Rien de ce qui est produit au Prince ne dépend du monde extérieur. *« Le seul produit qu'on achète est le tourteau de soja. Tout le reste vient de la ferme. Maïs ensilé, farine de maïs pour les jeunes, on n'a jamais fait autrement et cela me rassure quand je vois ce qui s'est passé. Mais attention, la blonde, c'est une formule 1. Il faut pas croire qu'on peut l'abandonner comme çà, au fond d'un pré.* "De l'herbe, de l'herbe !" *ils me font marrer, les gens ! Je ne peux mettre mes bêtes dehors qu'après le premier foin. Les prairies sont trop fragiles. Les écolos peuvent dire ce qu'ils veulent, mes vaches sont mieux sous leur hangar que dans une prairie humide. Il faut les voir se gaver, quand il fait un beau froid sec. Comme si elles accumulaient des réserves. »*

Tout ce qui sort de chez Hervé Lard est considéré comme un produit fini, dont il assume l'entière responsabilité. Cela est vrai du jeune mâle, qui sera vendu comme reproducteur après un stage en station d'évaluation permettant de mesurer son aptitude à développer les qualités de la race – essentiellement sa capacité à transformer sa nourriture en viande. C'est vrai aussi de la génisse vendue comme reproductrice ou gardée à l'engraissement pour être abattue à trois ans. Les jeunes mâles qui ne sont pas gardés partent, vers cinq à sept mois, essentiellement pour l'Italie.

C'est là que la crise a frappé. *« Les Italiens n'achètent plus rien. Les Espagnols peu et à très bas prix. Les Italiens vont revenir, mais ils veulent récupérer l'argent qu'ils ont perdu sur les dernières bandes qu'ils ont achetées, ou alors ils ne vont pas payer leur dernier achat. Cela ne va pas dans le sens de la remontée des cours. Je ne suis pas d'accord. J'ai déjà perdu 2 francs par kilo après la crise de 1996. Si j'en perds encore 2, je ne vois pas où je vais. Il faut bien comprendre que je préfère prendre un prix qu'une prime »*, dit Hervé, qui s'estime pourtant comme un privilégié dans le monde de l'élevage, grâce aux bêtes de quatre ans qui se sont bien vendues. Grâce aussi à son boucher. *« Peut-être qu'il avait la clientèle pour, mais il faut reconnaître qu'il a tenu les prix. Il n'a pas cherché à profiter de la situation. Les bouchers ont été bien ! »*

S'IL a pu encaisser la crise, c'est qu'il n'a jamais dérogé aux principes d'un élevage complètement centré sur les produits de sa ferme, et qu'il a toujours donné la priorité à la vache, le dieu lare de la famille. *« Mais si l'on ne relâche très vite cette tension, ce sera grave pour tout le monde »*, prévient-il. *« Ma ferme, c'est théoriquement une unité de travail humain. Je devrais être le seul sur l'exploitation. C'est faux. A nous tous, on fait bien cent heures par semaine pour un revenu annuel de 120 000 francs. Mon père, qui est à la retraite, ma femme, qui travaille à Dax, mes filles après l'école, tout le monde s'y met. Les gens se demandent pourquoi nous sommes de plus en plus productivistes. C'est bien simple. Juste pour assurer un revenu. »* En tout cas, cette année, le salon *« tombe à point nommé »*. Il n'est pas sûr que les mesures proposées par le ministre de l'agriculture soient suffisantes. *« Moi, je suis naisseur et je n'engraisse que des femelles, mais ceux qui ne font que des mâles, ils sont très mal. »*

Son troupeau, une cinquantaine de bêtes, est regroupé sous un grand hangar protégé des vents d'ouest – la mer est à 10 kilomètres –, largement ouvert au sud-est. La moitié des bêtes sont attachées. Les autres en stabulation libre. *« Je préfère l'étable*, dit Hervé. *Dans la stabulation, il n'y a pas de différence avec une microsociété humaine. Il ne faut pas croire que les génisses sont toujours très heureuses avec les vieilles vaches. Nous sommes obligés de mettre en place toute une organisation pour que chacune puisse manger tranquillement. Vous la voyez, là, la grande qui est en train de faire des bises à sa copine, c'est elle la patronne. Elle ne laisserait personne manger avant qu'elle n'ait fini. »* Hervé parle doucement de ses vaches en même temps qu'il nettoie la litière. *« Allez donc savoir pourquoi, cette autre, là bas près du mur, elle est violente. Elle fera de la viande... Vous savez, il faut passer beaucoup de temps avec vos animaux. Plus vous en passez, plus ils vous le rendent. Pas seulement en douceur ou en amitié, mais aussi en espèces sonnantes et trébuchantes. Une bête, elle vous dit pas qu'elle a mal. Il faut le voir avant. »*

Une seule vache échappe à la règle de l'étable, celle qu'il appelle *« La Mamie »*. En réalité, elle s'appelle Kaline, et Jean, le père d'Hervé, est formel : jamais on n'a fait naître une aussi belle blonde dans le département des Landes. Elle a été couronnée trois années de suite à Paris. Même que le président de la race, un Lot-et-Garonnais, a toujours trouvé anormal que cette vache soit née au Prince et non pas dans son département. Kaline est dans le pré, face au hangar. C'est son privilège. Elle y a droit tous les jours. Mais elle embarrasse beaucoup Hervé. *« Je lui ai promis de mourir ici »*, dit-il. Il l'aurait même bien vue enterrée devant la maison, comme les grands chefs de race des ganaderias espagnoles ou portugaises. *« Mais, avec cette histoire de vaches folles, je ne sais pas ce que je vais faire. On ne peut plus rien faire. Si je la laisse mourir ici, on est capable de me suspecter et de me tuer tout le troupeau. »*

Pierre Cherruau

FIN

Les six défis de la social-démocratie européenne *par Robin Cook*

LES sociaux-démocrates d'Europe doivent aujourd'hui relever le défi d'une nouvelle ère à l'échelle mondiale. Et ils se trouvent dans une position plus forte que jamais. Parmi les quinze Etats membres de l'Union européenne, onze possèdent des gouvernements socialistes, sociaux-démocrates ou travaillistes. Et parmi les quinze chefs d'Etat, dix appartiennent au centre-gauche. Pendant les années 1980 et au début des années 1990, la droite détenait le pouvoir en Europe. Pour les dix premières années du nouveau siècle, il faudra que la social-démocratie devienne la force naturelle dirigeant l'Europe.

L'une des caractéristiques de la mondialisation est l'absence de stabilité, un état de transition permanente. Pour triompher, la social-démocratie doit pratiquer un réformisme permanent. Nous devons nous montrer capables de produire de nouvelles idées et de proposer les solutions qui s'imposent dans un monde en perpétuel changement. La social-démocratie se trouve dans une position de force parce que notre éthique a pour fondement des valeurs et non pas une doctrine rigide. La liberté, la justice et la solidarité sont pour nous des lignes conductrices constantes ; mais les politiques qui nous permettront de remplir nos objectifs de plein-emploi, d'un service public de qualité et d'une société juste restent, elles, toujours ouvertes aux modifications.

Aujourd'hui, la social-démocratie se trouve en face de six nouveaux défis. Tout d'abord, les sociaux-démocrates devront traduire leurs valeurs internationalistes en solides partenariats internationaux. La croissance économique est déterminée par le commerce mondial, qui se développe trois fois plus vite que les capacités productives. Les communications dans le monde entier ont aujourd'hui acquis des propriétés extraordinaires d'instantanéité et de faible coût, grâce aux nouvelles technologies. La distance n'est plus une barrière entre Etats ni entre continents. Aucune économie nationale ne peut plus se considérer comme une île.

Au XXIe siècle, la scène politique sera divisée entre les forces politiques dont le regard est tourné vers l'extérieur, et celles dont le regard est tourné vers l'intérieur et qui se sentent menacées par les contacts avec l'étranger. Ceux qui adopteront une position protectionniste seront condamnés à rester dans l'opposition. On comprend donc pourquoi l'ère de la mondialisation a conduit la droite dans l'opposition dans la plupart des pays d'Europe. Les forces de droite comprennent avec peine le nouveau monde, car dans ce monde l'important est de travailler ensemble, et tout nationalisme borné est sanctionné. En revanche, les sociaux-démocrates entretiennent une longue tradition d'internationalisme : ils possèdent toutes les caractéristiques nécessaires pour répondre de manière confiante et inventive aux défis de l'ère de la mondialisation.

Le deuxième défi sera de prouver que nous sommes capables d'utiliser le potentiel fourni par une économie fondée sur le développement des connaissances. Notre succès ne pourra durer que si nous pouvons proposer des emplois à nos citoyens et une stabilité à leurs familles. Autrefois, la social-démocratie s'est trop souvent vendue comme force de redistribution des revenus, oubliant de créer ces mêmes revenus. Pourtant, les avantages que nous souhaitons offrir à nos peuples seront d'autant plus importants que l'économie sera dynamique, une croissance soutenue générant une augmentation des recettes d'impôts.

Pour l'ancienne génération, la doctrine économique de droite la plus en vogue était un néolibéralisme brutal qui n'imaginait qu'une réponse à la concurrence mondiale : se battre à un niveau international en faisant des concessions au niveau national. Cette politique consistait à diminuer les salaires, à retirer peu à peu leurs droits aux travailleurs et à réduire les fonds alloués aux services publics. Si ces idées sont profondément dépourvues d'attrait, elles sont également profondément mauvaises. La richesse des nations ne dépend plus, aujourd'hui, d'un capital technologique, mais de l'essor des connaissances, de l'énergie et des initiatives prises par les individus.

Ce souci de développer au maximum le potentiel humain montre que les sociaux-démocrates sont les plus à même de générer une économie dynamique. Aujourd'hui, les gouvernements sociaux-démocrates prouvent qu'ils sont capables de créer un environnement favorable à une économie florissante, grâce à un mélange de gestion économique saine, d'investissements accrus dans le capital humain, et d'actions favorisant le plein-emploi. Lorsque la droite détenait le pouvoir, aucun engagement n'avait été pris à l'échelle européenne en faveur de l'emploi. Le chômage de masse, héritage de la droite, est aujourd'hui combattu avec beaucoup de succès par les sociaux-démocrates dans toute l'Europe.

> Le soutien que nous apportons à l'Union européenne ne doit pas nous rendre complaisants. C'est parce que nous savons quel besoin nous avons de l'Union que nous exigeons des réformes qui la rendront plus efficace, plus transparente et plus proche des populations

Le troisième défi sera de démontrer que la justice sociale est aujourd'hui une condition essentielle à tout progrès économique. Bien sûr, ce n'est pas la raison pour laquelle les sociaux-démocrates l'exigent. Nous nous battons pour la justice sociale parce que nous nous soucions des gens qui souffrent de la pauvreté. A l'ère de la mondialisation, aucune économie ne peut rester compétitive si elle fait une croix sur les talents, les énergies et le potentiel offerts par une grande partie de sa population active. Si la force d'une économie repose sur les talents de sa population, alors plus le nombre de personnes exclues économiquement est grand, plus l'économie sera faible. Plus l'on se bat contre l'exclusion sociale, plus l'économie, enrichie par les talents de toute sa population, sera forte.

Le quatrième défi sera de constituer un Etat actif, rendu nécessaire dans un monde en changement. Les rapides bouleversements technologiques se trouvent encore accélérés par la facilité des transferts dans le monde entier. Ils peuvent aussi nettement améliorer la qualité de la vie. Pourtant, cette rapidité, qui caractérise autant les changements actuels que la concurrence mondiale, entraîne aussi des problèmes d'insécurité personnelle. La carrière d'un travailleur normal implique aujourd'hui qu'il change d'emploi une demi-douzaine de fois dans sa vie. Les citoyens ont besoin d'une stabilité nouvelle qui ne peut être engendrée que par un Etat actif. Il serait futile de chercher à imposer une stabilité en instaurant des règlements censés bloquer les changements. La seule réponse intelligente est d'équiper les citoyens pour qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles circonstances, et de les soutenir dans ce processus d'ajustement aux changements.

Les propositions des sociaux-démocrates incluent naturellement une politique active sur le marché du travail ; une politique qui bâtira un pont entre les vieilles industries et la nouvelle conjoncture, via des formations permettant aux travailleurs de profiter des nouvelles technologies, au lieu d'en être exclus. Seul un Etat actif peut garantir aux malades et aux personnes âgées des soins adaptés, sous forme d'un service public répondant à leurs besoins, et non pas à leur solvabilité. Ainsi, pour citer Lionel Jospin, il faut dire *« "oui" à l'économie de marché et "non" à la société de marché »*.

Le cinquième défi sera de garantir une société ouverte, rendue nécessaire par l'ère de la mondialisation. L'immigration légitime est nécessaire. Elle est le résultat inévitable de la réussite économique, qui génère un besoin de main-d'œuvre augmentant plus rapidement que le taux de natalité des pays modernes développés. Les pays les plus prospères seront ceux qui permettront aux immigrés légaux les ayant choisis d'offrir pleinement leurs talents et leurs compétences. Une fois de plus, les valeurs et l'éthique des sociaux-démocrates nous permettront de relever ce défi moderne. Nous croyons à l'universalité des droits : elle ne s'arrête pas à la couleur ou aux opinions de chacun.

Les sociaux-démocrates ont toujours été les premiers, dans toute l'Europe, à voter des lois s'opposant à la discrimination et bannissant toute expression de haine raciale. Ceux qui ne peuvent accepter la diversité ethnique chez eux rencontreront des problèmes encore plus importants pour bâtir avec succès des alliances internationales. Ceux d'entre nous qui souhaitent le pluralisme chez eux sont dans de meilleures conditions pour former des partenariats avec l'étranger. Une société multiethnique est plus en mesure de s'adapter à un monde multipolaire.

Le dernier défi consistera en un débat sur la façon de renforcer et de réformer l'Union européenne. Historiquement, la droite a fortement contribué à la construction de l'Europe. Pourtant, aujourd'hui, dans de nombreux Etats membres, elle se présente comme un front d'opposition à l'Europe. L'exemple le plus extrême est bien sûr l'hostilité agressive de Jörg Haider envers les étrangers. Sa xénophobie est en nette contradiction avec la tolérance qui forme l'un des piliers de l'Europe. L'exemple le plus incroyable se trouve dans l'attitude du Parti conservateur britannique, qui parle ouvertement de choisir, selon son bon vouloir, la loi européenne qu'il respectera, oubliant que le marché unique ne peut fonctionner qu'avec des lois communes.

Le problème actuel de la droite est évident. Son nationalisme instinctif l'empêche de s'adapter à une ère d'interdépendance dans laquelle les décisions sont prises à un niveau international. Ce nationalisme ne lui permet pas non plus de formuler des propositions cohérentes pour l'avenir de l'Europe. La social-démocratie est au contraire une idéologie construite sur un principe de base selon lequel nous – citoyens ou Etats – sommes plus forts ensemble qu'isolément. Si nous soutenons la solidarité sociale dans nos pays, nous sommes aussi pour la formation de partenariats politiques avec l'étranger.

Mais le soutien que nous apportons à l'Union européenne ne doit pas nous rendre complaisants. C'est parce que nous savons quel besoin nous avons de l'Union que nous exigeons des réformes qui la rendront plus efficace, plus transparente et plus proche des populations.

Là se trouvent les défis de l'ère de la mondialisation. Les sociaux-démocrates peuvent s'y lancer avec confiance : notre esprit d'internationalisme et notre engagement constant pour les réformes n'ont jamais été plus pertinents.

***Robin Cook** est ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne.*

(Ce point de vue est publié en collaboration avec Policy Network, www.policy-network.org.)

Traduit de l'anglais par Emmanuelle Rivière.

Faut-il assassiner Bull ? *par Jacques Stern*

Y a-t-il encore un avenir pour Bull ? Ils ne sont pas nombreux ceux qui répondent positivement à cette question. Pourtant, ma réponse est affirmative. J'ai peine à imaginer en ce vingt et unième siècle l'avenir d'une France qui n'aurait plus aucune maîtrise de son industrie informatique. Bull doit vivre et se développer. Bull a encore des ressources qui restent exceptionnelles pour réussir malgré toutes les vicissitudes passées.

La question, aujourd'hui encore malheureusement d'actualité, n'est pas nouvelle. Lorsque j'ai été nommé président de Bull en 1982 par le conseil des ministres, le ministre de l'industrie m'avait avoué sa surprise causée par l'attitude d'une majorité de ses collègues. Si ma nomination n'était guère contestée, plusieurs ministres présents doutaient déjà de l'avenir de Bull et suggéraient que le moment était peut-être venu pour la France de sortir de l'informatique. Je n'étais certes pas le meilleur choix pour une telle stratégie.

> Ne nous leurrons pas, demain, si nous renonçons à être un acteur de l'industrie informatique, notre défense n'aura plus les moyens de garantir notre indépendance politique

Effectivement, en 1982, il y a environ vingt ans, la situation de Bull n'était pas brillante. La société était en situation de dépôt de bilan avec des fonds propres négatifs, des pertes qui représentaient environ 15 % du chiffre d'affaires, des banques qui se désengageaient, des dysfonctionnements à tous les niveaux, une image désastreuse de qualité tant pour les produits que pour les services. Bull a su réagir, se définir une stratégie en rupture avec son passé, se mobiliser. La croissance s'est rapidement trouvée au rendez-vous, ainsi que la rentabilité et la satisfaction des clients. Cinq ans plus tard, Bull avait atteint une taille mondiale en reprenant les activités de son ancien actionnaire majoritaire, Honeywell. Avec Francis Lorentz, directeur général, nous étions heureux de voir la fierté renaître parmi tous nos collaborateurs.

Tout au long de son histoire, Bull a souffert de ses actionnaires. A certains moments de son histoire, il est légitime de penser que c'est plutôt la volonté de fermeture qui motivait les propriétaires. Les actionnaires actuels de Bull semblent à nouveau avoir abandonné l'entreprise, démissionné de leurs responsabilités, résignés à la laisser disparaître.

Bull est aujourd'hui le dernier constructeur informatique européen, l'un des rares au monde à posséder encore des compétences pour concevoir et produire les serveurs de hautes performances et haute sécurité que l'industrie attend. Les moyens et ressources à mobiliser sont relativement faibles, comparés à ceux dont il aurait fallu disposer il y a moins d'une dizaine d'années. Bull peut aujourd'hui s'appuyer sur des microprocesseurs du marché, produits par les fabricants de composants comme Intel et sur des logiciels systèmes libres disponibles gratuitement sur Internet, plutôt que d'avoir à investir pour développer toutes ces technologies comme par le passé. Bull a également su démontrer sa capacité de fournir des services d'intégration de systèmes sur le marché compétitif de très grande qualité et efficacité.

Les logiciels libres issus de Linux, développé par le Finnois Linus Thorwald, connaissent un succès croissant et sont aujourd'hui de plus en plus préférés par les grandes entreprises et les administrations. C'est une opportunité sans précédent de reprendre rapidement et à peu de frais une maîtrise des technologies informatiques.

Si la France perd la maîtrise informatique, c'est toute son industrie et son économie qui en subiront les conséquences. Dans un domaine où les technologies évoluent aussi rapidement, on ne peut maîtriser l'utilisation de l'outil si l'on ne maîtrise pas l'outil. Les effets se font déjà sentir dans la recherche. On ne forme plus d'architectes systèmes ni de spécialistes des logiciels systèmes. Ces compétences se font rares sur le marché. Il n'est pas surprenant que la France soit lanterne rouge en Europe dans l'utilisation d'Internet.

Si les Etats-Unis dominent aujourd'hui toutes les technologies informatiques, c'est le résultat d'une volonté et d'une ambition qui ne sont ni républicaines ni démocrates. C'est le résultat d'une action menée avec détermination et continuité sous la direction constante du département de la défense en associant toutes les agences fédérales. La France a connu une embellie dans la deuxième partie des années 1970 sous l'impulsion de la DGT (direction générale des télécommunications), devenue depuis France Télécom. En cinq ans, on a rattrapé un siècle de retard dans le téléphone, on a lancé le Minitel, la commutation électronique, le réseau Transpac.

Depuis la fin des années 1980, l'ambition est morte. D'une volonté de leadership, nous sommes passés à des attitudes de suiveurs. Nous laissons la Commission européenne dépenser des milliards d'euros sans plan, sans stratégie. Ne nous leurrons pas, demain, si nous renonçons à être un acteur de l'industrie informatique, notre défense n'aura plus les moyens de garantir notre indépendance politique. Souvenons-nous, il n'y a pas si longtemps, SGS-Thomson était condamnée et Thomson Multimédia ne valait même pas 1 franc ! Depuis, ces entreprises ont fait la preuve de leur réussite au niveau mondial. La France n'est pas trop petite pour mériter un destin dans les nouvelles technologies.

***Jacques Stern** est ancien président de Bull.*

Université Passeport pour l'emploi

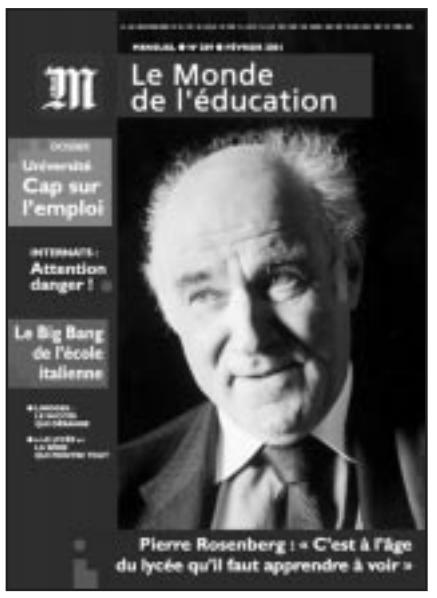

En février

Dossier :
Université
Passeport pour l'emploi.
Entretien avec Pierre Rosenberg.
Les cantines scolaires se mettent au bio.
Les jeunes reviennent aux livres.
Les internats sont-ils une bonne solution ?
Le collège unique en question.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT
Le Monde de l'éducation
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Précaution et cohérence

LE principe de précaution, qui fait partie depuis 1995 de l'arsenal législatif français, ne donne pas aux experts, au nom de leur savoir, le pouvoir de trancher souverainement de tout. C'est même exactement le contraire : il prévoit que lorsqu'un événement imprévu crée un risque de *« dommages graves et irréversibles »,* il est indispensable de prendre sans retard des mesures de prévention, même si les connaissances scientifiques du moment ne permettent pas d'acquérir des certitudes. Au début, la loi ne visait que les atteintes à l'environnement. Aujourd'hui, la pratique s'est étendue au vaste domaine de la santé publique. Répétons-le, elle ne se fonde pas sur des vérités assurées et établies mais fait de l'incertitude la pierre de touche qui définit la protection due à tous les citoyens.

Dans la maladie de la vache folle qui touche la plupart des pays d'Europe comme dans l'épidémie de fièvre aphteuse qui vient de frapper la Grande-Bretagne, c'est cette règle qui a fini par prévaloir. Hier, des mesures ont été prises, avec retard, pour empêcher la dissémination de l'encéphalopathie spongiforme bovine et enrayer ses effets meurtriers sur l'homme. Aujourd'hui, pour lutter contre la fièvre aphteuse, la Commission de Bruxelles a décrété un embargo immédiat sur tous les animaux vivants en provenance des îles Britanniques. Dans un cas comme dans l'autre, le souci d'éviter une plus large contamination l'a emporté, à juste titre, sur toute autre considération. Certes, l'application d'une politique de précaution peut entraîner des excès. Bernard Kouchner n'avait pas tort d'appeler, dans *Le Monde* du 20 février, à *« un travail de pédagogie du risque »* en invitant à *« ne pas céder à la tentation de transformer le nécessaire principe de précaution en un dangereux syndrome de précaution ».* De ce point de vue, la fiabilité des avis exprimés par les experts est une donnée importante.

Mais les responsables politiques doivent aussi faire preuve de cohérence. Le moins qu'on puisse dire est que, de ce point de vue, Jacques Chirac ne montre pas l'exemple. Le 18 février, il qualifiait d'*« irresponsable »* le dernier avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) sur la « tremblante » du mouton et dénonçait, en plein Salon de l'agriculture, une *« incitation à la panique ».* Or, trois mois auparavant, le chef de l'Etat demandait avec solennité, avant que les mêmes experts de l'Afssa n'aient rendu leur avis, l'interdiction des farines animales et le dépistage systématique des bovins.

***« Dans cette crise,* déclarait-il le 7 novembre 2000 à la télévision, aucun impératif ne peut être placé plus haut que l'exigence de la santé publique. » Lionel Jospin avait eu beau jeu de répliquer que « le rôle des responsables n'est pas d'affoler l'opinion ». Ni « alarmisme » ni « laxisme » : la voie définie par Bernard Kouchner est la bonne. C'est celle qui devrait s'imposer à tous, au-delà des péripéties électorales.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les vertus du sucre, du rhum et des bananes

À LA MANIÈRE des abeilles qui, grâce à une nourriture spéciale, métamorphosent une larve commune en une reine toute-puissante, certains savants espèrent arriver un jour, au moyen d'une alimentation plus rationnelle, à transformer un enfant quelconque en un homme supérieur. Mais dès aujourd'hui on connaît très exactement l'influence qu'exerce la nourriture sur la santé et la longévité. On sait aussi que le Français, gourmand par définition, aime la bonne chère sans se soucier assez de la valeur scientifique de son alimentation. Ainsi s'est exprimé ce matin M. Féron, vice-président du conseil municipal de Paris, au cours d'une manifestation *« d'éducation alimentaire »* organisée par le comité Alimentation et Santé.

Ont également pris la parole le docteur Leclainche, directeur général de l'Assistance publique, et le professeur Gounelle, expert de nutrition auprès de l'ONU. Ces spécialistes ont insisté sur les dangers qu'une alimentation irrationnelle, malheureusement trop commune, fait courir aux femmes enceintes, aux nourrissons et aux enfants.

Les vertus du sucre, du rhum (souverain contre la grippe) et des bananes ont été particulièrement commentées. Le comité Alimentation et Santé a décidé d'intensifier sa propagande en faveur d'une nourriture équilibrée et, joignant le geste à la parole, a remis ce matin à titre gracieux aux représentants des vingt bureaux de bienfaisance de Paris 5 000 kilos de sucre, 25 000 bananes, 5 000 pommes et 2 500 flacons de rhum. Le tout avait été offert par diverses organisations professionnelles.

Henri Fesquet
(23 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le trou de mémoire du droit d'asile

« CLANDESTINS », « sans-papiers », « réfugiés économiques », voire simplement « pauvres gens »... Les mots largement utilisés pour désigner les 908 naufragés de l'*East-Sea* témoignent de l'embarras de l'Europe riche pour faire vivre l'une des valeurs sur lesquelles elle s'est construite après 1945, le droit d'asile. Alors que de vibrants discours s'apprêtent à célébrer le cinquantième anniversaire de la convention de Genève de 1951, les paroles plutôt réfrigérantes qui, du côté du gouvernement, ont accueilli leur débarquement sur la côte varoise illustrent le fossé qui sépare la proclamation des grandes promesses républicaines de leur mise en œuvre.

Or le droit d'asile codifié dans l'après-guerre à l'échelle internationale met en avant la nécessité d'assurer la protection de toute personne craignant d'être persécutée « *du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques* ». Il est, en revanche, strictement indépendant du moyen utilisé pour fuir les persécutions. Que l'étranger demandant l'asile soit démuni de passeport (souvent confisqué par les autorités du pays d'origine), qu'il ait franchi les frontières en parfaite illégalité, qu'il ait payé sa liberté du prix d'un passeur ne fait, en principe, nullement obstacle à l'examen de sa demande par une administration spécialisée comme l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). De telles conduites, justifiées par la nécessité de fuir, ne peuvent suffire à refuser le statut très protecteur de réfugié.

A l'orée des années 1950, la convention de Genève s'est construite en référence à des expériences historiques précises : celles des juifs allemands d'après 1933 et des républicains espagnols de 1939, celles de tous les persécutés du nazisme ensuite. La mémoire de tels refoulements honteux a pesé dans la construction du droit d'asile de l'après-guerre, indépendamment du recours de certains réfugiés à des faux passeports ou à des filières payantes pour sauver leur peau.

En 1951, l'autre obsession concerne l'accueil des réfugiés de l'Est. Ceux qui traversent le rideau de fer sont alors accueillis à bras ouverts. Jusqu'à la fin des années 1980, la plupart des demandeurs d'asile obtiennent en France le statut de réfugié : opposants aux régimes communistes, défenseurs de droits de l'homme fuyant les dictatures sud-américaines, leur itinéraire et leurs discours viennent conforter la supériorité des démocraties. Après la chute de Saïgon, les boat-people du Sud-Est asiatique bénéficient d'une procédure collective d'accueil en France.

« EUROPE FORTERESSE »

La musique change avec l'effacement des frontières d'Europe de l'Est et le raidissement des politiques d'immigration liées à la crise. Demander l'asile devient, dans les années 1990, l'une des rares manières pour les migrants d'obtenir un droit au séjour. Des législations dissuasives sont imaginées, comme l'interdiction faite aux demandeurs d'asile de travailler, instaurée en France en 1991. L'Allemagne, particulièrement exposée par sa géographie, et spécialement généreuse par ses conditions matérielles d'accueil, reçoit l'essentiel des flux en provenance des ex-démocraties populaires, puis de l'ex-Yougoslavie en guerre.

Qui sont les « vrais » réfugiés, qui sont les immigrés « économiques » ? La réponse n'est pas simple tant la pauvreté et l'oppression politique peuvent se conjuguer pour inciter au départ. L'Europe, loin d'être en mesure d'élaborer des stratégies internationales unifiées pour contenir les migrations, façonne des politiques policières communes qui, de fait, malmènent le droit d'asile. La convention de Schengen de 1990 permet aux Etats d'infliger des amendes aux compagnies qui transportent des étrangers non munis de visa pour le pays de destination. La convention de Dublin, elle, empêche un demandeur d'asile débouté dans un pays signataire de solliciter l'accueil dans un autre Etat européen ; des accords « de réadmission » permettent aux pays de l'Union de renvoyer vers des Etats limitrophes les migrants ayant transité par leur territoire. Des « zones d'attente » destinées à filtrer les demandes d'asile dans les aéroports sont instituées.

L'« espace Schengen », conçu pour expérimenter la libre circulation, rime désormais avec « Europe forteresse », où l'obsession du « risque migratoire », attisée par la crise économique, justifie des entorses au droit d'asile. Quant aux orientations plus libérales approuvées au sommet de Tampere, à la fin de 1999, elles peinent à déboucher sur une politique commune autre que strictement policière. Tous les pays de l'UE ne se sentent pas concernés au même titre.

La France, protégée par sa position centrale, a été épargnée par les débarquements massifs de demandeurs d'asile. Jusqu'à l'épopée de l'*East-Sea,* seules l'Italie et l'Espagne du Sud avaient connu pareilles scènes en Europe. Le déferlement de réfugiés d'Algérie, redouté à chaque nouvel embrasement de la guerre civile, ne s'est jamais produit. Mais l'épopée souvent tragique des boat-people venus d'Albanie ou du Maghreb sur de frêles embarcations confirme la place de la Méditerranée et de l'Adriatique parmi les principales lignes de fracture de la planète, à l'instar de la frontière américano-mexicaine, de la mer des Caraïbes et de la mer de Chine.

Un premier avertissement avait été donné à la France pendant la guerre du Kosovo. Les demandeurs d'asile albanais de ce pays, alléguant des persécutions émanant des Serbes, étaient régulièrement déboutés par l'Ofpra jusqu'à ce que leur drame éclate à chaque journal télévisé, au printemps 1999, au moment des frappes de l'Otan. Comme pour les Kurdes de l'*East-Sea*, le gouvernement français avait commencé par rejeter la perspective d'un accueil général, afin de refuser le *« fait accompli des déportations perpétrées par les Serbes »*. Puis, prenant la mesure de l'élan de solidarité suscité par la détresse des réfugiés, M. Jospin avait mis au point une procédure spécifique aux Kosovars, leur permettant de séjourner et de travailler en France, sans pour autant obtenir le statut de résidents permanents que confère la convention de Genève.

FORMULES PRÉCAIRES

Cette prudence était d'autant plus surprenante que le gouvernement venait, en 1998, d'étoffer la législation sur l'asile, ajoutant à la procédure de droit commun (Genève) une procédure d'« asile territorial » permettant à quelques déboutés, notamment Algériens, d'obtenir un droit au séjour limité, et proclamant l'« asile constitutionnel » ouvert à des personnes persécutées *« en raison de* [leur] *action en faveur de la liberté »,* selon une formule héritée de la Révolution. Ces deux nouvelles formules n'ont reçu qu'une application homéopathique.

En 1999, moins de 20 % des 30 000 demandes enregistrées en France dans le cadre de la Convention de Genève ont été satisfaites. Les célébrations du droit d'asile masquent ainsi des trous de mémoire récurrents et une propension, dans toute l'Europe, à proposer des formules plus précaires que le statut consacré voici un demi-siècle. Paradoxalement, l'obsession du migrant déguisé en demandeur d'asile se développe au moment même où la tentation d'un nouvel appel à des travailleurs migrants s'amplifie à travers l'Europe pour compenser la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. L'avenir des naufragés de l'*East-Sea* pourra-t-il ignorer cette nouvelle inconnue de l'équation migratoire ?

Philippe Bernard

Gens de Moscou *par Ahmet Sel*

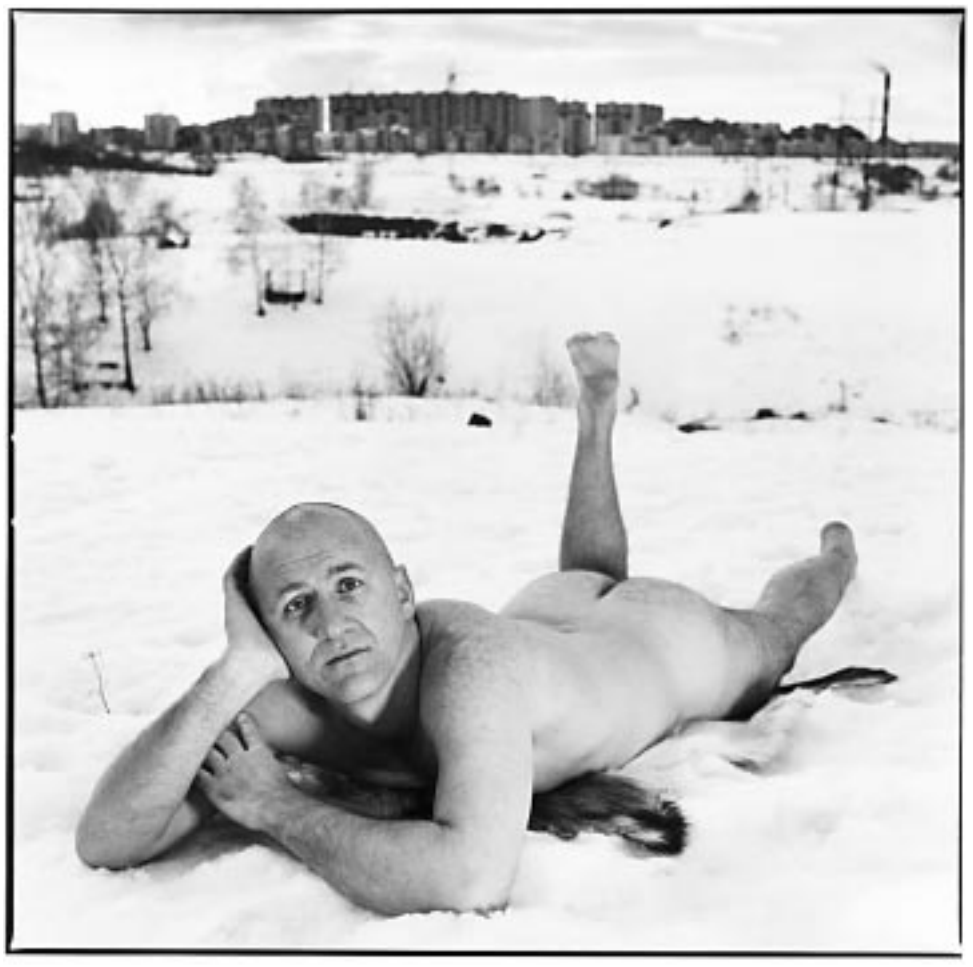

Oleg Koulik. ***Oleg Koulik, quarante-quatre ans, artiste, professeur d'art et photographe. Il réalise des performances, où il devient « passage piéton » en Ukraine, « homme-chien » à Central Park, New York. Vit dans la banlieue de Moscou à côté du marché aux voleurs de Touchinski.***

L'« East-Sea » ou le « non-droit » de la mer

Suite de la première page

L'Europe et la France l'ont bien compris, surtout depuis l'affaire de l'*Erika*, suivant en cela l'exemple des Etats-Unis, qui obligent tout bâtiment à se signaler lorsqu'il pénètre dans les eaux territoriales américaines. Bruxelles et Paris mettent progressivement en place une politique d'ingérence lorsque la sécurité de la navigation et la préservation de l'environnement l'exigent. C'est tout le sens des mesures récentes annoncées pour moraliser le transport du pétrole. Et si des plans préventifs communautaires se justifient pour éviter les marées noires, pourquoi ne se justifieraient-ils pas pour empêcher le trafic d'êtres humains ?

Les autorités françaises chargées de la surveillance des côtes ont beau jeu d'argumenter que rien, a priori, n'était de nature à éveiller des soupçons particuliers à propos de l'*East-Sea*. Du reste, le sémaphore militaire le plus proche de la plage où s'est échoué le cargo n'était pas en veille cette nuit-là. S'il l'avait été, son écho radar aurait eu d'ailleurs du mal à identifier le cargo qu'il aurait pu légitimement confondre avec un yacht rentrant à Cannes ou Saint-Tropez. Il reste que trois ports de commerce seulement entre l'Italie et le delta du Rhône sont susceptibles d'accueillir un navire marchand de ce type : Nice, Toulon et Marseille. Or il ne semblait être attendu dans aucune de ces rades. Il avait en outre été contrôlé, dans le cadre du mémorandum de Paris de 1982, dans un port italien (où plusieurs déficiences avaient été constatées) et classé par la société française Veritas.

Enfin, battant pavillon cambodgien – un registre de la pire des complaisances –, il ne pouvait pas ne pas éveiller l'intérêt, la curiosité, voire le soupçon des autorités de Rome ou de Paris, au large des côtes desquelles il a navigué. Tous ces éléments sont consignés dans les archives informatiques européennes, centralisées à Saint-Malo. Et si l'on peut admettre que la marine nationale ou le ministère des transports n'ont pas, objectivement, commis de faute, car on ne peut à tout moment dépêcher une canonnière pour arraisonner n'importe quel navire sous prétexte qu'il est vieux, cambodgien ou discret, on s'interrogera cependant sur les lacunes du réseau de surveillance du littoral de la Méditerranée septentrionale, et du silence jusqu'ici assourdissant de l'administration des douanes, très bien équipée en vedettes performantes, réputée pour disposer des meilleures informations dans le monde entier et dotée de pouvoirs légaux d'intervention en mer quasi exorbitants.

UNE PAGE NOUVELLE

La sordide affaire de l'*East-Sea* n'aurait sans doute pas pu se produire à l'identique sur les côtes de la Manche ou du sud de la Bretagne. Ces mers et ces littoraux-là sont à la fois mieux balisés, mieux surveillés que la Méditerranée, où il n'existe même pas une zone économique exclusive qui élargit jusqu'à 200 milles (380 kilomètres) une certaine souveraineté des Etats et de leur pouvoir d'ingérence. Tout navire qui passe au large d'Ouessant ou des Casquets doit (ou devrait dans un avenir proche) préciser aux centres de sécurité d'où il vient, où il va et ce qu'il transporte. Les commandants qui font la sourde oreille sont d'une manière ou d'une autre repérés, « fichés » voire sanctionnés. Des listes noires de navires dangereux ou « sensibles » sont progressivement établies et échangées par les administrations d'une bonne vingtaine d'Etats. Il sera bientôt difficile de dire qu'*« on ne savait pas »*.

Il restera toujours des failles et des zones de « non-droit » dans lesquelles s'engouffreront des armateurs véreux et des marchands d'hommes. Mais si demain les Quinze, sans oublier la Grèce souvent trop laxiste, décidaient de faire pour les autres *East-Sea* ce qu'ils ont commencé à faire après le naufrage de l'*Erika* pour les tankers, une page nouvelle s'ouvrirait heureusement pour l'Europe de la mer.

François Grosrichard

RECTIFICATIF

CYBERSANTÉ

Contrairement à ce que nous indiquions dans le tableau sur les fonds levés en 2000 (*Le Monde* du 13 février), Planetmedica, société européenne de E-Santé, poursuit son activité grand public et a lancé récemment des services interactifs en direction des professionnels de santé, basés notamment sur la connectivité clinique.

INFORMATIQUE **Apple a présenté jeudi 22 février au Japon sa nouvelle gamme de produits. ● LES NOUVEAUX IMAC intégreront des graveurs de CD pour enregistrer ses propres disques. ● STEVE JOBS, son PDG, veut que les ordinateurs d'Apple soient à l'avenir au cœur de l'équipement numérique des particuliers. ● APPLE se place donc en concurrent direct non plus seulement des constructeurs informatiques mais aussi d'entreprises de jeux comme Sony. ● ISOLÉE au milieu d'un environnement Microsoft-Intel, l'entreprise a du mal à conserver une part de marché supérieure à 4 %, son seuil de rentabilité. ● TOUS LES FABRICANTS informatiques sont dans la tourmente. Les ventes de PC auprès du grand public ont diminué de 26 % en janvier aux Etats-Unis. ● IBM, Dell, Compaq et Hewlett-Packard testent des stratégies nouvelles.**

Apple veut placer ses ordinateurs au centre de la révolution numérique

Le PDG du groupe, Steve Jobs, a présenté jeudi 22 février au Japon l'iMac de demain. Celui-ci intégrera un graveur de CD et un ensemble de logiciels pour que le consommateur puisse fabriquer ses propres disques et, demain, ses propres DVD

UN NOUVEL Apple se dessine. Le constructeur informatique a levé le voile, jeudi 22 février, au salon MacWorld de Tokyo, sur plusieurs éléments de sa nouvelle stratégie. Steve Jobs, son PDG, veut faire de ses ordinateurs le centre de la nouvelle révolution numérique. L'iMac, l'iBook ou les PowerMac professionnels sont en train de devenir de véritables plates-formes numériques capables de télécharger de la musique sur Internet, graver des CD, faire du montage vidéo à partir d'une caméra numérique, graver des DVD, stocker des photos, et bien sûr créer des sites Web.

Toutes ces fonctions ne sont pas nouvelles. Mais elles sont, pour la plupart, encore réservées aux professionnels (conception et présentation assistées par ordinateur, design, production télévisuelle, etc.) ou à des amateurs éclairés. Le grand public reste à l'écart. Le pari d'Apple est de démocratiser toutes ses applications pour faire de l'ordinateur un véritable *« hub numérique »* personnel. Depuis quelques années, les appareils numériques se sont multipliés dans les foyers : appareils photos, caméra, lecteurs DVD, lecteur de fichiers musicaux MP 3. Cette profusion d'images et de sons redonne une seconde vie à l'ordinateur, capable de stocker, organiser, dupliquer et recycler ces images et ces sons pour un usage personnel. *« Après le premier âge d'or de la productivité industrielle dans les années 1980, celui d'Internet dans les années 1990, l'informatique va entrer dans sa troisième révolution, celle de l'ère numérique »*, a résumé M. Jobs.

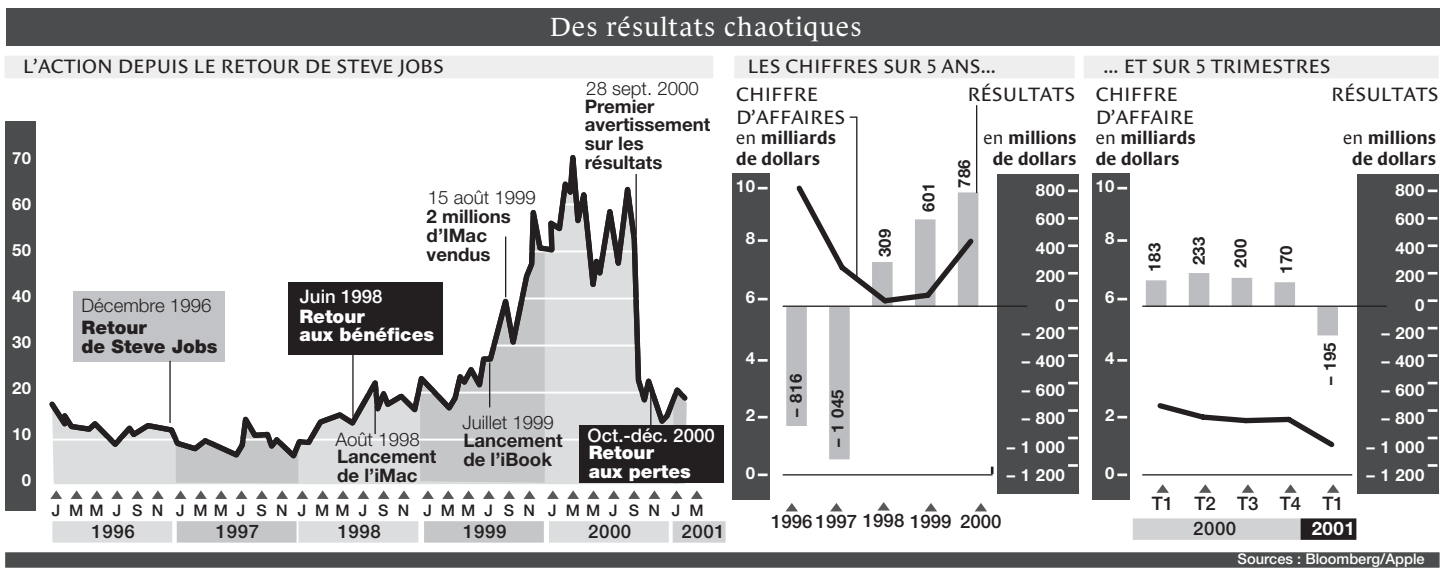

Le retour de Steve Jobs et le lancement de nouveaux matériels (iMac, iBook, G4) ont permis à Apple de renouer avec les bénéfices et à l'action d'atteindre des sommets. La crise informatique mondiale et les derniers échecs commerciaux d'Apple ont eu raison de ce retour en grâce.

TÉLÉCHARGER, ORGANISER, GRAVER

Les derniers modèles du célèbre iMac, présentés à Tokyo et mis en vente simultanément en Europe, intègrent en série l'ensemble des logiciels qui permettent de télécharger, organiser et graver des CD (iTunes) et faire du montage vidéo (iMovie), et sont dotés de l'ensemble des connexions pour relier l'ordinateur à Internet et aux autres appareils domestiques. Les modèles professionnels haut de gamme intègrent même désormais un graveur de DVD et le logiciel permettant de créer ses propres DVD (iDVD). Pour couronner ce renouveau logiciel, Apple va sortir, le 24 mars, son nouveau système d'exploitation, baptisé Mac OSX, qui devrait offrir une stabilité inégalée dans le domaine de l'informatique personnelle grâce à son architecture Unix.

Ce virage stratégique fait dire à certains observateurs, dont Larry Ellison, PDG d'Oracle et membre du conseil d'administration d'Apple, que les concurrents d'Apple ne sont plus les constructeurs de PC mais des groupes comme Sony. Ce géant japonais de l'électronique grand public a lui aussi décider de relier entre eux l'ensemble des appareils numériques et il s'est récemment lancé, avec succès, dans la fabrication d'ordinateurs portables (Vaio). Certains évoquent même le prochain lancement par Apple d'appareils photos, de lecteurs MP3 ou encore d'assistants numériques personnels (de type Palm). Thomas Lot, directeur de la branche grand public d'Apple Europe, refuse d'entériner ces rumeurs. *« Pour l'instant, nous revenons à l'origine d'Apple, c'est-à-dire la création de contenu avec un ordinateur »*.

RISQUES MAJEURS

Contrairement à ses grands concurrents, comme IBM ou Compaq, qui comptent de moins en moins sur le PC pour réaliser des bénéfices, Apple affirme qu'il continuera à placer l'ordinateur personnel au centre de sa stratégie. Pour M. Lot, l'augmentation du nombre des internautes (22 % de la population en Europe) va continuer pendant quelques années, ce qui continuera de soutenir les ventes. Et Apple s'est déjà postionné sur *« le prochain relais de croissance de l'informatique personnelle : la fabrication de contenu numérique »*.

Cette nouvelle vision de la marque à la pomme est-elle la bonne ? Après avoir révolutionné l'informatique personnelle dans les années 1980, ressucité la marque à la pomme à la fin des années 1990 et donné un coup de jeune et de design à toute l'industrie, M. Jobs joue à nouveau son va-tout. Mais en véritable Astérix de l'informatique mondiale, il refuse toujours d'adopter *« la langue »* des vainqueurs : une architecture Intel et un système d'exploitation Microsoft, des standards qui équipent désormais 95 % des ordinateurs personnels.

Cette stratégie isolée présente des risques majeurs. Dernier constructeur à financer seul le développement de ses machines, de son système d'exploitation et de ses logiciels, Apple a besoin d'une part de marché minimale pour survivre. Pour conserver sa place, il est condamné à innover et à s'adresser à une clientèle ciblée, friante de design, de facilité d'utilisation (grand public) et de performance (graphisme, édition, vidéo). Au-dessus de 4 % de parts de marché mondial, Apple semble capable de dégager des bénéfices. En dessous, le modèle ne fonctionne plus. Au premier trimestre de son exercice (octobre-décembre 2000), Apple a ainsi renoué avec les déficits, avec 195 millions de dollars de pertes. Victime d'une gamme vieillissante pour les iMac, d'un lancement raté pour son nouvel ordinateur Cube et d'un ralentissement de l'activité mondiale, le chiffre d'affaires s'est effondré de 57 %, à 1 milliard de dollars. Une fois de plus, M. Jobs va devoir rompre l'engrenage infernal de la marginalisation de sa société. Depuis le lancement de l'iMac, la conjoncture informatique et mondiale s'est malheureusement considérablement assombrie.

Christophe Jakubyszyn

Nouveaux produits et baisse de prix

● **L'iMac**, l'ordinateur grand public s'enrichit de nouvelles couleurs (tendance années 1970 pour le flower-power et dessin animé pour la version bleu-dalmatien), avec un lecteur-graveur de CD pour le modèle 500 Mhz (9 990 francs TTC).

● **Le Cube** est relancé, avec un graveur de CD et un prix révisé à la baisse. Le champion du design d'Apple, livré avec un écran plat de 15 pouces, est vendu 20 990 francs TTC.

● **Les PowerMac** professionnels bénéficient de la nouvelle carte graphique GeForce3 de Nvidia Corp. La gamme professionnelle est dotée de microprocesseurs allant jusqu'à 733 MHZ et avec, pour le modèle haut de gamme, d'un graveur DVD intégré (26 990 francs HT).

● Le nouveau **Titanium**, intègre un processeur PowerPC G4 à 500 MHz, un écran panoramique de 15,2 pouces de diagonale, un lecteur DVD et une autonomie de cinq heures (à partir de 19 990 francs HT).

Déprime chez les géants de l'informatique

TROU D'AIR ou récession ? Le secteur informatique est l'une des premières victimes du retournement de la conjoncture américaine. Les premiers signes d'essoufflement étaient apparus dès le milieu de l'année 2000 mais ils n'avaient pas été pris au sérieux. Après les fortes dépenses d'investissements informatiques réalisées en 1999, pour prévenir le bogue de l'an 2000, il pouvait sembler normal que les entreprises fassent une pause dans les achats d'équipements, aux Etats-Unis et en Europe. Mais l'effondrement des marchés boursiers et la déprime des consommateurs ont eu raison de cette première interprétation optimiste.

Aux Etats-Unis, les premiers chiffres de l'année 2001 traduisent une véritable débandade chez les consommateurs. En janvier, les ventes d'ordinateurs de bureau ont baissé, pour le sixième mois consécutif, de 26 % en volume et 28 % en valeur dans les magasins, selon une estimation de la société d'études PC Data publiée mardi 20 février. Maigre consolation, les ventes d'ordinateurs portables ont observé un recul plus modéré de 9 % en volume et seulement 6 % en valeur.

PLANS DE LICENCIEMENTS

Il n'est donc pas étonnant que les groupes informatiques égrènent des résultats et des prévisions décourageantes. Après Apple, Intel et Dell en septembre, c'est au tour de Hewlett-Packard, Compaq et Gateway de sonner le tocsin en annonçant des plans de licenciements en début d'année. L'américain Dell a mis son plan à exécution, en envoyant, jeudi 15 février, une lettre de licenciement à 1 700 de ses employés du siège à Austin (Texas), soit 7 % de ses effectifs américains. Dell prévoit un résultat complètement stable pour son premier trimestre 2001 (février à avril), alors que le spécialiste de la vente directe d'ordinateurs avait habitué les investisseurs à des taux de croissance supérieurs à 40 %.

Les sociétés ne sont toutefois pas d'accord sur l'ampleur de la crise. Hewlett-Packard, qui vient de subir l'effondrement de son résultat, broie du noir. *« Une détérioration continue de l'économie américaine et les faibles dépenses en informatique des particuliers et des entreprises ont contribué à ce ralentissement,* a expliqué Carly Fiorina, PDG du groupe. *Compte tenu de la visibilité, nous ne comptons pas revenir à une croissance à deux chiffres pour cette année.* » Dell se montre plus optimiste, en décelant des indices d'un possible retournement. Selon Kevin Rollins, vice-président du groupe, *« le prix des composants électroniques diminue de 1 % par semaine »*. Le numéro deux mondial compte utiliser cette marge de manœuvre pour baisser les prix et tenter de stimuler la demande.

Dans le grand public, l'arrivée du nouveau processeur Pentium IV d'Intel, les graveurs de CD et de DVD, tout comme la démocratisation des écrans plats pourraient contribuer à relancer la demande. Dans le domaine professionnel, la généralisation d'Internet et de l'économie de réseau conduit les entreprises à moderniser et accroître la capacité de leurs équipements. Une fois de plus, l'informatique mondiale espère être sauvée par les lois physiques : la vitesse des microprocesseurs, et donc la puissance des ordinateurs, continue de doubler tous les dix-huit mois. Un solide argument qui a, jusqu'ici, toujours plaidé en faveur du renouvellement permanent des matériels.

C. Ja.

Comment les groupes ont négocié le virage de l'après-PC

MÊME S'IL SE VEND encore plus de 120 millions d'ordinateurs personnels (PC) par an, cette activité est loin d'être toujours rentable. Les grands groupes informatiques ont négocié de manière différente, et avec des fortunes diverses, le virage de l'après-PC.

● **IBM : priorité aux services.** L'inventeur de « Deep Blue », l'ordinateur qui a vaincu le joueur d'échecs Gary Kasparov, a perdu la manche de l'informatique décentralisée dans la première moitié des années 1990. Les « sous-traitants » du PC (Intel, Microsoft, à qui IBM avait malencontreusement confié au début des années 1980 la fabrication des microprocesseurs et des systèmes d'exploitation de ses ordinateurs) sont devenus plus importants et plus rentables que les fabricants d'ordinateurs. IBM avait alors enregistré de colossaux déficits et perdu près du tiers de ses salariés. Son PDG, Louis Gerstner, s'efforce depuis huit ans de transformer l'entreprise pour faire d'IBM une entreprise de conseil, de services et de technologies. Promoteur de la formule de l'« e-business », IBM s'est proposé dans les dernières années d'aider les entreprises à s'adapter aux règles d'Internet et de la nouvelle économie de réseaux.

● **Compaq : sur les traces d'IBM.** Le groupe qui a fait trembler IBM a compris, plus vite que lui, que l'informatique devenait une industrie de grande consommation. Grâce à des méthodes de production et de marketing de masse, Compaq s'est arrogé le premier rang mondial pour la vente de PC au cours des années 1990. S'il reste indétrôné, malgré la menace de Dell, les ventes de PC – près de 50 % de son chiffre d'affaires – ne contribuent plus qu'à hauteur de 10 % à son résultat d'exploitation. Le modèle sur lequel Compaq a bâti son succès est devenu d'un coup obsolète. Il ne suffit plus au constructeur de Houston d'être le premier fournisseur de PC, avec des volumes de ventes qui compensent des coûts de développement et des dépenses marketing élevées. Son avenir n'étant plus assuré par les PC, Compaq a pris la décision, comme IBM et Hewlett-Packard avant lui, d'occuper tout le terrain de l'informatique mondiale. L'activité du groupe recouvre aujourd'hui à la fois la fabrication d'ordinateurs, de serveurs et de nouveaux terminaux d'accès à Internet, et des prestations de conseil et d'ingénierie informatique.

● **Dell : spécialiste de la vente directe.** Spécialiste de la vente directe par téléphone et Internet et de la fabrication à la demande, Dell a fait une percée fracassante sur le marché de la micro-informatique au cours des années 1990. Bénéficiant de coûts de distribution réduits et de stocks pratiquement nuls, Dell a rapidement gagné des parts de marché, grâce à des prix de vente réduits. Pendant plusieurs années, il a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires d'environ 50 % par an, et une croissance de ses bénéfices de 40 %. Au début 2000, il est devenu le premier constructeur aux Etats-Unis et le second dans le monde, derrière Compaq. Mais plus Dell augmente sa part de marché, plus sa croissance se rapproche de celle du marché (environ 15 % cette année). Ces nouvelles perspectives sont bien loin du rythme de croissance auquel le groupe texan avait habitué ses actionnaires. Conséquence, Dell subit à son tour le désamour des marchés financiers. Pour le moment, le groupe refuse de réviser son modèle. Bénéficiant de stocks et de coûts réduits, il compte profiter de la crise actuelle pour baisser les prix, creuser l'écart avec ses concurrents et espère en laisser quelques-uns sur le bord de la route.

● **Hewlett-Packard : difficile diversification.** Le groupe américain est allé chercher une PDG de choc et de charme pour tenter d'ébranler une institution vieille de soixante ans. Carly Fiorina, qui a pris les rênes du géant de Palo Alto en juillet 1999, veut diversifier les activités du groupe, à l'image de ses deux principaux concurrents, IBM et Compaq. Hewlett-Packard cherche notamment à se diversifier dans les services dont la rentabilité est nettement supérieure à celle de la vente de PC. Mais cette stratégie est pour l'instant en panne, le groupe ayant dû renoncer à racheter les activités de conseil informatique de Price WaterhouseCoopers. Les résultats du groupe se sont nettement dégradés lors du dernier trimestre, la vache à lait qu'est la vente d'imprimantes n'ayant pas suffi à compenser les déficits de la vente de matériels informatiques.

C. Ja.

Victime de ses errements, le français Bull est en sursis

RIEN NE VA PLUS pour Bull. Les résultats annuels du groupe informatique français, qui devaient être annoncés le 15 février, ont été reportés au 1er mars. Fortement endetté, le groupe, dirigé depuis 1997 par Guy de Panafieu, devrait afficher de nouvelles pertes pour l'année 2000, de l'ordre de 107 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires en baisse de 2,3 %, à 3,24 milliards d'euros, selon les analystes. L'endettement net du groupe atteint 231,6 millions d'euros alors qu'il doit financer un plan de restructuration prévoyant 1 800 suppressions d'emplois.

Donnée cliniquement morte à maintes reprises, l'entreprise, qui emploie encore 18 000 salariés, semble condamnée à une fin programmée. Depuis sa création, Bull a raté de nombreux virages stratégiques : au début des années 1980, elle n'a pas compris la révolution qu'allait être l'informatique grand public, un marché sur lequel se sont engouffrées des petites entreprises agiles comme Compaq puis Dell. Si son rival IBM a également laissé passer cette révolution, l'américain s'est par la suite rattrapé : les prestations de conseil et de services informatiques représentent désormais près de la moitié de ses bénéfices. Bull, empêtré dans ses relations avec l'Etat français, son actionnaire, n'a pas su prendre les bonnes décisions.

CESSION D'ACTIFS

Au cours des décennies, la valse de ses dirigeants ne l'a pas aidé à garder le cap. Au nom de l'intérêt national et de l'indépendance du pays, 50 milliards de francs auraient au total été dépensés par des gouvernements de droite comme de gauche pour soutenir Bull, ses ordinateurs, ses technologies, ses emplois (*Le Monde* du 24 janvier). Devant les contre-performances, M. de Panafieu s'est lancé dans la cession d'actifs : terminaux bancaires, imprimantes, participation dans Ingenico, usine d'Angers... La vente par appartements s'accélère. En novembre 2000, il a dévoilé un plan de scission de l'entreprise en deux filiales. Pour financer cette restructuration, l'activité cartes à puce a été vendue, le 9 février, à l'américain Schlumberger pour 350 millions d'euros. Pépite du groupe, cette activité représentait 5 % à peine de son chiffre d'affaires, mais la moitié de sa valorisation. Le spectre du démantèlement prend forme.

Après une excellente année 2000, les banques sont prudentes

La Société générale a affiche un bénéfice record de 17,7 milliards de francs pour l'an passé. L'établissement français a augmenté ses provisions en fin d'année pour faire face à la montée des risques

Les unes après les autres, les banques européennes affichent des résultats en forte progression, en record absolu, pour l'année 2000. La Société générale a ainsi annoncé, jeudi 22 février, un bénéfice net record de 17,7 milliards de francs. Les discours les plus rassurants ont toutefois du mal à faire oublier la montée des risques prévisibles pour 2001. Le retournement de la conjoncture américaine et des marchés financiers fait peser des incertitudes sur l'exercice en cours. Les établissements financiers ont toutefois profité de leurs bons résultats pour engager des investissements et moderniser leurs structures ce qui leur permet de rester assez optimistes. Tous promettent d'être plus vigilants sur les coûts en 2001. La banque néerlandaise ABN Amro lance un plan de restructuration de ses activités aux Pays-bas qui la conduira à supprimer 6 700 emplois en trois ans.

SANS HÉSITATION, 2000 restera dans les annales pour les banques européennes. Les unes après les autres, elles publient des bénéfices historiques. Première grande banque française à publier ses comptes, la Société générale (SG) n'a pas dérogé à la règle. Elle a même annoncé jeudi 22 février un résultat net supérieur aux attentes des analystes, notamment au quatrième trimestre. Celui-ci n'a pourtant pas été aisé pour tous les établissements. Sa consœur allemande, la Dresdner Bank en particulier a affiché des pertes pour les trois derniers mois de l'année, pénalisée par sa participation dans une banque coréenne, la Korea Exchange Bank.

Daniel Bouton, le président de la SG, a fait preuve d'un relatif optimisme pour l'exercice 2001 : *« le niveau d'activité et de rentabilité constaté sur chacun des quatre trimestres de l'année 2000 a été obtenu en maintenant des investissements commerciaux et technologiques visant à assurer notre développement à long terme,* a-t-il commenté. *Ces résultats confortent les projections du plan stratégique 2002 présentées par le groupe le 16 novembre 2000 ».* Celui-ci fixe à la banque un objectif de rendement des fonds propres de 19 %. Elle a atteint 22,4 % en 2000. Les comptes publiés par la banque recèlent d'autres signes d'optimisme, de l'avis des analystes. *« Elle semble toujours tabler sur un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie américaine »*, note Kinner Lakhani, chez Morgan Stanley Dean Witter, qui relève que la banque a dégagé plus de plus-values que prévu au quatrième trimestre de l'année et qu'elle aurait pu en affecter davantage en provisions. *« Celles-ci ont remonté à la fin de l'année ce qui est un signe de prudence, mais elles auraient pu être encore en hausse plus rapide »*, commente l'analyste. La société de Bourse Paresco relève, elle, que les progressions de la SG sont tout de même *« moins fortes au quatrième trimestre »* et que la *« tendance pour 2001 pourrait être moins brillante ».*

L'année 2001 semble toutefois avoir plutôt bien commencé pour la SG: elle est en première ligne dans toutes les grandes opérations financières, ce qui lui assure de confortables commissions, même si l'introduction d'Orange risque de peser à court terme dans les comptes des banques conseils. En ce qui concerne son exposition au risque télécommunications, lequel inquiète les marchés financiers, la banque a rappelé que ce secteur ne représentait que 4 % de ses risques vis-à-vis des entreprises. Quant à son exposition aux Etats-Unis, elle représente 24 % de ses engagements. Ce que la banque considère comme *« une bonne division géographique et sectorielle ».*

RÉORGANISATION AUX PAYS-BAS

Contrairement à d'autres banques, qui n'ont pas réussi à faire oublier aux marchés la remontée des risques prévisible en 2001, le discours de la Société générale a été relativement bien accueilli par la Bourse. Cela n'a pas été le cas pour toutes les banques qui ont déjà publié leurs résultats, en particulier les espagnoles, BSCH ou BBVA, qui ont gagné, respectivement, en 2000, 2,26 milliards d'euros (+ 43,4 % par rapport à 1999) et 2,23 milliards d'euros (+ 28 %) ou celui des allemandes : la Dresdner a annoncé un bénéfice net de 1,74 milliard d'euros (+ 61 %) et la Deutsche de 4,95 milliards d'euros (+ 102 %).

Le jour où la banque française publiait ses résultats, le groupe néerlandais ABN Amro annonçait, il est vrai, une performance moins spectaculaire : un bénéfice net de 3,097 milliards d'euros, en hausse de 20,5 %, dont il faut déduire une provision de 599 millions d'euros qui doit couvrir de lourds frais de restructuration. ABN Amro a annoncé une réorganisation aux Pays-Bas, qui entraînera une réduction de 6 700 emplois en trois ans, sur 29 000.

Sophie Fay

Une année historique pour Daniel Bouton

Deux ans après l'échec de ses fiançailles avec Paribas, finalement mariée à la BNP, la Société générale, présidée par Daniel Bouton, démontre qu'elle peut, au moins un temps, rester célibataire sans décevoir ses actionnaires. La banque a annoncé, jeudi 22 février, un résultat net record pour 2000 de 2,298 milliards d'euros (17,7 milliards de francs), en progression de 36 % par rapport à 1999, déjà considérée comme une bonne année. Ce montant absolu est très flatteur. Lors de sa privatisation en juin 1987, la banque avait été évaluée à 22 milliards de francs. Elle vaut aujourd'hui en Bourse plus de 190 milliards de francs (29,3 milliards d'euros). Tous les moteurs ont tourné à plein régime l'an dernier. La banque en a profité pour mener des investissements lourds, notamment pour moderniser l'informatique de ses agences. Elle n'a que légèrement augmenté ses dotations aux provisions, qui progressent de 4 % par rapport à 1999, à 753 millions d'euros. L'action SG a ouvert jeudi en hausse de 0,29 %, à 68,2 euros.

Executive Life : la justice américaine tiendra audience le 5 mars

LA JUSTICE californienne tiendra une audience le lundi 5 mars dans le cadre de la procédure civile ouverte par les autorités judicaires américaines sur les conditions de rachat de la compagnie d'assurance américaine Executive Life, alors en faillite, au début des années 1990, par Altus Finance, alors filiale de la banque publique Crédit lyonnais, aujourd'hui dans le Consortium de réalisation (CDR), a indiqué le quotidien *Les Echos* jeudi 22 février. Le juge Howard Matz, en charge de cette affaire, semble selon le quotidien écarter les *« motions to dismiss »* (demandes d'irrecevabilité) déposées par Artémis, la holding de François Pinault, et sa filiale Aurora. Mais le juge restreindrait les conséquences financières pour le groupe de M. Pinault.

Parallèlement, deux autres procédures sont en cours, au pénal, et devant la Réserve fédérale américaine (Fed). M. Pinault et Patricia Barbizet, directrice générale d'Artémis, ont été entendus comme *« simples témoins »* dans l'affaire au pénal, selon *Les Echos.*

PSA PEUGEOT CITROËN

au 31 décembre 2000, en milliards d'euros

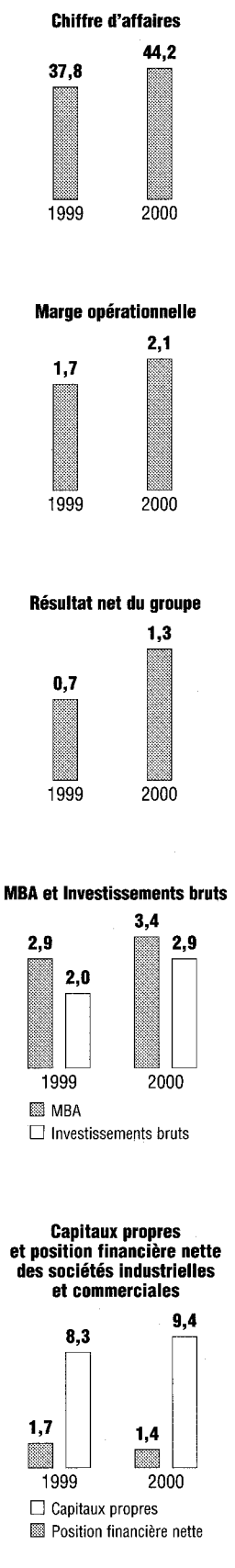

INTERNET : www.psa-peugeot-citroen.com ou www.psa.fr

2000 : Forte croissance des résultats - tous les objectifs sont dépassés
Objectifs 2001-2004 : vente de 3 500 000 véhicules avec 25 nouveaux modèles

Les objectifs fixés pour l'année 2000 – 2 700 000 voitures vendues, une marge opérationnelle consolidée d'au moins 1 900 millions d'euros et une marge opérationnelle de la division automobile d'au moins 4 % des ventes - ont été, comme en 1998 et 1999, largement dépassés, avec respectivement 2 815 700 véhicules vendus, une marge opérationnelle de 2 121 millions d'euros pour le groupe et de 4,2 % du chiffre d'affaires pour la division automobile.

Les objectifs de l'année 2001 sont un volume de ventes de 3 000 000 véhicules, une marge opérationnelle de l'activité automobile de 4,8 % des ventes de la division et une marge opérationnelle consolidée de 2 600 millions d'euros.

La totalité des objectifs annoncés en 1998 sont ainsi atteints. Le groupe a donc fixé de nouveaux objectifs à moyen terme : vendre 3 500 000 véhicules à l'horizon 2004, avoir une rentabilité des capitaux employés après impôt de 13,5 % et une marge opérationnelle de la division automobile de 6 % des ventes.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2000

Chiffre d'affaires en hausse de 16,9 %

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2000 s'établit à 44 181 millions d'euros, en augmentation de 16,9 % par rapport à celui de 1999 (14,7 % à périmètre comparable). Les ventes totales de Peugeot et Citroën ont porté sur 2 815 700 véhicules et collections, en hausse de 11,8 % par rapport à leur niveau de 1999, plaçant le groupe au rang de sixième constructeur mondial. En Europe, tandis que le marché dans son ensemble reculait de 1,3 %, les immatriculations de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers du groupe ont progressé de 6,5 %, confirmant sa position de deuxième constructeur européen avec une part de marché de 13,7 % (contre 12,7 % en 1999). En dehors d'Europe occidentale, les volumes vendus ont porté sur 479 400 unités, en hausse de 32,8 % par rapport à 1999.

Résultat net en hausse de 80 %

La marge opérationnelle consolidée atteint 2 121 millions d'euros, en hausse de 26,7 % sur 1999 et représente ainsi 4,8 % du chiffre d'affaires, contre 4,4 % en 1999.
La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 1 579 millions d'euros, en hausse de 39,6 % sur 1999 et représente 4,2 % du chiffre d'affaires de la division, après 3,5 % en 1999. Cette augmentation résulte de la nouvelle augmentation des volumes vendus et de la poursuite de la réduction des coûts de production.
La marge opérationnelle de l'activité équipement automobile s'établit à 182 millions d'euros (176 millions d'euros après éliminations intra-branches), celle de l'activité de transport à 100 millions d'euros et celle de l'activité de financement à 264 millions d'euros.
Après une charge d'impôt de 713 millions d'euros représentant un taux d'imposition de 32,2 %, le résultat net des sociétés intégrées ressort en bénéfice de 1 503 millions d'euros, en hausse de 87,2 % par rapport aux 803 millions d'euros de 1999.
Après prise en compte de la part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence et de l'amortissement des goodwills, le résultat net s'inscrit à 1 323 millions d'euros ; le résultat net revenant à Peugeot SA s'élève à 1 312 millions d'euros, déduction faite des intérêts minoritaires. Il est en accroissement de 80 % sur celui acquis en 1999. Le résultat net par action est de 30,1 euros, en hausse de 96 % sur le chiffre de 1999 (15,4 euros par action).

Un dividende porté à 5 euros

La marge brute d'autofinancement atteint 3 443 millions d'euros, en hausse de 18,9 % sur celle de 1999 et représente 7,8 % du chiffre d'affaires. Les investissements corporels bruts ressortent à 2 932 millions d'euros, en progression de 45,9 % sur 1999 où ils avaient atteint 2 010 millions d'euros.
En 2000, le groupe a poursuivi à un rythme soutenu son programme de rachat de titres : 1 300 371 actions Peugeot S.A. ont été acquises pour un montant global de 257 millions d'euros, soit un prix moyen de 197,6 €, ainsi que 2 380 632 obligations convertibles 2 % 1994-2001 pour un montant global de 555 millions d'euros, soit un prix moyen de 233,6 €. Ces obligations ont été annulées immédiatement. Au 31 décembre 2000, Peugeot S.A. détient 2 674 063 de ses propres actions.
Au 31 décembre 2000, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe s'établit en excédent de 1 409 millions d'euros, contre 1 711 millions d'euros au 31 décembre 1999.

La rentabilité avant impôt des capitaux employés s'inscrit à 16,7 % pour 2000 (11,1 % après impôt normatif de 33,33 %), après 15,7 % en 1999 et 10,4 % en 1998, et excède, pour la seconde année consécutive, l'objectif d'une rentabilité minimum de 12,5 % avant impôt fixé pour 2001.
Le versement d'un dividende de 5 euros par action, soit 7,50 € y compris l'avoir fiscal, sera proposé à l'Assemblée Générale du 16 mai 2001, après un dividende de 2,70 € (4,05 €, avoir fiscal compris) au titre de l'exercice 1999. Le paiement de ce dividende interviendrait le 23 mai 2001.
D'autre part, la division par six du nominal du titre Peugeot sera proposée à l'Assemblée Générale, en raison de la forte augmentation de la valeur du titre. Enfin, un nouveau programme de rachat d'actions sera également soumis à l'Assemblée Générale.

Perspectives et ambitions pour 2001-2004 : Croissance interne et maîtrise des coûts

Le groupe PSA Peugeot Citroën vise pour l'année 2001, des ventes mondiales à 3 000 000 véhicules et collections. Cet objectif de ventes, en augmentation de 6,5 % sur 2000, devrait bénéficier du lancement de nouveaux modèles (Citroën C5, Peugeot 307), de l'effet en année pleine de trois modèles lancés en 2000 (Peugeot 607, Citroën Picasso et Peugeot 206 CC) et du lancement de technologies clés développées par le groupe (moteur HDI 2 l et 2,2 l, nouvelle génération de moteurs HDI de petite cylindrée, moteur à injection directe essence HPI et filtre à particules).
Pour l'activité automobile, l'objectif d'une marge opérationnelle de 4,8 % des ventes de la division repose sur la croissance des volumes vendus grâce à un élargissement de l'offre produit et sur la maîtrise des coûts de production. Pour le groupe dans son ensemble, l'objectif de rentabilité porte sur une marge opérationnelle consolidée de 2 600 millions d'euros, dans le nouveau périmètre de consolidation y compris Sommer Allibert dont l'acquisition par Faurecia est en cours.
Par ailleurs, le groupe PSA Peugeot Citroën a fixé ses nouveaux objectifs à moyen terme.
Sur la période 2001-2004, la stratégie se fonde sur les résultats déjà obtenus de 1998 à 2000 ; l'objectif central du groupe est de poursuivre sa croissance interne, en s'appuyant sur un développement ambitieux des gammes de produits Peugeot et Citroën, basé sur l'innovation et l'excellence dans des domaines clés, sur le développement international et sur la flexibilité et la maîtrise des coûts. Les objectifs de croissance du groupe visent 3 500 000 véhicules et collections vendus à l'horizon 2004 ; l'augmentation des ventes sera réalisée tant en Europe occidentale, avec l'objectif d'une part de marché d'au moins 10 % dans tous les pays (sauf en Allemagne où le groupe vise 6,5 % du marché en 2004), qu'à l'international où l'objectif porte sur 800 000 unités vendues à l'horizon 2004. De surcroît, les lancements de nouveaux modèles seront accélérés, avec 25 nouvelles voitures introduites sur la période 2001-2004 contre 9 nouvelles voitures sur la période 1997-2000, conduisant à un élargissement de l'offre produit des deux marques.
Les objectifs économiques stratégiques du groupe portent sur une rentabilité des capitaux employés après impôt de 13,5 %, correspondant pour la division automobile à un objectif de marge opérationnelle de 6 %.

RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

(en millions d'euros)	2000	1999
Chiffre d'affaires	44 181	37 807
Marge opérationnelle	2 121	1 674
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 216	1 159
Résultat net du groupe	1 323	774
Résultat net, part du groupe	1 312	729

FINANCEMENT ET SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	2000	1999
Marge brute d'autofinancement	3 443	2 896
Investissements bruts	2 932	2 010
Situation nette	9 361	8 332
Excédent financier net des sociétés industrielles et commerciales	1 409	1 711

PSA PEUGEOT CITROËN

(en nombre de véhicules)	2000	1999
Ventes mondiales	2 815 700	2 518 600
Production mondiale	2 877 900	2 496 000
Effectifs	172 400	165 800

Le Monde des DEBATS le nouvel Observateur

Février 2001

LE DÉBAT SUR LA CROISSANCE ET LE PLEIN EMPLOI

Économie : l'horreur est finie

Sophie Gherardi | Jean Pisani-Ferry
Christian Saint-Etienne
Dominique Vallet | Xavier Timbeau
Michèle Debonneuil | Daniel Cohen
Philippe Aghion | Cécilia Garcia-Penalosa

Deux siècles de corruption à la française
Yves Mény | Paul Jankowski
Ilvo Diamanti | Thierry Jean-Pierre
Alain Duhamel

La santé par les gènes
Débat entre Alain Fischer et Bertrand Jordan
William Haseltine

Meyer, philosophe audacieux
Manuel Maria Carrilho

Offenbach sans tralala
Dominique Jameux

Pei, architecte global
Jean Lacouture

La Corse, laboratoire d'une république moderne
par Jean-Marie Colombani

Mensuel.
Chez votre marchand de journaux - 25 F

Je m'abonne à Le Monde des DEBATS Observateur

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....

❑ 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

❑ Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Le Monde des Débats, Service Abonnements
8, rue d'Aboukir 75002 Paris. Tél. 01 40 26 31 00

❑ Je règle par carte bancaire n° : Date d'expiration :

Date et signature :

Conformément à la «Loi informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

EC22

Vivendi Universal et Sony répliquent à Bertelsmann

Les deux groupes ont annoncé jeudi la mise en commun de leurs catalogues. Ils souhaitent, avec 50 % de parts du marché mondial de la musique, devenir incontournables sur Internet

L'INDUSTRIE musicale mondiale est en pleine effervescence et les accords se multiplient, à la vitesse d'un mouvement brownien, pour tenter de faire face aux menaces que constitue le nouveau marché de la musique en ligne. Les deux premiers groupes mondiaux d'édition musicale, Vivendi Universal et Sony ont ainsi annoncé la création d'une société commune, baptisée Duet, afin d'exploiter les catalogues des deux majors. *« Nous nous apprêtons à licencier 50 % de la musique mondiale. Et nous espérons bien être rejoints par d'autres. Notre volonté est d'assurer toutes les garanties de protection des artistes et du copyright »* a précisé Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal dans un entretien jeudi 22 février au quotidien *La Tribune*.

S'il tend la main aux autres majors, le groupe franco-américain base également sa nouvelle stratégie sur la signature d'accords avec des distributeurs en ligne. Avant l'été, Duet devrait offrir l'exclusivité de l'exploitation, sur internet, de plusieurs dizaines de milliers de titres. La commercialisation pourrait prendre différentes formes, depuis l'écoute gratuite jusqu'au paiement à l'unité, en passant par des systèmes d'abonnement.

Le PDG de Vivendi Universal veut lever toute ambiguïté : il ne s'agit pas d'un accord capitalistique avec le géant japonais, mais de ce qu'il qualifie une *« soft alliance »*, dans les contenus. Les deux alliés travaillent notamment à une *« compatibilité »* de leurs terminaux, *« pour que la musique soit transposable sur tous les supports : Playstations, baladeurs et autres »*.

Vivendi Universal ne se veut pas exhaustif : *« MP3.com* (un site de téléchargement de musique payant) *est l'une des plate-formes suceptibles d'être utilisée, mais ce n'est pas la seule »*, affirme M. Messier. Quant à l'épineux sujet de la rémunération de ces plate-formes, il juge *« fantaisistement haute »* la base des 40 % avancée par Napster. Si cet accord concerne aujourd'hui uniquement le domaine musical, le PDG de Vivendi Universal n'écarte pas à l'avenir, des accords similaires dans le cinéma en ligne.

Cette riposte intervient à un moment propice : au lendemain de l'annonce, faite précisément par Napster – désormais lié à l'allemand Bertelsmann et donc à sa filiale musicale BMG – de nouvelles propositions visant à régler son contentieux avec toutes les grandes maisons de disques (*Le Monde* du 22 février). Le site Internet d'échanges de fichiers musicaux Napster, accusé de pirater les droits d'auteurs, a proposé aux majors d'abandonner toute poursuite judiciaire à son encontre, en échange de l'acceptation d'un nouveau modèle économique. Prêt à renoncer à la gratuité, Napster propose la mise en place de services payants ainsi qu'une rémunération des maison de disques, d'un montant de 1 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) dans les cinq prochaines années.

Mardi 20 février, Thomas Middelhoff, patron de Bertelsmann, qui négocie parallèlement depuis des mois la reprise de son concurrent EMI, affirmait *« il est grand temps que l'industrie du disque et Napster créeent une stratégie où tous, utilisateurs, artistes et labels, soient gagnants »*. AOL-Time Warner, l'une des cinq majors du disque, souhaitait le même jour *« un front uni »* pour développer la distribution de musique, livres et vidéos sur Internet, afin de *« faire pièce aux pirates du copyright »*.

Le changementl de stratégie des majors vers des systèmes payants ne devrait pas pour autant sonner le glas des modèles gratuits. Les prévisions de la société d'études américaine Jupiter Communication, qui estime que d'ici quatre ans, le chiffre d'affaires de la musique en ligne représentera 9,45 milliards d'euros, semble optimistes. *A contrario,* en 2000, quelque 320 millions de CD vierges ont été achetés rien qu'aux Etats-Unis dans le but de copier d'autres CD ou des fichiers Napster....

Les dizaines de millions d'internautes adeptes de Napster auront du mal à accepter de payer, même un prix modique, pour avoir accès à ce qu'ils utilisaient sans rien débourser. Sans un accord général de toutes les majors, l'utilisateur devra, en plus, payer pour chaque maison de disques, ce qui rendra son adition plus salée.

Le comportement débrouillard des internautes devrait leur permettre de contourner assez vite les stratégies payantes mises en place par les majors. D'ailleurs, le logiciel Freenet, le programmateur de la compagnie NullSoft, Gnutella – qui met en relation tous les ordinateurs sans l'intervention d'un serveur central – ou encore le site AudioGalaxy, se sentent pousser des ailes. Ce nouveau site d'échange de fichiers musicaux, lancé en août 2000 semble d'ailleurs plus souple d'utilisation que Napster : grâce à un programme, le Satellite, il permet des téléchargements différés des morceaux musicaux choisis par l'internaute quand son ordinateur n'est pas connecté. L'inévitable recherche de la gratuité sur la Toile donnera lieu à de nouvelles attaques judiciaires des maisons de disques qui crieront toujours au pillage des droits à grande échelle sur internet. L'inévitable course des gendarmes et des voleurs est loin d'être terminée.

> La commercialisation pourrait prendre différentes formes, de l'écoute gratuite jusqu'au paiement à l'unité, en passant par des systèmes d'abonnement

Nicole Vulser

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

Prince défie les majors

L'artiste américain Prince se range du côté des défenseurs de Napster. Il milite pour un système de distribution directe de la musique, du producteur au consommateur. Ses titres au format MP3, diffusés sur son site (www.npgonlineltd.com), ne sont pas des extraits mais des chansons complètes, souligne la lettre d'information *Transfert.* *« L'existence de Napster et d'autres sites équivalents résulte de la façon dont les majors étranglent l'industrie musicale »,* a déclaré le chanteur au journal *Saint-Paul Pioneer Press.* *« L'hypocrisie fondamentale de l'industrie musicale et de certains artistes dans le débat sur le format MP3, c'est qu'ils parlent de copyright, de propriété intellectuelle et d'autres nobles concepts, quand la seule chose qu'ils tentent vraiment de défendre est la valeur commerciale de leurs produits musicaux »,* affirme-t-il. *« Les standards évoluent constamment »,* explique encore le chanteur (...) *Pour le véritable amateur de musique (...), il semble heureusement que les maisons de disques traditionnelles ne puissent rien faire pour freiner cette évolution. »*

L'inéluctable modèle de la génération Napster

Même si les majors du disque ont obtenu la condamnation du site californien, leur victoire sera éphémère

LES MAJORS du disque ont tort de se réjouir de la décision d'une cour américaine qui vient de condamner Napster, le symbole de l'accès gratuit à la musique sur Internet, à une mort lente. Coupable de complicité d'enfreinte au droit d'auteur, la société vit sous la menace d'une interdiction définitive ou, au mieux, d'une transformation en canal de distribution payant du catalogue musical de son nouvel actionnaire Bertelsmann. L'accord séparé Vivendi-Sony est l'illustration de l'incapacité des majors à coopérer.

> **ANALYSE**
> Les maisons de disque auront du mal à contrer la culture de la gratuité sur Internet

Cette victoire judiciaire sera de courte durée. D'autres technologies, beaucoup plus efficaces et encore plus insaisissables sont prêtes à prendre la relève. Pire, l'accès illimité à l'information, qui caractérise Internet, et la généralisation des communautés virtuelles qui coopèrent bénévolement sur des projets communs, ont installé, de manière irréversible, la notion de gratuité au cœur du modèle. Les enfants d'Internet, nés dans cet environnement ont été « programmés » pour refuser, par tous les moyens, de payer et de considérer qu'une information ou une œuvre a un coût et donc un prix, si l'on veut qu'elle soit de qualité.

Napster est le symbole de cette nouvelle économie souterraine qui ébranle les fondements du capitalisme traditionnel. Le site napster.com distribue gratuitement un petit logiciel qui permet aux internautes de s'échanger des fichiers sans intermédiaire. Grâce à un répertoire constamment mis à jour, Napster aiguille chaque internaute vers un pair qui détient sur son disque dur les morceaux de musique convoités. Quatorze pour cent des internautes américains (soit plus de 20 millions de personnes) utilisaient régulièrement Napster fin 2000 et téléchargeaient, chaque mois, l'équivalent de deux heures et demi de musique gratuite. En France, la « fraude » concernerait 8,7 % des internautes pour près de deux heures de musique par mois. Le juge américain tient désormais Napster pour *« responsable d'avoir contribué à enfreindre le droit d'auteur »*.

Des logiciels comme Gnutella ou Freenet permettent aussi d'échanger, de la même manière, des fichiers entre internautes. Mais, à la différence de Napster, aucun serveur central ne joue le rôle d'un immense répertoire où sont référencés les fichiers disponibles et l'adresse de leur propriétaire. Gnutella institue une communauté informatique où chaque ordinateur dialogue avec ses voisins pour être informé, à chaque instant, des fichiers disponibles et de leur localisation. Impossible dès lors de débrancher un serveur central, pour tenter de casser la boussole d'orientation, chaque ordinateur se débrouille tout seul pour trouver sur le réseau ce qu'il cherche, grâce un dialogue de machine à machine que les Américains ont baptisé *« peer-to-peer »*.

UN FABULEUX CANAL

L'industrie du disque n'est pas la seule victime du syndrome du piratage. Grâce à des standards de compression de plus en plus efficaces, comme le DivX, il est désormais possible de faire passer des films entiers dans les tuyaux du réseau mondial. Les abonnés à l'Internet à haut débit peuvent, moyennant quelques manipulations, télécharger des films.

Plutôt que de chercher à contenir cette lame de fond, l'industrie du disque aurait pu s'approprier le fabuleux canal Napster pour s'en faire un allié, et imposer une forme d'abonnement. Le consommateur ou l'internaute sont demandeurs de services simplifiés, rapides et fiables, des qualités que ne présente pas le caractère amateur de l'actuel Napster. Les avocats des majors préfèrent brandir le bâton. Ils menacent d'assigner, pour l'exemple, des internautes démasqués au hasard sur le Net, en utilisant l'adresse « IP » qui permet, en remontant aux fournisseurs d'accès, d'identifier les fraudeurs. Ce travail de fourmi a déjà commencé. Mais il semble incapable d'arrêter la lame de fond qui déferle aujourd'hui sur le Net : plus de soixante millions d'individus s'adonneraient aujourd'hui au piratage sur Internet.

La gratuité est-elle intrasèquement liée à Internet? Les pirates ne sont pas les seuls responsables. La plupart des acteurs économiques qui ont investi le réseau mondial pour y faire des affaires ont souvent placé, d'eux-même, la gratuité au cœur de leur modèle. Dans le domaine de l'information, du loisir, du divertissement, les entreprises ont cherché, de cette manière, à se constituer une base de clientèle qu'ils espéraient faire payer plus tard. C'est le cas de tous les grands médias, agences de presse comprises. Cette stratégie se révèle être un piège : personne ne veut être le premier à faire payer de l'information au risque de faire fuir les internautes chez les concurrents qui offrent encore le même service gratuitement. Même le modèle traditionnel de la vente d'espaces publicitaires en échange d'une audience garantie ne semble pas fonctionner : l'outil informatique est évolué et il permet à internaute de zapper très facilement les banières publicitaires.

Le désarroi des entreprises d'information (musique, cinéma, journaux...) est encore plus profond. Car l'internaute ne se contente pas de piller, il est aussi devenu un véritable producteur de gratuité. Mus par une culture inédite du partage, des centaines de milliers d'internautes ont créé leur propre site Internet pour diffuser, gratuitement, la parcelle de savoir que détient chacun d'entre eux. Cette volonté de liberté, mondialisée et qui concerne toute une génération d'internautes, cette sorte de militantisme du libre accès, du libre échange, s'est élargie aux systèmes plus institutionnalisés.

DES VALEURS DÉCALÉES

Des milliers de développeurs informatiques ont constitué une communauté qui conçoit des centaines de logiciels libres de droit. C'est-à-dire que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, enrichir le programme, en sachant qu'il pourra, en échange, profiter du travail commun. Rien n'interdit à personne de commercialiser le résultat final, sous forme de CD Rom, à la seule condition de ne jamais verrouiller l'accès aux « codes » de programmation, les clés de base du système. Le symbole de cette nouvelle forme de production est le « logiciel libre » Linux, grand rival de Windows.

La nouvelle économie devra vivre avec ce legs des premiers âges d'Internet, marqués par la remise en cause de certains éléments de la propriété intellectuelle. Les acteurs de l'information s'efforcent de trouver une issue pour sortir du piège dans lequel ils se sont mis, pour faire évoluer la culture du Net sans s'aliéner une génération aux valeurs décalées. Ils ont du temps pour ce faire, car paradoxalement, l'année 2000, année Napster, a été marquée par un nouveau record pour les ventes de musiques enregistrées aux Etats-Unis. Le volume de journaux imprimés sur du papier n'a jamais été aussi élevé dans le monde malgré l'essor du Net. L'internaute avide de musique, d'informations illimitées est donc aussi un consommateur effréné. Aux entreprises de trouver de nouveaux modèles et de s'adapter à cette génération Napster, qui n'a pas fini de réécrire les règles de l'économie mondiale.

Christophe Jakubyszyn

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **GLAXOSMITHKLINE : le numéro deux mondial de la pharmacie,** l'anglo-suédois GSK, a proposé ses traitements contre le sida à prix très réduit aux organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans les pays en développement, après avoir annoncé un bénéfice de plus de 5,327 milliards de livres (8,878 milliards d'euros) en 2000, en hausse de 13 %.

● **SIEMENS : le groupe d'électrotechnique allemand veut acquérir** le fabricant américain d'équipements téléphoniques spécialisés dans les lignes à haut débit, DSL Efficient Networks, coté au Nasdaq, pour 1,5 milliard de dollars, a-t-il annoncé jeudi 22 février.

● **LVMH : le groupe français de produits de luxe** a pris une option d'achat sur 5 % du capital du fabricant et distributeur italien de lunettes De Rigo, coté à New York, a indiqué LVMH mercredi.

● **ÉLECTRICITÉ/ GRÈCE : neuf cent vingt et une entreprises grecques** et étrangères ont répondu à l'ouverture du marché de l'électricité, porteuses d'un investissement de 5 000 milliards de drachmes (14,673 milliards d'euros), a indiqué, mercredi, le ministre grec du développement. *« Il s'agit du plus grand intérêt d'investissements privés depuis l'après-guerre dans notre pays »,* a-t-il souligné.

SERVICES

● **EBAY : le géant américain d'enchères entre particuliers sur Internet** va acquérir le numéro un français du secteur, iBazar, pour un montant compris *« entre 66 millions et 112 millions de dollars »*, ont annoncé les deux groupes jeudi.

● **LETSBUYIT.COM : le tribunal de commerce d'Amsterdam** a écarté mercredi tout danger de banqueroute pour le numéro un européen des sites Internet d'achats groupés, en retirant définitivement son moratoire sur paiements.

● **AOM-AIR LIBERTÉ : plusieurs syndicats de personnels navigants** ont lancé l'idée d'un *« pacte social »* pour accélérer la prise de mesures sociales dans leurs compagnies, a-t-on appris mercredi auprès du SPAC. Une première réunion avec la direction aurait lieu vendredi matin *« pour dresser l'état des lieux »* de la compagnie.

● **QANTAS : la compagnie aérienne australienne a annoncé jeudi** la suppression de près de 1 500 emplois, en raison du regain de concurrence dans le ciel australien, de la hausse des prix du carburant et de la faiblesse du dollar australien.

FINANCE

● **BANQUES SUÉDOISES : les deux banques SEB et Foereningsparbanken** ont annoncé jeudi leur fusion pour former SEB Swedbank, numéro un du secteur en Suède avec 35 000 salariés et un chiffre d'affaires pro forma de 55 milliards de couronnes suédoises (6 milliards d'euros).

● **CARTES BANCAIRES : les associations de consommateurs** ont fait part de leur étonnement de ne pas avoir été associées à la signature d'une charte entre les banquiers et les commerçants sur la sécurité des cartes bancaires, qui devait intervenir jeudi au ministère de l'économie et des finances (*Le Monde* du 22 février).

RÉSULTATS

■ **REED ELSEVIER :** le groupe anglo-néerlandais parmi les leaders de l'édition mondiale, a annoncé jeudi un bénéfice avant impôts pour l'année 2000 de 1,132 milliard d'euros, en hausse de 4,9 % par rapport à 1999.

■ **WPP : le groupe britannique, numéro un mondial de la publicité**, a annoncé mercredi un bénéfice imposable équivalant à 609,5 millions d'euros, en hausse de 43 % par rapport à 1999.

■ **LYCOS EUROPE : le portail Internet** a fortement accru sa perte nette au premier semestre de son exercice 2000-2001, qui clôturera fin juin, à 160 millions d'euros, contre 20,1 millions au cours de la même période de l'exercice précédent.

■ **BELGACOM :** l'opérateur belge de télécommunications a enregistré en 2000 un bénéfice net en hausse de 10 %, à 479 millions d'euros, a-t-il annoncé mercredi.

■ **BRIDGESTONE : le géant japonais des pneumatiques** a subi une forte chute de 80 % de son bénéfice net en 2000, à 17,7 milliards de yens (1,9 milliard d'euros), à cause du rappel de millions de pneus de sa filiale américaine Firestone, mis en cause dans une série d'accidents mortels aux Etats-Unis.

EUROPE

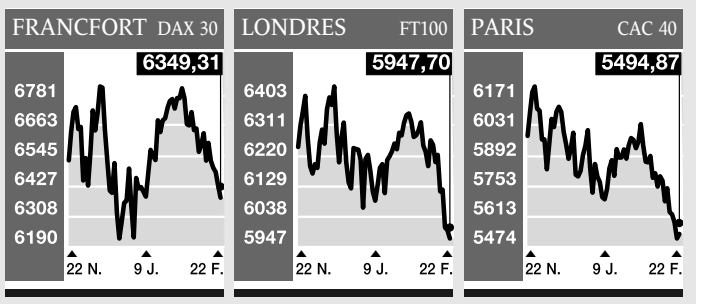

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4380,81	– 0,72	– 8,21
EUROPE	STOXX 50	4162,49	– 0,66	– 8,66
EUROPE	EURO STOXX 324	366,36	– 0,63	– 6,49
EUROPE	STOXX 653	338,82	– 0,61	– 5,83
PARIS	CAC 40	5494,87	0,37	– 7,28
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3760,96	0,22	– 6,50
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	602,90	– 0,09	– 5,44
BRUXELLES	BEL 20	2973,91	– 0,17	– 1,67
FRANCFORT	DAX 30	6349,31	0,02	– 1,31
LONDRES	FTSE 100	5947,70	– 0,41	– 4,42
MADRID	STOCK EXCHANGE	9472,20	– 1,25	3,98
MILAN	MIBTEL 30	40982,00	0,27	– 6,26
ZURICH	SPI	7669,70	0,43	– 5,72

AMÉRIQUES

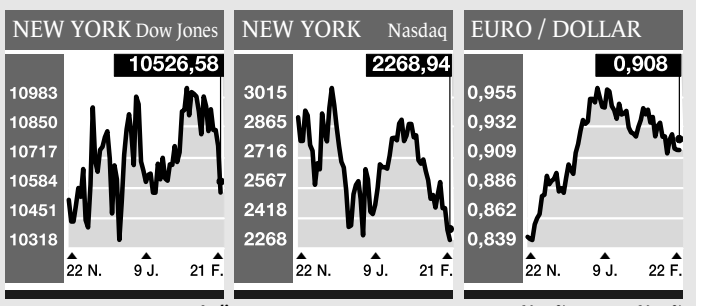

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10526,58	– 1,90	– 2,41
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1255,27	– 1,86	– 4,92
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2268,94	– 2,13	– 8,16
TORONTO	TSE INDEX	8060,81	– 2,14	– 9,77
SAO PAULO	BOVESPA	15593,86	....	2,19
MEXICO	BOLSA	332,15	– 4,42	5,11
BUENOS AIRES	MERVAL	450,14	– 4,22	8,01
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,94	– 0,67	5,15
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7777,12	– 0,06	13,95

ASIE - PACIFIQUE

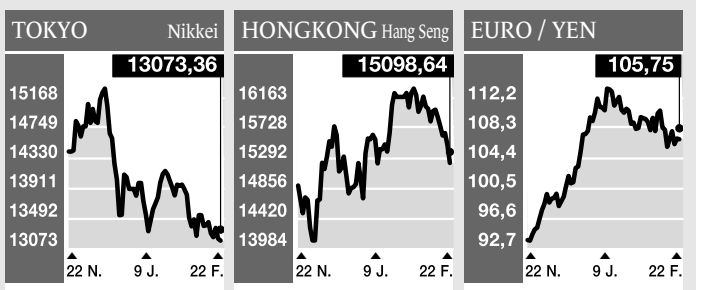

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13073,36	– 0,20	– 5,17
HONGKONG	HANG SENG	15098,64	– 1,65	0,02
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1944,62	– 0,85	0,92
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,93	– 1,95	15,12
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3240,30	– 0,64	2,71
BANGKOK	SET	21,84	– 0,32	17,23
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4268,35	– 0,79	7,46
WELLINGTON	NZSE-40	1958,13	– 1,09	2,97

ÉCONOMIE

Hausse surprise des prix à la consommation aux Etats-Unis

LES PRIX à la consommation ont progressé, aux Etats-Unis en janvier, de 0,6 % en données corrigées des variations saisonnières, après une hausse de 0,2 % en décembre, a annoncé le département du travail, mercredi 21 février. En excluant l'alimentation et l'énergie, les prix ont augmenté de 0,3 % (contre 0,1 % en décembre). Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions des analystes qui attendaient une progression respective de 0,3 % et de 0,2 %. Comparés à janvier 2000, les prix affichent une hausse de 3,7 % et de 2,6 % hors alimentation et énergie. Les prix de détail de l'énergie ont progressé de 3,9 % tandis que les prix des aliments et boissons ont grimpé de 0,2 %.

■ **Le déficit du commerce extérieur américain s'est contracté pour le troisième mois consécutif,** pour s'établir à 32,99 milliards de dollars en décembre, a annoncé, mercredi, le département du commerce. Le déficit s'était établi à 33,13 milliards en novembre. C'est la première fois depuis la période comprise entre juin et septembre 1995 que ce déficit se contracte pendant trois mois consécutifs. Pour l'ensemble de l'année, il a atteint le chiffre record de 369,7 milliards de dollars.

■ **Le conseiller économique de la Maison Blanche, Lawrence Lindsey, a déclaré, mercredi, que les Etats-Unis étaient favorables à un dollar fort** et que George W. Bush et son équipe menaient des politiques économiques pour maintenir la vigueur du billet vert. *« Nous croyons au dollar fort »,* a-t-il déclaré lors d'un point avec la presse étrangère. M. Lindsey a ajouté qu'il était clair que l'économie américaine avait nettement ralenti, mais que l'on ne pouvait pas dire si le pays était en récession.

■ **ZONE EURO : Otmar Issing, l'économiste en chef de la Banque centrale européenne a estimé**, mercredi, que la zone euro, constituant une économie relativement fermée, devrait pouvoir résister au frein exercé par le ralentissement de l'économie américaine et par la stagnation d'activités au Japon. Il a néanmoins indiqué s'attendre que la croissance économique en Europe soit cette année moins forte qu'on ne l'avait espéré.

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a indiqué, mercredi, que les risques sur les prix étaient maintenant plus équilibrés** dans la zone euro, mais qu'il convenait de rester vigilant. Il a déclaré que l'Europe avait intérêt à avoir un euro fort et que, si les taux de change ne constituent pas un objectif pour les banques centrales, *« ils sont un indicateur pertinent pour la politique monétaire ».*

■ **FRANCE : la consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 3,2 % en janvier,** à 108,74 milliards de francs, après avoir fléchi de 0,3 % en décembre, selon les chiffres publiés jeudi par l'Insee. Sur douze mois, la progression des dépenses de consommation a atteint 5 %.

■ **ALLEMAGNE : l'indice Ifo du climat des affaires en Allemagne occidentale a enregistré sa première hausse depuis mai 2000**, en s'inscrivant à 97,5 points en janvier contre 96,8 en décembre. Les économistes s'attendaient à 96,1 points. Toutefois, l'indice du climat des affaires de janvier ne témoigne pas d'un retournement de tendance économique haussier, dans la mesure où l'indice des anticipations a baissé, a déclaré, mercredi, Willi Leibfritz, l'économiste international de l'institut Ifo. Selon lui, il faudra encore un à deux mois de données de l'Ifo pour que la situation économique allemande soit plus clairement perçue. Il a précisé que l'indice de janvier ne peut constituer un signal clair pour la Banque centrale européenne.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre (BoE), Mervyn King, a estimé, mercredi, que rien ne permettait encore de savoir si le ralentissement** de l'économie américaine aurait un impact important au Royaume-Uni. La rapidité du ralentissement américain et le risque de nouvelles crises sur les marchés émergents sont les principaux nuages à l'horizon de l'économie internationale, a-t-il ajouté.

■ **TURQUIE : Ankara a abandonné, jeudi, son système de taux de changes fixe** mis en place depuis fin 1999 par la Banque centrale, dans le cadre d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour lutter contre l'inflation chronique. La Turquie a en même temps annoncé qu'elle maintiendrait sa politique anti-inflationniste. *« Le FMI soutient la décision des autorités turques de laisser flotter la livre »,* a indiqué son directeur général, Horst Köhler, dans un communiqué *(lire également page 3).*

VALEUR DU JOUR

Coca-Cola s'allie à Procter & Gamble

LES MARCHÉS financiers malmènent Coca-Cola. Le titre du numéro un mondial des boissons sans alcool a perdu 6 % à New-York mercredi 21 février et s'échangeait à 54,92 dollars en fin de séance. Un épisode chaotique de plus pour cette valeur qui depuis quatre mois oscille entre 54 et 62 dollars. Depuis des mois, le groupe cherche désespérément à clarifier sa stratégie vis-à-vis des investisseurs. Cette semaine, il a multiplié les annonces : mercredi matin, il annonçait la création, avec Procter & Gamble, d'une coentreprise pour gérer jus de fruits et biscuits salés ; parallèlement, Coca-Cola a affirmé qu'il dépenserait de 300 millions à 500 millions de dollars supplémentaires en marketing. Cette dernière nouvelle a été mal accueillie par les analystes qui voient dans cette dépense une perte de profit potentiel. D'où la chute brutale du cours de l'action.

Depuis l'arrivée de Doug Daft en décembre 1999 aux commandes de l'entreprise, un remue-ménage de grande ampleur est en cours : le PDG a changé les hommes et l'organisation, et tente de faire le tri dans les différentes activités du groupe. L'alliance avec Procter & Gamble fait partie de cette nouvelle stratégie. Coca-Cola veut être plus agile et plus rapide sur le marché des jus de fruits. En retard par rapport à son rival Pepsico, qui a mis la main sur le numéro un mondial Tropicana en 1998, Coca-Cola tire les leçons de cette position hybride.

Action Coca-Cola

en **dollar** à New York

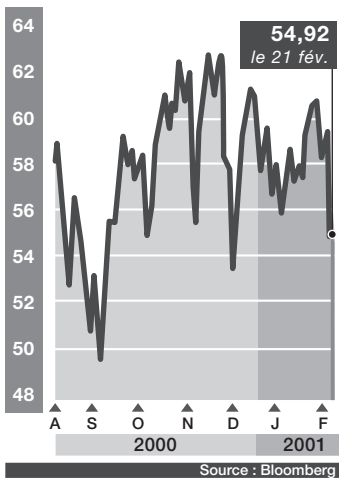

En s'alliant à Procter & Gamble, il espère *« profiter de toute la technologie et les capacités de recherche et développement de* [ce] *groupe »*, a déclaré, lors d'une conférence téléphonique Doug Daft. De son côté, Procter & Gamble veut profiter des méthodes marketing du géant d'Atlanta et *« du formidable réseau de distribution que possède le groupe à travers ses embouteilleurs »*, a déclaré le président de Procter, Alan G.Lafley.

Dans la corbeille de la mariée, chaque groupe apporte à la nouvelle entité des marques connues : Minute Maid, Hi-C et Sonfil pour Coca-Cola, Pringles et Sunny Delight pour Procter & Gamble. Les deux groupes espèrent porter les ventes de la filiale de 4 à 5 milliards de dollars en deux ans.

Laure Belot

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 baissait de 0,65 %, à 5 438,97 points, jeudi 22 février dans les premiers échanges. L'indice avait déjà perdu 1,34 %, mercredi, à 5 474,37 points, son plus bas niveau en clôture depuis le 6 janvier 2000. L'indice technologique IT CAC 50 avait cédé 2,06 %, à 2 199,67 points.

FRANCFORT

BAROMÈTRE de la Bourse de Francfort, l'indice Dax se repliait de 0,43 %, à 6 320,94 points, jeudi matin. Le DAX avait reculé de 1,61 %, mercredi, à 6 347,99 points. L'indice technologique Nemax 50 avait abandonné 3,03 %, à 2 147,89 points.

LONDRES

COMPOSÉ des grandes valeurs britanniques, l'indice Footsie perdait 0,28 %, jeudi matin, à 5 955,40 points. Mercredi, le Footsie avait cédé 0,13 %, à 5 972,4 points. L'indice techMARK de la technologie avait chuté de 3,04 %, à 2 400,20 points.

TOKYO

LES GRANDES VALEURS nipponnes ont clôturé en légère baisse, jeudi 22 février. L'indice Nikkei a cédé 0,20 %, à 13 073,36 points, après avoir touché, en séance, son plus bas niveau depuis vingt-huit mois, à 12 861,33 points. L'indice plus large Topix a néanmoins fini en hausse de 0,10 %, à 1 242 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont continué à s'enfoncer dans le rouge, mercredi 21 février. Les valeurs bancaires et technologiques ont été particulièrement touchées, les analystes ayant été surpris par la hausse de 0,3 % de l'indice des prix en janvier (hors alimentation et énergie), qui pourrait ralentir la baisse des taux d'intérêt. Deux économistes sur trois anticipent néanmoins une baisse de 0,5 % des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine le 20 mars. L'indice composite du Nasdaq a perdu 2,13 %, à 2 268,93 points, effaçant tous ses gains des deux dernières années. Le Dow Jones a cédé 1,90 %, à 10 526,58 points. L'indice large Standard & Poor's 500, s'est replié de 1,85 %, à 1 255,27 points.

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE européen continuait son repli, jeudi 22 février dans les premiers échanges. Les rendements des emprunts d'Etat, qui évoluent à l'inverse de leurs cours, s'inscrivaient en hausse, à 4,85 % pour le Bund allemand à dix ans. Son homologue français, l'OAT, se rapprochait de la barre symbolique des 5 %, cotant parfois au-dessus des 4,99 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible, jeudi en début de matinée, face au billet vert, à 0,9091 dollar. Le yen se reprenait un peu, à 116,18 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	21/02
COURONNE DANOISE	7,4640
COUR. NORVÉGIENNE	8,2425
COUR. SUÉDOISE	9,0050
COURONNE TCHÈQUE	34,7330
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7362
DOLLAR CANADIEN	1,4097
DOLLAR HONGKONG	7,1336
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1327
FORINT HONGROIS	265,7500
LEU ROMAIN	24604
ZLOTY POLONAIS	3,7736

Cours de change croisés

22/02 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,85933	0,90835	0,13848	1,44415	0,59370
YEN	116,37000	.....	105,75500	16,11500	168	69,08500
EURO	1,10090	0,94558	.....	0,15245	1,58975	0,65330
FRANC	7,22140	6,20185	6,55957	.....	10,42050	4,28510
LIVRE	0,69245	0,59520	0,62900	0,09595	.....	0,41120
FRANC SUISSE	1,68435	1,44735	1,53060	0,23325	2,43180	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	5,58	4,69	5	5,48
ALLEMAGNE	5,65	4,79	4,85	5,36
GDE-BRETAG.	4,87	5,67	4,98	4,51
ITALIE	5,65	4,76	5,23	5,82
JAPON	0,31	0,21	1,36	2,07
ÉTATS-UNIS	5,53	5,03	5,15	5,52
SUISSE	3,50	3,42	3,50	4,05
PAYS-BAS	5,50	4,76	4,98	5,42

Matières premières

En dollars	Cours 21/02	Var. % 20/02
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1755,50	+ 0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1549	– 0,32
PLOMB 3 MOIS	492,50	– 0,30
ETAIN 3 MOIS	5145	– 0,29
ZINC 3 MOIS	1018,50	– 0,15
NICKEL 3 MOIS	6155	– 0,32
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,44	– 1,22
PLATINE A TERME	153107,00	+ 0,30
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	262,50	+ 0,10
MAIS (CHICAGO)	210,75	+ 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	164,50	+ 0,55
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1189	+ 4,30
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 22/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	24543	89,12	89,25
Euribor 3 mois			
MARS 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 21/02	Var. % 20/02
BRENT (LONDRES)	26,37	....
WTI (NEW YORK)	0,29	+ 1,12
LIGHT SWEET CRUDE	28,64	+ 0,12

Or

En euros	Cours 21/02	Var % 20/02
OR FIN KILO BARRE	9050	– 0,55
OR FIN LINGOT	9160	– 0,97
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,50	+ 1,55
PIÈCE SUISSE 20 F	51,80	+ 0,19
PIÈCE UNION LAT. 20	52	– 1,89
PIÈCE 10 DOLLARS US	183,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	365	+ 1,39
PIÈCE 50 PESOS MEX.	337	+ 0,30

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **AstraZeneca** s'est envolée de 8,85 %, à 3 135 pence, mercredi 21 février. Les autorités américaines ont autorisé la commercialisation de son nouveau médicament contre les ulcères, le Nexium, successeur du Losec, produit vedette du groupe pharmaceutique.
● Le titre **Deutsche Telekom** a encore chuté de 5,83 %, à 25,19 euros, atteignant son plus bas niveau depuis plus de deux ans. Le groupe a réduit à 5,9 milliards d'euros sa prévision de bénéfice pour 2000, un mois seulement après avoir annoncé un résultat préliminaire de 7,4 milliards d'euros. Cette révision est due à une provision inattendue pour dépréciation de son patrimoine immobilier.
● L'action **Deutsche Bank** a plongé de 5,21 %, à 90,71 euros, dans le sillage de la baisse des valeurs bancaires, mardi. L'action de la **Dresdner Bank**, qui avait annoncé mardi des résultats décevants, a reculé de 4,73 %, à 45,35 euros. Le titre **UBS**, qui devait publier jeudi ses résultats pour 2000, a cédé 4,57 %, à 261 francs suisses, et **Crédit suisse Group** a perdu 3,16 %, à 306 francs suisses.
● Le titre du groupe de presse italien **Editoriale l'Espresso** a encore abandonné 4,09 %, à 7,25 euros. Les opérateurs continuent à se méfier des valeurs exposées au ralentissement de la publicité.

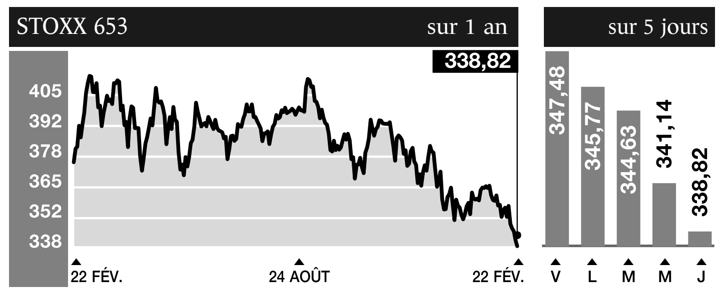

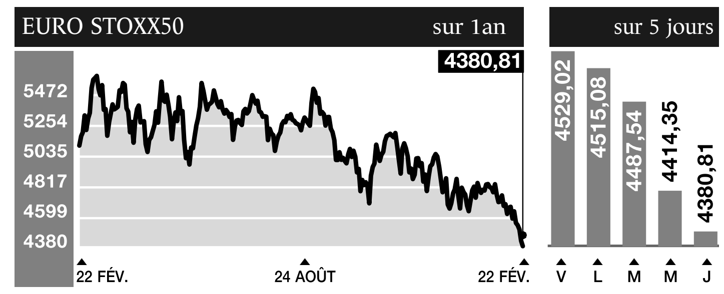

22/02 10 h 02 ▶

AUTOMOBILE

22/02 10 h 02	Code pays	Cours en euros	% Var. 21/02
AUTOLIV SDR	SE	19,82	....
BASF AG	BE★	47,50	− 0,42
BMW	DE★	40	+ 0,25
CONTINENTAL AG	DE★	19,20	− 1,03
DAIMLERCHRYSLER	DE★	56,90	− 0,52
FIAT	IT★	27	....
FIAT PRIV.	IT★	17,88	....
MICHELIN	FR★	42	− 0,80
PEUGEOT	FR★	304,10	+ 0,63
PIRELLI SPA	IT★	4,01	....
DR ING PORSCHE	DE★	3400	− 0,87
RENAULT	FR★	58	− 0,34
VALEO	FR★	57	....
VOLKSWAGEN	DE★	59,80	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		251,79	− 0,36

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,57	− 0,09
ABN AMRO HOLDIN	NL★	25,17	− 1,79
ALL & LEICS	GB	10,58	− 0,74
ALLIED IRISH BA	GB	18,94	....
ALPHA BANK	GR★	31,82	− 1,18
BA HOLDING AG	AT★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	16,10	....
BANK OF PIRAEUS	GR★	14,96	− 0,93
BK OF SCOTLAND	GB	11,89	....
BANKINTER R	ES★	40,90	− 0,49
BARCLAYS PLC	GB	34,55	− 1,13
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	66,40	− 1,34
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,71	....
BCA FIDEURAM	IT★	13,18	....
BCA INTESA	IT★	4,81	....
BCA LOMBARDA	IT★	10,97	....
MONTE PASCHI SI	IT★	4,64	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	21,22	....
BCA P.MILANO	IT★	5,30	....
B.P.VERONA E S.	IT★	12,10	....
BCA ROMA	IT★	1,19	....
BBVA R	ES★	15,99	− 2,08
ESPIRITO SANTO	PT★	17,85	....
BCO POPULAR ESP	ES★	36,85	+ 0,19
B.P.SONDRIO	IT★	19,30	....
BCP R	PT★	5,50	....
BIPOP CARIRE	IT★	6,33	....
BNL	IT★	3,78	....
BNP PARIBAS	FR★	90,50	− 1,47
BSCH R	ES★	11,07	− 2,64
CHRISTIANIA BK	NO	5,92	....
COMIT	IT★	6,96	....
COMM.BANK OF GR	GR★	50,32	− 0,55
COMMERZBANK	DE★	28,90	− 1,37
CREDIT LYONNAIS	FR★	38,75	− 0,62
DANSKE BANK	DK	18,82	+ 1,08
DNB HOLDING -A-	NO	5,53	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	89,60	− 1,86
DEXIA	BE★	177,20	....
DRESDNER BANK N	DE★	44,80	− 0,88
EFG EUROBK ERGA	GR★	19,70	− 3,62
ERSTE BANK	AT★	55,76	....
FOERENINGSSB A	SE	15,27	....
HALIFAX GROUP	GB	10,61	− 1,18
HSBC HLDG	GB	16,16	− 0,97
IKB	DE★	16	+ 1,27
KBC BANCASSURAN	BE★	48,99	+ 0,29
LLOYDS TSB	GB	9,98	− 0,78
NAT BANK GREECE	GR★	38	− 0,26
NATEXIS BQ POP.	FR★	100,30	− 0,69
NORDEA	SE	7,72	....
NORDEA	DK	9,31	....
ROLO BANCA 1473	IT★	20,10	....
ROYAL BK SCOTL	GB	24,06	− 0,52
S-E-BANKEN -A-	SE	11,49	....
SAN PAOLO IMI	IT★	17,21	....
STANDARD CHARTE	GB	16,81	....
STE GENERAL-A-	FR★	67,80	− 0,29
SV HANDBK -A-	SE	17,38	....
SWEDISH MATCH	SE	4,22	....
UBS N	CH	166,66	− 1,92
UNICREDITO ITAL	IT★	5,52	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,74	....
▶ DJ E STOXX BANK P		330,58	− 1,13

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	14,62	− 1,15
ACERINOX R	ES★	37	+ 0,82
ALUMINIUM GREEC	GR★	39,84	+ 0,10
ANGLO AMERICAN	GB	74,03	....
ASSIDOMAEN AB	SE	20,54	....
BEKAERT	BE★	45,60	+ 0,22
BILLITON	GB	4,80	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	41,48	....
BUNZL PLC	GB	7,12	....
CORUS GROUP	GB	1,22	....
ELVAL	GR★	4,10	− 2,38
ISPAT INTERNATI	NL★	3,55	+ 2,31
JOHNSON MATTHEY	GB	16,61	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	54,30	....
METSAE-SERLA -B	FI★	7,57	....
HOLMEN -B-	SE	31,43	....
OUTOKUMPU	FI★	10,50	....
PECHINEY-A-	FR★	53	− 0,47
RAUTARUUKKI K	FI★	4,49	....
RIO TINTO	GB	20,24	....
SIDENOR	GR★	4,08	− 0,49
SILVER & BARYTE	GR★	28,36	+ 0,57
SMURFIT JEFFERS	GB	1,97	....
STORA ENSO -A-	FI★	11	+ 0,46
STORA ENSO -R-	FI★	11,05	− 1,78
SVENSKA CELLULO	SE	24,26	....
THYSSENKRUPP	DE★	20,10	− 0,99
UNION MINIERE	BE★	44	....
UPM-KYMMENE COR	FI★	31,90	− 0,31
USINOR	FR★	15,46	− 1,84
VIOHALCO	GR★	10,24	− 1,54
VOEST-ALPINE ST	AT★	32,87	....
J D WETHERSPOON	GB	6,24	....
WORMS N	FR★	19,90	....
▶ DJ E STOXX BASI P		183,85	− 0,56

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	147,90	− 0,40
AKZO NOBEL NV	NL★	52,70	+ 0,09
BASF AG	DE★	47,50	− 0,42
BAYER AG	DE★	53,75	+ 0,37
BOC GROUP PLC	GB	16,20	− 1,35
CELANESE N	DE★	19,60	+ 0,51
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,15	+ 0,70
CLARIANT N	CH	351,54	− 0,37
DEGUSSA-HUELS	DE★	37,60	....
DSM	NL★	40,13	− 0,96
EMS-CHEM HOLD A	CH	4980,14	....
ICI	GB	8,13	....
KEMIRA	FI★	6,15	− 0,65
LAPORTE	GB	10,94	....
LONZA GRP N	CH	680,95	+ 0,10
NORSK HYDRO	NO	44,77	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	22,10	+ 1,45
RHODIA	FR★	16,19	− 0,74
SOLVAY	BE★	58,25	− 0,26
TESSENDERLO CHE	BE★	29	....
KON. VOPAK NV	NL★	24,85	− 1
WS ATKINS	GB	12,52	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		403,17	....

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	231,90	+ 0,39
AZEO	FR★	87	+ 1,75
GBL	BE★	307	− 0,97
GEVAERT	BE★	44,27	....
INCHCAPE	GB	5,40	+ 0,59
KVAERNER -A-	NO	7,95	....
MYTILINEOS	GR★	8,54	− 2,29
UNAXIS HLDG N	CH	221,99	− 1,16
ORKLA	NO	21,96	....
SONAE SGPS	PT★	1,31	....
TOMKINS	GB	2,79	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,88	− 5,08
EIRCOM	IR★	2,33	− 2,10
BRITISH TELECOM	GB	9,36	− 0,50
CABLE & WIRELES	GB	11,71	− 0,40
DEUTSCHE TELEKO	DE★	25	− 1,57
E.BISCOM	IT★	99,70	− 0,20
EIRCOM	IE	2,33	− 2,10
ELISA COMMUNICA	IE	17,10	− 2,01
ENERGIS	GB	6,84	....
EQUANT NV	DE★	29	− 2,03
EUROPOLITAN HLD	SE	6,89	....
FRANCE TELECOM	FR★	66,10	− 0,68
HELLENIC TELE (	GR★	16,24	− 0,61
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	2,27	− 10
KONINKLIJKE KPN	NL★	12,61	− 1,41
LIBERTEL NV	NL★	9,75	− 2,50
MANNESMANN N	DE★	91	....
MOBILCOM	DE★	23,20	+ 2,65
PANAFON HELLENI	GR★	6,84	− 1,16
PT TELECOM SGPS	PT★	10,63	....
SONERA	FI★	12,55	− 1,95
SWISSCOM N	CH	256,17	− 1,13
TELE DANMARK -B	DK	49,37	....
TELECEL	PT★	12,35	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,02	....
TELECOM ITALIA	IT★	6,39	....
TELIA	SE	6,27	....
T.I.M.	IT★	7,06	....
TISCALI	IT★	15,75	+ 0,06
VERSATEL TELECO	NL★	11,75	− 3,69
VODAFONE GROUP	GB	2,87	− 0,55
▶ DJ E STOXX TCOM P		599,51	− 0,78

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	38,04	+ 0,98
ACS	ES★	28,22	− 0,84
AGGREGATE IND	GB	1,18	....
AKTOR SA	GR★	8,26	− 1,20
AMEY	GB	30,21	....
UPONOR -A-	FI★	17,95	....
AUREA R	ES★	19	+ 0,11
ACESA R	ES★	10,33	+ 0,39
BLUE CIRCLE IND	GB	7,36	....
BOUYGUES	FR★	40,20	− 1,37
BPB	GB	4,66	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	10,39	....
BUZZI UNICEM	IT★	10,44	....
NOVAR	GB	3	....
CRH PLC	GB	32,12	+ 0,20
CIMPOR R	PT★	28,54	....
COLAS	FR★	56,45	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	13,80	+ 0,80
FCC	ES★	23,09	− 0,90
GRUPO FERROVIAL	ES★	16,75	− 1,47
HANSON PLC	GB	6,99	....
HEIDELBERGER ZE	DE★	63,97	+ 0,11
HELL.TECHNODO.R	GR★	6,82	− 2,01
HERACLES GENL R	GR★	14,14	− 2,35
HOCHTIEF ESSEN	DE★	26	− 0,95
HOLDERBANK FINA	CH	1233,64	− 0,11
IMERYS	FR★	119,90	+ 1,52
ITALCEMENTI	IT★	9,45	....
LAFARGE	FR★	103,60	− 1,80
MICHANIKI REG.	GR★	3,26	− 4,68
PILKINGTON PLC	GB	1,80	....
RMC GROUP PLC	GB	11,32	− 3,50
SAINT GOBAIN	FR★	168	− 1,52
SKANSKA -B-	SE	45,42	....
TAYLOR WOODROW	GB	3,09	+ 2,08
TECHNIP	FR★	155,30	....
TITAN CEMENT RE	GR★	37,50	− 0,37
VINCI	FR★	64,30	− 1,38
WIENERB BAUSTOF	AT★	23,21	....
▶ DJ E STOXX CNST P		235,56	− 0,94

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	47,01	− 0,82
ADIDAS-SALOMON	DE★	75	− 0,66
AGFA-GEVAERT	BE★	22,50	....
AIR FRANCE	FR★	21,10	+ 0,86
AIRTOURS PLC	GB	4,40	....
ALITALIA	IT★	1,91	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	16,43	....
AUTOGRILL	IT★	12,30	....
BANG & OLUFSEN	DK	46,22	....
BENETTON GROUP	IT★	1,96	....
BERKELEY GROUP	GB	12,68	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6,30	− 0,75
BULGARI	IT★	12,25	....
CHRISTIAN DIOR	FR★	47,24	....
CLUB MED.	FR★	102,50	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	23,50	− 0,21
ELECTROLUX -B-	SE	18,21	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	6,15	− 3,30
EMI GROUP	GB	7,77	− 1,99
EURO DISNEY	FR★	0,72	+ 1,41
GRANADA	GB	2,94	− 0,53
HERMES INTL	FR★	151,10	+ 0,67
HPI	IT★	1,16	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	27,45	+ 0,37
KLM	NL★	26,95	− 0,92
HILTON GROUP	GB	3,60	+ 2,24
LVMH	FR★	66,30	− 0,08
MEDION	DE★	91	− 0,46
MOULINEX	FR★	4,40	+ 1,15
NH HOTELES	ES★	14,45	+ 2,48
P & O PRINCESS	GB	5,54	− 3,31
PERSIMMON PLC	GB	4,96	....
ROY.PHILIPS ELE	NL★	36,36	− 0,66
PREUSSAG AG	DE★	42	....
RANK GROUP	GB	2,70	− 2,29
RYANAIR HLDGS	IE	12,34	....
SAIRGROUP N	CH	139,31	− 0,12
SAS DANMARK A/S	DK	12,12	− 0,55
SEB	FR★	61	− 1,13
SODEXHO ALLIANC	FR★	207,10	− 0,91
TELE PIZZA	ES★	2,79	− 1,76
THE SWATCH GRP	CH	1193,28	− 0,38
THE SWATCH GRP	CH	247,71	− 0,39
THOMSON MULTIME	PA	45	− 0,77
WW/WW UK UNITS	IR★	1,32	....
WILSON BOWDEN	GB	12,15	....
WM-DATA -B-	SE	4,89	....
WOLFORD AG	AT★	20,75	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		149,61	− 0,55

PHARMACIE

ACTELION N	CH	429,66	− 0,45
ALTANA AG	DE★	160	− 1,17
ASTRAZENECA	GB	48,97	− 1,05
AVENTIS	FR★	89	− 0,78
BB BIOTECH	CH	880,15	− 0,59
CELLTECH GROUP	GB	21,75	− 0,14
ELAN CORP	IE	38,08	....
ESSILOR INTL	FR★	326,40	− 1
FRESENIUS MED C	DE★	89	+ 0,56
GAMBRO -A-	SE	7,61	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,56	+ 0,83
H. LUNDBECK	DK	115,49	....
NOVARTIS N	CH	1829,96	− 0,32
NOVO-NORDISK -B	DK	231,78	− 1,14
NYCOMED AMERSHA	GB	8,84	....
ORION B	FI★	22	− 1,79
QIAGEN NV	NL★	31	− 2,21
ROCHE HOLDING	CH	12043,49	....
ROCHE HOLDING G	CH	9794,28	− 0,36
SANOFI SYNTHELA	FR★	63,75	+ 0,39
SCHERING AG	DE★	57	− 0,04
SHIRE PHARMA GR	GB	20,43	− 0,77
SERONO -B-	CH	832,63	− 0,85
SMITH & NEPHEW	GB	5,15	....
SSL INTL	GB	7,10	+ 2,97
SULZER AG 100N	CH	747,35	− 0,78
SYNTHES-STRATEC	CH	686,80	− 0,47
UCB	BE★	40,88	− 0,27
WILLIAM DEMANT	DK	54,25	....
ZELTIA	ES★	14,98	− 0,20
▶ DJ E STOXX HEAL		559,78	− 0,54

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,17	....
BP AMOCO	GB	8,97	....
CEPSA	ES★	11	+ 1,38
COFLEXIP	FR★	158	− 1,25
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,65	....
ENI	IT★	6,75	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,94	....
HELLENIC PETROL	GR★	9,30	− 0,85
LASMO	GB	3,16	....
LATTICE GROUP	GB	2,15	− 1,45
OMV AG	AT★	89,05	....
PETROLEUM GEO-S	NO	8,98	....
REPSOL YPF	ES★	18,77	− 1,11
ROYAL DUTCH CO	NL★	65,25	− 0,23
SAIPEM	IT★	6,40	....
SHELL TRANSP	GB	9,12	− 0,17
TOTAL FINA ELF	FR★	156	....
▶ DJ E STOXX ENGY P		345,35	− 0,14

(Publicité)

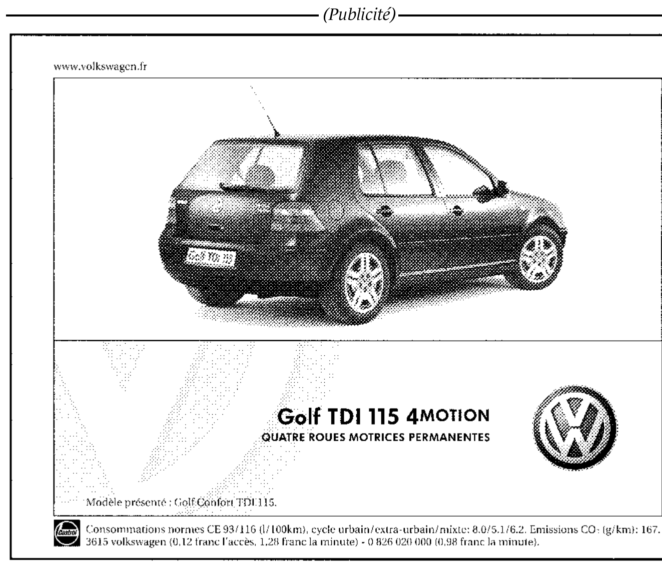

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	20,93	− 1,49
ALMANIJ	BE★	43,75	+ 0,34
ALPHA FINANCE	GR★	43,40	....
AMVESCAP	GB	20,14	− 3,55
BHW HOLDING AG	DE★	28,60	− 1,04
BPI R	PT★	3,58	....
BRITISH LAND CO	GB	7,73	....
CANARY WHARF GR	GB	8,13	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,08	....
CATTLES ORD.	GB	4,81	....
CLOSE BROS GRP	GB	16,67	− 0,47
MONTEDISON	IT★	2,15	....
COBEPA	BE★	66	....
CONSORS DISC-BR	DE★	29,39	− 7,55
CORP FIN ALBA	ES★	25,47	+ 1,88
CS GROUP N	CH	197,58	− 0,82
DEPFA-BANK	DE★	86,20	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	33,50	− 2,90
MAN GROUP	GB	12,72	− 0,12
EURAFRANCE	FR★	78,45	....
FORTIS (B)	BE★	31,17	− 1,36
FORTIS (NL)	NL★	31,09	− 0,99
GECINA	FR★	101,80	− 0,20
GIMV	BE★	40,80	....
GREAT PORTLAND	GB	4,45	....
HAMMERSON	GB	7,53	− 0,42
ING GROEP	NL★	76,66	− 0,78
REALDANMARK	DK	75,70	....
LAND SECURITIES	GB	14,18	....
LIBERTY INTL	GB	8,21	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	116,50	− 0,60
MEDIOBANCA	IT★	12,07	....
METROVACESA	ES★	19,18	− 1,13
PERPETUAL PLC	GB	61,06	....
PROVIDENT FIN	GB	15,07	− 3,14
RODAMCO CONT. E	NL★	45,70	− 1,51
RODAMCO NORTH A	NL★	44,50	− 0,22
SCHRODERS	GB	21,07	....
SIMCO N	FR★	76,95	+ 0,98
SLOUGH ESTATES	GB	6,57	− 0,24
UNIBAIL	FR★	192,80	+ 0,21
VALLEHERMOSO	ES★	8,26	− 0,24
WCM BETEILIGUNG	DE★	20,80	− 0,48
▶ DJ E STOXX FINS P		290,47	− 0,55

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,80	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,97	....
BASS	GB	11,73	− 1,33
BBAG OE BRAU-BE	AT★	44,65	....
BRAU-UNION	AT★	43,70	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,25	− 0,43
CARLSBERG -B-	DK	50,91	+ 1,33
CARLSBERG AS -A	DK	48,10	....
DANISCO	DK	43,68	− 0,76
DANONE	FR★	151,50	+ 0,26
DELTA HOLDINGS	GR★	9,96	....
DIAGEO	GB	10,45	− 3,07
ELAIS OLEAGINOU	GR★	21,50	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	97,30	− 0,56
HEINEKEN HOLD.N	NL★	42,30	− 0,94
COCA COLA HBC	GR★	18,44	− 1,07
HELLENIC SUGAR	GR★	13,76	....
KAMPS	DE★	11,40	....
KERRY GRP-A-	GB	21,70	+ 0,36
MONTEDISON	IT★	2,15	....
NESTLE N	CH	2279,80	+ 0,06
KONINKLIJKE NUM	NL★	45,56	− 1,09
PARMALAT	IT★	1,72	....
PERNOD RICARD	FR★	73,50	....
RAISIO GRP -V-	FI★	2,13	− 3,62
SCOTT & NEWCAST	GB	8,05	− 0,78
SOUTH AFRICAN B	GB	8,30	....
TATE & LYLE	GB	4,15	− 2,59
UNIQ	GB	3,49	− 3,07
UNILEVER	NL★	62,55	....
UNILEVER	GB	8,43	− 1,11
WHITBREAD	GB	9,72	− 0,96
▶ DJ E STOXX F & BV P		245,03	− 0,47

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	87,56	− 0,37
ADECCO N	CH	664,02	− 0,20
AEROPORTI DI RO	IT★	9,25	....
AGGREKO	GB	6,79	....
ALSTOM	FR★	29,15	− 0,68
ALTRAN TECHNO	FR★	73,70	− 2,71
ALUSUISSE GRP N	CH	655,56	....
ASSA ABLOY-B-	SE	18,10	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,98	+ 2,43
ATLAS COPCO -A-	SE	25,60	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,43	....
ATTICA ENTR SA	GR★	7	− 1,41
BAA	GB	10,12	− 1,23
BBA GROUP PLC	GB	5,54	....
BTG	GB	19,89	− 1,56
CIR	IT★	1,90	....
CAPITA GRP	GB	7,69	+ 2,74
CDB WEB TECH IN	IT★	8,28	+ 0,85
CGIP	FR★	62,30	− 1,11
CMG	GB	62,19	....
COOKSON GROUP P	GB	2,72	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9512,33	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10852,09	....
DAMSKIBS SVEND	DK	14804,39	....
E.ON AG	DE★	55,50	− 0,72
EADS SICO.	FR★	21,63	− 0,23
ELECTROCOMPONEN	GB	10,39	....
EPCOS	DE★	75,50	− 1,69
EUROTUNNEL	FR★	1,06	....
EXEL	GB	15,28	+ 1,26
F.I. GROUP	GB	5,81	....
GROUP 4 FALCK	DK	151,66	− 3,66
FINMECCANICA	IT★	1,11	....
FINNLINES	FI★	21,80	....
FKI	GB	3,25	− 1,90
FLS IND.B	DK	15,27	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	40,45	....
GAMESA	ES★	25,61	− 1,69
GKN	GB	12,94	− 1,20
HAGEMEYER NV	NL★	24,91	− 0,76
HALKOR	GR★	4,62	+ 0,87
HAYS	GB	5,65	− 0,28
HEIDELBERGER DR	DE★	68,50	− 0,29
HUHTAMAEKI VAN	FI★	25	+ 1,63
IFIL	IT★	7,90	....
IMI PLC	GB	4,12	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	22,32	....
INVESTOR -A-	SE	15,49	....
INVESTOR -B-	SE	15,44	....
ISS	DK	74,49	− 0,18
JOT AUTOMATION	FI★	1,08	− 4,42
KINNEVIK -B-	SE	23,32	....
COPENHAGEN AIRP	DK	99,81	....
KONE B	FI★	73	....
LEGRAND	FR★	232,30	− 0,60
LINDE AG	DE★	56,20	+ 0,36
MAN AG	DE★	34,70	+ 0,87
MG TECHNOLOGIES	DE★	14,65	....
WARTSILA CORP A	FI★	23	....
METSO	FI★	11,85	− 0,34
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,72	....
NETCOM -B-	SE	42,09	....
NKT HOLDING	DK	255,23	....
EXEL	GB	15,28	+ 1,26
PACE MICRO TECH	GB	8,63	− 1,97
PARTEK	FI★	13	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,61	− 2,01
PERLOS	FI★	10,91	− 0,82
PREMIER FARNELL	GB	6,05	....
RAILTRACK	GB	15,15	+ 0,10
RANDSTAD HOLDIN	NL★	18,20	− 1,36
RENTOKIL INITIA	GB	3,16	− 1,48
REXAM	GB	4,10	+ 0,39
REXEL	FR★	78,90	− 0,13
RHI AG	AT★	22,70	....
RIETER HLDG N	CH	305,97	− 1,26
ROLLS ROYCE	GB	3,24	− 0,49
SANDVIK	SE	26,71	....
SAURER ARBON N	CH	484,99	+ 0,54
SCHNEIDER ELECT	FR★	69,50	− 0,71
SEAT PAGINE GIA	IT★	1,65	....
SECURICOR	GB	2,62	....
SECURITAS -B-	SE	21,04	....
SERCO GROUP	GB	8,27	+ 1,16
SGL CARBON	DE★	67,50	− 0,74
SHANKS GROUP	GB	2,57	....
SIDEL	FR★	34,73	− 2,85
INVENSYS	GB	2,34	− 1,99
SINGULUS TECHNO	DE★	23,04	+ 1,05
SKF -B-	SE	18,82	....
SMITHS GROUP	GB	11,25	....
SOPHUS BEREND -	DK	29,88	....
SPIRENT	GB	5,92	− 3,60
T.I.GROUP PLC	GB	6,41	....
TECAN GROUP N	CH	1114,51	....
TELEFONICA	ES★	17,67	− 1,06
TPI	ES★	6,70	− 1,62
THALES	FR★	45,35	− 1,03
TOMRA SYSTEMS	NO	21,60	....
TRAFFICMASTER	GB	6,16	+ 0,78
UNAXIS HLDG N	CH	221,99	− 1,16
VA TECHNOLOGIE	AT★	35,50	....
VEDIOR NV	NL★	12,40	....
VESTAS WIND SYS	DK	56	+ 0,72
VINCI	FR★	64,30	− 1,38
VIVENDI ENVIRON	FR★	46,51	+ 0,24
VOLVO -A-	SE	20,88	....
VOLVO -B-	SE	21,49	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		484,70	− 0,54

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,97	....
AEGON NV	NL★	36,06	− 0,28
AGF	FR★	67,70	− 1,10
ALLEANZA ASS	IT★	16,55	....
ALLIANZ N	DE★	366	− 0,35
ASR VERZEKERING	NL★	99,50	....
AXA	FR★	132,60	− 0,67
BALOISE HLDG N	CH	1156,83	+ 0,11
BRITANNIC	GB	16,21	....
CGNU	GB	15	− 0,21
CNP ASSURANCES	FR★	36,80	....
CORP MAPFRE R	ES★	24,06	− 0,99
ERGO VERSICHERU	DE★	159,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR★	14,04	− 4,62
EULER	FR★	51,80	− 1,24
CODAN	DK	89,09	....
FORTIS (B)	BE★	31,17	− 1,36
GENERALI ASS	IT★	39,40	....
GENERALI HLD VI	AT★	203,45	....
INDEPENDENT INS	GB	4,21	+ 1,91
INTERAM HELLEN	GR★	13,56	+ 0,44
IRISH LIFE & PE	GB	12,71	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,45	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,67	....
MEDIOLANUM	IT★	12,96	....
MUENCH RUECKVER	DE★	356	− 0,28
POHJOLA GRP.B	FI★	42,80	....
PRUDENTIAL	GB	15,30	− 1,02
RAS	IT★	14,70	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,26	+ 0,97
SAI	IT★	19,65	....
SAMPO LEONIA IN	FI★	56	− 1,75
SWISS RE N	CH	2251,16	− 0,92
SCOR	FR★	53,60	− 0,37
SKANDIA INSURAN	SE	13,05	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,54	− 0,24
STOREBRAND	NO	7,16	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,26	+ 0,97
SWISS LIFE REG	CH	888,61	− 0,36
TOPDANMARK	DK	28,27	....
ZURICH FINL SVC	CH	518,20	− 0,13
ZURICH FINL SVC	CH	518,20	− 0,13
▶ DJ E STOXX INSU P		421,26	− 0,33

MEDIAS

MONDADORI	IT★	9,50	....
B SKY B GROUP	GB	14,66	− 1,17
CANAL PLUS	FR★	3,42	− 1,44
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,08	....
CARLTON COMMUNI	GB	7,89	....
DLY MAIL & GEN	GB	12,31	− 0,76
ELSEVIER	NL★	14,17	+ 2,09
EMAP PLC	GB	13,75	....
FUTURE NETWORK	GB	1,50	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	7,25	....
GWR GROUP	GB	8,45	....
HAVAS ADVERTISI	FR★	15,06	− 3,15
INDP NEWS AND M	IR★	2,95	....
INFORMA GROUP	GB	7,91	....
LAGARDERE SCA N	FR★	60,65	− 0,25
LAMBRAKIS PRESS	GR★	11,74	− 2,49
M6 METROPOLE TV	FR★	31,75	− 0,75
MEDIASET	IT★	11,28	....
NRJ GROUP	FR★	25,50	− 0,47
PEARSON	GB	22,45	− 0,07
PRISA	ES★	16,20	+ 1
PROSIEBEN SAT.1	DE★	27,90	− 0,36
PT MULTIMEDIA R	PT★	20,45	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	33,42	− 3,13
PUBLIGROUPE N	CH	452,44	− 0,57
REED INTERNATIO	GB	10,10	+ 0,79
REUTERS GROUP	GB	16,57	− 1,59
RTL GROUP	LU★	85	....
SMG	GB	3,84	....
SOGECABLE R	ES★	21,70	− 1,36
TAYLOR NELSON S	GB	3,84	....
TELEWEST COMM.	GB	2,08	+ 10
TF1	FR★	45,78	− 1,02
TRINITY MIRROR	GB	7,34	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,85	....
UNITED PAN-EURO	NL★	9,90	− 4,81
VIVENDI UNIVERS	FR★	68,70	− 1,43
VNU	NL★	49,50	+ 0,79
WOLTERS KLUWER	NL★	25,54	− 1,01
WPP GROUP	GB	13,20	− 0,83
▶ DJ E STOXX MEDIA P		390,66	− 0,84

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	34,10	− 0,70
ALTADIS	ES★	15,74	+ 1,09
AMADEUS GLOBAL	ES★	8,05	....
ATHENS MEDICAL	GR★	6,12	− 3,16
AUSTRIA TABAK A	AT★	65,90	....
AVIS EUROPE	GB	3,08	− 1,02
BEIERSDORF AG	DE★	115	....
BIC	FR★	43,20	− 2,04
BRIT AMER TOBAC	GB	8,65	− 0,18
CASINO GP	FR★	109,70	− 0,27
RICHEMONT UNITS	CH	2805,16	+ 0,21
CLARINS	FR★	86,60	− 0,46
DELHAIZE	BE★	60,95	+ 0,25
COLRUYT	BE★	48,02	− 0,79
FIRSTGROUP	GB	4,77	− 0,98
FREESERVE	GB	1,77	....
GALLAHER GRP	GB	7,20	+ 0,88
GIB	BE★	40,75	+ 0,12
GIVAUDAN N	CH	304,02	− 0,53
HENKEL KGAA VZ	DE★	70,90	+ 1,72
IMPERIAL TOBACC	GB	11,52	....
JERONIMO MARTIN	PT★	10,99	....
KESKO -B-	FI★	11,30	....
L'OREAL	FR★	81,85	+ 0,12
LAURUS NV	NL★	9,85	....
MORRISON SUPERM	GB	3,03	+ 1,05
RECKITT BENCKIS	GB	14,35	....
SAFEWAY	GB	4,83	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,01	− 1,30
STAGECOACH HLDG	GB	1,20	....
T-ONLINE INT	DE★	13,05	....
TERRA NETWORKS	ES★	14,37	− 1,71
TESCO PLC	GB	4,20	− 0,75
TNT POST GROEP	NL★	26,08	− 1,02
WANADOO	FR★	8,04	− 0,74
WORLD ONLINE IN	NL★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		428,52	− 0,47

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,46	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	35,10	....
BOOTS CO PLC	GB	9,55	− 0,49
BUHRMANN NV	NL★	32,15	....
CARREFOUR	FR★	65,15	− 0,23
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	14,30	+ 1,78
CHARLES VOEGELE	CH	133,78	− 0,24
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	231,90	+ 0,39
DEBENHAMS	GB	5,94	− 0,27
DIXONS GROUP	GB	3,63	− 10,16
GAL LAFAYETTE	FR★	201,50	− 0,25
GEHE AG	DE★	40,40	− 0,37
GREAT UNIV STOR	GB	8	− 1,55
GUCCI GROUP	NL★	93,60	− 1,73
HENNES & MAURIT	SE	22,10	....
KARSTADT QUELLE	DE★	36,90	− 0,27
KINGFISHER	GB	7,40	− 0,85
MARKS & SPENCER	GB	3,79	....
MATALAN	GB	8,33	− 0,75
METRO	DE★	52	− 1,52
NEXT PLC	GB	12,53	− 0,75
PINAULT PRINT.	FR★	218	− 0,82
SIGNET GROUP	GB	1,17	....
VALORA HLDG N	CH	219,06	− 1,61
VENDEX KBB NV	NL★	15,86	− 1,55
W.H SMITH	GB	7,39	....
WOLSELEY PLC	GB	7,34	....
▶ DJ E STOXX RETL P		353,74	− 0,25

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	82,01	− 3,28
ALCATEL-A-	FR★	45,78	− 1,55
ALTEC SA REG.	GR★	6,72	− 2,61
ARM HOLDINGS	GB	5,54	− 4,88
ARC INTERNATION	GB	3,16	+ 0,50
ASM LITHOGRAPHY	NL★	24,36	− 3,72
BAAN COMPANY	NL★	2,70	....
BALTIMORE TECH	GB	4,33	− 2,84
BOOKHAM TECHNOL	GB	9,09	− 5,57
SPIRENT	GB	16,97	....
BAE SYSTEMS	GB	4,69	....
BROKAT	DE★	14,97	− 13,47
BULL	FR★	3,10	− 0,64
BUSINESS OBJECT	FR★	78,20	− 2,25
CAP GEMINI	FR★	192	− 0,31
COLT TELECOM NE	GB	20,51	+ 0,23
COMPTEL	FI★	9,20	− 1,60
DASSAULT SYST.	FR★	55,20	+ 0,27
DIALOG SEMICOND	GB	86,82	....
ERICSSON -B-	SE	9,38	....
F-SECURE	FI★	1,53	+ 2
FILTRONIC	GB	5,57	− 3,29
FINMATICA	IT★	31,35	....
GETRONICS	NL★	6,61	− 1,20
GN GREAT NORDIC	DK	16,35	− 0,81
INFINEON TECHNO	DE★	38,90	− 1,52
INFOGRAMES ENTE	FR★	17,54	− 1,41
INTRACOM R	GR★	19,94	− 1,09
KEWILL SYSTEMS	GB	3,98	− 6,67
LOGICA	GB	23,31	+ 2,07
LOGITECH INTL N	CH	304,99	+ 0,11
MARCONI	GB	7,80	− 0,60
NOKIA	FI★	26,70	− 2,73
OCE	NL★	17,30	− 1,42
OLIVETTI	IT★	2,35	....
PSION	GB	2,75	− 5,95
SAGE GRP	GB	4,78	− 0,66
SAGEM	FR★	117,40	− 1,84
SAP AG	DE★	144	− 3,03
SAP VZ	DE★	185,50	− 2,27
SEMA	GB	8,60	....
SEZ HLDG N	CH	683,55	− 0,76
SIEMENS AG N	DE★	131,70	− 1,72
MB SOFTWARE	DE★	3,70	....
SPIRENT	GB	5,92	− 3,60
STMICROELEC SIC	FR★	39,05	− 1,04
TECNOST	IT★	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	4,88	....
THINK TOOLS	CH	104,16	....
THUS	GB	1,04	− 4,35
TIETOENATOR	FI★	33,50	− 0,45
▶ DJ E STOXX TECH P		596,70	− 2,17

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	10,78	....
AEM	IT★	2,59	....
ANGLIAN WATER	GB	9,53	....
BRITISH ENERGY	GB	3,69	+ 0,86
CENTRICA	GB	3,91	− 0,80
EDISON	IT★	10,50	....
ELECTRABEL	BE★	237,50	+ 0,21
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,25	....
ENDESA	ES★	19,10	− 0,47
ENEL	IT★	3,81	....
EVN	AT★	34,37	....
FORTUM	FI★	4,33	+ 1,41
GAS NATURAL SDG	ES★	19,29	+ 0,47
HIDRO CANTABRIC	ES★	25,93	− 0,12
IBERDROLA	ES★	16,51	+ 0,06
INNOGY HOLDINGS	GB	3,27	....
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	6,08	....
NATIONAL GRID G	GB	9,69	− 0,65
INTERNATIONAL P	GB	4,01	+ 0,40
OESTERR ELEKTR	AT★	133,49	....
PENNON GROUP	GB	10,10	....
POWERGEN	GB	10,89	....
SCOTTISH POWER	GB	7,53	− 1,04
SEVERN TRENT	GB	11,78	....
SUEZ LYON EAUX	FR★	179,20	+ 0,11
SYDKRAFT -A-	SE	26,32	....
SYDKRAFT -C-	SE	21,88	....
THAMES WATER	GB	19,26	....
FENOSA	ES★	21,26	− 0,19
UNITED UTILITIE	GB	9,42	− 1,16
VIRIDIAN GROUP	GB	10,64	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		315,32	− 0,17

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

22/02 10 h 02	Cours en euros	% Var. 21/02
AIRSPRAY NV	16,75	+ 0,90
ANTONOV	0,52	+ 4
C/TAC	4	....
CARDIO CONTROL	3,54	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,15	....
INNOCONCEPTS NV	18,90	....
NEDGRAPHICS HOLD	10,25	....
SOPHEON	2,12	− 1,40
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	6,20	....

BRUXELLES

ARTHUR	6	....
ENVIPCO HLD CT	0,41	....
FARDIS B	19	....
INTERNOC HLD	0,80	....
INTL BRACHYTHER B	9	....
LINK SOFTWARE B	5,65	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	86,45	− 1,54
BB MEDTECH ZT-D	15,40	....
BERTRANDT AG	21,30	+ 1,43
BETA SYSTEMS SOFTWA	6,38	....
CE COMPUTER EQUIPME	11,20	....
CE CONSUMER ELECTRO	12,04	− 3,53

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Atos Origin** abandonnait 2,46 %, à 107,1 euros, jeudi 22 février, dans les premiers échanges. La Société de services et d'ingénierie informatiques (SSII) a publié des résultats provisoires conformes aux prévisions annoncées au moment de la fusion entre Atos et le hollandais Origin. Le président du directoire, Bernard Bourigeaud, souhaite atteindre une marge d'exploitation de 8 % en 2001, contre 6,2 % en 2000.

● Le titre **Eurofins Scientific** gagnait 3,33 %, à 31 euros. Le spécialiste de l'analyse des produits alimentaires, coté sur le nouveau marché parisien, a annoncé un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 58 %, à 50,9 millions d'euros en 2000. Eurofins Scientific indique que le chiffre d'affaires lié à la maladie de la vache folle est resté marginal pour l'instant.

● L'action **L'Oréal** perdait 0,92 %, à 81 euros. Le groupe de cosmétiques a annoncé une hausse de 24,2 % de son résultat net opérationnel en 2000, à 1,03 milliard d'euros. Le bénéfice par action ressort à 1,52 euro contre 1,22 un an plus tôt, supérieur au consensus des analystes qui était de 1,46.

● L'action **Sagem** se repliait de 1,51 %, à 117,8 euros. Le groupe d'électronique doit publier ses résultats 2000, jeudi après la clôture. Les analystes attendent un résultat stable, à 149 millions d'euros.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 22 FÉVRIER — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 22 février

France		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	46,46	304,76	−1,98	47,40
AGF	❯	68	446,05	−0,66	68,45
AFFINE(EXIMM		39,80	261,07	...	...
AIR FRANCE G	❯	21,10	138,41	+0,86	20,92
AIR LIQUIDE	❯	148,20	972,13	−0,20	148,50
ALCATEL	❯	46,55	305,35	+0,11	46,50
ALCATEL O		44	288,62	−2,22	...
ALSTOM	❯	29,35	192,52	...	29,35
ALTRAN TECHN	❯	74,10	486,06	−2,18	75,75
ATOS CA	❯	107	701,87	−2,55	109,80
ARBEL		...	...	...	...
AVENTIS	❯	88	577,24	−1,90	89,70
AXA	❯	132,80	871,11	−0,52	133,50
AZEO(EXG.ET	❯	86	564,12	+0,58	85,50
BAIL INVESTI	❯	121,10	794,36	−0,16	121,30
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIC	❯	43,40	284,69	−1,59	44,10
BIS		145,50	954,42	−0,55	...
BNPPARIBAS	❯	90,90	596,26	−1,03	91,85
BOLLORE	❯	189,90	1245,66	+2,10	186
BOLLORE INV		47,60	312,24	−1,24	...
BONGRAIN		37,80	247,95	−0,53	...
BOUYGUES	❯	40,95	268,61	+0,47	40,76
BOUYGUES OFF	❯	53	347,66	+3,82	51,05
BULL#	❯	3,14	20,60	+0,64	3,12
BUSINESS OBJ	❯	78,55	515,25	−1,81	80
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		79,25	519,85	...	...
CANAL +	❯	3,42	22,43	−1,44	3,47
CAP GEMINI	❯	194	1272,56	+0,73	192,60
CARBONE-LORR	❯	49,49	324,63	+0,49	49,25
CARREFOUR	❯	65,50	429,65	+0,31	65,30
CASINO GUICH	❯	109,60	718,93	−0,36	110
CASINO GUICH		70	459,17	...	...
CASTORAMA DU	❯	255	1672,69	−0,78	257
CEA INDUSTRI		194	1272,56	−2,95	...
CEGID (LY)		91	596,92	−1,62	...
CFF.RECYCLIN		45,20	296,49	...	...
CGIP	❯	62,15	407,68	−1,35	63
CHARGEURS		75,70	496,56	−0,53	...
CHRISTIAN DA		84	551	+0,24	...
CHRISTIAN DI	❯	47,32	310,40	+0,17	47,24
CIC -ACTIONS		117,80	772,72	+0,34	...
CIMENTS FRAN	❯	53	347,66	−0,75	53,40
CLARINS	❯	86,70	568,71	−0,34	87
CLUB MEDITER	❯	102,50	672,36	...	102,50
CNP ASSURANC	❯	36,63	240,28	−0,46	36,80
COFACE	❯	97,15	637,26	−0,05	97,20
COFLEXIP	❯	157,70	1034,44	−1,44	160
COLAS	❯	55,15	361,76	−2,30	56,45
CONTIN.ENTRE		...	...	...	...
CPR		52,70	345,69	−2,41	...
CRED.FON.FRA		13,20	86,59	...	...
CREDIT LYONN	❯	38,76	254,25	−0,59	38,99
CS COM.ET SY		18,95	124,30	−0,79	...
DAMART		80,60	528,70	−0,49	...
DANONE	❯	151,80	995,74	+0,46	151,10
DASSAULT-AVI		...	...	...	...
DASSAULT SYS	❯	56	367,34	+1,73	55,05
DE DIETRICH	❯	...	...	...	65,30
DEVEAUX(LY)#		92,20	604,79	+0,22	...
DEV.R.N-P.CA		14,89	97,67	...	...
DMC (DOLLFUS		15,34	100,62	−1,10	...
DYNACTION		26,50	173,83	−1,12	...
EIFFAGE	❯	64,45	422,76	+2,14	63,10
ELIOR	❯	14,91	97,80	−0,60	15
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ENTENIAL(EX		27,90	183,01	−2,45	...
ERAMET	❯	46,21	303,12	+0,24	46,10
ERIDANIA BEG	❯	97,90	642,18	+0,05	97,85
ESSILOR INTL	❯	328,70	2156,13	−0,30	329,70
ESSO		68	446,05	...	...
EULER	❯	51,60	338,47	−1,62	52,45
EURAFRANCE	❯	78,70	516,24	+0,32	78,45
EURO DISNEY	❯	0,71	4,66	...	0,71
EUROTUNNEL	❯	1,06	6,95	...	1,06
FAURECIA	❯	51,65	338,80	−0,19	51,75
FIMALAC SA C	❯	37,68	247,16	+0,75	37,40
F.F.P. (NY)		103,50	678,92	−3,27	...
FINAXA		121,60	797,64	−0,90	...
FIVES-LILLE		107,10	702,53	+0,09	...
FONC.LYON.#		30,75	201,71	+0,82	...
FRANCE TELEC	❯	67,65	443,75	+1,65	66,55
FROMAGERIES		...	...	...	...
GALERIES LAF	❯	201,10	1319,13	−0,45	202
GAUMONT #		44,50	291,90	...	...
GECINA	❯	100,60	659,89	−1,37	102
GEOPHYSIQUE	❯	71,30	467,70	−0,97	72
GFI INFORMAT	❯	27,10	177,76	−1,85	27,61
GRANDVISION	❯	21,45	140,70	−2,05	21,90
GROUPE ANDRE		129,50	849,46	−4	...
GROUPE GASCO		86,05	564,45	−2,22	...
GR.ZANNIER (		83,50	547,72	−0,60	...
GROUPE PARTO		66,35	435,23	−3,42	...
GUYENNE GASC	❯	88,10	577,90	−2,11	90
HAVAS ADVERT	❯	15,23	99,90	−2,06	15,55
IMERYS	❯	119,70	785,18	+1,35	118,10
IMMOBANQUE		134	878,98	...	...
IMMEUBLES DE		21,25	139,39	+0,95	...
INFOGRAMES E	❯	17,30	113,48	−2,75	17,79
IM.MARSEILLA		...	...	...	...
INGENICO	❯	27,85	182,68	−4,95	29,30
ISIS	❯	87,75	575,60	+0,11	87,65
KAUFMAN ET B	❯	23	150,87	−0,82	23,19
KLEPIERRE	❯	104,20	683,51	−1,23	105,50
LAFARGE	❯	104,80	687,44	−0,66	105,50
LAGARDERE	❯	61	400,13	+0,33	60,80
LAPEYRE	❯	58,20	381,77	−0,68	58,60
LEBON (CIE)		59,15	388	−0,59	...
LEGRAND	❯	232,90	1527,72	−0,34	233,70
LEGRAND ADP		139,80	917,03	−1,55	...
LEGRIS INDUS	❯	46,90	307,64	−0,21	47
LIBERTY SURF	❯	7,65	50,18	+2	7,50
LOCINDUS		123	806,83	−0,81	...
L'OREAL	❯	81,25	532,97	−0,61	81,75
LOUVRE #		77,45	508,04	−0,06	...
LVMH MOET HE	❯	66,60	436,87	+0,38	66,35
MARINE WENDE	❯	103,50	678,92	−0,48	104
MAUREL ET PR		11,70	76,75	−2,01	...
METALEUROP		6,04	39,62	−4,13	...
MICHELIN	❯	42	275,50	−0,80	42,34
MONTUPET SA		21,71	142,41	−4,57	...
MOULINEX		4,35	28,53	...	...
NATEXIS BQ P	❯	100	655,96	−0,99	101
NEOPOST	❯	25,30	165,96	−0,59	25,45
NORBERT DENT		20,90	137,10	+2,15	...
NORD-EST		28,11	184,39	−0,28	...
NRJ GROUP	❯	25,46	167,01	−0,62	25,62
OBERTHUR CAR	❯	17,25	113,15	+1,59	16,98
OLIPAR		7,98	52,35	−0,75	...
ORANGE	❯	8,92	58,51	−0,34	8,95
OXYG.EXT-ORI		381,10	2499,85	−1,01	...
PECHINEY ACT	❯	52,55	344,71	−1,31	53,25
PECHINEY B P		56,50	370,62	−1,05	...
PENAUILLE PO	❯	72	472,29	...	72
PERNOD-RICAR	❯	73,90	484,75	+0,54	73,50
PEUGEOT	❯	305,90	2006,57	+1,22	302,20
PINAULT-PRIN	❯	219,10	1437,20	−0,32	219,80
PLASTIC OMN.	❯	115,20	755,66	...	115,20
PSB INDUSTRI		71,25	467,37	+0,07	...
PUBLICIS GR.	❯	34,48	226,17	−0,06	34,50
REMY COINTRE	❯	32,99	216,40	−0,48	33,15
RENAULT	❯	59,70	391,61	+2,58	58,20
REXEL	❯	78,50	514,93	−0,63	79
RHODIA	❯	16,20	106,27	−0,67	16,31
ROCHETTE (LA		7,01	45,98	+0,14	...
ROYAL CANIN	❯	96	629,72	−0,10	96,10
ROUGIER #		64,20	421,12	+0,08	...
RUE IMPERIAL		...	...	...	...
SADE (NY)		...	...	...	...
SAGEM S.A.	❯	117,20	768,78	−2,01	119,60
SAGEM ADP		70,60	463,11	−0,14	...
SAINT-GOBAIN	❯	169	1108,57	−0,94	170,60
SALVEPAR (NY		68,40	448,67	−0,07	...
SANOFI SYNTH	❯	63,45	416,20	−0,08	63,50
SCHNEIDER EL	❯	69,05	452,94	−1,36	70
SCOR	❯	54	354,22	+0,37	53,80
S.E.B.	❯	61	400,13	−1,13	61,70
SEITA	❯	47,20	309,61	−0,11	47,25
SELECTIBAIL(		17,24	113,09	−0,06	...
SIDEL	❯	34,67	227,42	−3,02	35,75
SILIC CA		158,10	1037,07	−0,57	...
SIMCO	❯	76,95	504,76	+0,98	76,20
SKIS ROSSIGN		16,55	108,56	−1,43	...
SOCIETE GENE	❯	67,75	444,41	−0,37	68
SODEXHO ALLI	❯	208,60	1368,33	−0,19	209
SOGEPARC (FI		89	583,80	+2,89	...
SOMMER-ALLIB		56	367,34	+0,81	...
SOPHIA	❯	32,45	212,86	...	32,45
SOPRA #	❯	64,30	421,78	−1,83	65,50
SPIR COMMUNI	❯	72,45	475,24	−2,36	74,20
SR TELEPERFO	❯	27	177,11	−0,18	27,05
STUDIOCANAL		11,30	74,12	−0,88	...
SUCR.PITHIVI		317	2079,38	+1,28	...
SUEZ LYON.DE	❯	179,60	1178,10	+0,34	179
TAITTINGER		...	...	...	...
TF1	❯	47,33	310,46	+2,34	46,25
THALES (EX.T	❯	45,73	299,97	−0,20	45,82
TECHNIP	❯	154	1010,17	−0,84	155,30
THOMSON MULT.	❯	45,55	298,79	+0,44	45,35
TOTAL FINA E	❯	156,70	1027,88	+0,45	156
TRANSICIEL #	❯	49,95	327,65	−2,06	51
UBI SOFT ENT	❯	37,99	249,20	−0,58	38,21
UNIBAIL	❯	191,20	1254,19	−0,62	192,40
UNILOG	❯	110,10	722,21	−1,43	111,70
USINOR	❯	15,41	101,08	−2,16	15,75
VALEO	❯	57,55	377,50	+0,96	57
VALLOUREC	❯	55,85	366,35	−0,18	55,95
VIA BANQUE		32,90	215,81	+0,89	...
VICAT		63	413,25	−3,08	...
VINCI	❯	64,80	425,06	−0,61	65,20
VIVENDI ENVI	❯	46,11	302,46	−0,63	46,40
VIVENDI UNIV	❯	70	459,17	+0,43	69,70
WANADOO	❯	8,04	52,74	−0,74	8,10
WORMS (EX.SO		19,89	130,47	−0,05	...
ZODIAC	❯	268,10	1758,62	...	268,10

International (Une sélection)		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		662	4342,44	−1,93	...
AMERICAN EXP		48,90	320,76	−0,37	...
AMVESCAP EXP		...	...	...	...
ANGLOGOLD LT		31,11	204,07	+1,67	...
A.T.T. #		22,12	145,10	−0,45	...
BARRICK GOLD		15,71	103,05	+0,06	...
COLGATE PAL.		64,20	421,12	+0,47	...
CROWN CORK O		6,51	42,70	−9,46	...
DE BEERS #		46,72	306,46	+0,13	...
DIAGO PLC		10,50	68,88	−1,41	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		46,11	302,46	−0,11	...
ECHO BAY MIN		0,69	4,53	−1,43	...
ELECTROLUX		18,10	118,73	−0,60	...
ELF GABON		140	918,34	+1,45	...
ERICSSON #	❯	9,35	61,33	−0,53	9,40
FORD MOTOR #		...	...	...	...
GENERAL ELEC		52,05	341,43	−0,29	...
GENERAL MOTO		57,15	374,88	−1,47	...
GOLD FIELDS		...	...	...	...
HARMONY GOLD		4,65	30,50	−1,27	...
HITACHI #		9,45	61,99	+0,53	...
HSBC HOLDING	❯	16,11	105,67	−1,77	16,40
I.B.M.	❯	117,60	771,41	−2,08	120,10
I.C.I.		7,99	52,41	−1,36	...
ITO YOKADO #		58,50	383,73	+3,17	...
I.T.T. INDUS		...	...	...	...
KINGFISHER P	❯	7,42	48,67	−1,07	7,50
MATSUSHITA		20,66	135,52	+0,24	...
MC DONALD'S		32,49	213,12	−1,55	...
MERK AND CO		85,90	563,47	−0,64	...
MITSUBISHI C		...	...	...	...
NESTLE SA #	❯	2295	15054,21	+1,91	2252
NORSK HYDRO		43,86	287,70	−0,32	...
PFIZER INC		...	...	...	...
PHILIP MORRI		52,65	345,36	−1,59	...
PROCTER GAMB		84,45	553,96	+0,48	...
RIO TINTO PL		20,10	131,85	+0,45	...
SCHLUMBERGER		71,30	467,70	−0,21	...
SEGA ENTERPR		16,71	109,61	+1,89	...
SEMA GROUP #	❯	8,63	56,61	+0,70	8,57
SHELL TRANSP		9,07	59,50	−0,11	...
SONY CORP. #	❯	76,15	499,51	+0,86	75,50
T.D.K. #		...	...	...	...
TOSHIBA #		6,28	41,19	+0,48	...
UNITED TECHO		87	570,68	−1,97	...
ZAMBIA COPPE		0,62	4,07	−1,59	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 21 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		14	91,83	−5,41
AB SOFT		6,03	39,55	−1,15
ACCESS COMME		10,50	68,88	−7,81
ADL PARTNER		22,98	150,74	−1,79
ALGORIEL #		8,79	57,66	−0,11
ALPHAMEDIA		1,95	12,79	+5,41
ALPHA MOS #		7,90	51,82	−1,25
ALPHA MOS BS		0,80	5,25	+6,67
ALTAMIR & CI		132	865,86	+0,76
ALDETA		4,50	29,52	+17,80
ALTI #		12,14	79,63	−0,49
ALTI ACT.NOU	◆	12,35	81,01	...
A NOVO #	❯	184	1206,96	−4,96
ARTPRICE COM		14,50	95,11	+1,40
ASTRA		0,85	5,58	−5,56
AUFEMININ.CO		4,40	28,86	−8,33
AUTOMA TECH		12,40	81,34	−0,48
AVENIR TELEC	❯	6,20	40,67	−6,63
AVENIR TELEC		2,90	19,02	−0,34
BAC MAJESTIC		9,20	60,35	−2,13
BARBARA BUI		15	98,39	+0,07
BCI NAVIGATI		14	91,83	−3,11
BELVEDERE		13,70	89,87	+0,07
BOURSE DIREC		4,06	26,63	−2,64
BRIME TECHNO		55,25	362,42	+0,45
BRIME TECHN		2	13,12	−2,44
BUSINESS ET		16,09	105,54	+0,50
BUSINESS INT		6,10	40,01	−1,29
BVRP ACT.DIV		37,28	244,54	−2,76
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		13,80	90,52	−4,43
CAST		17,02	111,64	−3,30
CEREP		98	642,84	−4,39
CHEMUNEX #		0,70	4,59	−6,67
CMT MEDICAL		18,20	119,38	−4,11
COALA #		23,45	153,82	+1,96
COHERIS ATIX		27,50	180,39	...
COIL		15	98,39	...
CION ET SYS		3,75	24,60	−13,39
CONSODATA #		25,85	169,56	−1,79
CONSORS FRAN		6,10	40,01	−7,01
CROSS SYSTEM		7,70	50,51	−7,56
CRYO #		8,90	58,38	−12,57
CRYONETWORKS.		4,88	32,01	−15,86
CYBERDECK #		1,35	8,86	−14,56
CYBER PRES.P		22,87	150,02	−0,13
CYBERSEARCH		2,85	18,69	+1,79
CYRANO #		2,59	16,99	−4,07
DALET #		9,42	61,79	−14,36
DATATRONIC		6,80	44,61	−9,33
DESK #		2,70	17,71	−5,26
DEVOTEAM #	❯	63	413,25	−7,28
DMS #		12,50	81,99	−2,34
D INTERACTIV		7,50	49,20	−0,13
D INTERATIVE	◆	7,20	47,23	...
DIOSOS	◆	43	282,06	...
DIREKT ANLAG		34,30	224,99	−8,78
DIREKT ANLAG		32,40	212,53	−9,97
DURAND ALLIZ		1,14	7,48	+4,59
DURAN DUBOI		21,40	140,37	−4,42
DURAN BS 00	◆	1,95	12,79	...
EFFIK #		13,20	86,59	−2,22
EGIDE #		480	3148,59	−8,57
EMME(JCE 1/1		10,10	66,25	−2,79
ESI GROUP		52	341,10	−0,86
ESKER		6,79	44,54	−1,16
EUROFINS SCI		30	196,79	−9,06
EURO.CARGO S		10,75	70,52	...
FIMATEX #	❯	6,24	40,93	−4,15
FI SYSTEM #	❯	8,27	54,25	−3,27
FI SYSTEM BS	◆	2,16	14,17	...
FLOREANE MED		8,20	53,79	...
GAMELOFT COM.		4,85	31,81	−1,02
GAUDRIOT #		32,50	213,19	−1,07
GENERIX #		21,11	138,47	...
GENESYS #		29,90	196,13	−9,12
GENESYS NV 0	◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00		7,30	47,88	−0,82
GENSET	❯	33,90	222,37	−18,71
GL TRADE #		37,70	247,30	−3,08
GUILLEMOT #		34	223,03	−4,76
GUYANOR ACTI		0,25	1,64	...
HF COMPANY		56	367,34	...
HIGH CO.#		92	603,48	−0,54
HIGH BS 01	◆	6	39,36	...
HIGHWAVE OPT	❯	104,10	682,85	−10,72
HIMALAYA		14,15	92,82	−6,29
HI MEDIA		3,78	24,80	−2,83
HOLOGRAM IND		8,20	53,79	−2,38
HUBWOO.COM		10	65,60	−4,31
IB GROUP.COM		17,85	117,09	−1,33
IDP		3,10	20,33	+3,33
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		12,70	83,31	−0,78
ILOG #		24,60	161,37	−1,60
IMECOM GROUP		2,10	13,78	−7,08
INFOSOURCES		1,03	6,76	−1,90
INFOSOURCE B	◆	2,20	14,43	...
INFOTEL #		40,90	268,29	−4,88
INFO VISTA		21	137,75	−2,78
INTEGRA NET	❯	5,89	38,64	−6,51
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❯	91,20	598,23	−6,84
IPSOS BS00		6,40	41,98	−11,11
ITESOFT		7,85	51,49	−3,09
IT LINK		8,60	56,41	−8,51
IXO		1,78	11,68	−3,78
JOLIEZ-REGOL	◆	1,20	7,87	...
KALISTO ENTE		11,85	77,73	−3,81
KALISTO NV J	◆	16	104,95	...
KEYRUS PROGI		3,52	23,09	−4,86
KAZIBAO		0,79	5,18	−7,06
LACIE GROUP		7,15	46,90	...
LEXIBOOK #		19	124,63	...
LEXIBOOK NOU	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		29,75	195,15	−0,83
LYCOS EUROPE		2,83	18,56	−10,16
MEDCOST #		7,60	49,85	...
MEDIDEP #		120	787,15	−0,83
METROLOGIC G		92	603,48	−3,16
MICROPOLE		9,28	60,87	−0,22
MONDIAL PECH		5,79	37,98	+1,58
MULTIMANIA		6,30	41,33	+1,45
NATUREX		11,50	75,44	−2,13
NET2S #		23	150,87	−6,12
NETGEM	❯	18,30	120,04	+5,17
NETVALUE #		3,96	25,98	−2,46
NEURONES #		3,90	25,58	−1,27
NICOX #		82,50	541,16	−3,51
OLITEC		32,99	216,40	−0,03
OPTIMA DIREC		5,50	36,08	+10
OPTIMS #		4,01	26,30	−4,07
OXIS INTL RG		0,64	4,20	−5,88
PERFECT TECH		39,94	261,99	−7,76
PERF.TECHNO.		5,70	37,39	...
PHARMAGEST I		18,50	121,35	...
PHONE SYS.NE		5,13	33,65	...
PICOGIGA		27	177,11	−3,91
PROSODIE #		58	380,46	+5,45
PROSODIE BS	◆	14	91,83	...
PROLOGUE SOF		8	52,48	+2,56
PROXIDIS	◆	1,28	8,40	...
QBIOGENE		2,90	19,02	+0,35
QUALIFLOW		25,15	164,97	−6,85
QUANTEL		4,50	29,52	...
R2I SANTE		9,50	62,32	−2,06
RECIF #		29,75	195,15	−6,83
REPONSE #		50	327,98	−3,75
REGINA RUBEN	◆	7,95	52,15	...
RIBER #		17,50	114,79	−5,41
RIGIFLEX INT		133	872,42	+3,91
RISC TECHNOL		10,89	71,43	−1,45
SAVEURS DE F		9,90	64,94	...
GUILLEMOT BS		18,80	123,32	−6
SELF TRADE		7,62	49,98	−10,35
SILICOMP #		54,50	357,50	−6,44
SITICOM GROU		28,01	183,73	−4,79
SODITECH ING		8,90	58,38	+2,30
SOFT COMPUTI		8,15	53,46	−0,61
SOI TEC SILI	❯	24,80	162,68	−0,28
SOI TEC BS 0		18,90	123,98	−1,15
SQLI		5,15	33,78	−3,74
STACI #		5,14	33,72	−3,93
STELAX		0,49	3,21	...
SYNELEC #		14,40	94,46	−2,64
SYSTAR #		25,50	167,27	−2,67
SYSTRAN		4,72	30,96	−9,92
TEL.RES.SERV		12,80	83,96	−9,22
TELECOM CITY		5,10	33,45	+3,03
TETE DS LES		2,07	13,58	+0,98
THERMATECH I		26	170,55	−5,90
TITUS INTERA		12,78	83,83	+3,90
TITUS INTER		3,90	25,58	...
TRACING SERV		43	282,06	−1,94
TRANSGENE #		24,30	159,40	−10

SECOND MARCHÉ

JEUDI 22 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		42,05	275,83	...
ACTIELEC REG		8,20	53,79	+1,36
ALGECO #		96	629,72	−2,54
ALTEDIA		48	314,86	...
ALTEN (SVN)	❯	139,20	913,09	−3,33
APRIL S.A.#(		230,10	1509,36	...
ARKOPHARMA #	◆	133,70	877,01	...
ASSYSTEM #		43,21	283,44	...
AUBAY		15,86	104,03	−2,58
BENETEAU CA#		128,40	842,25	−0,62
BOIRON (LY)#		83,50	547,72	−1,65
BONDUELLE		34,50	226,31	+0,44
BQUE TARNEAU	◆	91	596,92	...
BRICORAMA #		51	334,54	−0,39
BRIOCHE PASQ		137,20	899,97	+0,81
BUFFALO GRIL	◆	11,39	74,71	...
C.A. OISE CC	◆	93	610,04	...
C.A. PARIS I		259,20	1700,24	−0,31
C.A.PAS CAL		142,50	934,74	−0,70
CDA-CIE DES		46	301,74	...
CEGEDIM #		64	419,81	−1,54
CIE FIN.ST-H	◆	115	754,35	...
CNIM CA#		57,50	377,18	−0,09
COFITEM-COFI	◆	56,50	370,62	...
DANE-ELEC ME		4,80	31,49	...
ENTRELEC CB		51,45	337,49	−0,87
ETAM DEVELOP		9,88	64,81	+0,51
EUROPEENNE C		95	623,16	...
EXPAND S.A.		50,40	330,60	+0,10
FINACOR		14,20	93,15	−0,70
FINATIS(EX.L	◆	115,10	755,01	...
FININFO		38,30	251,23	−0,52
FLEURY MICHO		24,20	158,74	−1,02
FOCAL (GROUP		66,60	436,87	−0,15
GENERALE LOC		116,90	766,81	−0,09
GEODIS		58,40	383,08	−0,17
GFI INDUSTRI		27	177,11	−1,10
GRAND MARNIE	◆	6900	45261,03	...
GROUPE BOURB	◆	45,90	301,08	...
GROUPE CRIT		132,50	869,14	−4,88
GROUPE J.C.D		125	819,95	−0,71
HERMES INTL	❯	150,40	986,56	+0,20
HYPARLO #(LY		32,10	210,56	−2,73
I.C.C.#	◆	38	249,26	...
IMS(INT.META		8,80	57,72	−1,57
INTER PARFUM		69	452,61	...
JET MULTIMED		64,10	420,47	−1,38
L.D.C.	◆	147,80	969,50	...
LAURENT-PERR		31,60	207,28	...
LECTRA SYST.		11,70	76,75	−2,09
LOUIS DREYFU		10,45	68,55	−1,79
LVL MEDICAL		75	491,97	−0,66
M6-METR.TV A	❯	32	209,91	+0,03
MANITOU #		72,75	477,21	−0,21
MANUTAN INTE		59,80	392,26	−1,16
MARIONNAUD P		140	918,34	−1,20
PARCDESEXPOS	◆	117	767,47	...
PCAS #		22,50	147,59	+0,45
PETIT FOREST		41,65	273,21	−0,83
PIERRE VACAN		58	380,46	−0,17
PINGUELY HAU		27,50	180,39	...
POCHET	◆	97,60	640,21	...
RADIALL #		165	1082,33	...
RALLYE (LY)	❯	60	393,57	−0,41
RODRIGUEZ GR		371,10	2434,26	−2,34
SABATE SA #		35	229,58	...
SECHE ENVIRO		110	721,55	+1,85
SINOP.ASSET	◆	19,50	127,91	...
SIPAREX CROI		29,50	193,51	...
SOLERI		291	1908,83	+1,96
SOLVING #		87	570,68	−1,14
STEF-TFE #		44,21	290	...
STERIA GROUP		150,90	989,84	+3,71
SYLEA	◆	48,30	316,83	...
SYLIS #		33,50	219,75	+1,36
SYNERGIE (EX		51	334,54	...
TEAM PARTNER		23,25	152,51	+1,09
TRIGANO	❯	48,54	318,40	−0,94
UNION FIN.FR		190	1246,32	−0,52
VILMOR.CLAUS		75	491,97	+0,13
VIRBAC		92,05	603,81	−2,90

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 21 février**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,53	187,14	21/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,83	195,67	21/02
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2423,97	15900,20	21/02
BNP MONÉ PLACEMENT C	13316,96	87353,53	21/02
BNP MONÉ PLACEMENT D	11626,99	76268,05	21/02
BNP MONÉ TRÉSORERIE	151379,54	992984,69	21/02
BNP OBLIG. CT	167,22	1096,89	21/02
BNP OBLIG. LT	34,67	227,42	21/02
BNP OBLIG. MT C	148,20	972,13	21/02
BNP OBLIG. MT D	135,97	891,90	21/02
BNP OBLIG. SPREADS	179,15	1175,15	21/02
BNP OBLIG. TRÉSOR	1903,04	12483,12	21/02
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1777,73	11661,14	21/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	315,39	2068,82	20/02
BP OBLI HAUT REND.	113,03	741,43	20/02
BP MEDITERRANÉE DÉV.	88,05	577,57	20/02
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	160,46	1052,55	20/02
BP OBLIG. EUROPE	50,36	330,34	21/02
BP SÉCURITÉ	99940,89	655569,26	21/02
EUROACTION MIDCAP	168,05	1102,34	21/02
FRUCTI EURO 50	124,77	818,44	21/02
FRUCTIFRANCE C	101,81	667,83	20/02
FRUCTIFONDS FRANCE NM	346,60	2273,55	20/02
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	503,08	3299,99	20/02
NORD SUD DÉVELOP. D	408,33	2678,47	20/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	58,88	386,23	21/02
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	77,84	510,60	21/02
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,69	135,72	21/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,51	278,85	21/02
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	51,31	336,57	21/02
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	49,92	327,45	21/02
ÉCUR. EXPANSION C	14304,45	93831,04	21/02
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,96	268,68	21/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	61,98	406,56	21/02
ÉC. MONÉT.C	218,21	1431,36	21/02
ÉC. MONÉT.D	188,17	1234,31	21/02
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	172,24	1129,82	21/02
ÉCUR. TECHNOLOGIES	47,80	313,55	21/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	271,70	1782,24	21/02
ÉPARCOURT-SICAV D	28,41	186,36	21/02
GÉOPTIM C	2228,61	14618,72	21/02
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,28	251,10	21/02
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,66	220,80	21/02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	44,79	293,80	21/02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	517,92	3397,33	21/02
ATOUT FONCIER	350,72	2300,57	21/02
ATOUT FRANCE ASIE D	90,22	591,80	21/02
ATOUT FRANCE EUROPE	216,52	1420,28	21/02
ATOUT FRANCE MONDE	53,21	349,03	21/02
ATOUT FUTUR C	233,89	1534,22	21/02
ATOUT FUTUR D	211,95	1390,30	21/02
ATOUT SÉLECTION	124,61	817,39	21/02
COEXIS	335,76	2202,44	21/02
DIÈZE	466,33	3058,92	21/02
EURODYN	608,25	3989,86	21/02
INDICIA EUROLAND	134	878,98	20/02
INDICIA FRANCE	458,15	3005,27	20/02
INDOCAM AMÉRIQUE	46,77	306,79	21/02
INDOCAM ASIE	21,23	139,26	21/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	176,23	1155,99	21/02
INDOCAM ORIENT C	38,39	251,82	21/02
INDOCAM ORIENT D	34,20	224,34	21/02
INDOCAM JAPON	161,47	1059,17	21/02
INDOCAM STR. 5-7 C	336,99	2210,51	20/02
INDOCAM STR. 5-7 D	209,66	1375,28	20/02
OBLIFUTUR C	97,28	638,11	21/02
OBLIFUTUR D	83,73	549,23	21/02
REVENU-VERT	171,19	1122,93	21/02
UNIVERS ACTIONS	63,76	418,24	21/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	42,60	279,44	21/02
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	93,88	615,81	20/02
INDOCAM VAL. RESTR.	321,76	2110,61	20/02
MASTER ACTIONS	50,71	332,64	19/02
MASTER OBLIGATIONS	30,23	198,30	19/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,96	137,49	20/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,10	131,85	20/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,78	129,75	20/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,50	121,35	20/02
OPTALIS EXPANSION C	17,92	117,55	20/02
OPTALIS EXPANSION D	17,79	116,69	20/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,80	116,76	20/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,09	105,54	20/02
PACTE SOL. LOGEM.	76,31	500,56	20/02
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,14	532,24	20/02
UNIVAR C	187,15	1227,62	23/02
UNIVAR D	184,42	1209,72	23/02
CIC BANQUES			
CIC EPARCIC	418,13	2742,75	21/02
CIC FINUNION	169,99	1115,06	21/02
CIC FRANCIC	37,12	243,49	21/02
CIC MONDE PEA	37,28	244,54	20/02
CIC OBLI LONG TERME C	14,88	97,61	21/02
CIC OBLI LONG TERME D	14,88	97,61	21/02
CIC PIERRE	36,71	240,80	21/02
EUROCIC LEADERS	477,57	3132,65	21/02
MENSUELCIC	1427,76	9365,49	07/02
RENTACIC	23,18	152,05	07/02
UNION AMÉRIQUE	545,39	3577,52	21/02
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT	687,07	4506,88	21/02
CIC NOUVEAU MARCHÉ	11,17	73,27	21/02
CIC TECHNO. COM	146,46	960,71	20/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	221,10	1450,32	21/02
LION 20000 C/3 11/06/99	957,11	6278,23	21/02
LION 20000 D/3 11/06/99	835,58	5481,05	21/02
SICAV 5000	190,60	1250,25	21/02
SLIVAFRANCE	333,75	2189,26	21/02
SLIVARENTE	40,04	262,65	21/02
SLIVINTER	171,30	1123,65	21/02
TRILION	748,74	4911,41	21/02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	206,06	1351,66	21/02
ACTILION DYNAMIQUE D *.	198,56	1302,47	21/02
ACTILION PEA DYNAMIQUE	81,29	533,23	21/02
ACTILION ÉQUILIBRE C *	187,69	1231,17	21/02
ACTILION ÉQUILIBRE D *	179,43	1176,98	21/02
ACTILION PRUDENCE C *	173,93	1140,91	21/02
ACTILION PRUDENCE D *	165,95	1088,56	21/02
INTERLION	225,06	1476,30	21/02
LION ACTION EURO	107,62	705,94	21/02
LION PEA EURO	108,34	710,66	21/02
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,78	169,11	21/02
CM EUROPE TECHNOL	6,76	44,34	21/02
CM FRANCE ACTIONS	41,54	272,48	21/02
CM MID. ACT. FRANCE	38,34	251,49	21/02
CM MONDE ACTIONS	354,86	2327,73	21/02
CM OBLIG. LONG TERME	104,01	682,26	21/02
CM OPTION DYNAM.	34,69	227,55	21/02
CM OPTION ÉQUIL.	54,72	358,94	21/02
CM OBLIG. COURT TERME	159,08	1043,50	20/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	327,63	2149,11	20/02
CM OBLIG. QUATRE	163,95	1075,44	20/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,03	124,83	21/02
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	148,85	976,39	21/02
ASIE 2000	81,71	535,98	21/02
NOUVELLE EUROPE	251,07	1646,91	21/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3478,23	22815,69	20/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3268,09	21437,27	20/02
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	336,04	2204,28	20/02
ST-HONORÉ FRANCE	64,22	421,26	21/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	111,30	730,08	21/02
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	146,29	959,60	21/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	396,54	2601,13	21/02
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	110,41	724,24	21/02
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	36,91	242,11	21/02
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	239,14	1568,66	20/02
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7192,19	47177,67	20/02
STRATÉGIE INDICE USA	10306,91	67608,90	20/02
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	104,10	682,85	21/02
ADDILYS D	103,28	677,47	21/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	29,57	193,97	21/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	29	190,23	21/02
AMPLITUDE EUROPE C	38,26	250,97	21/02
AMPLITUDE EUROPE D	37,13	243,56	21/02
AMPLITUDE MONDE C	265,24	1739,86	21/02
AMPLITUDE MONDE D	240,06	1574,69	21/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	20,04	131,45	21/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	19,44	127,52	21/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,70	326,01	21/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	120,08	787,67	21/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	37,59	246,57	21/02
GÉOBILYS C	116,61	764,91	21/02
GÉOBILYS D	107,27	703,65	21/02
INTENSYS C	20,05	131,52	21/02
INTENSYS D	17,41	114,20	21/02
KALEIS DYNAMISME C	241,24	1582,43	21/02
KALEIS DYNAMISME D	234,62	1539,01	21/02
KALEIS DYNAMISME FR C	89,43	586,62	21/02
KALEIS ÉQUILIBRE C	208,40	1367,01	21/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	201,90	1324,38	21/02
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,09	1253,47	21/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,72	1211,68	21/02
KALEIS TONUS C	83,62	548,51	21/02
OBLITYS C	109,39	717,55	21/02
OBLITYS D	109,39	717,55	21/02
PLÉNITUDE D PEA	48,32	316,96	21/02
POSTE GESTION C	2541,90	16673,77	21/02
POSTE GESTION D	2329,39	15279,80	21/02
POSTE PREMIÈRE	6909,15	45321,05	21/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40981,94	268823,90	21/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8800,18	57725,40	21/02
PRIMIEL EUROPE C	84,78	556,12	21/02
REVENUS TRIMESTRIELS	778,64	5107,54	21/02
THÉSORA C	180,89	1186,56	21/02
THÉSORA D	153,18	1004,79	21/02
TRÉSORYS C	45988,63	301665,64	21/02
SOLSTICE D	360,24	2363,02	21/02
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	96,15	630,70	21/02
DÉDIALYS MULTI-SECT.	74,52	488,82	21/02
DÉDIALYS SANTÉ	99,92	655,43	21/02
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	54,12	355	21/02
DÉDIALYS TELECOM	63,45	416,20	21/02
POSTE EUROPE C	89,01	583,87	21/02
POSTE EUROPE D	85,42	560,32	21/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	191,75	1257,80	21/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	176,02	1154,62	21/02
REMUNYS PLUS	100,34	658,19	21/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	155,77	1021,78	21/02
CADENCE 2 D	153,71	1008,27	21/02
CADENCE 3 D	153,92	1009,65	21/02
CONVERTIS C	245,86	1612,74	21/02
INTEROBLIG C	57,06	374,29	21/02
INTERSÉLECTION FR. D	87,96	576,98	21/02
SÉLECT DÉFENSIF C	193,03	1266,19	21/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	276,35	1812,74	21/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	181	1187,28	21/02
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	174,01	1141,43	21/02
SÉLECT PEA 1	242,14	1588,33	21/02
SG FRANCE OPPORT. C	526,86	3455,98	21/02
SG FRANCE OPPORT. D	493,31	3235,90	21/02
SOGENFRANCE C	572,53	3755,55	21/02
SOGENFRANCE D	515,94	3384,34	21/02
SOGEOBLIG C	108,31	710,47	21/02
SOGÉPARGNE D	44,57	292,36	21/02
SOGEPEA EUROPE	272,28	1786,04	21/02
SOGINTER C	73,50	482,13	21/02
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	18,92	124,11	20/02
DÉCLIC ACTIONS FRANC	63,68	417,71	20/02
DÉCLIC ACTIONS INTER	41,82	274,32	21/02
DÉCLIC BOURSE PEA	59,66	391,34	20/02
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,91	117,48	20/02
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,78	110,07	20/02
DÉCLIC PEA EUROPE	30,10	197,44	20/02
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	74,63	489,54	20/02
SOGINDEX FRANCE C	627,69	4117,38	20/02

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 21 février a approuvé les nominations et promotions suivantes dans les armées :

● **Terre.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Jean-Paul Raffenne**, nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jacques Grenier**, **Henri Lasserre** et **Jean-Marie Pauty** ; général de brigade, les colonels **Jean-Paul Tricoire**, **Michel Klein**, **Henri Pélissier**, **Christian Damay**, **Emmanuel de Richoufftz de Manin** et **Alain Addé**.

● **Marine.** Sont promus : commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe **Arnaud Réglat-Boireau**, nommé inspecteur du commissariat de la marine ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Françis de La Haye.**

Sont nommés : commandant l'Ecole navale et le groupe des écoles du Poulmic, le contre-amiral **Jean-Marie Van Huffel** ; directeur du commissariat de la marine à Toulon, le commissaire général de deuxième classe **Régis Vignat**.

● **Air.** Est promu commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel **Michel Vallecalle**.

Est nommé inspecteur technique de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Daniel Pillod**.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Wernert** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Pierre Roux**, **Robert Ranquet** et **Jacques Malavergne**.

Est nommé chargé de mission auprès du vice-président du conseil général de l'armement, l'ingénieur général hors classe **François Lefaudeux**.

ECONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE

Jean-Yves Larrouturou a été nommé directeur des relations avec le public et de la communication au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, lors du conseil des ministres du mercredi 21 février. Il succède à Michel Le Clainche, qui a été nommé, en janvier, trésorier-payeur général du Pas-de-Calais.

[Né le 17 octobre 1961, Jean-Yves Larrouturou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1986-1988). Il a occupé diverses fonctions à la direction du Trésor et a été attaché financier à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles (1992-1995). Depuis octobre 1998, Jean-Yves Larrouturou était sous-directeur du financement de l'Etat, des affaires monétaires et bancaires à la direction du Trésor.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 22 février est publié :

● **Monuments historiques :** un décret portant classement parmi les monuments historiques de la chapelle du château de Cruzille à Châtenoy-le-Royal (Saône-et-Loire).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Le 23 février 2001.

Papy Bernard,
soixante ans aujourd'hui !

Après une cinquantaine d'années passées dans le papier journal, ces colonnes constituent le meilleur support pour te souhaiter un joyeux anniversaire.

Françoise, Bruno, Luc, Sophie, Nathalie, Sophie, Xavier,
Et les sept garnements.

Décès

– Le Broc. Marseille.

Madeleine Angel,
Ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Charlyne Angel,
sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge ANGEL,
peintre,
ancien résistant,
dit « Richard », maquis du Lautaret,

survenu le 14 février 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 19 février, à Marseille.

26, rue Benoît-Malon,
13005 Marseille.

– Le capitaine de vaisseau (H.) et Mme Jean Besançon,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants d'Annie et Georges Guilbaud,
Le pasteur et Mme Alexandre Westphal,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Fernand BESANÇON,
née **Henriette CAVALIER-BENEZET,**

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

le 5 février 2001, dans sa cent troisième année.

Elle a été inhumée le 10 février, au cimetière protestant de Nîmes, dans l'intimité familiale.

Ils associent à son souvenir celui du général de corps d'armée

Fernand BESANÇON,

mort pour la France en 1956.

1, rue d'Armenonville,
75017 Paris.
84, rue du Janicu,
69530 Brignais.

– Hassen M. Fodha,
son époux,
Mouez, Imène, Mohamed et Férielle,
ses enfants,
Ainsi que ses proches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Saïda FODHA,

survenu à Paris, le 20 février 2001.

– Le personnel du Centre d'information des Nations unies à Paris
s'associe au chagrin de son directeur, S.E. M. Hassen M. Fodha, et prie pour son épouse,

Mme Saïda FODHA,

décédée le 20 février 2001.

Nos pensées vont à lui et à sa famille.

– La directrice
Et les membres du département de mathématiques de l'UFR sciences et techniques de l'université de Franche-Comté,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe BÉNILAN,
professeur des universités,
membre du CNE,

survenu à Besançon, le 17 février 2001.

Sa passion pour les mathématiques, la qualité de ses travaux scientifiques lui ont conféré une renommée internationale qu'il a su partager, favorisant ainsi l'essor du département.

Ils prient tous ses proches de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

– Le directeur de l'UFR sciences et techniques,
Le président de l'université de Franche-Comté,
Les enseignants,
Les chercheurs,
Et les personnels de l'UFC,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Philippe BÉNILAN,
professeur des universités,
agrégé de mathématiques,
docteur ès sciences,
membre du Comité national d'évaluation,
ancien directeur de l'UMR CNRS 6623,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu à Besançon, le 17 février 2001.

La qualité de ses travaux scientifiques, en particulier dans le domaine des EDP, a contribué au développement de la science. Sa passion pour la mathématique son rayonnement international, ses qualités humaines, son investissement constant au service des autres et de l'établissement laisseront une empreinte très forte.

Ils présentent à sa famille et à ses proches leurs plus vives condoléances.

– Le professeur Gilles Bertrand,
président,
Et les membres du Comité national d'évaluation,
Le professeur Jean-Loup Jolivet,
Et le secrétariat général du Comité,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Philippe BÉNILAN,
professeur des universités,
directeur du laboratoire de mathématiques
de l'université de Franche-Comté
de 1981 à 1988 et de 1992 à 1996,
membre du Comité national d'évaluation
depuis le mois de novembre 1997,

le samedi 17 février, à l'âge de soixante ans.

Outre ses travaux internationalement reconnus en mathématique, Philippe Bénilan a été remarqué et apprécié de tous pour ses grandes qualités humaines et son implication très active dans les travaux du CNE. On se souviendra tout particulièrement de sa contribution décisive à la réflexion sur la formation des maîtres à travers l'évaluation des IUFM, dont il avait pris la responsabilité.

Tous ceux qui l'ont connu dans le cadre de ses activités au Comité s'associent à la douleur de son épouse, Françoise, et de ses enfants.

La cérémonie aura lieu au temple de l'Eglise réformée de France, rue Goudimel, samedi 24 février, à 9 h 30, à Besançon.

– Le directeur,
Le comité de direction,
Et ses collègues de la direction des services fiscaux de Paris-Centre,
ont la tristesse de faire part du décès, le 13 février 2001, de

Marie-José LABONNE,
inspectrice principale des impôts.

Ils s'associent à la peine de son mari et de son fils, Alexandre.

Ils se souviendront de son engagement professionnel et de la dignité exemplaire de son combat contre la maladie.

– Godofredo, Juan-Pablo, Ximena,
Francesca, Renata Iommi Amunategui,
ses enfants,
Et Vladimir Huidobro Amunategui,
son beau-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Godofredo IOMMI,

survenu à Valparaiso (Chili), le 20 février 2001, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– Mme Jean Lanzenberg,
née Cécile Marcel-Bertrand,

M. et Mme Olivier Lefébure,
Charlotte et Dorothée,

M. et Mme Rémi Lanzenberg,
Thomas et Olivia,

Mme Sophie Lanzenberg,
Julien et Sébastien Benoist,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LANZENBERG,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 13 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-onze ans,

et associent par la pensée leur fils et frère,

Denis LANZENBERG,

décédé en 1995.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

20, rue Soyer,
92200 Neuilly-sur-Seine.
17, rue Pétrarque,
75116 Paris.

– Roland,
Odalric,
Aloïs,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur extrême de faire part du décès de

Carmen LEROUXEL,
née **SARMIENTO,**

survenu le 21 février 2001, à Orléans (Loiret).

Une bénédiction sera donnée le samedi 24 février, à 16 heures, à Saint-Sulpice-de-Faleyrens (Gironde).

– Jean Ravier,
son époux,
Pierre-Jean,
son fils, et Régina Ravier,
Catherine Santucci-Briens,
sa sœur,
Jean Santucci,
son neveu,
Les familles Ravier, Pouillon, Margheriti, Luciani, Poggioli et Wasserberg,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 9 février 2001, de

Jeannie RAVIER,
née **SANTUCCI,**
risk manager à la société Schlumberger
jusqu'en 1991.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Barcaggio (Haute-Corse).

28, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– Jean-Pierre Delmont,
son époux,
Les familles Delmont, Mauri, Hosaka et Brisseau (France, Venezuela et Japon),
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Morita
MAURI de DELMONT,

survenu le 21 février 2001.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 23 février, à 11 heures, en l'église d'Opio (Alpes-Maritimes).

– Les familles Roulet, de Boissezon, Gallone et Cortade,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne ROULET,
née **PERRE,**

survenu le 19 février 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis du Mesnil-Saint-Denis.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans, disparaissait

Matthieu GALEY,

homme de livres, homme de T.

Table ronde

– 26 février 2001, à 15 h 30, à la BDIC, table ronde (agrég. Capes) **« Les espaces de la légitimité démocratique en Europe et aux Etats-Unis, 1918-1990 ».**

Association Amis BDIC,
6, allée de l'Université,
92000 Nanterre.

Conférences

– A l'occasion de la parution des ouvrages de Mme Dixsaut (professeur à Paris-I), *Platon et la question de la pensée. Etudes platoniciennes I*, de M. Luc Brisson (directeur de recherches au CNRS), *Lectures de Platon*, et de *Ontologie et Dialogue : hommage à Pierre Aubenque*, sous la direction de N. L. Cordero (professeur à l'université Rennes-I), une rencontre-débat autour de Platon et d'Aristote aura lieu aux éditions Vrin, 71, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le vendredi 2 mars 2001, à 18 heures. Avec pour intervenants : M. Pierre Aubenque (professeur émérite à Paris-IV), M. Jacques Brunschwig (professeur émérite à Paris-I) et M. P. M. Morel (maître de conférences à Paris-I).

– A l'occasion de la parution de ses ouvrages : *Le Cogito herméneutique* (Vrin) et *L'Arbre de vie et l'arbre du savoir* (Cerf), Jean Greisch, professeur à l'Institut catholique de Paris, débattra avec M. C. Berner (maître de conférences à l'université Lille-III) et M. D. Franck (professeur à l'université Paris-X), lors d'une rencontre aux éditions Vrin, 71, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le mercredi 28 février, à 18 heures.

Conférences du CEHD.
« Armée et maintien de l'ordre public dans la seconde moitié du XVIIIe siècle »,
par Pascal Brouillet, directeur
de la section études et recherches
au Service historique
de la Gendarmerie nationale,
le **lundi 26 février 2001,** à **18 heures,**
Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

Soutenances de thèse

– M. Virgilio Masciadri a soutenu à Paris, le 17 février 2001, une thèse de post-doctorat intitulée : **« Mélampous et la langue des animaux : contribution à l'étude de la mythologie grecque »,** devant le jury composé de : Mme Georgoudi (Ecole pratique des hautes études, présidente), MM. Scheid (Ecole pratique des hautes études, directeur de thèse), Borgeaud (université de Genève), Lissarrague (Ecole des hautes études en sciences sociales) et Svenbro (CNRS).

Il a été déclaré digne de l'obtention du diplôme de post-doctorat de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

Colloques

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES (AIU), la Coopération féminine, le ICJJW et la WIZO

organisent un colloque international :
« Le drame des "femmes enchaînées" »,
avec Gabrielle Atlan, Myrella Cohen,
Annie Dreyfus, Catherine Garson,
Michel Gugenheim, Isabelle Sadres,
Sharon Shenhav, René-Samuel Sirat.
Dimanche 4 mars (9 h 30 - 18 heures).
Etablissement Georges-Leven (AIU),
30, boulevard Carnot, Paris-12e (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Communications diverses

Cercle amical – Centre V. Medem
Samedi 24 février, à 15 h 30 :
Jo Amiel présentera son livre :
Les Temps du siècle, éd. du Marais.
52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Cycle « Revues en vue ».
Lundi 26 février 2001, 19 heures.
Les Cahiers du Ru.
Avec : **P. Lexert, M. Castaignede, P. Etaix, V. Fava.**

Cycle « Etats de la prose ».
Mercredi 28 février, 19 heures.
L'heureuse crise de la nouvelle ?
Avec : **A.-M. Garat, H. Haddad, S. Jouty.**
Modératrice : **M. Maïlat.**

Entrée : 20 francs (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

TECHNOLOGIE **« Queen-Mary-2 », le nouveau transatlantique, œuvre des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, sera le plus grand paquebot jamais construit au monde. ● SA COMPLEXITÉ tient plus aux exigences de l'armateur, soucieux du luxe et du confort offerts aux passagers, qu'aux performances imposées à ce géant des mers. ● DES COMPROMIS doivent être réalisés en permanence par les concepteurs pour concilier les équipements (grandes salles, ascenseurs, baies vitrées) avec les règles de la construction navale. ● L'INFORMATIQUE et l'organisation en équipes-projet permettent de réduire à huit mois le délai entre la prise de commande et le début de la construction. ● LES INCERTITUDES ne sont pas, pour autant, entièrement éliminées, comme en témoigne la *« vibration intempestive »* survenue sur le paquebot *Millennium*.**

L'architecture navale relève les défis du paquebot géant « Queen-Mary-2 »

Le nouveau géant des mers, lancé à 30 nœuds, fera traverser, fin 2003, l'Atlantique à ses 2 600 passagers . Ses architectes doivent en permanence concilier le luxe et le confort attendus d'un tel paquebot avec les impératifs techniques

NANTES
de notre correspondant

Ce sera le plus grand paquebot jamais construit au monde. Un monstre flottant : 345 mètres de long, 41 mètres de large, 72 mètres de haut, dont 62 au-dessus de l'eau, répartis sur 15 ponts. Le *Queen-Mary-2*, qui sortira fin 2003 des Chantiers de l'Atlantique, sera deux fois plus volumineux que le *France*, né lui aussi sur les cales du chantier naval de Saint-Nazaire, en 1962. Comme son illustre prédécesseur, le *Queen-Mary-2* sera un transatlantique – un *« liner »*, disent les Anglais – et non un hôtel flottant auquel ressemblent les paquebots actuels : lignes d'eau plus tendues et silhouette moins massive.

Il devra relier l'Europe à l'Amérique du Nord en filant jusqu'à 29,3 nœuds, soit 54 km/h, sans soumettre ses 2 620 passagers et 1 310 hommes d'équipage à de trop rudes épreuves. Pourtant, faire naviguer une telle masse à cette vitesse ne pose pas de problème technique ardu à ses concepteurs. Un grand bateau est plus facile à faire aller vite qu'un petit. Pour atteindre 35 nœuds, le *Liamone*, long de 100 mètres seulement, est équipé de deux turbines à gaz aussi puissantes que celles qui propulsent les 294 mètres du paquebot *Millennium*.

La complexité de la conception d'un paquebot tient plutôt à la somme de contradictions qu'elle impose de résoudre. Les demandes de l'armateur, qui cherche à flatter l'œil et à garantir le confort des passagers, ne sont pas toujours compatibles avec les règles de la construction navale. *« L'armateur veut des locaux publics aussi vastes et dégagés que possible alors que la continuité verticale des efforts impose de nombreux épontilles* (poteaux). *L'architecte s'attache à intégrer ces derniers dans le décor. De même, en multipliant les baies vitrées, on induit des déformations de la coque »*, explique Yvon Tallec, directeur technique des Chantiers de l'Atlantique. Chaque « trouée » dans la structure du navire (salle de spectacles, restaurant, ascenseurs ou grand hall central) augmente le nombre de raidisseurs de coque et alourdit le paquebot.

Le *Queen-Mary-2* aura une *« poutre navire »* exceptionnellement longue, avec des *« moments fléchissants »* d'autant plus importants, explique Jean-Jacques Gatepaille, son architecte naval. *« Les déformations que les ponts supérieurs d'un paquebot subissent peuvent aller jusqu'à 30 centimètres »*, ajoute Yvon Tallec. La marge de sécurité a été augmentée en effectuant les calculs sur la base d'aciers ordinaires, moins solides que les aciers haute résistance utilisés sur de nombreuses pièces.

Au stade des études, chaque décision est évaluée à l'aune de son prix, mais aussi, et surtout, de son poids. L'aluminium, deux fois plus léger, est deux fois plus cher que l'acier. Mieux vaut le réserver aux parties les plus hautes. Augmenter d'un seul millimètre l'épaisseur de tôle des ponts supérieurs du futur géant des mers améliore la rigidité du navire mais l'alourdit de quelques centaines de tonnes. Oscillant à plusieurs dizaines de mètres de hauteur, la surcharge modifie le centre de gravité : une question qui taraude les ingénieurs lors des études. Les premières approches du poids du paquebot se basent sur les précédents, avec une marge d'erreur de 5 à 6 %. *« L'équipe-devis parvient à réduire cette incertitude à moins de 1 %, soit moins de 100 tonnes d'écart sur un navire qui pèse entre 30 000 et 40 000 tonnes, autant dire une précision de laboratoire ! »*, explique Jean-Jacques Gatepaille. Le poids exact du « navire lège » (sans cargaison ni équipage) est un secret bien gardé : *« C'est un indicateur clé de l'efficacité de la conception,* ajoute l'architecte. *On peut en déduire quantité d'informations. »*

D. R.

Le « Queen Mary 2 », 345 mètres de long, 41 mètres de large, 72 mètres de haut, dont 62 au-dessus de l'eau. Les architectes navals ont parfois dû intégrer les structures du navire dans les décors.

DES CHOIX LIÉS AU POIDS

Toute la difficulté, lors des études initiales, consiste à effectuer des choix liés au poids avant que les informations définitives ne soient connues. Quel sera le poids du décor du casino, que l'architecte d'intérieur n'a pas encore dessiné ? Quel sera celui de la structure tant que l'on ignore la forme, la quantité de métal des 300 000 éléments qui la composent ? *« L'art du projet consiste à mettre les bonnes incertitudes au bon endroit »*, répond sobrement Jean-Jacques Gatepaille.

A Saint-Nazaire, tous les acteurs de l'équipe de base réalisant les études d'un nouveau paquebot travaillent sur un même plateau. Sont réunis une trentaine d'ingénieurs, d'architectes et de techniciens représentant les différents corps de métier du chantier qui apportent leur connaissance de la construction : coque métallique, énergie et fluides, électricité, aménagement des cabines, locaux publics et conditionnement d'air. L'informatique partagée permet d'intégrer sur-le-champ les conséquences de modifications décidées dans les différents domaines.

« L'armateur nous demande une hauteur sous plafond. De notre côté, nous avons prévu d'implanter des raidisseurs de pont et déterminé l'emplacement des gaines de ventilation et des chemins de câbles. Il faut voir si tout cela concorde. », explique Alain Tallec. Autrefois, les ingénieurs réalisaient les études en séquence avant que la construction commence. Aujourd'hui, l'ensemble des tâches avance simultanément. Ainsi, la première tôle d'un paquebot est découpée huit mois seulement après la prise de commande.

Dominique Luneau

Hôtel Queen-Mary

Le 31 octobre 1967, le *Queen-Mary* appareille de Southampton, en Angleterre, pour rejoindre son dernier mouillage, à Long Beach, en Californie. Là, il est transformé en hôtel de luxe et devient l'une des attractions de la ville. Longtemps, le *Queen-Mary,* lancé le 26 septembre 1934, est resté le plus grand paquebot jamais construit. Avec ses 310 mètres de longueur, ses 72 mètres de hauteur et ses 80 000 tonnes, le navire pouvait emporter près de 2 000 passagers et 1 200 hommes d'équipage à la vitesse de 28,5 nœuds. Pendant la seconde guerre mondiale, il a transporté 765 429 soldats, embarquant jusqu'à 15 000 hommes d'un seul coup. Aujourd'hui, il est possible de séjourner à son bord dans une cabine revenant entre 100 et 400 dollars (693 à 2 771 francs). La visite historique du paquebot revient à 7 dollars (48 francs).

Le « Millennium » victime de vibrations intempestives

***« LA RÉDUCTION** des bruits et des vibrations représente beaucoup de calculs lors de la conception. Une fois le navire construit, un bruit intempestif peut être éliminé. Une vibration pose un problème nettement plus difficile car elle est liée à la structure du bateau »*, explique Yvon Tallec, directeur technique des Chantiers de l'Atlantique. Il parle en connaissance de cause. Le *Millennium* a dû être mis en cale sèche en Virginie en novembre 2000, quatre mois après son lancement, parce qu'une « vibration intempestive » se manifestait lorsqu'il reculait ou naviguait à moins de neuf nœuds de vitesse avec une houle arrière.

Détecté dès les premiers essais, avant la livraison, le défaut a finalement été jugé rédhibitoire par l'armateur, qui a préféré annuler trois croisières pour effectuer les modifications. Pour Yvon Tallec, cet incident illustre la part d'incertitude inhérente à la conception d'un nouveau navire, quelle que soit l'informatique mise en œuvre : *« Nous avions été aux limites de nos connaissances*, précise-t-il, *mais nous avons trouvé la solution. »* La structure arrière du *Millennium,* très ajourée par un immense restaurant, et la forme aplatie de la coque arrière, sous laquelle sont installés deux bulbes orientables contenant les moteurs électriques actionnant les hélices, transmettaient, plus vite que prévu par les calculs, les vibrations de ces hélices à la structure du paquebot. Le chantier naval américain Newport News Shipbuilding a donc été requis d'urgence pour raidir la structure de cette partie du navire. La conception du *Queen-Mary-II* lance actuellement un nouveau défi aux architectes navals et ingénieurs des Chantiers de l'Atlantique, houles de l'Atlantique nord obligent. *« Nous effectuons des essais au bassin de carène Marin, en Hollande, beaucoup plus importants que pour les autres paquebots, afin de trouver l'équilibre des formes »*, explique Yvon Tallec. Le spectre de vagues simulées est nettement plus large qu'habituellement.

Ces essais font appel à une maquette de 11 mètres de long reproduisant les comportements du navire et sa tenue à la mer. Comme toujours, l'arrière de la coque fait l'objet d'essais spécifiques dans un tunnel de cavitation permettant de visualiser les mouvements de l'hélice et ses interactions avec la structure du bateau : *« Chaque bulle d'air qui explose, lorsque l'hélice tourne, est un coup de marteau contre la coque. »* Toute la difficulté consiste à obtenir une fréquence de résonance de la structure du navire plus élevée que celle de l'hélice, sans pour autant utiliser des tôles trop épaisses ni implanter de raidisseurs de coque trop nombreux, chasse au poids oblige. Le dessin des hélices est pour cela déterminant. Les essais cherchent à valider les calculs de la pression qu'elles exerceront sur la coque et les vibrations qu'elles provoqueront sur chacun des milliers d'éléments constitutifs du navire.

D. L.

Les chantiers français se spécialisent dans des niches techniques

LE RENOUVELLEMENT – prévu par étapes jusqu'à 2015 – de la flotte de pétroliers pour éliminer ceux qui n'ont pas de double coque, ne profitera guère aux chantiers français, bien moins compétitifs que les grands conglomérats sud-coréens. En revanche, les entreprises françaises se sont spécialisées non seulement dans les paquebots gigantesques, mais aussi dans les navires exigeant une grande technicité, beaucoup de valeur ajoutée et parfois même des compétences croisées avec des impératifs militaires (embarquement de troupes et de blindés), qu'il s'agisse de bâtiments de commerce, de recherche, de loisir ou de pêche.

Au nord du Cotentin, les Constructions mécaniques de Normandie (CMN), après avoir acquis une solide réputation dans les patrouilleurs pour Koweït ou Oman, se sont lancées dans la construction des yachts de luxe. Des navires pour lesquels les ébénistes, décorateurs, peintres, maîtres du design, spécialistes de la hi-fi et du fitness sont plus recherchés que les métallos. CMN vient de remporter les commandes d'un immense voilier catamaran en matériaux composites et d'un yacht de 42 mètres, qui s'ajoutent à 4 yachts de 60 mètres qui feront bonne figure à Fort Lauderdale ou à Monaco.

Au sud de la Bretagne, les Chantiers Piriou et Alstom Leroux Naval ont des carnets bien garnis pour livrer des ferrys à grande vitesse ou des thoniers de près de 70 mètres capables de congeler plus de 1 000 tonnes de thon tropical. Les premiers, à Concarneau, trustent 28 % du marché mondial des thoniers mais construisent aussi des bateaux de pêche spécialisés pour les Kerguelen où le poisson est à 1 400 mètres de fond.

A Lorient, la filiale d'Alstom est, avec des chantiers italiens et australiens, le champion des « TGV des mers » qui s'équipent maintenant de détecteurs infrarouges pour éviter de heurter des baleines ou des billes de bois. Armateurs français desservant la Corse, mais aussi grecs, multiplient les commandes.

Les armateurs français, de leur côté, se mettent à investir des créneaux très spécifiques où la haute technologie est reine. *« Il s'agit parfois d'annexes au transport maritime pur ou à d'autres activités économiques »*,indique Edouard Berlet, délégué général du CCAF. On connaît la flotte océanographique d'Ifremer, la réputation de la Comex dans toutes les branches de l'ingénierie sous-marine, les performances du *Marion-Dufresne*, capable d'étudier les variations de la mousson et les échanges entre le Pacifique et l'océan Indien ou de faire des carottages par grande profondeur en mer de Java.

INITIATIVES BRETONNES

L'industrie parapétrolière offshore, elle aussi, se développe à travers la société Surf (du groupe de la Réunion Bourbon). Louis Dreyfus (connu pour le transport de charbon ou de céréales) a noué un partenariat avec la Compagnie générale de géophysique et exploite le *CGC-Alizé*, le plus grand navire de recherche sismique du monde capable de traîner 12 streamers (capteurs logés dans des câbles parallèles immergés qui permettent de détecter des gisements d'hydrocarbures).

Louis Dreyfus, encore, est associé à France Télécom et à Alcatel pour la pose et l'entretien des câbles sous-marins de télécommunication, et trois navires neufs ont été commandés à des chantiers coréens, le premier devant être livré en octobre. Enfin le groupe Abeilles International, dont le contrat avec la marine nationale vient d'être renouvelé pour la surveillance en Manche et à Ouessant, a présenté aux pouvoirs publics un programme de construction de remorqueurs de nouvelle génération capables non seulement de venir en aide aux plus gros navires en difficulté, mais aussi de servir éventuellement d'hôpital et de station polyvalente pour toute intervention et récupération d'objets en mer.

Ces nouvelles perspectives commerciales ne représentent pas encore des chiffres d'affaires très volumineux mais mobilisent beaucoup les ingénieurs et bureaux d'étude. Sans compter des initiatives de certaines régions comme la Bretagne, associée à des entreprises ayant pignon sur rue (Technicatome et la Direction des constructions navales de Lorient), qui vient de mettre au point un projet de caboteur européen capable de naviguer en mer et de remonter les rivières. Connu sous le nom de code de Karvor, ce navire – de 50 à 75 mètres selon la version – pourrait naviguer 24 heures sur 24 avec un équipage de 6 marins. Ne manquent que les commandes et les trafics...

François Grosrichard

L'Olympique lyonnais poursuit ses aventures à marche forcée

Auteur d'un match nul (1-1) contre Arsenal, l'OL reste en course pour les quarts de finale de la Ligue des champions et continue de rêver au Championnat de France, à la Coupe de France et à la Coupe de la Ligue

Lyon conserve toutes ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions de football, après le match nul (1-1) obtenu, mercredi 21 février, à Londres, contre Arsenal (Groupe C). Le but lyonnais a été inscrit par le Brésilien Edmilson dans les tout derniers instants de la partie (90e). Le Néerlandais Dennis Bergkamp avait ouvert la marque pour les Anglais (33e). Le Bayern Munich, vainqueur du Spartak (3-0), occupe la tête du classement du Groupe C et ne devrait connaître aucune difficulté pour atteindre les quarts de finale. Dans le Groupe D, le Real Madrid, tenant du titre de champion d'Europe, et Leeds, sont d'ores et déjà qualifiés, grâce à leurs bonnes prestations à l'extérieur. Les Espagnols ont signé un match nul (2-2) contre la Lazio de Rome, et Leeds a dominé (4-1) Anderlecht. La prochaine journée se jouera le mardi 6 mars.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Un footballeur vexé en vaut parfois deux. En marquant le but égalisateur de son équipe dans la dernière minute de jeu réglementaire, le défenseur brésilien de l'Olympique lyonnais, José Gomes de Moraes, dit Edmilson, a rappelé cette vérité, mercredi 21 février, au stade Highbury de Londres.

Une fâcheuse pensée encombrait alors son esprit depuis environ une heure ; depuis cette 33e minute, lorsque Dennis Bergkamp, l'attaquant néerlandais d'Arsenal, lui joua un coquin de tour. Un coup d'épaule gaillardemment donné par ce dernier envoya valdinguer Edmilson, tout occupé à protéger le ballon. Faute ou pas ? Irrégularité flagrante ou virilité tolérée ? Tout le stade vit l'arbitre slovaque, Michel Lubos, hésiter. Mais, finalement, il ne bronchait pas. Dans son élan, Dennis Bergkamp ouvrait le score, sans un regard vers Edmilson, à terre. Une heure plus tard, d'un coup de tête à bout portant, l'ancien joueur du FC Sao Paulo goûtait sa revanche.

Que l'Olympique lyonnais ait arraché le point du match nul dans les ultimes instants de cette rencontre en dit aussi long sur l'orgueil d'Edmilson, l'un des joueurs les plus en vue du championnat de France de division 1, que sur la capacité de réaction de l'équipe entraînée par Jacques Santini.

GÉRARD MALIE/AFP

Le Brésilien de Lyon Edmilson est félicité par Patrice Loko, après qu'il a égalisé face à Arsenal, le 21 février au stade de Highbury à Londres.

RENCONTRE CONTRASTÉE

Il y a une semaine, lors du match aller disputé au stade Gerland, les Lyonnais avaient développé un jeu attrayant qui, avec un brin de réussite ou un soupçon de réalisme, aurait dû leur permettre d'éviter la défaite (0-1). Mercredi, au milieu de ce temple de bois et de tôles qu'est le stade Highbury, ils ont livré une rencontre contrastée qui aurait pu tout aussi bien se terminer en déroute qu'en victoire si, dans les arrêts de jeu, Steve Marlet et Sonny Anderson n'avaient pas gâché une occasion rêvée.

Le match aurait sans doute pris, également, une tout autre tournure si le milieu de terrain lyonnais Vikash Dhorasoo avait débuté la rencontre. Une douleur aux adducteurs l'ayant privé d'entraînement pendant plusieurs jours, l'entraîneur Jacques Santini relégua son petit meneur de jeu sur le banc des remplaçants alors que celui-ci n'avait qu'une envie : commencer la partie.

Le technicien alignait une équipe à vocation offensive, avec trois attaquants, mais sans le moindre distributeur de ballon. Un bricolage défensif évita à l'entreprise de tourner à la catastrophe, notamment lors de la première demi-heure. La rentrée de Vikash Dhorasoo, à la 67e minute, changea le cours du match. Alors que s'égrenaient les dernières secondes, c'est lui qui usa de sa malice et de sa rapidité pour trouver un corner ; corner qu'il tira, déposant le ballon sur la tête d'Edmilson.

« Quoi qu'il arrive désormais, l'Olympique lyonnais a prouvé ce soir qu'il avait sa place dans cette deuxième phase de la Ligue des champions », s'est félicité Jacques Santini. Si l'OL, qui recevra le Bayern Munich le 6 mars, avant de se déplacer au Spartak Moscou le 14 mars, conserve une chance de se qualifier pour les quarts de finale, le résultat nul obtenu sur le terrain d'un ténor européen devrait être bénéfique au moral des troupes, malmené par un calendrier très chargé.

Le club présidé par l'industriel Jean-Michel Aulas se trouve dans une situation cornélienne : encore en course dans quatre épreuves (championnat de France, dont il occupe la 5e place, coupe de France, coupe de la Ligue et Ligue des champions), il est statistiquement bien placé pour emporter au moins un titre à l'issue de la saison 2000-2001, à moins que l'accumulation des matches lui soit préjudiciable.

« JOUEURS FATIGUÉS »

« On peut tout gagner, mais on peut aussi tout perdre. Cette situation est assez angoissante, reconnaît Jean-Michel Aulas. *Je vois bien que les joueurs sont fatigués. Mais il n'est pas question de laisser filer une des quatre compétitions dans lesquelles on est engagé afin de souffler un peu. Ce serait prétentieux de notre part car cela voudrait dire qu'on a la certitude d'emporter au moins l'une de ces épreuves. »*

« Il n'est pas question de lâcher quoi que ce soit, estime pour sa part le milieu de terrain Philippe Violeau. *Passer d'une compétition à l'autre est certes épuisant, mais l'avantage, c'est qu'un rythme s'est installé. On n'a pas le temps de s'endormir car il faut tout de suite enchaîner avec un autre match. Cela nous permet de rester dans le coup. »* Dans son programme surchargé, l'OL a malgré tout été préservé par le tirage au sort puisque celui-ci lui a désigné Amiens (National) et Fontenay-le-Comte (CFA) comme prochains adversaires en coupe de la Ligue, samedi 24 février, et en coupe de France (samedi 10 mars).

Frédéric Potet

La fiche technique

ARSENAL-LYON : 1-1

Ligue des champions - 4e journée de la 2e phase - groupe C

• Stade d'Highbury, à Londres ; temps frais, pelouse correcte ; 34 403 spectateurs ; Arbitre : M. Lubos (Slovaquie)

BUTS

ARSENAL : Bergkamp (33e).
LYON : Edmilson (90e).

AVERTISSEMENTS

ARSENAL : **Vieira** (91e).
LYON : **Marlet** (10e), **Edmilson** (36e), **Foé** (52e) sera suspendu pour le prochain match de Ligue des champions contre Munich, à Lyon, le 6 mars, **Müller** (53e) sera suspendu pour le prochain match de Ligue des champions contre Munich, à Lyon, le 6 mars.

• LES ÉQUIPES

ARSENAL (**entraîneur :** Wenger) : Seaman • Dixon, Luzhny, Grimandi, Cole • Parlour, Vieira, Ljungberg, Pires (Lauren, 80e) • Bergkamp (Wiltord, 70e), Henry (Kanu, 83e).

LYON (**entraîneur :** Santini) : Coupet • Deflandre, Edmilson, Müller, Bréchet • Violeau, Foé (Dhorasoo, 66e), Laigle (Linarès, 66e), Marlet • Govou (Loko, 79e), Anderson.

La neige russe n'a pas refroidi le Bayern Munich

LE BAYERN Munich, prochain adversaire de l'Olympique lyonnais en Ligue des champions, mardi 6 mars, a conforté, mercredi 21 février, sa place de leader du groupe C de la Ligue des champions après sa victoire méritée (3-0) devant le Spartak Moscou, dans le bourbier neigeux du stade Loujniki. Le club allemand a, de même, pris une très sérieuse option sur la qualification pour les quarts de finale de la compétition.

Mehmet Scholl a concrétisé à la 17e minute la maîtrise technique des Bavarois, grâce à un tir du plat du pied sur une remise du bout des crampons du Brésilien Giovane Elber. Malgré une défense initialement bien organisée, les Allemands se sont exposés aux contres répétés mais vains des Moscovites. En fin de partie, les Allemands aggravaient le score par Mehmet Scholl, qui réussissait un penalty (75e), et Paulo Sergio, qui prolongeait de la tête un coup-franc de Stefan Effenberg (87e).

« Nous avons su pleinement tirer avantage du fait que le Spartak devait se découvrir et nous avons su placer des contres, a analysé l'entraîneur allemand, Ottmar Hitzfeld. *Mais il faut également reconnaître que nous avons profité d'un début de match très timide de leur part où ils n'ont pas pris trop de risques. »*

SUPPORTEURS EXPULSÉS

A l'issue de la rencontre, de sérieux incidents ont opposé les supporteurs des deux équipes. Cinq personnes ont été hospitalisées. Selon la police, deux d'entre elles, des supporteurs russes, souffrent de fractures. A Bruxelles, où se jouait mercredi le match Anderlecht-Leeds (1-4), du groupe D, ce sont quatre supporteurs anglais qui avaient été interpellés, la veille. Ces individus, ivres également, avaient agressé et blessé un garçon de café. Ils ont été expulsés mercredi sans pouvoir applaudir à la victoire de leur équipe.

Ce succès a permis au club anglais d'obtenir sa qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions, tandis que le Real Madrid, détenteur du trophée, faisait de même grâce à son match nul (2-2) sur le terrain de la Lazio Rome. Du coup, l'équipe romaine et son effectif de luxe se voit, à l'image des Belges d'Anderlecht, bouté hors d'une épreuve sur laquelle elle comptait beaucoup.

(Avec AFP.)

Résultats

Ligue des Champions (2e phase, 4e journée).
Matches du mercredi 21 février
● **Groupe C**
Arsenal (Ang.)-Lyon (Fra.) 1-1
Spartak Moscou (Rus.)-Bayern Munich (All.) 0-3
Classement :
1. Bayern Munich, 10 pts ;
2. Arsenal, 5 pts ;
3. Lyon, 4 pts ;
4. Spartak Moscou, 3 pts.
● **Groupe D**
Anderlecht (Bel.)-Leeds (Ang.) 1-4
Lazio Rome (Ita.)-Real Madrid (Esp.) 2-2
Classement :
1. Real Madrid, 10 pts ;
2. Leeds, 9 pts ;
3. Anderlecht, 3 pts ;
4. Lazio Rome, 1 pt.
Prochaine journée mardi 6 mars.

Le sport anglais s'inspire du modèle français

LONDRES
de nore envoyé spécial

Le modèle de fonctionnement du sport de haut niveau en France va-t-il sauver l'Angleterre ? Pour étrange qu'elle paraisse, cette question est au cœur de l'actualité sportive britannique. Mardi 20 février, la Lawn Tennis Association (LTA), qui chapeaute la pratique de la discipline dans le pays, a annoncé son intention de construire, pour l'automne 2004, un centre national d'entraînement à Roehampton, au sud-ouest de Londres.

Quelques jours plus tôt, jeudi 15 février, la Fédération anglaise de football (FA) avait fait part d'un projet similaire : l'ouverture, à l'été 2003, d'un complexe dédié au ballon rond, situé à Rangemore, dans les Midlands. Le point commun à ces deux futurs établissements n'est pas seulement leur coût, estimé chacun à 30 millions de livres. Ces deux projets se réclament en effet, ouvertement, d'être d'inspiration française.

Le centre national de Roehampton, imaginé à partir des conseils de Patrice Hagelauer, directeur technique national du tennis britannique depuis deux ans, après avoir occupé la même fonction en France, devrait être, ainsi, une copie du Centre national du tennis qui, sous les frondaisons du stade Roland-Garros, a vu éclore nombre de joueurs professionnels.

Le centre national du football de Rangemore est, lui, présenté comme le futur « Clairefontaine anglais » par ses instigateurs. Soixante-quinze personnes y travailleront quotidiennement et treize pelouses y seront ensemencées, dont une sera la réplique du stade de Wembley. *« Ce centre sera ce qui se fait de mieux au monde »*, a indiqué le directeur technique de la FA, Howard Wilkinson. *« L'Angleterre a retenu la leçon française »*, titrait le lendemain le quotidien *The Gardian*.

SAVOIR-FAIRE TRICOLORE

Après avoir longtemps dédaigné la formation de ses jeunes élites, la mère patrie du sport moderne aurait-elle donc compris qu'il était enfin temps de s'en occuper ? Calquer le modèle français n'a rien, en soi, de très original. L'appel à des techniciens venus d'outre-Manche – Arsène Wenger à Arsenal, Gérard Houllier à Liverpool, Jean Tigana à Fulham (Division 2), Patrice Hagelauer à la LTA – a, d'une certaine manière, déjà consacré le savoir-faire tricolore. S'engager, en revanche, dans une politique inscrite sur le long terme répond très clairement à des objectifs nouveaux : redonner du lustre au sport anglais via ses équipes nationales. Les déroutes du Onze d'Angleterre à la Coupe du monde 1998 et à l'Euro 2000 ont plongé le royaume dans une profonde déprime que la réussite française n'a fait qu'accentuer.

Au terme de cinq ans passés sous le régime de l'arrêt Bosman, le football anglais se demande, en outre, si l'« internationalisation » de son championnat est encore la voie à suivre. Un club comme Chelsea, qui est capable d'aligner une équipe uniquement composée d'étrangers, connaît actuellement une passe difficile. A l'inverse, Liverpool, qui évolue désormais avec une majorité de joueurs anglais, sur le modèle de Manchester United, connaît des heures heureuses. Dans de nombreux clubs, enfin, se répand l'idée selon laquelle les rudesses bien connues du championnat anglais nécessitent, de plus en plus, de faire appel à des enfants du pays.

Une génération de jeunes joueurs talentueux, à l'instar d'Ashley Cole (Arsenal) ou de Steven Gerrard (Liverpool), commence d'ailleurs à émerger. Certains seront à pied d'œuvre dans une semaine, face à l'Espagne, pour le premier match (amical) du nouvel entraîneur de l'équipe d'Angleterre, Sven-Goran Eriksson. Faute de n'avoir pu trouver un technicien né en Grande-Bretagne pour succéder à Kevin Keegan, les responsables du football anglais ont nommé ce Suédois nourri de football italien pour sauver ce qui reste à sauver.

F. P.

Dans The Race, « Club-Med » ne craint plus que le pot-au-noir

CLUB-MED, en tête de The Race, la course à la voile autour du monde en équipage et sans limite, a mis seulement 42 jours à franchir l'équateur du nord au sud, puis du sud au nord avant de se trouver confronté au pot-au-noir, qui seul pourrait désormais lui interdire de réussir l'arrivée à Marseille en moins de 65 jours. Au même moment, son poursuivant immédiat (à près de 1 300 milles), *Innovation-Explorer,* abordait tout juste, mercredi 22 février, les alizés du sud-est.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME :** quatre équipes ont vu leur voiture échouer au crash-test imposé par la Fédération internationale automobile (FIA) avant le début du championnat du monde de formule 1, le 4 mars, au Grand Prix d'Australie, à Melbourne.

■ **FOOTBALL : le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre,** a rendu publique, jeudi 22 février, la liste des 22 joueurs retenus pour le match amical contre l'Allemagne, mardi 27 février, au Stade de France , à Saint-Denis. Voici cette liste : Gardiens : Fabien Barthez (Manchester United/Ang.), Ulrich Ramé (Bordeaux). Défenseurs : Lilian Thuram (Parme/Ita.), Marcel Desailly (Chelsea/Ang.), Frank Lebœuf (Chelsea/Ang.), Vincent Candela (Roma/Ita.), Philippe Christanval (Monaco), Bixente Lizarazu (Bayern Munich/All.). Milieux : Zinedine Zidane (Juventus/Ita.), Patrick Vieira (Arsenal/Ang.), Emmanuel Petit (Barcelone/Esp.), Claude Makelele (Real Madrid/Esp.), Christian Karembeu (Middlesbrought/Ang.), Youri Djorkaeff (Kaiserlautern/All.), Christophe Dugarry (Bordeaux). Attaquants : Thierry Henry (Arsenal/Ang.), Sylvain Wiltord (Arsenal/Ang.), Nicolas Anelka (PSG), Steve Marlet (Lyon), Robert Pires (Arsenal/Ang.).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 15 effectués mercredi 21 février. Premier tirage :** 6, 8, 20, 32, 39, 46 ; numéro complémentaire : 30. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 147 035 F (174 864 €) ; 5 numéros : 9 135 F (1 392 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 386 F (58,84 €) ; 4 numéros : 193 F (29,42 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €). **Second tirage :** 5, 10, 11, 12, 39, 46 ; numéro complémentaire : 43 . Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 55 685 F (8 489 €) ; 5 numéros : 6 405 F (976 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 252 F (38,41 €) ; 4 numéros : 126 F (19,20 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Manière de voir Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

ATLAS 2001 DES CONFLITS

■ L'armée russe au pied du mur, par **Vicken Cheterian.**
■ Grandeur et déclin du tiers-monde, par **Immanuel Wallerstein.**
■ Révolution à Belgrade, par **Paul-Marie de La Gorce.**
■ Difficile rapprochement entre Athènes et Ankara, par **Niels Kadritzke.**
■ La fuite en avant des ultranationalistes basques, par **Cédric Gouverneur.**
■ Lourdes séquelles au Timor-Oriental, par **Roland-Pierre Paringaux.**
■ Le Proche-Orient à l'heure de la « paix armée », par **Geoffrey Aronson.**
■ Irrésistible ascension du Hezbollah, par **Marina Da Silva** et **Walid Charara.**
■ Reconstruction de la Somalie, par **Gérard Prunier.**
■ Paix fragile entre Ethiopie et Erythrée, par **Jean-Louis Péninou.**
■ Nouvelle donne entre Washington et La Havane, par **Janette Habel.**
■ etc.

Analyses, cartes, sites Internet, bibliographie, glossaire, etc.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

La « malle-cabine » de l'humanitaire

L'action en faveur des déshérités se développe dans une société qui a de plus en plus de temps libre. Mais elle change de nature, et devient de plus en plus un acte individuel où se diluent les objectifs

SOPHIE DUTERTRE

« L'HUMANITAIRE, c'est un combat très dur, on n'a pas publié ce livre pour des questions de mode, il a fallu convaincre Hachette et tout le monde », lâche Philippe Gloaguen, directeur des fameux Guide du routard. Et d'ajouter que, s'il a publié récemment un ouvrage intitulé *Humanitaire*, c'est parce qu'il se sent lui-même très engagé sur ce terrain ; que si l'appellation humanitaire est tellement présente dans la société contemporaine, c'est sans doute parce qu'elle sert à transmettre des valeurs de tolérance, respect, générosité... à des jeunes désormais largement dépolitisés. M. Gloaguen explique à leur propos qu'*« il ne faut pas décevoir les jeunes, mais leur donner les moyens d'être utiles, par exemple, à ceux qui seraient prêts à consacrer un an à des actions dans le tiers-monde »*.

Aujourd'hui, les innombrables personnalités, associations et entreprises qui revendiquent leur action dans le domaine humanitaire n'ont souvent plus grand-chose à voir avec les pionniers des années 1970, qui croyaient encore pouvoir faire décoller les pays du Sud en appliquant des formules économiques simples ; qui pensaient surtout voir jaillir une nouvelle société, plus juste pour un plus grand nombre d'êtres humains, grâce aux luttes politiques en cours. La plupart des utopies ont désormais disparu, mais l'emploi de l'expression humanitaire a continué de croître.

Rarement mot n'a eu autant de synonymes, et les démarches qualifiées d'humanitaires plongent maintenant leurs racines dans des univers disparates : la religion (qui prône la charité), la politique, la médecine, la climatologie. *« Ce n'est même plus un mot-valise, c'est une malle-cabine ! »*, s'exclame le docteur Jacques Lebas, ancien président de Médecins du monde et coordonnateur des études à l'Institut de l'humanitaire, un réseau de recherches et de témoignages sur les situations d'urgence.

Les Français désormais disposent de plus de temps (notamment grâce aux 35 heures et à la retraite à 60 ans) et de plus d'argent pour venir grossir le nombre de volontaires. Si la vie politique provoque de moins en moins de vocations, la base d'intervention des actions engagées s'est, elle, nettement élargie.

La Fondation de France, qui suit de près l'évolution des modes de vie, estime qu'en 2000, 59 % des donateurs à l'humanitaire (pour un total estimé de plus 15 milliards de francs) ont plus de 60 ans. Ils privilégient, de même que de nombreux jeunes, l'humanitaire domestique, c'est-à-dire la lutte contre la pauvreté et les exclusions qu'ils ont sous les yeux, à leur porte, les Restos du cœur pour déshérités, des animations en milieu hospitalier...

Parmi les jeunes, les « bobos » (bourgeois bohèmes) des années 2000 sont certainement plus généreux que les yuppies (jeunes cadres riches et ambitieux des années 1980). Mais ils aiment avant tout le calme et le confort, et leur générosité s'exerce surtout à l'égard de leur environnement proche.

En dépit de leur hédonisme, de nombreux jeunes, convertis à l'« égologie » (*« forme moderne et positive de l'individualisme »*, selon Gérard Mermet, dans l'ouvrage *Francoscopie 2001*, paru chez Larousse), se déclarent prêts à intervenir à l'étranger. *« Mais,* constate Jacques Lebas, *leurs motivations sont individuelles, le travail doit être tout préparé ; les groupes déjà formés, les billets d'avion achetés à l'avance... »* Cela n'a plus rien d'une ambition collective. Il s'agit de démarches individuelles, voire même commerciales.

Les entreprises sont partagées entre l'envie d'améliorer leur image sociale en s'engageant dans l'humanitaire, mais sans pour autant donner le sentiment à leurs actionnaires de rogner sur les marges bénéficiaires. Au cabinet d'audit Arthur Andersen, il existe depuis plusieurs années une fondation spécialisée dans la lutte contre l'exclusion, agissant par exemple auprès des chômeurs de longue durée. *« Nous menons quelques opérations* pro bono [à titre gracieux], *mais nous sommes avant tout une entreprise commerciale »*, explique-t-on ainsi à la direction du marketing. Dans le jargon maison, on appelle cela du *« mécénat de compétences »*, mais Philippe Gloaguen constate que *« si les entreprises veulent vraiment faire de l'humanitaire, il leur faut avant tout signer des chèques »*.

Pour le moins, les firmes accueillent avec sympathie les projets individuels, ou ceux qui équivalent à un sponsoring bon marché. Leurs comités d'entreprise proposent par exemple les voyages au Mexique avec une rencontre avec les Indiens du Chiapas ou des séjours d'enfants au Bénin incluant la participation à la confection des repas pour une école primaire. S'agit-il vraiment d'humanitaire, puisque l'on sait que ces actions seront sans effet sur la macroéconomie (l'économie du pays dans son ensemble), et qu'elles sont souvent entreprises par ceux qui aiment à se qualifier eux-même d'*« humanitairement corrects »* ?

La volonté de classification des démarches amène à distinguer les acteurs actifs de la nébuleuse des figurants passifs, qui se contentent de verser leur obole à des ONG. Ces derniers représentent, selon la Sofres, 40 % des Français (Etude sur la générosité des Français, réalisée en 2000 pour la Fondation de France). En revanche, seules 15 % des personnes interrogées déclarent avoir fait don de leur temps. Martine se sent assez coupable de ne pas davantage intervenir, mais *« avec un emploi à plein temps et deux enfants, c'est tout simplement impossible »*, regrette-t-elle. Son humanitarisme passif n'est pas négligeable : 2 000 à 3 000 francs chaque année, attribués *« à un mélange de médical et d'alimentaire »* : Médecins sans frontières, Médecins du monde, Agir contre la faim, les Restos du cœur.

Virginie, elle, profite de son congé parental pour travailler dans la Boutique de sa commune de banlieue : elle y vend des produits très bon marché (10 % du prix réel) à des populations défavorisées, qui ne fréquentent guère les supermarchés. *« C'est de famille,* avoue-t-elle, *mes parents jugeaient tout simplement inconcevable de ne rien faire pour les autres. »*

Il est tentant de séparer l'action nationale, voire locale, de l'internationale. De nombreux experts souhaitent ainsi réserver l'appellation humanitaire aux actions à l'étranger. Mais, comme le remarque Denis Chemla, un avocat d'affaires qui a récemment passé six mois à Sarajevo dans une équipe de l'ONU, les actions humanitaires, qu'elles prennent place à la prison de la Santé ou en ex-Yougoslavie, ont une finalité similaire : œuvrer pour la dignité de l'homme. *« Ce n'est pas parce qu'on n'est pas au soleil qu'on ne fait pas partie de l'humanitaire »*, conclut-il.

F. L.

> En dépit de leur hédonisme, de nombreux jeunes, convertis à l'« égologie », se déclarent prêts à intervenir à l'étranger, mais cela n'a plus rien d'une ambition collective. Il s'agit de démarches individuelles, voire même commerciales

Un guide didactique

Publié en 2000 chez Hachette-tourisme (31 francs), le Guide du routard consacré à l'« humanitaire » se présente comme ouvrage didactique. Il rappelle que le terme ONG *« désigne les associations régies par la loi de 1901, à but non lucratif, et intervenant dans le cadre de la solidarité internationale »*. Il indique où joindre la plupart d'entre elles, communique des renseignements sur leurs financements (fonds publics, privés, dons de particuliers...), leurs modalités d'action, etc. Le guide fournit également des informations pratiques sur les motivations de départ, la vie matérielle d'un expatrié, et même les difficultés du retour de mission. Ceux qui ne souhaitent pas partir trouveront une réflexion historique, un glossaire des sigles utilisés, une liste des formations. Philippe Gloaguen rappelle que tous les guides de la collection comportent un éclairage sur la pratique locale des droits de l'homme, développé notamment dans le guide sur les Etats-Unis, indiquant le nombre de prisons et d'exécutions capitales.

TROIS QUESTIONS À...

GUILLAUME D'ANDLAU

1 Enseignant à l'IEP de Strasbourg, vous êtes l'auteur de *L'Action humanitaire* (PUF, 1998). Pensez-vous que l'appellation « humanitaire » doive être réservée à l'aide au développement ?

Non, il ne s'agit pas de mener des combats d'arrière-garde en faveur d'une orthodoxie des termes. Utilisé trop largement, le mot humanitaire perd de sa force. Mais c'est aussi un sésame. La sensibilisation est un volet important de l'action humanitaire. L'opération très médiatisée « Du riz pour la Somalie » (1992) ne peut pourtant être réduite à son impact limité et son coût exorbitant. Elle a développé une pédagogie active de la solidarité autour des enfants, de la part des familles et des éducateurs. Cependant, il ne faut pas se leurrer sur la force et l'efficacité de l'humanitaire. Si le mot n'est pas suivi d'actions, il n'est alors qu'un faire-valoir.

2 Quelles actions humanitaires sont pour vous aujourd'hui les plus urgentes ?

L'urgence est de prendre conscience que beaucoup de situations sont la résultante de situations et de décisions politiques. Et plutôt que de donner, il serait plus intéressant, quelquefois, de faire pression sur les gouvernants pour qu'ils agissent. Pour les interventions liées à des catastrophes naturelles, il paraît également plus intéressant de favoriser des programmes de prévention des risques.

3 Les étudiants sont-ils motivés pour s'engager dans l'action humanitaire ?

Si l'on prend la participation à des cycles d'études ou à des conférences spécialisées, on constate un réel intérêt. Les demandes de stages dans les ONG sont fortes. Il n'est pas facile d'y répondre positivement car tout stagiaire a un coût, et son intégration ne doit pas se faire au détriment de la qualité du service rendu par l'association. Les employeurs, eux, ont une attitude ambivalente. D'un côté, une expérience humanitaire sur un CV est le signe d'une ouverture sur l'extérieur, d'une richesse intérieure et d'une capacité à se confronter à des situations de crise. D'un autre côté, si l'engagement dure longtemps, il peut être perçu comme le signe d'une trop grande indépendance. S'engager dans l'humanitaire, c'est clairement proposer un autre modèle de vie, et la différence gêne parfois.

Propos recueillis par Françoise Lazare

« Humanitairement correct », un parcours bien balisé

Enseignements, formations et « initiations » ont été institutionnalisés

« JEUNE MÉDECIN à l'hôpital, je faisais croire à mes collègues que je partais faire du ski, alors que je filais au Tchad. Aujourd'hui, même si la démarche reste atypique, on se dit que c'est sympa », se souvient le docteur Jacques Lebas, ancien président de Médecins du monde.

L'époque n'est plus où il fallait cacher son engagement. Les enseignements spécialisés sont maintenant nombreux. De la mission de plusieurs mois dans le tiers-monde validée par HEC, au DESS de nutrition et alimentation proposé à l'université de Montpellier, ou encore à celui des systèmes agro-sylvo-pastoraux en zone tropicale disponible à Créteil, les étudiants peuvent choisir dans une large gamme de formations.

L'humanitaire s'insère aussi dans la vie professionnelle, où le salarié peut (depuis 1995) obtenir un *« congé de solidarité internationale »* (non rémunéré, de six mois au maximum). Quels que soient son âge et le stade de sa carrière, il est toujours possible de s'épargner de longues études théoriques, pour se tourner vers des formations courtes. Telles les initiations d'une semaine à l'intervention en cas de catastrophe naturelle organisées par l'AUI (Action d'urgence internationale).

ESPACE IMMENSE

Les candidats à l'humanitaire sont parfois découragés par le niveau des compétences requises. On ne peut s'improviser médecin ou bâtisseur de ponts, et la littérature officielle insiste généralement sur les besoins en spécialistes, et non en généralistes. Mais les bénévoles en herbe trouvent toujours de nouvelles portes à ouvrir dans cet espace humanitaire devenu immense. Chez Autre Monde, association active aussi bien en France qu'à l'étranger, on *« ne demande pas aux bénévoles potentiels d'être spécialisés »*. En 1994, ses fondateurs étaient étudiants dans diverses écoles commerciales.

Ecœurés par l'ampleur de la *« machinerie humanitaire »* observée au Rwanda, ils ont décidé de *« faire de l'humanitaire autrement »*, explique Nicolas Parmentier, son président : *« Nous voulons être vraiment à l'écoute des besoins, nous n'apportons pas de solutions toutes prêtes, mais voulons établir des relations d'égal à égal, surtout sans condescendance. »* Et d'expliquer que le jeune âge des volontaires (18-35 ans) rend cette démarche plus crédible auprès des interlocuteurs de Paris ou de Bamako.

Refusant de séparer la France de l'étranger, Autre Monde gère aussi bien une cafétéria pour déshérités dans le XXe arrondissement de Paris (avec le soutien de l'hôpital Tenon) que des bibliothèques et des programmes d'alphabétisation dans plusieurs villages du Mali. Aujourd'hui, l'association, avec 5 salariés seulement et environ 200 bénévoles, gère un budget annuel de 1,8 million de francs.

F. L.

Nombreux nuages

VENDREDI. L'anticyclone continue de régresser vers l'Atlantique. Un courant de nord-ouest se généralise à l'ensemble du pays, faisant circuler une bande nuageuse et faiblement pluvieuse du nord vers le sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel du matin se partage entre quelques éclaircies et des passages de nuages. Les éclaircies se raréfient dans l'après-midi et les nuages deviennent majoritaires. Les températures varient entre 9 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille du petit matin s'accompagne de quelques bruines sur l'Ile-de-France et le Centre. Des éclaircies se dessinent ensuite, sauf sur le Centre qui reste sous les nuages. Quelques averses se produisent sur les côtes dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 6 et 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel reste gris du matin au soir. Des bruines se produisent, donnant de la neige au-dessus de 400 m. Les températures s'échelonnent entre 5 et 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des brouillards sont encore présents le matin dans les vallées du Sud-Ouest. Sinon,la journée se partage entre quelques trouées de ciel bleu et des passages nuageux. Les températures s'étalent entre 8 et12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages sont nombreux. De faibles pluies se manifestent par endroit, donnant de la neige au-dessus de 1 000 m sur le Massif central et de 700 m sur les Alpes. Il fait de 4 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le Mistral souffle toujours avec force, atteignant 100 km/h en rafale. La Tramontane est un peu moins virulente avec des pointes à 80 km/h. Grâce à ces vents, le ciel reste bien dégagé. Les températures varient de 10 à 15 degrés.

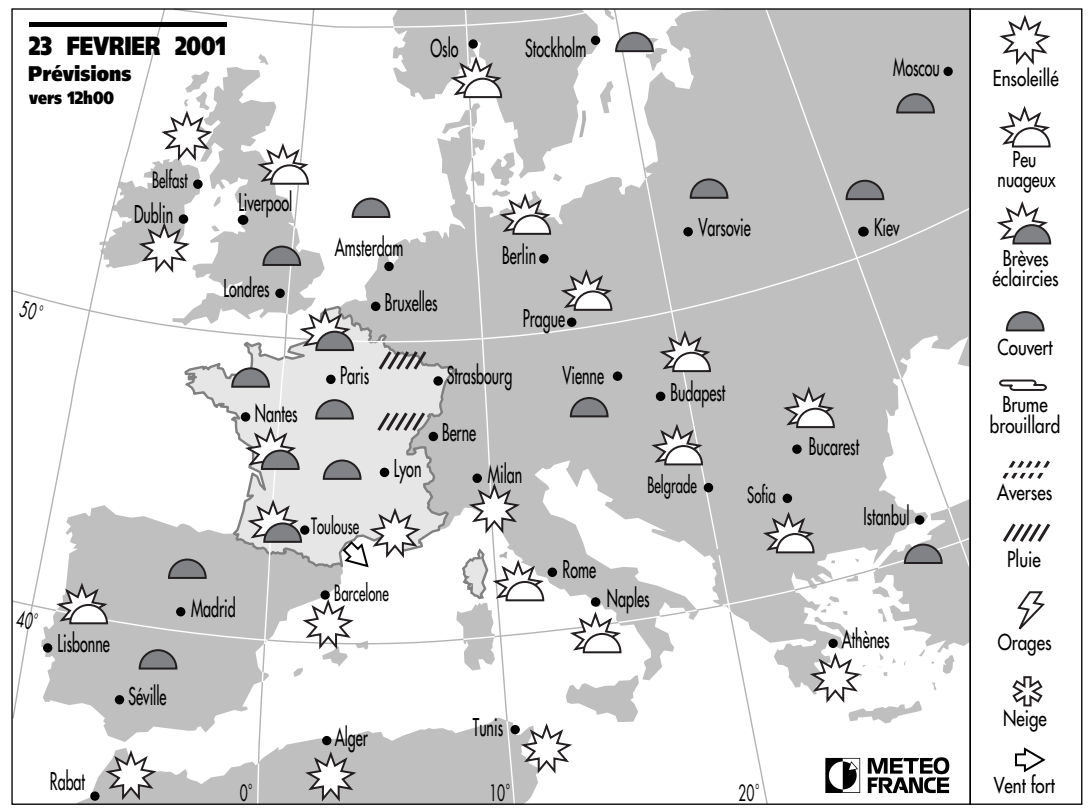

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** A partir du 26 mars, la compagnie espagnole Spanair propose 5 liaisons quotidiennes Paris-Madrid. Les horaires sont adaptés à la clientèle d'affaires (un départ de Paris à 6 h 35 et un retour à 17 h 55) et aux vacanciers, avec un retour de Madrid à 21 h 40. Il en coûtera 6 800 francs (1 037 €) A/R en classe affaires, 4 250 francs (648 €) en classe éco, 1 300 francs (198 €) en tarif vacances (nuit du samedi au dimanche sur place) et 1 000 francs (152 €) en tarif promo. Ajouter 110 francs (17 €) de taxes d'aéroport. Tél. : 0-825-01-81-03.

■ **HÉBERGEMENT.** Bible du tourisme vert, *Vacances & week-ends à la ferme* (Balland, 139 francs, 21 €) propose une sélection d'adresses de chambres d'hôtes chez les agriculteurs. Chacune des 1 300 adresses fait l'objet d'une description détaillée, et une photo signale les fermes testées.

PRÉVISIONS POUR LE 23 FEVRIER 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	3/5	C	PAPEETE	24/30	C	KIEV	-5/-2	C	VENISE	0/11	S	LE CAIRE	11/20	S
AJACCIO	5/16	S	NANTES	5/10	C	POINTE-A-PIT.	21/29	S	LISBONNE	11/16	S	VIENNE	-2/3	C	NAIROBI	17/26	S
BIARRITZ	7/12	C	NICE	9/16	S	ST-DENIS-RÉ.	25/30	S	LIVERPOOL	2/6	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	19/29	S
BORDEAUX	7/13	C	PARIS	5/8	N	**EUROPE**			LONDRES	2/8	C	BRASILIA	19/29	S	RABAT	8/19	S
BOURGES	5/8	C	PAU	4/11	N	AMSTERDAM	0/4	C	LUXEMBOURG	-2/3	C	BUENOS AIR.	23/31	P	TUNIS	11/18	S
BREST	5/10	C	PERPIGNAN	8/15	S	ATHENES	10/16	S	MADRID	5/14	C	CARACAS	21/25	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	6/8	N	RENNES	7/10	C	BARCELONE	7/14	S	MILAN	6/18	S	CHICAGO	-7/-3	S	BANGKOK	23/34	S
CHERBOURG	4/9	N	ST-ETIENNE	4/9	C	BELFAST	-3/6	S	MOSCOU	-7/-5	C	LIMA	20/26	P	BEYROUTH	12/16	P
CLERMONT-F.	5/9	C	STRASBOURG	3/5	P	BELGRADE	2/11	S	MUNICH	-3/2	P	LOS ANGELES	8/13	S	BOMBAY	19/32	S
DIJON	4/6	C	TOULOUSE	7/12	N	BERLIN	-5/1	S	NAPLES	11/17	S	MEXICO	9/21	S	DJAKARTA	25/28	C
GRENOBLE	3/8	C	TOURS	5/9	C	BERNE	1/5	P	OSLO	-14/-11	S	MONTREAL	-12/-4	S	DUBAI	16/25	C
LILLE	3/7	N	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	0/5	C	PALMA DE M.	8/16	S	NEW YORK	1/6	S	HANOI	20/27	S
LIMOGES	5/8	C	CAYENNE	25/29	S	BUCAREST	-2/11	S	PRAGUE	-5/-1	S	SAN FRANCIS.	7/11	S	HONGKONG	20/22	S
LYON	5/8	C	FORT-DE-FR.	23/27	S	BUDAPEST	-2/6	S	ROME	8/16	S	SANTIAGO/CHI	12/27	S	JERUSALEM	7/16	S
MARSEILLE	8/14	S	NOUMEA	25/29	S	COPENHAGUE	-7/-3	C	SEVILLE	10/17	C	TORONTO	-8/-2	S	NEW DEHLI	14/29	S
						DUBLIN	-3/6	S	SOFIA	3/5	S	WASHINGTON	-2/10	S	PEKIN	-3/1	C
						FRANCFORT	1/5	S	ST-PETERSB.	-16/-12	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-2/4	P
						GENEVE	6/10	P	STOCKHOLM	-14/-8	C	ALGER	7/19	S	SINGAPOUR	24/30	S
						HELSINKI	-21/-14	C	TENERIFE	11/15	S	DAKAR	19/27	S	SYDNEY	21/26	S
						ISTANBUL	5/9	C	VARSOVIE	-7/-2	C	KINSHASA	21/32	S	TOKYO	9/16	S

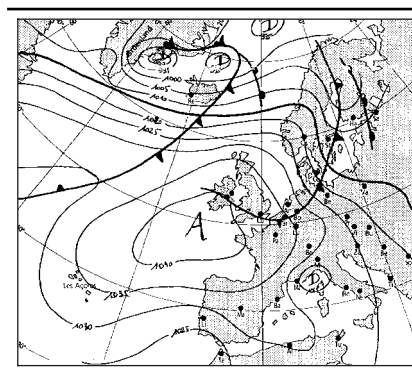
Situation le 22 février à 0 heure TU

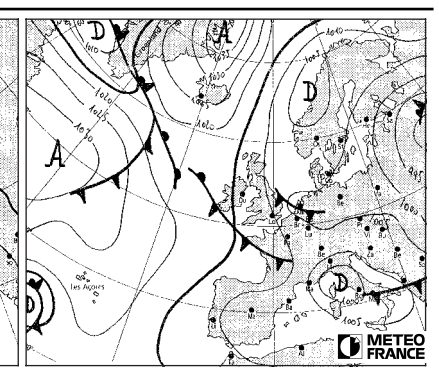

Prévisions pour le 24 février à 0 heure TU

VENTES

Plusieurs œuvres de Salvador Dali proposées à Paris

UNE CRÉATION originale de Salvador Dali, un livre illustré conçu comme une véritable œuvre d'art, sera présentée avec quelques dessins et gravures du maître catalan dans une vente de tableaux modernes, qui a lieu mardi 27 février à Paris.

Réalisé en 1974, en collaboration avec l'éditeur Ariane Lancell (Art et Valeur), *Moïse et le monothéisme*, dernier texte de Sigmund Freud, a pris l'aspect d'un travail d'orfèvre avec une couverture en forme de bas-relief en laiton argenté ; sculpté par Dali, y figure un Moïse d'après celui de Michel-Ange, revu par le surréalisme : des larmes coulent d'un œil de géant où s'inscrit le visage du prophète. Imprimé sur satin d'or, ce livre orné de dix-huit lithographies originales sur peau d'agneau est celui qui a servi aux tirages postérieurs (300 exemplaires numérotés dont 50 hors commerce).

Il sera vendu en un seul lot avec les éléments et matériaux qui ont servi à son élaboration : dix bois dessinés par Dali et gravés par Henri Renaud, un bois dessiné et gravé par Dali, trois gouaches sur lithographie, six dessins à l'encre sur papier calque, complétés par une plaque en or gravée à la pointe sèche par Dali. Cet ensemble est estimé 1 million à 1,5 million (153 000 à 228 673 €).

Cette œuvre d'art traduit, sans doute, la curiosité passionnée exercée sur Dali par les travaux de Freud. En 1936-1937, le peintre, de passage à Vienne, demande à Stephan Zweig de le présenter à Freud. Cette rencontre n'a finalement pas lieu, et c'est à Londres où Dali se rend ensuite qu'il fait la connaissance de Freud, environ un an avant la mort de celui-ci.

Avec les plaques en cuivre gravées ayant servi pour la couverture du livre, Dali réalise une compression, la seule connue (200 000 à 250 000 francs, 30 500 à 38 200 €). Autre œuvre unique où il fait encore preuve d'inventivité, *Le Voyeur* est un miroir sans tain, peint à l'huile, des deux côtés bien sûr (60 000 à 80 000 francs, 9 200 à 12 200 €). Un très beau dessin à la mine de plomb, dans le goût de la Renaissance, montre la diversité des styles qui inspirent l'artiste (80 000 à 100 000 francs, 12 200 à 15 300 €).

Plus accessibles, des gouaches sur lithographie sont annoncées à 40 000 à 50 000 francs (6 000 à 7 600 €), trois dessins au fusain représentant chacun un personnage (20 000 à 25 000 francs, 3 000 à 3 800 €).

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Encore moins chères, les gravures ont pâti des nombreux faux édités dans les années 1970 ; les amateurs peuvent maintenant se reporter au catalogue raisonné : deux pointes sèches rehaussées à la gouache, *Femme, cheval et la Mort, 1967* et *Femme à la guitare*, sont proposées ici entre 6 000 et 8 000 francs (900 et 1 200 €).

Les admirateurs de Salvador Dali peuvent également visiter la galerie Marion Meyer, à Paris, où se tient une exposition de photographies montrant Dali en plein travail. A la demande d'un galeriste, il réalise le Pavillon de Vénus pour l'Exposition universelle de New York en 1939, sous l'objectif d'Eric Schall. Ces tirages d'époque inédits sont proposés à partir de 13 000 francs (2 000 €).

Catherine Bedel

★ Mardi 27 février, à 20 h 45. Exposition la veille, de 14 à 22 heures. Le jour de la vente, de 10 à 18 heures. Maison des centraliens, 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris. Etude Ruellan, tél. : 02-97-47-26-32. Expert : Robert Descharmes, tél. : 01-43-26-40-46. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud, 75006 Paris, tél. : 01-46-33-04-38. Jusqu'à fin mars, du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures.

■ **Dessins et tableaux modernes** : un ensemble d'œuvres multiples sera dispersé à Drouot le samedi 24 février par Me Cornette de Saint-Cyr. Des gravures, lithographies, sérigraphies et affiches, estimées entre quelques centaines de francs et 25 000 à 30 000 francs, portent les signatures d'artistes modernes et contemporains : Ero, P. Klasen, Di Rosa, F. Léger, Magritte et Chagall. Drouot-Richelieu, étude Cornette de Saint-Cyr, tél. : 01-47-27-11-24.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Nantes (Loire-Atlantique)**, du jeudi 22 février au samedi 3 mars, tél. : 02-40-47-00-26

● **Brest (Finistère)**, du vendredi 23 février au lundi 26 février,tél. : 02-98-47-88-00.

● **Vichy (Allier)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 02-37-43-58-26.

● **Meung-sur-Loire (Loiret)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 02-37-24-51-60.

● **Cahors (Lot)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 06-80-03-69-41.

● **Verdun (Meuse)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 03-29-86-73-78.

● **Hagondange (Meuse)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 03-87-71-56-85.

● **Paris, boulevard de l'Hôpital**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 01-45-89-32-07.

● **Dampierre-en-Yvelines (Yvelines)**, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 01-44-64-08-46.

COLLECTIONS

● **Paris,** parc floral de Vincennes, Salon de l'art contemporain couplé avec le Salon des métiers d'art, 200 exposants, du jeudi 22 au dimanche 25 février, tél. : 01-55-94-20-20.

● **Dinard (Ille-et-Vilaine)**, livres anciens, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 06-07-30-50-93.

● **Draguignan (Var),** Salon du bouquiniste, 5 000 livres anciens et modernes, des incunables du XVIe siècle aux éditions originales contemporaines, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 04-94-47-20-82.

● **Belfort**, minéraux et fossiles, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 03-84-21-21-67.

● **Poitiers (Vienne)**, armes anciennes, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 05-49-47-60-64.

● **Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)**, autos motos, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 05-63-32-23-55.

● **Hœrdt (Bas-Rhin)**, timbres, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 03-88-51-34-23.

● **La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine)**, multicollections, samedi 24 et dimanche 25 février, tél. : 06-82-14-06-21.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 046

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

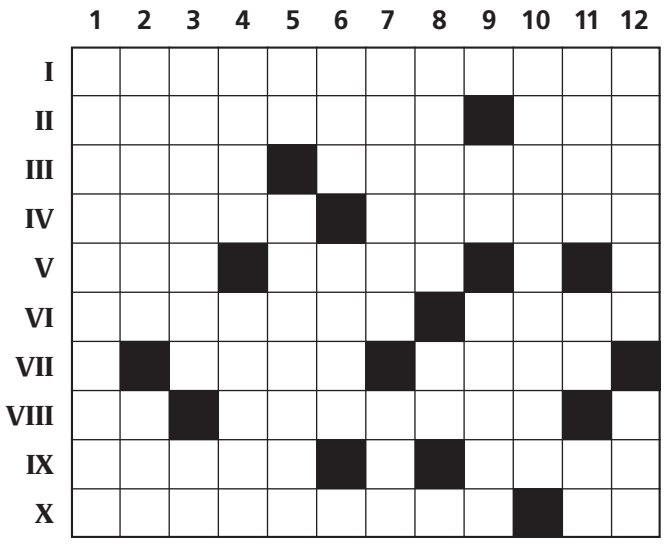

HORIZONTALEMENT

I. Prise de contact appréciée après un long parcours. - II. Vous couvre de papules. Images du monde. - III. Redoublant en prépa. Va pouvoir se remettre au saxo. - IV. Portée pour faire pénitence. Convient parfaitement. - V. Fait le ménage chez les poulets. Brève information. - VI. Mouvements impossibles à contrôler. Met dans l'opposition. - VII. Trompées. Assemblée de cardinaux. - VIII. En raccourci. Opération chirurgicale ou simple coupure sur la langue. - IX. Personnel bien familier. Victoire de l'Empereur sur la route de Berlin. - X. Grosse surprise. Conjonction.

VERTICALEMENT

1. Fait de nombreux plans avant de faire carrière. - 2. Navigation enchaînée. Porteur d'arçons. - 3. Doit avoir du souffle dans la fosse. Aux bouts de l'alphabet. - 4. Apporte ses eaux à l'Elbe. Vérifie tout avant de faire le ménage. - 5. Sur la portée. Bien couvert pour passer l'hiver. - 6. Dur dans un sens, aigu dans l'autre. Relation belgo-française. - 7. Argile feuilletée. Ouverte à tous, mais pas sans danger. - 8. Suit et exécute aveuglément. Dans l'oreille et dans l'orteil. - 9. Drame en jaune. Mît en place. - 10. Poursuivie en justice. - 11. Sale coup. Pour tirer droit sur la planche. Vient d'arriver. - 12. Dangereux quand il devient public. Rend la partie nulle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 045

Horizontalement

I. Dépigeonnage. - II. Eperons. Unir. - III. Tiare. Illico. - IV. Ecuelle. Lô. - V. Râ. Airain. - VI. Grogne. Ut. PM. - VII. Ephédra. Epia. - VIII. Né. Ris. Inn. - IX. Attentiste. - X. Semeuse. Fées.

Verticalement

1. Détergents. - 2. Epicarpe. - 3. Peau. Oh. AM. - 4. Irre (rire). Geste. - 5. Goéland. Tu. - 6. En. Lierres. - 7. Osier. Aîné. - 8. Au. St. - 9. Nullité. If. - 10. Anion. Pisé. - 11. GIC. Pinte (pinté). - 12. Erotomanes.

L'ART EN QUESTION

N° 210 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Le « Settecento » et la France

ENVIRON un millier de peintures italiennes du XVIIIe siècle appartiennent aux collections publiques françaises et ne se réduisent pas aux seuls noms de Canaletto, Tiepolo et Guardi. Cette époque est d'une étonnante fécondité, et de nombreux artistes de talent ont rayonné sur toute l'Europe. Plus d'une centaine de tableaux choisis dans ces collections ont été réunis pour cette exposition, qui propose de découvrir les grandes écoles italiennes de l'époque (Bologne, Rome et Naples, mais aussi Florence, Venise et le nord de l'Italie) et la façon dont cette peinture a été reçue en France au cours des trois siècles derniers.

A Naples, capitale du royaume des Deux-Siciles, la vie artistique témoigne alors d'une cour brillante et cosmopolite. Gaspare Traversi, connu pour ses peintures religieuses, réalise quelques scènes de genre, rarement signées, d'une grande originalité, dans lesquelles la dimension psychologique des personnages est étudiée avec une rare subtilité.

L'année de la naissance de Traversi est aussi l'année de naissance d'un autre grand peintre. De qui s'agit-il :

D. TRAGIN/C. LANCIEN

Gaspare Traversi (1732-1769), « La Partie de cartes ». Huile sur toile, 131 × 96 cm. Actuellement au Palais des beaux-arts de Lille, pour la rétrospective « Settecento : le siècle de Tiepolo », jusqu'au 30 avril.

● Maurice Quentin de La Tour ?
● Jean-Honoré Fragonard ?
● Antoine Watteau ?

Réponse dans *Le Monde* du 2 mars.

Réponse du jeu n° 209 paru dans *Le Monde* du 16 février.

L'appartement de Leo et Gertrude Stein (dont Picasso fit un portrait magnifique) était situé au 27, rue de Fleurus, dans le VIe arrondissement de Paris.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE **Le compositeur français Albéric Magnard (1865-1914), tombé dans l'oubli après sa mort spectaculaire, les armes à la main face aux soldats allemands, connaît une réhabilitation tardive. ● LA RECRÉATION par l'Opéra de Marseille de *Bérénice*, troisième opéra du compositeur, et la biographie cosignée Simon-Pierre Perret et Harry Halbreich, publiée chez Fayard, rendent justice à l'œuvre inégale mais passionnante de Magnard, qui comprend des mélodies, de la musique de chambre, trois opéras et quatre symphonies. ● FILS d'un influent rédacteur en chef du *Figaro,* Albéric Magnard fut une figure singulière de son époque : dreyfusard au point de quitter l'armée, féministe, accordant un égal mépris au clergé, aux mondanités, aux bourgeois et à la classe ouvrière, il jugeait sans complaisance la musique de ses amis et ses propres compositions.**

Albéric Magnard, compositeur dreyfusard, féministe et anticlérical

L'Opéra de Marseille, en recréant sa « Bérénice », et les éditions Fayard, en publiant une biographie cosignée Simon-Pierre Perret et Harry Halbreich, font revivre ce musicien intransigeant, plongé dans l'oubli après sa mort héroïque face à l'armée allemande en 1914

3 SEPTEMBRE 1914. Un manoir dans l'Oise. Postée alentour, une escouade de soldats de l'armée allemande fait feu. A l'intérieur de la propriété, un homme se défend, les armes à la main. Le compositeur Albéric Magnard périra et sa maison sera incendiée. *« Quelques semaines après la mort d'Albéric Magnard, on proposait au directeur, aujourd'hui défunt, d'une de nos grandes revues une étude sur cette admirable figure d'homme et d'artiste : "Je ne crois pas possible, répondit-il en une lettre fort aimable, de consacrer dans la revue un article à Albéric Magnard. Nos lecteurs, qui le connaissent peu, en seraient étonnés : il n'est intéressant que par sa mort, et, au milieu de tant de deuils, cet incident n'a pas assez d'importance." »*

Ces quelques lignes sont empruntées à la biographie consacrée à Albéric Magnard (*La Vie, l'Œuvre et la Mort d'Albéric Magnard*, Rouart, Lerolle & Cie, 1921) par Gaston Carraud, son ami. Presque un siècle plus tard, la figure et la production de ce musicien singulier, né en 1865, demeurent méconnues et l'on ne retient volontiers de lui que sa mort, spectaculaire et héroïque. On se souvient aussi qu'il fut le fils d'un des hommes les plus influents de son époque, Francis Magnard, rédacteur en chef du *Figaro.*

COLLECTION PRIVÉE

Albéric Magnard, sur une des rares photos qui restent de lui.

Pourtant ces deux éléments biographiques, la mort héroïque et la position sociale de Magnard, sont des éléments-clés de la compréhension de la psychologie particulière du compositeur. Retors, intransigeant, sans compromissions, l'homme défendra sa maison comme il a défendu ses convictions et ses idéaux paradoxaux, ses amitiés aussi tenaces que ses détestations. *« Je suis solidement dreyfusard, et* (...) *je continue de m'asseoir sur Dieu, les curés, les militaires, la patrie et cette bonne Légion d'honneur »*, écrit en 1899 le compositeur. Engagé volontaire dans l'armée dès l'âge de dix-huit ans, il en démissionnera avec fracas au moment de l'affaire Dreyfus, mais demandera, sans succès, à y être réintégré au début de la première guerre mondiale.

On le croirait volontiers de gauche et du côté du « peuple ». Mais, ainsi que l'écrit Simon-Pierre Perret dans l'excellente biographie consacrée à Magnard (cosignée par Harry Halbreich pour la partie musicologique) que publient le 6 mars les éditions Fayard, *« ce rejet ne concerne pas seulement les institutions consacrées qui perpétuent l'arbitraire ni les classes dirigeantes responsables de la misère et des injustices qu'il dénonce, mais également leurs victimes »*. Magnard méprise les *« campagnards immondes »*, la classe ouvrière, les syndicats, menace d'un procès une compagnie maritime parce que les passagers de troisième classe, malades, l'importunent par leurs crachats et leurs vomissements, lui qui, fidèle à ses habitudes cossues, a loué une cabine en première... Il confie pourtant l'impression de sa musique – qu'il publie à compte d'auteur pour échapper aux *« petits chouifs du commerce »* –, à L'Emancipatrice, une entreprise communiste qui surfacture allégrement les ardoises du grand bourgeois connu sous le sobriquet de *« fils du Figaro »*...

Et Magnard est passionnément féministe. Fait rare pour l'époque, il associe le geste à la parole et aide son épouse dans les tâches ménagères. Il s'enthousiasme pour l'Orchestre symphonique de l'Union des femmes professeurs et compositeurs de musique, fondé en 1904 pour protester contre un décret limitant l'accès des femmes à l'enseignement du Conservatoire.

Sa correspondance le révèle sans complaisance envers la musique de ses amis, d'une franchise presque brutale : *« La pratique des vieux maîtres et le train-train du professorat ne tarderont pas à faire de vous un réactionnaire assez pointu*, écrit-il à son ami et confrère Jean-Guy Ropartz. *J'ai lu vos critiques harmoniques avec plaisir et mélancolie. C'est la science qui vient et la jeunesse qui s'envole. »* Mais il ajoute cependant immédiatement, dans cet esprit d'autodénigrement qui le caractérise autant que sa sûreté de soi : *« Ma chanson est mal écrite, avec des basses suspectes et ces contrepoints lamentables dont Berlioz n'eut pas le seul secret. Modifiez donc à votre gré ce que vous jugerez trop mal. C'est sans importance. »*

Bien que ce *« fils du Figaro »* n'ait jamais voulu profiter directement de la situation professionnelle de son père, Albéric Magnard doit cependant déchanter à la mort de celui-ci, en 1894. Même s'il a les moyens de produire ses propres concerts, sa musique va disparaître soudainement des programmes et ses rares fréquentations mondaines se réduisent à peau de chagrin. Se retranchant dans son manoir, à Baron, à une heure de train de Paris, Magnard ne verra sa production jouée qu'à partir du milieu des années 1900, la *Troisième symphonie*, son œuvre la plus connue avec la *Sonate pour violon et piano*, remportant même un vrai succès international. Mais il est banni de la plupart des manifestations officielles, pour lesquelles il a toujours professé un souverain mépris.

> « Magnard eut toujours l'impression de vivre dans la banlieue de son idéal », écrit Gaston Carraud en 1921. Cela s'applique au statut de sa musique

Après sa mort tragique, quelques hommages auront lieu, mais, en dépit de la constance des vieux amis, sa musique retombera vite dans l'oubli. De rares jeunes compositeurs souligneront la singularité de Magnard. Parmi ceux-ci, Darius Milhaud dira de l'auteur de cette musique *« saine et forte, aux idées toujours élevées et pures »* qu'il *« domine les musiciens issus de* [César] *Franck et de la Schola* [cantorum] *comme Debussy domine les musiciens impressionnistes qui l'ont suivi »*.

Le catalogue de Magnard comprend des mélodies, de la musique de chambre dont le *Quatuor à cordes*, la *Sonate pour violoncelle et piano* sont de véritables chefs-d'œuvre. Trois opéras, *Yolande, Guercœur* et *Bérénice*, créé en 1911 à l'Opéra-Comique et dont l'Opéra de Marseille assure actuellement la résurrection scénique, des ouvertures, des hymnes (dont le magnifique *Hymne à la justice*, écrit en marge de l'affaire Dreyfus) et quatre symphonies, presque toutes imparfaites mais passionnantes.

On peut préférer la *Première symphonie,* inégale mais d'une extraordinaire profusion inventive, à la *Deuxième*, très corsetée, et trouver plus touchante la *Troisième* (qu'Ernest Ansermet fut le premier à enregistrer, en... 1968, mais qu'il avait jouée dès les années 1920, ainsi que la *Quatrième*), pourtant moins « ambitieuse » que la dernière. Gaston Carraud, dans sa biographie parue en 1921, a eu une phrase d'une justesse implacable à propos du caractère du compositeur : *« Magnard eut toujours l'impression de vivre dans la banlieue de son idéal. »*

La formule peut parfaitement décrire le statut de sa musique, presque constamment de premier ordre mais pas assez pour s'imposer au rang des grands chefs-d'œuvre. Pourtant, il est des banlieues musicales et des interstices de l'histoire de la musique qui en disent plus long et plus dense que bien des œuvres ressassées. A ce titre, on se réjouira toujours d'entendre moins souvent l'épaisse *Symphonie* de César Franck et davantage la souple *Troisième* de Magnard...

Renaud Machart

La première biographie moderne d'un musicien méconnu

D'ORDINAIRE, les Anglo-Saxons ont le chic pour consacrer des ouvrages substantiels à des musiciens français méconnus. En ce qui concerne Albéric Magnard (1865-1914), on ne trouvait rien, même chez eux, depuis les biographies parues en France quelques années après la mort tragique du compositeur, en 1914, et depuis longtemps indisponibles. En 1986 paraissait un numéro de *Zodiaque* (également introuvable, comme la plupart des numéros de cette précieuse revue) et, en avril 1984, un dossier réalisé pour *Le Monde de la musique* par le musicologue belge Harry Halbreich, spécialiste de Magnard, qu'il a également défendu dans les différents textes d'accompagnement de disques.

Halbreich, qui promettait de longue date un ouvrage sur le compositeur dans la lignée de celui qu'il a consacré à Arthur Honegger, également pour Fayard, a finalement laissé le soin de rédiger la partie biographique à Simon-Pierre Perret. Ce dernier s'est remarquablement acquitté de cette tâche en puisant dans la correspondance (partiellement publiée par la petite-fille de Magnard, Claire Vlach), les sources littéraires et la presse du temps, réalisant en particulier un passionnant dossier de presse pour chacune des œuvres du compositeur.

Outre les renseignements de première main procurés au lecteur, on y redécouvre que la critique de l'époque ne se chauffait pas au petit bois et ne manquait pas d'humour. Le récit de Perret, évitant au maximum les digressions, cadre cependant le contexte historique, politique et social, et examine le cas Magnard avec une extrême minutie, jusqu'aux derniers instants du musicien.

La minutie dont témoigne Harry Halbreich dans la seconde partie de l'ouvrage, consacrée à l'œuvre, convainc beaucoup moins. Malgré la qualité de l'analyse (reprise et développement des notes de pochettes de disques), la compétence, l'érudition et l'enthousiasme militant du ton, c'est la méthode qui pose problème. On peut accepter le principe consistant à dissocier la vie et l'œuvre (les analyses n'encombrant pas le cours du récit).

PRÉCISION MANIAQUE

On peut en revanche se demander à qui s'adressent ces analyses mouvement par mouvement, épisode par épisode (*« réexposition, développement terminal et coda »*), avec numéros de mesures se rapportant à des partitions quasi introuvables, des durées d'exécution dont la précision maniaque étonne (5'16", 4'4", etc.). Enfin des phrases comme : *« Alors revient en* la *mineur le sombre motif de cadence (ex. 27), objet d'une puissante gradation qui le fait passer en majeur, dans une harmonisation en mode mixte lydien-éolien que nous connaissons bien* (...) *et qui débouche tout soudain par enharmonie dans la réexposition »*, ennuieront les musiciens et effraieront le profane.

Manquent à cette analyse passionnée, mais trop « le nez dans le guidon », un certain recul, des pages plus synthétiques. Et l'on regrette que les annexes présentes dans la biographie de Carraud en 1921 (quelques critiques et chroniques d'Albéric Magnard pour *Le Figaro)* n'aient pas été reprises. Pour un volume de 640 pages, dont l'essentiel est de premier ordre, un appareil plus complet n'eût pas été un luxe.

R. Ma.

★ ***Albéric Magnard*, par Simon-Pierre Perret et Harry Halbreich, Fayard, 640 p., 180 F (27,44 €). Mise en vente le 6 mars.**

Une pâle « Bérénice » dévoilée à l'Opéra de Marseille

BÉRÉNICE, d'Albéric Magnard. Avec Virginia Todisco (Bérénice), Viorica Cortez (Lia), Marc Barrard (Titus), Christian Tréguier (Mucien), l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Marseille, Gaetano Delogu (direction), Charles Roubaud (mise en scène). Opéra de Marseille, le 20 février. Tél. : 04-91-55-00-70. De 45 F (6,86 €) à 345 F (52,59 €). Jusqu'au 27 février.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

La radio aura offert plusieurs séances de rattrapage à *Bérénice,* le troisième (après *Yolande* et *Guercœur)* des opéras écrits par Albéric Magnard : en 1936, en 1961, en 1990, au Festival de Radio France à Montpellier. Le 24 février, à 19 h 30, France Musiques diffusera la nouvelle production de l'Opéra de Marseille, la première depuis la création de l'ouvrage, le 15 décembre 1911, sur la scène parisienne de l'Opéra-Comique.

On avouera être entré dans la belle salle Art déco de l'Opéra de Marseille sans avoir jamais entendu *Bérénice*. Car cet opéra n'a pas la fortune (relative) de *Guercœur,* dont un repiquage pirate d'un concert radiophonique puis un enregistrement officiel signé Michel Plasson (EMI) ont paru. Pour nous, *Bérénice* est ce soir une vraie découverte.

CHRISTIAN DRESSE

Marc Barrard (Titus) et Virginia Todisco (Bérénice).

On est venu à Marseille avec le sentiment d'excitation que procure ce genre de résurrection. D'après le musicologue Harry Halbreich, *Bérénice* serait un chef-d'œuvre, la partition que Magnard chérissait le plus au sein de son catalogue. De quoi s'attendre à des merveilles, du moins à découvrir une œuvre probablement singulière, prise dans les méandres stylistiques de l'époque, le « parler popu » de Ravel, le « parler Pelléas » de Debussy, les serres wagnériennes encore chaudes de Chausson, Dukas, d'Indy et Tournemire, les violentes effusions de Richard Strauss.

Avant même que de tenter de circonscrire sa valeur, on devra admettre que *Bérénice* ne se rattache à aucun de ces courants et rejoindre Halbreich quand il écrit qu'il faut aller chercher les sources de *Bérénice* du côté de Rameau et du Berlioz des *Troyens.* Ce à quoi on ajoutera les sources Gluck et Lully, car, plutôt que de folie ramiste et berliozienne, il s'agit, chez Magnard, d'une réflexion posée, réfléchie, presque théorique, sur l'éternelle problématique du « récit chanté » et de sa mise en œuvre dans un drame lyrique.

L'impression donnée ce soir par ces trois actes de quelque deux heures et demie de musique est hélas accablante. Accablement face à une partition qui semble partiellement engluée dans un orchestre pâteux, dans une polyphonie souvent tortueuse, caractérisée par des préludes orchestraux assez vains : l'ouverture semble d'abord belle et inventive mais lasse vite et paraît deux fois plus longue que ses douze minutes, empesées par l'entière collection annonciatrice des leitmotive de la partition. Parmi eux, celui de « l'étreinte amoureuse » (selon Harry Halbreich), dont l'harmonisation faussement artiste mais vraiment gauche agace davantage à chacune de ses réapparitions.

FLOTTEMENT RYTHMIQUE

Le prélude de l'acte II est une fugue pesante, semblant maladroite, comme le sont tant de ruptures trop brusques, tant de « jointures » mal négociées, tant de longueurs. On s'étonne aussi d'une prosodie si étrange, aux accents inversés. On bondit à chaque fois que Magnard accentue « Titus » et « Vénus » en allongeant la première syllabe, entre autres nombreux exemples.

L'Orchestre de l'Opéra de Marseille, le chef Gaetano Delogu, la mise en scène de Charles Roubaud, médiocres, ne font rien pour arranger les choses. En dépit de la prosodie étrange de Magnard, on constate un flottement rythmique permanent, des départs et des attaques hasardeux, des décalages fosse-scène récurrents. Avec de belles couleurs, un vrai lyrisme, une mise en place plus exacte, peut-être la singularité de la musique de Magnard prendrait-elle une force nouvelle ? L'impression est trop suspectement fâcheuse pour la musique d'un compositeur inégal mais le plus souvent passionnant...

On réentendrait volontiers *Bérénice* avec les excellents Marc Barrard et Christian Tréguier, mais sans Virginia Todisco (remplaçant Isabelle Vernet), à la voix agressive, et Viorica Cortez, voix fatiguée qui a bien besoin des surtitres pour être comprise.

R. Ma.

A écouter, à lire

DISQUES

● **Quatre symphonies,** *Hymne à la justice*, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), EMI.

● **Quatre symphonies,** par le BBC Scottish Symphony Orchestra, Jean-Yves Ossonce (direction), Hyperion.

● ***Troisième symphonie,*** par l'Orchestre de la Suisse romande, Ernest Ansermet (direction), Decca.

● ***Sonate pour violoncelle et piano, Trio,*** par Régis Pasquier (violon), Xavier Phillips (violoncelle), Hüseyin Sermet (piano), Auvidis-Valois.

● ***Quatuor à cordes,*** par le Quatuor Artis, Accord.

● **Intégrale des mélodies**, par Eva Czapo (soprano), Christoph Homberger (ténor), Niklaus Tüller (baryton), Christophe Keller (piano), Accord.

LIVRES

● ***La Vie, l'Œuvre et la Mort d'Albéric Magnard,*** par Gaston Carraud (Rouart, Lerolle et Cie, 1921).

● ***Correspondance (1888-1914),*** réunie et annotée par Claire Vlach (Klincksieck, 1997).

● ***Albéric Magnard,*** par Simon-Pierre Perret et Harry Halbreich *(lire ci-contre).*

D. R.

Le site du Monum, (www.monuments.fr/) collecte les renseignements sur les événements culturels qui se ont lieu dans les monuments historiques.

La mue de la Caisse des monuments historiques

La vieille institution change de nom, de statut et ouvre ses 115 établissements à l'art d'aujourd'hui, du théâtre à la peinture

LA CAISSE des monuments historiques est une vieille institution – elle est née en 1914 – dont le nom évoque une de ces administrations courtelinesques, bien éloignées des nobles édifices dont l'établissement avait la charge. Elle s'appelle maintenant Centre des monuments nationaux – en abrégé : « Monum, » –, ce qui donne au sigle un vague cousinage avec une marque de champagne. Sa tâche est de gérer 115 monuments historiques, propriétés de l'Etat. Ils sont de toutes tailles, de toutes natures et de toutes époques, répartis sur l'ensemble du territoire.

On trouve, dans cet inventaire, l'Arc de triomphe de l'Etoile et le Mont-Saint-Michel, Chambord et le site archéologique d'Olbia en Provence, le château du Haut-Kœnigsbourg en Alsace et le fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, le trésor de la cathédrale d'Albi et le domaine de George Sand à Nohant, le Panthéon et l'abbaye de Silvacane, les alignements mégalithiques de Carnac, la villa Savoye de Le Corbusier à Poissy ou la maison natale du maréchal Foch à Tarbes. La mission de l'institution a été recadrée en 1995. L'ensemble de ses recettes, naguère dispersées, sont alors exclusivement affectées aux dépenses de gestion, de présentation et d'animation de ses propres monuments. Le 21 avril 2000, la Caisse change d'intitulé et devient un établissement public administratif, doté d'autonomie et d'une présidence spécifique que la ministre de la culture Catherine Tasca confie, un mois plus tard, à Jacques Renard.

Cet énarque de cinquante et un ans est un socialiste bon teint. Il a fait ses classes au cabinet de Jack Lang, qu'il a fini par diriger et a longtemps été chargé de la culture au Parti socialiste. Installé dans l'hôtel de Sully à Paris, il entend mener une profonde réforme de l'institution dont il a la charge, si ce n'est une révolution. *« Cette révolution est possible,* explique Jacques Renard, *parce que les acteurs de la vie culturelle ont changé. On est dans l'interdisciplinarité, dans l'éclectisme, avec un haut niveau d'exigence artistique. Oiron est pour moi un exemple. »* Oiron est un château des XVIe et XVIIe siècles, situé aux confins des Pays de la Loire et du Poitou. Sa rénovation a fait ressortir une belle suite de fresques et une riche décoration intérieure. Jean-Hubert Martin, qui en fut l'administrateur, a rassemblé ici une collection d'art contemporain adaptée à ce monument et organisé une exposition thématique annuelle en faisant appel à des artistes vivants. L'expérience a été renouvelée au cours de l'été 2000, avec beaucoup moins de bonheur ; cinquante plasticiens russes et français furent invités à présenter leurs travaux.

> On a vu Fabrice Hybert intervenir à l'Arc de Triomphe, Robert Wilson à la basilique Saint-Denis, Pierrick Sorin à la cité de Carcassonne...

L'opération a été étendue, pendant la même période, à divers monuments sous le titre « Changement de temps ». On a donc vu Fabrice Hybert intervenir à l'Arc de triomphe, Ange Leccia à l'abbaye de Cluny, Catherine Beaugrand au château de Chambord, Sarkis au Panthéon, Robert Wilson à la basilique Saint-Denis, Pierrick Sorin à la cité de Carcassonne et Serge Comte au site archéologique de Glanum, près de Saint-Rémy-de-Provence.

« Ces créations ne furent pas unanimement appréciées, reconnaît Jacques Renard. *Mais elles s'inscrivent dans un travail de médiation culturelle. Le regard des artistes, qui peut être contesté, a au moins le mérite de changer l'idée que l'on se fait des monuments historiques. Il attise la curiosité et fait se déplacer des visiteurs inhabituels. Ne pensez pas pour autant que nous voulons nous borner à une politique de "coups" ponctuels. Nous avons l'intention d'œuvrer dans la durée. Par ailleurs, outre leurs missions culturelles, ces monuments ont un rôle majeur à jouer dans le développement touristique d'une région. »*

C'est pourquoi des projets plus lourds et de longue haleine ont été entrepris en concertation avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), mais aussi des collectivités territoriales (régions, départements, communes). Pierrefonds (Oise), château médiéval « troubadourisé » sous le Second Empire par Viollet-le-Duc, et siège d'un Festival estival de théâtre, doit devenir une Cité européenne des arts de la représentation, avec une troupe en résidence toute l'année. Le troisième étage de l'édifice doit être réaménagé pour l'occasion.

A Cadillac, en Gironde, le château doit subir une mutation semblable avec l'aval de la DRAC et des indispensables collectivités territoriales. En 2001, dans la région Centre, cinq monuments de l'Etat et cinq édifices appartenant à des communes, à des départements ou à des propriétaires privés devraient organiser des manifestations communes sur le thème de la photo. A terme, chacun des 115 établissements gérés par Monum, devrait avoir une dominante culturelle spécifique, du théâtre à l'art contemporain.

Certains de ces monuments sont « meublés ». Ils possèdent des œuvres, parfois un mobilier d'une grande rareté, souvent des tapisseries anciennes. Ces collections sont d'ailleurs augmentées chaque année par le biais d'un budget spécial (actuellement de 3,5 millions de francs [530 000 €]). Tout en poursuivant cette politique, Jacques Renard souhaite l'étendre, par le biais de dépôts et de commandes contemporaines. L'hôtel de Sully, siège du Centre au cœur du Marais, est en train de faire les frais de cette mutation qui est fort contestée. Les tapisseries exécutées d'après les cartons de Vouet doivent être remisées ou réinstallées ailleurs et les salons Louis XIII doivent être remplacés par un décor qu'est en train d'élaborer un plasticien, ancien membre du groupe Support-Surface, Daniel Dezeuze. *« Ce décor est entièrement réversible,* explique Jacques Renard. *Et les portraits de la famille Sully rassemblés ici figureront dans le nouveau dispositif de Daniel Dezeuze. »*

Cette révolution culturelle doit s'accompagner d'une révolution administrative : tous les monuments doivent être dotés d'un administrateur. Aujourd'hui, seuls cinquante en ont un. Pour stimuler ces derniers, leurs moyens seraient augmentés en fonction de la qualité de la programmation. Doit-on étendre le nombre des monuments gérés par Monum, ? *« Pour les bâtiments anciens, nous succombons sous les demandes,* indique Jacques Renard. *Pour les édifices récents, c'est une autre paire de manches. »* La villa Savoye est à peu près l'unique édifice du XXe siècle à être géré par le Centre. Mais il n'est pas sûr que l'Etat veuille charger davantage le patrimoine de Monum, dont le budget 2001 dépasse les 450 millions de francs (68,60 millions d'euros), en augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Ce qui n'est pas suffisant, estime Jacques Renard, dont l'établissement emploie 1 200 permanents et 800 saisonniers – une jolie PME.

Emmanuel de Roux

www.monuments.fr

Le Centre des monuments nationaux a fait moderniser en 2000 son site Internet, considéré par Jacques Renard comme *« un outil stratégique de première importance »*. Ce site (www.monuments.fr), créé il y a deux ans par Grey interactif – qui en assure la maintenance et la gestion –, est plutôt une réussite. Il est visuellement agréable, mise en écran aérée, graphisme élégant, et d'un maniement assez simple. Il présente aux usagers l'ensemble des monuments gérés par le Centre ainsi que l'actualité des événements qui s'y déroulent (expositions, spectacles, conférences). Il fournit les renseignements pratiques (horaires, tarifs, accès, types de visites, aménagements pour les handicapés, etc.). Enfin, grâce à un partenariat avec iti.fr, il permet de localiser l'édifice choisi sur une carte imprimable, de calculer la durée de l'itinéraire et même de s'informer sur les hôtels ou les restaurants alentour. Au cours de l'année 2000, il a reçu, en moyenne, 12 000 visites par mois. Ce qui est insuffisant, estime Jacques Renard, dont l'objectif est de développer cet outil qui devrait permettre, à terme, de retenir des places dans les monuments mais aussi dans les hôtels ou les restaurants, devenant un véritable guide patrimonial interactif.

L'Arc de Triomphe champion de la fréquentation

Les 115 monuments historiques gérés par le Centre des monuments nationaux ont reçu 9 millions de visiteurs en 2000 – une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Parmi les plus fréquentés : l'Arc de Triomphe de l'Etoile (1,3 million de personnes), l'abbaye du Mont-Saint-Michel (1 million), la Sainte-Chapelle (800 000), le château de Chambord (760 000), le château du Haut-Kœnigsbourg (540 000), le Panthéon (336 000), le château comtal de la cité de Carcassonne (350 000), les tours de Notre-Dame de Paris (300 000), le château d'Azay-le-Rideau (300 000), la Conciergerie (295 000), la tour de Constance et le logis du gouverneur d'Aigues-Mortes (200 000), le château d'Angers (180 000) et le château de Pierrefonds (100 000). C'est sans doute la maison natale du maréchal Foch, à Tarbes, qui ferme la marche avec 862 visiteurs.

Les livres négationnistes en vente chez les libraires électroniques

AU DÉBUT du mois de février, un internaute égaré dans les rayons virtuels d'Amazon.fr pouvait acheter un livre de Roger Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* (Ed. Librairie du savoir). Après la parution de cet ouvrage, Roger Garaudy a été condamné en 1998 par la cour d'appel de Paris à six mois de prison avec sursis et à 150 000 francs d'amendes pour *« contestation de crimes contre l'humanité, diffamation raciale et provocation à la haine raciale »*. Le livre est seulement classé au 4 906e rang parmi les ventes d'Amazon, mais reçoit la meilleure note des internautes : cinq étoiles – jaunes, comme le veut la charte graphique du site.

Suivent deux commentaires. *« Garaudy nomme beaucoup de faits qui éclairent des mythes maintenus par la censure et la police politique au service d'un lobby hyperpuissant et intouchable et qui règne en maître sur l'Occident par le biais de certaines institutions politiques et des médias »*, écrit un lecteur de Poitiers, avant de conclure : *« Un livre fantastique* (...) *à recommander aux Français patriotes et soucieux de leurs pays. »* Un autre juge qu'il s'agit d'*« un ouvrage très courageux et salvateur »*.

Interrogé par *Le Monde* sur la présence du livre et ces commentaires, le directeur d'Amazon France, Denis Terrien, les a aussitôt fait retirer du site. Le responsable des activités livres, Georges Aoun, reconnaît *« un dysfonctionnement »* : *« Pour les œuvres étrangères, nous avons demandé au ministère de l'intérieur la liste des ouvrages interdits en France. Ils ne peuvent être commandés sur notre site ni expédiés des Etats-Unis. Pour la France, c'est plus compliqué, car le ministère de la justice ne peut pas nous fournir ces informations. Nous avons mis en place un système de filtrage et de repérage de mots-clés qui s'est révélé insuffisant. Mais nous ne pouvons pas nous substituer à la justice. »*

Le livre de Garaudy est également référencé sur Chapitre.com et sur Bol.fr. Ce dernier site, filiale de Bertelsmann et de Vivendi Universal, indique qu'il est épuisé, mais il bénéficie là aussi de commentaires de lecteurs qui lui valent encore l'excellente note de cinq étoiles – bleues –, où il est présenté comme *« une contribution importante à l'histoire de cette époque »*.

SANS AUCUN COMMENTAIRE

La Toile est une aubaine pour les auteurs révisionnistes. Ils sont présents chez presque tous les libraires électroniques et assez facilement accessibles. Ainsi en tapant le mot « juif » dans la base de recherche d'Amazon, on a une longue liste d'ouvrages parmi lesquels *Le Drame des juifs européens*, de Paul Rassinier, sans aucun commentaire. Un internaute peut le commander en toute innocence, sans savoir que son auteur est l'un des premiers négationnistes et que son éditeur, La Vieille Taupe, a publié de très nombreux opus du genre. De nombreux autres livres de Rassinier sont présents sur le site d'Amazon et de ses concurrents.

Le *Mémoire en défense contre ceux qui m'accusent de falsifier l'histoire*, de Robert Faurisson, est disponible sur Alapage.com, filiale de France Télécom. *Vérité historique ou vérité politique ? L'affaire Faurisson*, de Serge Thion – exclu du CNRS pour négationnisme – peut être commandé sur Fnac.com. Tous ces livres qu'on trouve d'ordinaire sous le manteau sont donc aujourd'hui en vitrine sur Internet.

Alain Salles

James Cameron projette de tourner un film à bord de la station spatiale internationale

DANS UN ENTRETIEN accordé à la BBC News et repris par le site français www.transfert.net, le réalisateur canadien James Cameron a affirmé que *« quelqu'un doit essayer de populariser de nouveau le vol spatial, car le public en a perdu la passion »*. Cameron souhaiterait que le public retrouve la sensation qui avait pu l'habiter lorsque Neil Armstrong avait pour la première fois foulé le sol de la Lune, en 1969. Si, techniquement, une telle aventure semble possible pour le réalisateur de *Titanic*, il n'a pas caché qu'elle coûterait très cher et qu'il ne se lancerait dans ce projet qu'avec un bon scénario et la certitude de réaliser un film susceptible de faire des bénéfices. Le cinéaste envisageait, à l'origine, de tourner à bord de Mir et avait, semble-t-il, des contacts avec la compagnie privée qui détenait les droits commerciaux de la station spatiale russe. La décision de Moscou de détruire Mir a évidemment contrarié ses projets, et Cameron essaie aujourd'hui de convaincre la NASA et les producteurs de l'utilité et de la rentabilité de son film.

Le Conservatoire va former à la mise en scène

SELON UN COMMUNIQUÉ publié par le ministère de la culture le 21 février, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique assure désormais une formation au métier de metteur en scène. Proposée dans le cadre de la formation professionnelle, cette « unité » est organisée sous forme de trois séquences d'une durée comprise entre quinze jours et un mois et demi, réparties sur deux ans. Elle consiste en un stage sous la direction d'un metteur en scène français, un stage technique au Théâtre national de Strasbourg et un séjour auprès d'un maître étranger. Elle a été expérimentée depuis 1996 au sein du Jeune théâtre national (JTN), qui prend en charge les comédiens en début de carrière issus des grandes écoles nationales d'art dramatique, sous le titre d'« Unité nomade de formation » et placée sous la responsabilité pédagogique de Josyane Horville, ancienne directrice de l'Athénée à Paris et du JTN.

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : le 11e Festival Présences organisé par Radio France, qui vient de s'achever à Paris,** a enregistré un taux de fréquentation de 72 % lors des 24 concerts gratuits de créations contemporaines à l'affiche de l'édition 2001. Quelque 15 000 entrées ont été enregistrées dans la grande salle de 900 places de la Maison de la radio. Huit des concerts ont affiché complet. Présences a présenté 33 créations mondiales et 6 premières créations en France et, en tout, 89 partitions de 79 compositeurs. L'édition 2002 se déroulera du 30 janvier au 17 février, sous la direction artistique de René Bosc.

■ **CINÉMA : la 12e édition du Festival Travelling de Rennes**, qui aura lieu du 5 au 12 mars, sera consacré à l'Irlande. Plus de cent films seront projetés sur une quinzaine d'écrans dans la capitale bretonne et sa région, avec en ouverture, *Nora*, de Pat Murphy, qui raconte les amours de James Joyce et Nora Barnacle. Une rétrospective de 1920 à nos jours permettra de revoir *Le Mouchard*, de John Ford, ou *Gens de Dublin*, de John Huston. Sept longs-métrages internationaux et quinze courts-métrages français seront présentés en compétition. Les prix seront décernés par un jury présidé par le réalisateur Yves Boisset.

■ **ARTS : l'homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri a été condamné** par défaut à un an de prison ferme pour recel d'un faux Matisse par le tribunal correctionnel de Nice. Cette condamnation fait suite à une plainte des héritiers du peintre pour contrefaçon. M. Tannouri est en fuite depuis février 1998. – *(AFP.)*

La troupe Käfig ouvre la danse hip-hop au monde

Mourad Merzouki, le directeur de la compagnie, confirme, avec « Dix versions », son ascension internationale

CHRISTIAN GANET

Dans « Dix versions », la compagnie Käfig présente un univers esthétique à géométrie variable.

DIX VERSIONS, de Mourad Merzouki (direction artistique, mise en scène), avec Kareem Beddaoudia, Kader Belmoktar, Outhay Bouttavong, Bintou Dembele, Rachid Hamchaoui, Klown, Chad Mehala, Mourad Merzouki, Hafid Sour (chorégraphie collective). Najib Guerfi (assistant). Yoann Tivoli (lumières). Franck II Louise, Noël Kapoudjan (musique). Nati'k (textes). Jacob Pierre (vidéo).
MAISON DE LA DANSE, Lyon (69), 8, av. Jean-Mermoz, le 20 février. Jusqu'au samedi 24 février, à 20 h 30. Tél. : 04-72-78-18-00. De 90 F à 100 F (de 13,72 € à 15,24 €). Le 1er mars, à Montpellier (34). Le 4 mars, à Trappes (78). Du 1er au 3 juin, au Théâtre national de Chaillot, à Paris.

LYON
de notre envoyée spéciale

L'ascension de Mourad Merzouki et de la compagnie hip-hop Käfig continue. Avec seulement deux créations, *Käfig* (1996), une histoire de liberté brimée (cette pièce fétiche a donné son nom à la compagnie), et *Récital* (1998), une métaphore du groupe incarnée par un orchestre de violons, avec déjà Franck II Louise et sa musique cardiaque (*Le Monde* du 5 octobre 1998), la troupe a non seulement conquis la Terre entière (plus de cent soixante-dix représentations de *Récital*), mais surtout l'Amérique du Nord, là où le hip-hop est né, dans les ghettos. New York s'enthousiasme et découvre que défis de combattants et figures virtuoses savent aussi raconter des histoires, s'adapter à une scène de théâtre, s'approprier d'un pied de nez culturel le violon des élites.

Les hip-hopers du Bronx et de Spanish Harlem, s'ils savent tous, comme leurs confrères de Saint-Priest ou du Val-Fourré, que la danse possède le pouvoir insensé d'échapper à l'attrait financier des gangs, comprennent qu'au prix d'un travail acharné, d'une organisation béton, il y a pour eux des possibilités d'exister comme artistes. Résultat de cet engouement américain : *Dix versions*, la nouvelle création, si elle est soutenue par la Maison de la danse de Lyon (derrière Mourad Merzouki depuis ses débuts), bénéficie aussi de très nombreux sponsors outre-Atlantique dont le très pointu Dance Theatre Workshop de David White. Mais plus inouï est de lire dans la liste des mécènes, imprimée dans le programme, le nom du National Endowment for the Arts, qui subventionne si peu les arts de son propre pays. C'est dire la force de conviction du chorégraphe, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, œuvrant à réussir avec une douceur têtue.

Mourad Merzouki s'annonce directeur artistique, la chorégraphie étant signée collectivement. Pour *Dix versions*, ils sont neuf, dont Julio « Klown » Santiago, un danseur du Bronx d'origine portoricaine, un vrai poids lourd qui glisse comme un ours. Seule femme, la fine Sénégalaise Bintou Dembele, les nattes en bataille, sourit. Mourad Merzouki, très au fait des enjeux actuels de la danse, montre avec cette pièce que sa volonté principale est de se colleter avec l'œuvre achevée, non de s'interroger sur le processus, et qu'il ne ferait pas la fine bouche si on lui proposait un lieu fixe.

UN HIP-HOP ÉLOQUENT

Bref, *Dix versions*, comme prévu, fait diversion dans le paysage actuel, confirmant avec assurance qu'il n'y a pas rupture entre les différents styles de danse, à l'image de la musique qui gronde sous les accords tenus d'une guitare flamenco, chavire sous l'effet d'une mélopée arabe, vagabonde sur des voix lointaines et tribales.

La réussite de cette pièce est essentiellement formelle, comme si Mourad Merzouki et ses compagnons, face à la problématique de la narration, voulaient démontrer que par son abstraction même le hip-hop possède une sacrée éloquence, qu'il est suffisamment fort et souple par ailleurs pour absorber des éléments étrangers sans perdre son authenticité. Ici, c'est l'univers esthétique, composé de géométries variables, qui modèle la danse. Espace découpé en trois par des tentures portant leurs ombres au sol, projections acidulées, formes oblongues opalescentes. Caisses carrées, rondes ou rectangulaires d'où surgissent des volumes qui se gonflent. Couleurs blanches, lumières sculptantes, riches.

S'inscrit sur le plateau un ensemble de coordonnées plastiques qui déterminent, dix fois de suite, le style et la forme de la danse – break dans la tradition pêchue, smurf dans le genre désossé, gestuelle des tours de magie, panoplie acrobate, etc. Figures et enchaînements cachés, dévoilés, surexposés, allusifs ou carrément dans le vif de l'humour. Qu'il soit enfiévré ou soudain immobile, qu'il se faufile d'un corps à l'autre, ou fasse front avec fracas, ce hip-hop recomposé est un acte de foi posé fortissimo par un collectif de danseurs fiers de défendre à la fois leur art et leur vie.

Dominique Frétard

La dispute, son importance au théâtre et son rôle dans nos vies

CRAVATE CLUB, de Fabrice Roger-Lacan. Mise en scène Isabelle Nanty. Avec Charles Berling et Edouard Baer.
GAÎTÉ-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 22 heures. Tél. : 08-03-02-00-40. De 70 F (10,67 €) à 200 F (30,49 €). Jusqu'au 30 mai.

Le théâtre, c'est des femmes et des hommes qui se disent pas mal de choses. Pour que cela s'anime, il faut remonter le ressort : c'est la relance par la prise de bec. Ces jours-ci se manifeste une vogue pour les pièces sans entraînement : des particuliers, sans attache, viennent sur scène, l'un après l'autre, nous raconter leur histoire. C'est d'une écriture plus cossarde. Qui, espérons-le, ne va pas durer. Le théâtre qui vit, qui bouge, il lui faut des accrochages, des différends. Philinte contrecarre Alceste, et Cléante Orgon. Le recordman de la « dispute », c'est Marivaux, danse de démêlés et de soumissions : *« Vous voulez que je m'éloigne ? D'accord. Mais qu'allez-vous devenir ? »*

La petite pièce de Fabrice Roger-Lacan, *Cravate Club*, n'est pas si petite que ça : elle scrute en amont de l'antagonisme, elle en cherche les vraies raisons, ou les mensonges. Une remise à plat du « carburant » de l'art drama. Deux amis, très proches, soudain s'engueulent. L'un, c'est son anniversaire. Dîner avec gâteau-bougies, préparé par sa moitié. L'autre refuse, pour une fois, d'y assister. *« Ah, pourquoi ? – Une réunion de mon club. – Quel club ? Jamais tu ne m'as parlé de club ! »*

Et la dispute se brusque, s'envenime, n'en finit plus. Rupture définitive ? Pourquoi pas ? La pièce n'est que ça : l'empoignade de deux proches. Et plus elle s'échauffe, plus les deux hommes y perdent les nerfs, plus il apparaît que l'anniversaire, le club, la cravate rayée du club, ne sont pas la vraie raison de ce duel, pas du tout.

L'AMI MÉDIATEUR

La vraie raison, ils n'y touchent pas. Et cette pièce nous trouble, parce que nos vies, c'est parfois cela. Nous nous lançons dans un pastis, nous nous cachons les vraies raisons, ou, plus simplement, nous ne les voyons pas. Ce qui plane sur *Cravate Club*, c'est que l'un des deux amis – celui de l'anniversaire – est marié, et l'autre pas, et que les deux mariés ne peuvent pas se passer de la présence, presque chaque jour, de cet ami. Pas le triangle du vaudeville, non, l'ami n'est pas l'amant. C'est plus grave : il est « l'autre », le médiateur, dont la femme et l'homme ne peuvent pas se passer, pour continuer ensemble.

Cet accommodement (qui n'est pas une rareté : *Le Monde* et son lectorat ont leur médiateur, eux aussi) plane, nous l'avons dit, sur *Cravate Club*, mais n'est pas exprimé. Or la présence du médiateur, chez un couple, ne va quand même pas de soi, pas tout à fait.

La pièce serait moins fascinante si elle n'était jouée par deux comédiens de première force, le grand Charles Berling, l'acteur des pièces de Fassbinder et des *Destinées sentimentales*, et Edouard Baer, d'une présence ici aussi forte qu'au cinéma, dans les films de Jardin et de Bonitzer. La mise en scène d'Isabelle Nanty met toute la gomme, d'une main douce.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

13es Nuits jazz et boogie piano
Organisées par une association d'amateurs éclairés, qui compte quelques musiciens, les Nuits jazz et boogie sont devenues le rendez-vous annuel des amateurs de piano traditionnel (répertoire blues, boogie-woogie, stride, rock'n'roll, etc.) et le lieu de démonstrations souvent spectaculaires (vitesse, technique) et musicalement réjouissantes. Jean-Paul Amouroux, Jean-Pierre Bertrand, Lancelot et ses chevaliers, Frank Muschalle, Axel Zwingenberger, Joe Bohnsack, Martin Pyrker, le Mojo Blues Band, Bob Seeley et Jack Carter sont attendus, que ce soit en solo, pour des duos – voire des trios – de piano ou accompagnés de rythmiques. Ambiance swing, décor dans l'esprit music-hall.
Salle Wagram, 39, avenue de Wagram, Paris-17e. Mo Ternes. A partir de 20 heures, les 23 et 24. Tél. : 01-41-31-20-60. 300 F par soirée.

Le Malade imaginaire
La maladie de l'acteur Jean-Baptiste Poquelin, elle, n'avait rien d'imaginaire. Au soir de la quatrième représentation de sa trentième et dernière comédie, Molière s'éteint, emporté par une tuberculose avant l'heure. Avec cette comédie-ballet, Molière, premier interprète du personnage qu'il avait lui-même créé, Argan, semblait dire *« mieux vaut en rire qu'en pleurer ». Le Malade imaginaire* figure au rang des pièces les plus jouées par les comédiens du Français depuis le XVIIe siècle (1 989 fois). Claude Stratz, metteur en scène zurichois, la qualifie de *« comédie crépusculaire, teintée d'amertume et de mélancolie »*. Comme lors de sa création, le directeur de l'Ecole supérieure d'art dramatique a mêlé au texte la musique et la danse. Il a confié au compositeur Marc-Olivier Dupin la partition musicale et à Sophie Mayer les moments chorégraphiés.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. 20 h 30, les 22, 23, 24, 25, 28. Jusqu'à juillet. Tél. : 01-44-58-15-15. De 70 F à 190 F.

ALÈS

Itinérances
« La » ou « les » vacances. C'est le thème du dix-neuvième Festival d'Alès. Odile Bruguière, sa présidente, invite à dix jours d'images et de sons. Riches d'avant-premières et d'inédits, ces journées alternent longs et courts-métrages, reportages et documentaires, ciné-concerts et rencontres. A noter la projection d'*A propos de Nice*, film de Jean Vigo, accompagné par le musicien catalan Pascal Comelade (18 heures, le 25), et le concert du chanteur kabyle Djamel Allam, dernière étape d'une journée consacrée au Maghreb (le 27).
Festival Itinérances, Mas Bringer, rue Stendhal, Alès (30). A partir de 19 heures, le 23. Jusqu'au 4 mars. Tél. : 04-66-30-24-26. 27 F et 35 F ; 120 F et 250 F (pass).

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Rétrospective Rolling Stones
Films et documentaires. Une rencontre avec Bill Wyman, le bassiste du groupe de 1963 à 1993, est prévue, le 24, à 20 h 30.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir de 19 heures, le 23 jusqu'au 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F par séance.

Repérages : Autour de Mabuse
La projection en deux parties du *Docteur Mabuse, le joueur*, de Fritz Lang (Allemagne, 1922), sera accompagnée d'une musique originale de Michael Obst avec l'Ensemble InterContemporain (interprétation), Pascal Rophé (direction musicale). (Le 24 à 17 heures et 21 h 30, 160 F). D'autres films muets seront accompagnés au piano. Une exposition, une trentaine de films et une rencontre avec Jean Douchet, réalisateur et critique de cinéma.
Valence (26). CRAC, 36, boulevard du Général-de-Gaulle. Tél. : 04-75-82-44-10. Du 22 février au 4 mars. Plusieurs formules d'abonnement.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Raoul Hausmann, photographe
Saint-Etienne (42). Musée d'art moderne, La Terrasse. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 23 février au 28 mai. 28 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Coupable ou non-coupable
de Robert Hossein, d'après l'œuvre d'Ayn Rand, mise en scène de Robert Hossein.
Théâtre Marigny-Robert-Hossein, carré Marigny, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. A partir du 23. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-53-96-70-00. De 120 F à 280 F. Jusqu'au 30 juin.

Philippe Riera
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11e. Mo Parmentier. 20 h 30, les 22, 23 et 24. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Orchestre philharmonique de Radio France
Œuvres d'Elgar et Saint-Saëns. Frank Peter Zimmermann (violon), Gary Bertini (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, le 23. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.

Caf'conc'Hervé
Les Délassements comiques. Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche-Opéra, 42, quai de la Loire, Paris-19e. Mo Jaurès. 20 h 30, le 23 février et le 2 mars. Jusqu'au 13 mai. Tél. : 01-53-35-07-77. 150 F.

François Tusques
L'Olympic-Café LMP, 20, rue Léon, Paris-18e. Mo Château-Rouge. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-42-52-42-63. 40 F.

Al Foster
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 23. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Philippe Milanta Trio
Le Franc Pinot, 1, quai de Bourbon, Paris-4e. Mo Pont-Marie. 21 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-46-33-60-64. 90 F.

Paco Sery, Flavio Boltro, Linley Marthe
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 23 et 24. Tél. : 01-40-26-46-60.

JJ72
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

Automatik
Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2e. Mo Bonne-Nouvelle. 23 h 30, le 23. Tél. : 01-42-36-83-98. 70 F.

Nine Below Zero, Zor
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-69-43-03-03. 99 F.

Zen Zila
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-La Villette. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F.

Chansons sur mer, Traditionnels Marins
Théâtre des Déchargeurs - La Bohème, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mo Châtelet. 19 heures, les 23 et 24 février et les 2 et 3 mars. Jusqu'au 10 mars. Tél. : 01-42-36-00-02. De 50 F à 70 F.

RÉGIONS

Solness, le constructeur
de Henrik Ibsen, mise en scène de Michel Dubois.
Angers (49). Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil. 20 h 30, les 24, 27 février et 2 mars ; 17 heures, le 25 ; 19 h 30, les 28 et 1er mars. Tél. : 02-41-88-99-22. 85 F et 110 F.

Porcherie
de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Stanislas Nordey.
Dijon (21). Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton. 20 h 30, le 24. Tél. : 03-80-30-12-12. 90 F et 120 F.

Anne Teresa de Keersmaeker
Annecy (74). Centre Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès. 20 h 30, le 24. Tél. : 04-50-33-44-11. 100 F.

Tommi Kitti, William Petit, Kubilaï Khan
Avignon (84). Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale. 15 heures et 18 heures, le 24. Tél. : 04-90-27-66-55. Entrée libre.

Compagnie Heddy Maalem, Association Ivoire
Avignon (84). Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers. 21 heures, le 24. Tél. : 04-90-27-66-55. 90 F.

Alain Buffard
Brest (29). Quartz, 2-4, boulevard Clemenceau. 18 h 30, le 24. Tél. : 02-98-33-70-70. 30 F.

Christian Rizzo
Brest (29). Quartz, 2-4, boulevard Clemenceau. 22 h 30, le 24. Tél. : 02-98-33-70-70. 30 F.

Sankaï Juku
Limoges (87). Grand Théâtre, 48, rue Jean-Jaurès. 20 h 30, le 24. Tél. : 05-55-31-84-81. 140 F.

Compagnie Jean-François Duroure
Nîmes (30). Théâtre, 1, place Calade. 20 h 30, le 24. Tél. : 04-66-36-65-10. 60 F.

Blanca Li
Vannes (56). Palais des arts, place de Bretagne. 20 h 30, le 24. Tél. : 02-97-01-81-00. 130 F.

ANNULATION

Natalie Dessay renonce à son récital prévu le 14 mars au Théâtre du Châtelet. Les billets seront échangés ou remboursés.
Le concert de Faudel prévu le 1er mars à l'Olympia est reporté au 11 mai (même endroit).

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

20 au 25 février 2001
Loin d'Hagondange &
Faire Bleu
Jean-Paul Wenzel
THÉATRE LES ATELIERS lyon
Tel: 04.78.37.46.30
www.theatrelesateliers.com

CREATION Les cyniques
Une fantaisie théâtrale librement inspirée du roman d'Anatoli Mariengof
mise en scène Jean Lacomerie
Lundi 26 février 20h30, mardi 27, mercredi 28 février, jeudi 1er mars 19h30
Théâtre Charles Dullin - Chambéry
Renseignements 04 79 85 55 43

L'Institut National des Sciences Appliquées
La Maison d'Izieu
cycle de conférences :
Histoire, science, éthique
Henri ATLAN
lundi 26 février - 20h30
INSA
Bât. et amphi Eugène Freyssinet
20, Av. A. Einstein
Villeurbanne
entrée libre tél. 04 72 43 85 67

création
9mm
de Lionel Spycher
27 février au 1er avril
Mise en scène Gilles Chavassieux
THÉATRE LES ATELIERS lyon
Tél. 04 78 37 46 30
27 février au 9 mars
Mise en scène Stéphanie Loïk
THEATRE POPULAIRE DE LORRAINE
Tél. 03 82 53 33 95

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
DU 28 FÉV. AU 17 MARS
COMBAT DE NEGRE ET DE CHIENS
KOLTÈS création
m.e.s. Jacques Nichet
avec Alain Aithnard, François Chattot, Loïc Houdré Martine Schambacher
2 PLACE DU CHÂTELET, 4e
01 42 74 22 77

Renseignements publicité : ☎ 01.42.17.39.65 - Fax : 01.42.17.39.24

EN VUE

■ La Grande Muraille mesure au moins 500 kilomètres de plus, affirment des chercheurs chinois.

■ Lanzhou, ville chinoise, l'une des plus polluées du monde, rasera ses montagnes pour s'attirer la faveur des vents.

■ Trois hommes, condamnés par un tribunal de Hongkong, avaient contraint leur créancier à avaler d'une seule traite un grand nombre d'œufs à la coque, quatre Big Mac et deux cornets de frites d'un coup.

■ Le tribunal correctionnel de Bangui repousse pour raison de santé le procès d'**Aboukary Tembeley,** directeur de publication du *Journal des droits de l'homme*, accusé d'« incitation à la violence », atteint d'un traumatisme crânien depuis son arrestation.

■ Le Sénat italien approuve une proposition de loi pour aider les boxeurs professionnels déchus, après que **Tiberio Mitri,** champion d'Europe des poids moyens en 1949, tombé dans la misère, atteint des maladies d'Alzheimer et de Parkinson, qui divaguait sur une voie de chemin de fer, eut été fauché par un train.

■ **Nichi Vendola**, vice-président de la commission parlementaire italienne anti-mafia, trouve *« inquiétant »* que des administrateurs judiciaires désignés par les tribunaux confient la gestion des biens confisqués aux mafieux à des adjudicateurs membres des clans.

■ Condamnée par le tribunal des affaires de Sécurité sociale d'Epinal, la caisse primaire d'assurance-maladie des Vosges, qui n'avait indemnisé que d'une seule chaussure orthopédique **Pierre-Noël Maître D'Hôtel**, retraité, unijambiste, lui remboursera la paire.

■ *« J'en ai fait don au musée de je ne sais combien, je ne les compte plus »*, a déclaré, en inaugurant vendredi 16 février à Manille son Musée de la chaussure, **Imelda Marcos**, qui, en 1986, à la chute du dictateur son mari, en avait oublié 1 200 paires dans un placard.

■ *« Elle ne peut plus marcher et reste à pleurer seule quand nous partons »*, raconte **Ali** qui, le soir, avant de quitter Cherrata, dans les montagnes au sud d'Alger, où les tueurs du GIA ont assassiné vingt-sept personnes, dont une douzaine d'enfants, installe pour la nuit sa grand-mère **Aïcha** dans un fût.

■ *« Un conducteur nous a signalé un animal noir dans un fossé au bord d'une route, qui n'était qu'un chat normal »*, déplore la police de Francfort lancée sur les traces d'un grand félin en liberté – une panthère ? – passé par ici, repassé par là, enfiévrant les imaginations.

Christian Colombani

Felix Rohatyn et la peine de mort aux Etats-Unis

Un ancien ambassadeur américain en France raconte à l'« International Herald Tribune » comment son séjour en Europe l'a fait évoluer sur la question de la peine capitale

ANCIEN ambassadeur en France, Felix Rohatyn juge que le crédit moral des Etats-Unis en Europe est menacé par la pratique de la peine de mort en Amérique.

Dans une libre opinion publiée par le *Washington Post* (*International Herald Tribune* du 21 février), sous le titre « Les Etats-Unis doivent repenser la question de la peine de mort », Felix Rohatyn, qui vient de passer près de quatre ans à Paris, observe que *« la plupart des Français, comme la plupart des Européens, admirent l'Amérique ». « Ils admirent ce que nous faisons, ce que nous défendons et ce que nous avons fait pour eux à deux reprises au cours du XXe siècle »*, poursuit-il.

L'ancien banquier new- yorkais juge qu'il est important que les Etats-Unis puissent maintenir cette

Herald INTERNATIONAL Tribune

image positive chez leurs alliés du Vieux Continent, afin, dit-il, de *« protéger la légitimité de leur leadership moral »* en Europe. Or, estime-t-il, *« ce leadership moral est de en plus contesté du fait à la fois de la pratique de la peine de mort aux Etats-Unis et de la violence dans la société américaine »*. Il rappelle que la France a supprimé la peine de mort en 1981, même si elle était, à l'époque, encore soutenue par une majorité de Français. Il souligne que la peine capitale n'existe plus dans aucun pays de l'Union européenne. Il constate qu'il y a, chez la plupart des alliés européens des Etats-Unis, *« la croyance profonde »* que la peine de mort n'a pas sa place dans une société civilisée.

Il confesse – comme il l'avait dit dans *Le Monde* du 17 janvier – que son expérience de diplomate en France l'a fait évoluer sur cette question : *« En tant que New-Yorkais, qui a vécu dans un environnement où la criminalité était élevée, j'avais toujours été partisan de la peine de mort, au moins pour certains des crimes les plus graves. C'est le fait d'avoir été confronté en permanence en Europe à une réflexion sur ce problème* (...) *qui m'a conduit à défendre* [aux Etats-Unis] *l'idée d'un moratoire sur les exécutions capitales pendant que nous reconsidérerions toute la question de la peine de mort. »*

L'image des Etats-Unis en Europe est façonnée par la violence de la société américaine : *« peine de mort, armes »*, tout cela, écrit Felix Rohatyn, entame *« le leadership moral de l'Amérique »*. Il explique : *« Les Etats-Unis sont perçus comme un pays qui exécute des gens qui n'ont pas bénéficié d'une assistance juridico-légale appropriée, des gens qui peuvent être des innocents, retardés mentaux ou encore des mineurs. On nous voit comme un pays qui fait exécuter des gens qui, de manière disproportionnée, appartiennent à des minorités [raciales] et qui sont pauvres. »*

Il ne s'agit pas, pour autant, d'accepter une leçon de morale : *« Ce n'est pas parce que nos alliés sont contre la peine de mort que nous devons les suivre automatiquement. » « Après tout, le système légal français a ses propres défaillances. La France est un pays sans habeas corpus, ce que je trouve incompréhensible dans une société démocratique,* commente Felix Rohatyn. *Les prisons françaises sont dans un état pitoyable aux dires mêmes d'une récente étude publiée en France. »*

La réalité, observe ce démocrate américain dont la famille a dû fuir la France de Vichy, est que *« ni nous Américains ni nos alliés européens ne pouvons être fiers de nos systèmes pénaux »* et l'idéal serait que cette question fasse partie du dialogue euro-atlantique. Dans un long entretien accordé à la revue *Le Débat* (numéro 113, janvier-février 2001), Felix Rohatyn développe cette idée : *« La prison à perpétuité est-elle plus humaine que la peine de mort ?* (...) *La prison, en général, rend les criminels plus criminels qu'ils ne l'étaient avant – la vôtre n'est pas meilleure que la nôtre. Pour ou contre la peine de mort, l'alternative est simpliste. Il est nécessaire d'avoir une réflexion plus large sur le système judiciaire et sur le système pénal. Pourquoi n'y réfléchirions-nous pas ensemble ? »*

Alain Frachon

DANS LA PRESSE

RTL
Alain Duhamel
■ Là où Jacques Chirac entre cependant sur un terrain plus ambigu, c'est lorsqu'il parle de mise en cause du pacte républicain, de mise en question des grands principes de 1789 et 1792. Outre qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la France ait changé depuis cette époque, cette dénonciation grandiloquente est surtout disproportionnée. L'autonomie de la Corse ne serait pas la fin de l'unité française, la différence régionale ne sonnerait pas le tocsin de la patrie. Jacques Chirac est ici beaucoup plus timide, non seulement que tous ses homologues européens, mais aussi que nombre de personnalités de son propre camp.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Au départ, ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'imaginaient sans doute faire d'une éventuelle réforme de l'organisation administrative et politique de la France, donc d'une possible refonte de notre Constitution, l'enjeu essentiel de leur combat en vue de la prochaine élection présidentielle. *(...)* Aujourd'hui, par un enchaînement que n'ont peut-être pas voulu les deux têtes de l'exécutif, mais dont ils sont désormais prisonniers, la Corse n'est plus traitée pour elle-même et la décentralisation n'est plus un problème parmi d'autres. Du particulier on est subrepticement passé au général, et de l'anecdotique à l'essentiel. Au-delà de l'épisode corse et à travers lui, Jacques Chirac et Lionel Jospin vont devoir dessiner le visage de la République qu'ils imaginent pour demain, unitaire ou fédérale, jacobine ou décentralisée, uniformatrice ou communautariste, égalitaire ou plurielle... Ils vont devoir dire surtout, selon l'ampleur des modifications programmées, s'ils envisagent une révision de notre Loi fondamentale ou si ces changements peuvent se réaliser dans le cadre constitutionnel existant.

LE FIGARO
Baudouin Bollaert
■ Après le droit d'inventaire, le droit à l'erreur : le gouvernement Jospin est revenu sur ses réticences initiales. Les 900 naufragés kurdes de l'*East-Sea* ont obtenu le statut de demandeurs d'asile. Cela ne signifie pas qu'ils l'obtiendront. Mais une étape a été franchie. Si la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, il lui est difficile de se mettre en porte à faux avec le droit international et les règles de l'hospitalité la plus élémentaire. *(...)* Le monde, disait Pascal, est *« une sphère où le centre est partout, la circonférence nulle part »*. L'irruption des nouveaux boat-people sur les rives de la vieille Europe est là pour le rappeler.

www.screamingmedia.com

Les « agrégateurs de contenu » s'installent sur le Web européen

LE MARCHÉ de la revente d'articles de presse, de photos et de reportages audiovisuels se développe rapidement sur Internet, car un nombre croissant de portails, de sites d'entreprise, de sites thématiques et de boutiques électroniques souhaitent désormais publier régulièrement des informations sur l'actualité de leur secteur. Ils n'ont en général ni les moyens ni le désir de créer leurs propres équipes rédactionnelles, et sont prêts à republier en seconde main des documents provenant des grands médias. Or, sauf exception, ces derniers sont mal équipés pour revendre leur production au coup par coup à un grand nombre de petits clients éparpillés sur le Net. On a donc vu apparaître aux Etats-Unis un nouveau type d'intermédiaires, les « agrégateurs de contenu ».

La société Screaming Media, créée à New York dès 1997, s'est imposée comme l'une des pionnières de ce nouveau marché, grâce notamment à une plate-forme technique innovante. A ce jour, elle a passé des accords de distribution

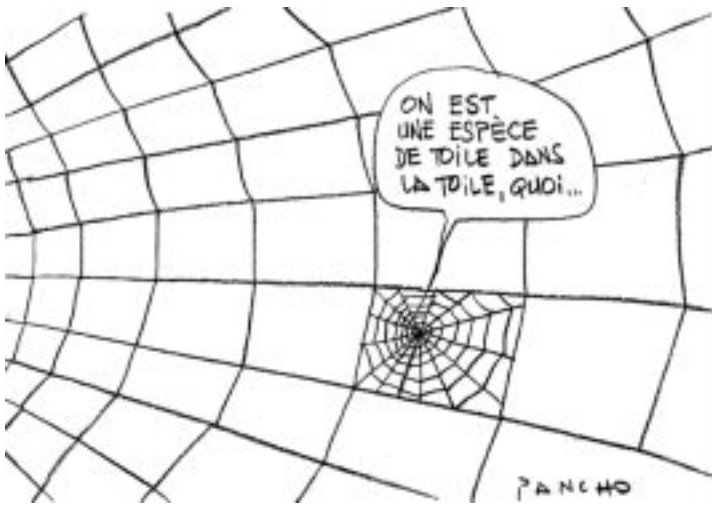

avec plus de 3 000 « sources » (journaux, agences, revues spécialisées, sites de stations de radio et de télévision, webmagazines), qui lui transmettent automatiquement un flux continu d'informations prêtes à l'emploi. Une fois stockés dans les serveurs de Screaming Media, les documents sont triés, normalisés et indexés grâce à un logiciel comportant plus de 10 000 filtres thématiques.

Ainsi, à l'autre bout de la chaîne, les clients ont accès en temps réel à l'ensemble des informations correspondant précisément à leurs centres d'intérêt, tous médias confondus. Ils font leur choix sur un menu actualisé en permanence, puis importent le document directement dans leurs pages. Screaming Media affirme avoir passé des contrats de vente avec plus de 1 300 sites. Le montant de l'abonnement dépend du volume d'informations utilisé par le client, et non pas de l'audience de son site, trop difficile à vérifier.

Chaque mois, les médias fournisseurs reçoivent la liste de leurs documents vendus et touchent entre 30 % et 40 % du montant de la vente. Ils disposent d'un droit de veto, pour éliminer de leur clientèle des sites jugés indésirables, quelle qu'en soit la raison.

L'essentiel de l'information actuellement offerte par Screaming Media est en anglais, mais la société a entamé son expansion internationale : elle propose déjà des documents en sept langues, dont le français. Elle a ouvert un bureau à Paris en novembre 2000 et affirme compter en France une dizaine de fournisseurs (dont l'AFP) et une douzaine de clients.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

BRUCE SPRINGSTEEN
■ L'Office mondial de la propriété intellectuelle (OMPI-WIPO) a débouté le chanteur de rock américain Bruce Springsteen, qui souhaitait s'approprier l'adresse brucespringsteen.com, enregistrée et utilisée par un fan-club canadien. Le jury de l'OMPI a considéré que les activités du fan-club étaient légitimes, car il n'avait jamais gagné de l'argent sur Internet ni revendu l'adresse à quiconque. A ce jour, l'OMPI a reçu plus de 2 000 plaintes concernant des adresses Web. 1 300 affaires ont été traitées à ce jour. Dans 80 % des cas, l'OMPI a ordonné le transfert du nom de domaine au détenteur du nom ou de la marque originels. – *(Reuters.)*

FRACTURE NUMÉRIQUE
■ Selon une étude publiée par le bureau fédéral australien de la statistique, plus de 50 % des foyers du pays seront connectés à Internet avant la fin de 2001. Par ailleurs, une récente enquête de l'OCDE a montré que près de 20 % des Australiens ne possédaient pas la culture générale de base nécessaire pour apprendre à utiliser un ordinateur. – *(AP, Reuters.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Reportage objectif *par Luc Rosenzweig*

EN TANT qu'ancien ailier gauche de l'équipe minimes 3 de l'Olympique lyonnais aux alentours de 1956 – où, d'ailleurs, nos mérites furent insuffisamment remarqués –, nous nous estimons bien placé pour rendre compte du match OL-Arsenal, diffusé mercredi soir sur TF1. Ce reportage complétera harmonieusement celui de notre envoyé spécial à Londres, que l'on pourra lire dans les pages sportives de cette édition.

Avant même le coup d'envoi sur la pelouse anglaise, donc perfide, du stade de Highbury, on pouvait noter la différence de classe entre les deux équipes : les Lyonnais portaient un très élégant maillot gris, discrètement soutaché des couleurs bleu et rouge du club, alors que les Londoniens arboraient une tenue criarde, rouge et blanc, indigne du pays du derby d'Epsom. Une rapide incursion des caméras sur le banc de touche des deux équipes était, aussi, révélatrice : d'emblée, la tranquille assurance de Jacques Santini, l'entraîneur des gones, tranchait avec l'air inquiet et chafouin d'Arsène Wenger, alsacien sans foi ni loi passé au service de la Couronne. Il nous a semblé reconnaître dans les rangs d'Arsenal quelques figures pour lesquelles nous eûmes, naguère, une certaine considération : Gérard Pirès, Thierry Henry, Patrick Vieira...

Comme ils ont changé ! Ils portent maintenant sur leur visage l'air las et sans illusion des mercenaires qui ne combattent plus que pour l'argent. Alors que les Edmilson, Dhorasoo et autres Govou rayonnent du bonheur d'avoir découvert, par hasard, l'écrin de verdure du magnifique stade de Gerland et la chaude convivialité de la Croix-Rousse, de Fourvière ou des Brotteaux... On pouvait s'attendre à tout, en matière de fourberie, de la part des Anglais. On ne fut pas déçu, notamment par le choix de l'arbitre, importé à grands frais de Slovaquie, où l'on ne doit pas encore être tout à fait au point dans la technologie des sifflets. Ou sinon, comment expliquer cette inhibition à intervenir, à la 33e minute, pour sanctionner l'agression caractérisée de Dennis Bergkamp contre José Gomes de Moraes, dit Edmilson, qui permit au premier de mettre, illégalement, la balle au fond des filets de Grégory Coupet ?

Nous espérons que Daniel Bernard, ambassadeur de France en Angleterre, présent dans les tribunes, et originaire de Lyon, fera une note au Quai d'Orsay relative à la conduite inqualifiable de ce ressortissant du régime de Bratislava ! Nous manquerions à l'objectivité et au fair-play qui font le meilleur de l'esprit du sport si nous omettions de signaler qu'il n'y eut pas que des buts volés dans ce match. Celui, marqué de la tête par Edmilson à la 88e minute, était magnifique, couronnant la victoire morale de l'OL.

JEUDI 22 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.30 Projection Publique. L'interruption volontaire de grossesse. **LCP-AN**
20.45 et 1.00 Le Club. Kurdes : quelle politique pour l'émigration clandestine ? **LCI**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
21.00 Envoyé spécial. L'infarctus à quarante ans. Tintin : la traversée du siècle. Les silences de l'Yonne. **France 2**
22.30 Toutes les télés. **M 6**
22.50 Courts particuliers. Jeanne Balibar. **Paris Première**
22.50 Faxculture. Gainsbourg, dix ans déjà. Invités : Gilles Verlant, Pierre Koralnik, Les Dead Brothers. **TSR**
23.10 Comme au cinéma. Erotisme et cinéma. Invités : Jacques Villeret, Mathilde Seigner, André Dussolier, Richard Berry, Cécile de France. **France 2**
23.45 Le Club. Invitée : Andréa Ferreol. **Ciné Classics**
0.00 E = M 6 spécial. Les prodigieux pouvoirs du corps humain. Les prodiges de la mémoire. Communiquer par la pensée. Sportifs d'exception... Mais qu'ont-ils de plus que nous ? Le corps humain comme vous ne l'avez jamais vu ! **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Foot de Dieu. **Arte**
20.30 Les Ailes du futur. [2/3]. Géants et supersoniques civils. **Planète**
20.46 Thema. Mobbing. Le harcèlement moral au travail. Brimé, éliminé. Le Harcèlement moral ou Comment s'en sortir. Le Salaire de la souffrance. **Arte**
21.15 Partir avec National Geographic. La vie privée d'un aigle. **Canal +**
21.25 Cobayes humains. **Planète**
22.05 Fous D'Animaux. Les yeux de la mer. **Disney Channel**
22.15 L'Art de la direction d'orchestre. [2/2]. **Planète**
22.15 Aventures françaises. A Chamonix. **Odyssée**
22.30 Légendes. Cléopâtre. **Téva**
22.35 Chroniques d'Hollywood. **Histoire**
23.00 Passé sous silence. Un mensonge d'Etat. **France 3**
23.45 Guerre et civilisation. [5/8]. L'ère des révolutions. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Coupe de l'UEFA (8e de finale) Match retour : Bordeaux - Rayo Vallecano. **Canal +**
19.00 Football. Coupe de l'UEFA (8e de finale) Match retour : Parme - PSV Eindhoven. **Pathé Sport**
20.30 Football. Coupe de l'UEFA (8e de finale) Match retour : Nantes - FC Porto. **Eurosport**
21.00 Football. Coupe de l'UEFA (8e de finale) Match retour : Liverpool - AS Rome. **Pathé Sport**
23.00 Basket-ball. Euroligue masculine. Quarts de finale. Match aller : Olympiakos - Vitoria. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.00 Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Viviane Hagner, violon ; Markus Becker. Œuvres de Brahms, Mozart, Saint-Saëns, Bartok, Wieniawski. **Muzzik**
22.25 Récital à l'auditorium du Louvre. Avec Marek Dumicz, violon ; Grzegorz Kotov, violon ; Vladimir Mystitka, alto ; Marcin Sieniawski, violoncelle. **Muzzik**
23.45 Une petite flûte enchantée. Opéra de Mozart. Mise en scène de Louis Erlo. Par l'Atelier lyrique, la Maîtrise et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

22.15 La Femme abandonnée. Edouard Molinaro. **TV 5**
22.40 Randonnée fatale. David Warry-Smith. ○. **TF 1**
22.40 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. **Arte**

SÉRIES

20.40 Buffy contre les vampires. Le chouchou du prof (v.o.). **Série Club**
20.55 Commissariat Bastille. En toute innocence. **TF 1**
23.25 Taxi. Louie and the Blind Girl (v.o.). **Série Club**
0.30 Les Craquantes. Joyeux Noël (v.o.). ○. **Téva**

FILMS

16.45 Mad Max 3, au-delà du dôme du tonnerre ■ ■
George Miller et George Ogilvie (Australie, 1985, v.o., 105 min) ○. **Cinéfaz**
18.25 Les Félins ■ ■
René Clément (France, 1963, N., 95 min) ○. **Cinétoile**
18.40 Les Trois Lumières ■ ■ ■
Fritz Lang (Allemagne, muet, 1921, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
18.50 L'Année de tous les dangers ■ ■
Peter Weir (Australie, 1982, v.o., 115 min) ○. **TCM**
18.55 Cul-de-sac ■ ■ ■
Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 La Veuve Couderc ■ ■
Pierre Granier-Deferre (Fr., 1971, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Boudu sauvé des eaux ■ ■ ■
Jean Renoir (France, 1932, N., 85 min). **Paris Première**
21.00 Mystery Train ■ ■ ■
Jim Jarmusch (EU - Jap., 1989, v.o., 110 min) ○. **Canal Jimmy**
21.55 Les Neiges du Kilimandjaro ■ ■
Henry King (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.25 Le Roman d'un tricheur ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Le Couteau dans l'eau ■ ■ ■
Roman Polanski (Pologne, 1962, N., v.o., 100 min) ○. **Cinéfaz**

22.45 L'Invraisemblable Vérité ■ ■
Fritz Lang. Avec Dana Andrews, Joan Fontaine (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min). **13ème Rue**
22.50 Dead Man ■ ■
Jim Jarmusch (EU - All., 1995, N., v.o., 125 min) ○. **Canal Jimmy**
0.10 Brazil ■ ■
Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 140 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.25 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Commissariat Bastille. En toute innocence.
22.40 Randonnée fatale. Téléfilm. David Warry-Smith ○.
0.25 Vol de nuit.

FRANCE 2

16.00 Cap des Pins.
16.25 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.10 Comme au cinéma.
0.55 Journal, Météo.
1.15 Nikita. ○.

FRANCE 3

16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Consomag, Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Entre chiens et chats. Film. Michael Lehmann.
22.35 Météo, Soir 3.
23.00 Passé sous silence. Un mensonge d'Etat.
23.55 Texto.

CANAL +

► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Futurama.
18.25 Nulle part ailleurs musique.
18.45 Football. Coupe de l'UEFA : Bordeaux - Rayo Vallecano.
21.15 Partir avec National Geographic.
22.10 Le Dernier Harem Film. Ferzan Ozpetek ○.
23.55 En direct sur Ed TV Film. Ron Howard (v.o.). ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Marseille.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Foot de Dieu.
20.45 Thema. Mobbing, le harcèlement moral au travail.
20.46 Brimé, éliminé.
22.00 Le Harcèlement moral ou Comment s'en sortir.
22.40 De gré ou de force. Téléfilm. Fabrice Cazeneuve.
0.05 Le Salaire de la souffrance.
0.40 Les Gladiateurs ■ Film. Delmer Daves.

M 6

17.30 Mariés, deux enfants. ○.
18.00 Highlander.
19.00 Le Flic de Shanghaï.
19.50 I minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Passé simple.
20.50 Les Parasites Film. Philippe de Chauveron ○.
22.30 Toutes les télés.
0.00 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30. *Disparition première*, de Nathalie Quintane.
21.00 Le Gai Savoir.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Johan van der Keuken, l'arpenteur. [2/3].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre national de France, dir. Neeme Järvi : œuvres de Pärt ; Grieg ; Franck ; Kapp.
22.00 Jazz, suivez le thème. Portait in Black and White.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Concert. Par l'Orchestre de Bretagne, dir. Stefan Sanderling, Brigitte Engerer, piano, Henri Demarquette, violoncelle.
22.10 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELÉVISION

FRANCE 2

21.00 Tintin : la traversée du siècle
Ce reportage de Philippe Poiret et Pierre Leherle, consacré à Tintin, est diffusé dans « Envoyé spécial », avec deux autres sujets, l'un, dramatisant, sur « L'infarctus à 40 ans » et l'autre sur l'affaire Emile Louis, intitulé « Les silences de l'Yonne ». Les auteurs tiennent la gageure de faire le tour de la galaxie Tintin et exhument des documents rares

13ÈME RUE

22.45 L'Invraisemblable Vérité ■ ■
Commencée avec *Furie* (1936), qui s'élevait contre le lynchage et l'intolérance, la carrière américaine de Fritz Lang se clôt avec *L'Invraisemblable Vérité,* œuvre épurée, implacable, tournée en 1956, sur les failles du système judiciaire et le mal profond de la nature humaine. Une vertigineuse variation sur la vérité et le mensonge, l'innocence et la culpabilité. En v.o.

FRANCE 3

23.00 Passé sous silence
Après l'excellente biographie télévisée « François Mitterrand, le roman du pouvoir », de Patrick Rotman et Jean Lacouture, diffusée en octobre 2000, France 3 met de nouveau en examen l'ancien président de la République via un document de William Karel. *Un mensonge d'Etat* raconte comment et pourquoi François Mitterrand a caché son cancer, avant de mettre en scène sa propre mort.

VENDREDI 23 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Mariages du monde. **Forum**
22.00 Peut-on épouser la religion de l'autre ? **Forum**
23.00 Stones, les papys du rock. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... La justice en classe. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Patachou. Pierre Perret. **Paris Première**
18.25 Nulle part ailleurs. Placebo. Invité : Jeremy Scott. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.40 Thalassa. Salut la compagnie ! **France 3**
20.55 Spécial « Y a pas photo ! ». **TF 1**
21.00 Recto Verso. Invité : MC Solaar. **Paris Première**
21.00 Top bab. Invité : Tom Jones. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Madagascar : Les hommes de la forêt. Guadeloupe : Les bœufs tirants. Maroc : Les bâtisseurs du Haut-Atlas. Invité : Abdelatif Benazzi. **France 3**
22.55 Bouillon de culture. Les blessures de l'enfance. Invités : Catherine Dolto ; Raul Ruiz ; Boris Cyrulnik ; Corinne Hoex ; François Taillandier. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Un enfant à tout âge. Invitée : Caroline Tresca. **TF 1**
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.10 Stéphane Grappelli. [1/2]. Portrait rêvé. **Planète**
17.35 Saison sèche au Parc Kruger. **Odyssée**
18.05 Le Monde des animaux. Les Larmes de la lune. **La Cinquième**
18.05 Les Légendes de l'horreur. [4/4]. Le chien des Baskerville. **Ciné Cinémas**
18.25 L'Actors Studio. Spécial 50e anniversaire. **Paris Première**
18.30 Ray Mears, un monde de survivance. [1/6]. Au cœur du rift. **Odyssée**
19.05 Crossroads. **Planète**
19.55 Planète en question. Les grandes extinctions. **Odyssée**
20.15 Reportage. Le Grand Hiver mongol. **Arte**
20.30 Johan Van der Keuken. **Planète**
20.55 Juan Carlos Ier, un roi démocrate. **Odyssée**
21.25 Derniers mots. Ma sœur Joke (1935-1997). **Planète**
21.55 Fernandel de père en fils. **Paris Première**
22.05 Fous d'animaux. Mission lamentin. **Disney Channel**
22.05 Notre XXe siècle. Il était une fois des rois. **Odyssée**
22.10 Grand format. Les Enfants de la tourmente. **Arte**
22.20 Musiques de noces tziganes. **Planète**
22.25 Nuit Blair Witch. Burkitsville, la véritable histoire de Blair Witch. **Canal +**
22.25 Enquêtes médico-légales. Vision de la terreur. **13ème RUE**
23.20 Esprit des peuples premiers. Des fusées et des rennes. **Planète**
23.25 L'Egypte. [3/5]. L'âge d'or. **Odyssée**
23.45 Toutes les drogues du monde. Une devise forte : les drogues. La drogue et notre santé. **Histoire**
23.50 Les Ailes du futur. [2/3]. Géants et supersoniques civils. **Planète**
0.15 Histoire de deuil. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski de fond. Championnats du monde. Relais 4x5 km dames. **Eurosport**
15.00 Football. Championnat d'Europe en salle : Espagne - Pologne. **Eurosport**
17.00 Saut à skis. Championnats du monde. K 90. **Eurosport**
20.00 Athlétisme. Meeting indoor de Gand (Belgique). **Eurosport**

DANSE

21.00 Lonely Town, Lonely Street. Ballet. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Classic Archive. Concert enregistré à Paris, en 1963, et à Besançon, en 1968. L'Orchestre symphonique de la RTF, dir. Igor Markevitch. **Mezzo**
19.35 Marciac Sweet 99. Avec Herbie Hancock, piano ; Wayne Shorter, saxophone. **Muzzik**
21.00 Marciac Sweet 2000. Avec Thierry Eliez, piano ; Thomas Bramerie, basse ; André Ceccarelli, tambours. **Muzzik**
21.30 John MacLaughlin et Katia Labèque. Avec l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. V. P. Perez. **Mezzo**
22.35 Marciac Sweet 2000. Avec Kenny Barron ; Ben Riley ; Kyi-oshi Kitagawa. **Muzzik**
22.55 Toots and the Maytals. Ris-Orangis, 1995. **Canal Jimmy**
0.30 Jazz à Antibes 1990. Avec Martial Solal, piano ; Michel Portal. **Muzzik**
0.45 Simply Red. Manchester, 1999. **M 6**

THÉÂTRE

20.30 Le Voleur d'instants. Pièce de Daniel Colas. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.00 Le Dernier Eté. Claude Goretta. **Festival**
18.15 La Femme abandonnée. Edouard Molinaro. **TV 5**
18.45 La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [1/3]. **Festival**
19.00 Un match au sommet. Rod Daniel. **Disney Channel**
20.45 La Loire, Agnès et les garçons. Patrice Martineau. **Arte**
20.45 L'Enfant du mensonge. Joyce Chopra. **RTL 9**
20.50 Le Monde magique des Leprechauns. John Henderson [1 et 2/2]. ○. **M 6**
20.55 La Gloire en partage. Eric Till [2/2]. ○. **TMC**
22.10 La Façon de le dire. Sébastien Grall. **Festival**
23.45 Georg Friedrich Haendel, le diable emporte Tunbridge Wells. Tony Palmer. **Mezzo**

COURTS MÉTRAGES

23.05 Nuit « Blair Witch ». Le Projet fantastico gore. *Restez assis !.* Stéphane Roquet. *Scoub.* Stéphane Berla. *The X Fails.* Cécile Le Floc'h et Théo Blatz. *Le Gros Laid flaire bite.* Alexis Delahaye, Frédéric Dupas et Julien Moreaux. *Nice «Tripes».* Sébastien Morel. *Faux sanglants.* Eric Anderson. *Vidéo gore.* Thierry Lopez et Fred K. *H-Battery.* Martin Briu et Nicolas Raynaud. *Barbaque et logistique.* Pascal Thiebaux. *La Mort de Lazare.* Matthias Rondeau, Jean-François Gahinet et Olivier Menes. **Canal +**

SÉRIES

19.25 Hill Street Blues. Je n'ai rien promis ○. **TMC**
20.45 New York District. A mon époux regretté. Double vie. **13ème RUE**
20.55 La Crim'. L'affaire Caroline ○. **France 2**
21.50 Avocats et associés. L'enfant battu. ○. **France 2**
23.45 Michael Hayes. L'indicateur. ○. **Série Club**
0.00 Brooklyn South. Epreuve test. ○. **M 6**

FILMS

13.00 Le Clan des irréductibles ■ ■
Paul Newman (Etats-Unis, 1971, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
14.15 Pour qui sonne le glas ? ■ ■
Sam Wood (Etats-Unis, 1943, 130 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
14.25 L'Amour ■ ■
Philippe Faucon (France, 1989, 80 min) ○. **Cinéstar 1**
15.00 Ce cher disparu ■ ■
Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., 120 min). **TCM**
16.00 Cul-de-sac ■ ■ ■
Roman Polanski (GB, 1965, N., 110 min) ○. **Cinéfaz**
16.45 Kamikaze ■ ■
Didier Grousset (France, 1986, 85 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.50 Alexandre Nevski ■ ■
Sergueï Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min). **Muzzik**
17.25 Les Trois Lumières ■ ■ ■
Fritz Lang (All., muet, 1921, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.50 La Femme de l'année ■ ■
George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). **TCM**

20.30 La ragazza ■ ■ ■
Luigi Comencini. Avec Claudia Cardinale, George Chakiris (Fr. - It., 1963, N., v.o., 95 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 La Femme défendue ■ ■
Philippe Harel (France, 1997, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.15 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■ ■
Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, v.o., 85 min) ○. **Cinéfaz**
22.30 Les Harvey Girls ■ ■
George Sidney (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). **TCM**

23.40 Le Testament du docteur Mabuse ■ ■ ■
Fritz Lang. Avec Rudolf Klein-Rogge, Thomy Bourdelle (Allemagne, 1932, N., v.o., 120 min). **Arte**
23.50 Le Roman d'un tricheur ■ ■ ■
Sacha Guitry (France, 1936, N., 80 min) ○. **Ciné Classics**
0.10 Petulia ■ ■
Richard Lester (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 110 min). **TCM**
0.15 Les Félins ■ ■
René Clément (France, 1963, N., 95 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Le Jour du chaos. Téléfilm. Dick Lowry.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Y'a pas photo ! Drôles de petits champions.
23.15 Sans aucun doute. Un enfant à tout âge.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

14.50 En quête de preuves.
15.35 Planque et caméra.
15.55 Cap des Pins.
16.20 Un livre.
16.30 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un toit pour trois.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 La Crim'. L'affaire Caroline ○.
21.50 Avocats et associés. L'enfant battu ○.
22.55 Bouillon de culture. Les blessures de l'enfance.
0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Un meurtre est-il facile ? Téléfilm. Claude Whatham.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mezrahi et ses amis.
20.40 Thalassa. Salut la compagnie !
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

13.45 Mobutu, roi du Zaïre ■ ■
Film. Thierry Michel ○.
16.00 Nulle part ailleurs.
16.05 Delphine 1, Yvan 0 Film. Dominique Farrugia ○.
17.35 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.05 Futurama.
18.25 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Nuit Blair Witch. Le Projet Blair Witch ■ Film. D. Myrick et E. Sanchez ○.
22.20 Le Phénomène Blair Witch.
22.25 Burkitsville, la véritable histoire de Blair Witch.
23.05 Le Projet fantastico gore.
0.00 Une bouteille à la mer Film. Luis Mandoki ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Lorsque le monde parlait arabe. Les secrets du corps humain.
14.35 La Cinquième rencontre... La justice en classe.
16.00 Le Cadre dans tous ses états. [2/4] Les yeux rivés sur les courbes.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Les Larmes de la lune.
18.35 Le Journal de la santé.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Grand Hiver mongol.
20.45 La Loire, Agnès et les garçons. Téléfilm. Patrice Martineau.
22.10 Grand format. Les Enfants de la tourmente.
23.40 Le Testament du docteur Mabuse ■ ■ ■ Film. Fritz Lang (v.o.).

M 6

13.35 Sur la route du cœur. Téléfilm. Dean Hamilton ○.
15.20 Les Routes du paradis.
17.15 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants.
18.00 Buffy contre les vampires.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Cinésix.
20.50 Le Monde magique des Leprechauns. Téléfilm. John Henderson [1 et 2/2] ○.
0.00 Brooklyn South.
0.45 Simply Red. Live at Haydock Park.
1.50 M comme musique. Simply Red.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Invité : Gilles Anquetil.
21.30 Cultures d'islam. L'âge des mutations, XIX-XXe siècle [4/4]. Invitée : Mercedes Volais.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Johan van der Keuken [3/3].

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque. En direct et en public du Théâtre de la Criée, salle La Mezzanine, à Marseille.
20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Marc Piollet. Œuvres de Bartok, Berlioz, Schubert.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct. Le trio de Jon Gordon.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Machaut, Bach, Scarlatti, Beethoven, Schubert, Schumann, Franck.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev.

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.45 La Loire, Agnès et les garçons
Sur un thème archiclassique (deux amis, jeunes bacheliers en vacances tourmentés par leurs sens, aiment une jeune fille libre et sensible comme une corde de guitare), Patrice Martineau a signé une œuvre sans prétention mais pas sans intérêt, bien servie par l'interprétation de la belle Géraldine Sales et des deux rivaux, Mathieu Crépeau et Thibault Lacroix.

FRANCE 2

21.50 Avocats et associés
Revoilà pour quelques semaines, en seconde partie de « Une soirée, deux polars », la case policière du vendredi de la Deux, la sympathique équipe d'avocats du cabinet Zelderen. Filmée par la caméra nerveuse du réalisateur Philippe Triboit, cette série, inspirée de modèles américains (« Ally McBeal », « The Practice »), mêle habilement intrigues policières et histoires de cœur. Du rythme et de l'humour.

ARTE

23.40 Le Testament du Docteur Mabuse ■ ■ ■
En 1932, Fritz Lang tourne une suite à son *Docteur Mabuse,* dans laquelle il annonce le règne de la terreur nazie. Coproduction franco-allemande, *Le Testament du docteur Mabuse* fut réalisé en deux versions (une pour l'Allemagne et une pour la France, plus courte et avec une interprétation différente). Arte présente la version originale restaurée intégrale.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

VENDREDI 23 FÉVRIER 2001

Autre temps...

par Pierre Georges

IL Y A vingt-cinq ans, jeune reporter aux infos génés du *Monde,* on avait été commis d'office sur ce qu'il convient d'appeler la « couverture » d'un procès. Après un quart de siècle, la mémoire se fait volontiers prescriptive. Mais pas cette mémoire-là, en l'espèce rafraîchie par une plongée dans les archives du *Monde.*

C'était à Versailles, devant la cour d'assises des Yvelines. Trois hommes étaient jugés, accusés « d'attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de quinze ans ». Un chef d'inculpation qui, revisité aujourd'hui, revient à dire affaire de pédophilie.

Non pas que les victimes étaient de jeunes enfants. Mais plutôt de très jeunes adolescents, douze ou treize ans, frère et sœur notamment, embarqués dans des jeux sexuels organisés, photographiés et filmés par les accusés. Comme le dira l'un d'eux à l'audience : « *Ce qui m'intéressait, c'était de voir la sexualité des enfants.* »

Ils s'y intéressaient de très près en effet, ne manquant pas de participer parfois à cette étude de mœurs. Comme le démontra le procès, où bien loin de décréter le huis clos s'agissant de crimes commis sur des mineurs, le président de la cour d'assises décida ce qu'on appelle la publicité de l'audience. Non pas pour accabler davantage les accusés. Mais peut-être bien pour mieux jeter à bas une véritable campagne pétitionnaire menée, en faveur de ceux-ci, par des intellectuels et personnalités indignés du sort fait aux inculpés maintenus en détention provisoire pendant trois années. Et cette pétition, publiée dans *Le Monde* du 26 janvier 1977 se terminait par ces mots : « *Trois ans de prison pour des caresses et des baisers, cela suffit. Nous ne comprendrions pas que le 29 janvier* [les accusés] *ne retrouvent pas la liberté.* »

Au rang des signataires il y avait de très nombreuses personnes fort connues : Louis Aragon, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Roland Barthes, Francis Ponge, André Glucksmann, Bernard Kouchner, François Chatelet, Patrice Chéreau, Philippe Sollers, Félix Guattari, Jack Lang, pour ne citer qu'eux. Non pas pour les accabler ou juger. Mais pour dire l'esprit un peu étrange de ce temps, où au motif d'une libération des mœurs post-soixante-huitarde et d'une lutte, elle plus fondée, contre les abus de la détention provisoire, des gens fort honorables pouvaient engager leur nom sur une mauvaise cause.

Car l'audience publique le démontra. En fait « *de caresses et de baisers* », c'est d'une affaire sordide qu'il s'agissait. Avec tout ce que ces affaires de pédophilie ont d'abject, sans qu'il soit nécessaire ici d'en donner le détail. Les accusés furent condamnés à cinq ans de prison avec sursis. L'affaire en resta là.

Si l'on est revenu sur cette affaire, et sur l'incroyable imprudence intellectuelle de l'époque en ce domaine, c'est bien sûr par référence aux mésaventures de Daniel Cohn-Bendit pour des écrits de 1975, cités par *L'Express.* Ces citations sont incontestables. Et incontestablement condamnables. Le premier à le faire en est l'auteur, qui au motif, jadis, de choquer le bourgeois et au nom de la libération sexuelle, reconnaît avoir écrit des imbécillités et s'en repent. Dont acte.

M. Montebourg (PS) reproche à M. Trichet de ne pas « jouer son rôle » contre le blanchiment

Le gouverneur de la Banque de France réagit vivement à ces accusations « surprenantes »

LE RAPPORTEUR de la mission anti-blanchiment de l'Assemblée nationale, Arnaud Montebourg, s'en est pris mercredi 21 février au président de la Commission bancaire et gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en l'accusant de ne pas *« jouer son rôle tutélaire »* sur le système bancaire dans le domaine de la lutte contre le blanchiment. Au détour d'une présentation à la presse du rapport consacré à la Suisse (*Le Monde* du 22 février), le député socialiste a déclaré que la Commission bancaire avait préféré *« négocier »* avec une filiale lyonnaise d'une banque de Genève – soupçonnée d'être impliquée dans une affaire de blanchiment – plutôt que de transmettre le dossier à la justice. La mission d'information parlementaire a décidé, elle, de dénoncer les faits au parquet de Lyon.

Lors de ses investigations sur la Suisse, a expliqué M. Montebourg, *« nous avons découvert qu'une banque d'Etat, la Banque cantonale de Genève, utilise des fiduciaires helvétiques pour faire* (...) *du "back to back"* ». Cette technique financière relevant de l'adossement frauduleux fonctionne, selon le député, de la manière suivante : *« Vous venez apporter votre argent noir dans notre pays, nous le recevons, et en contrepartie nous vous faisons des prêts dans le pays où nous avons une filiale. »* Ce type d'aller-retour entre la Banque cantonale de Genève (BCG) en Suisse et sa filiale lyonnaise aurait porté sur des sommes d'un total d*e « 1 demi-milliard de francs »*. Et M. Montebourg d'ajouter : *« Plus grave encore, la Commission bancaire française a préféré négocier avec ladite banque plutôt que transmettre au parquet compétent. »*

Entendu en octobre 1999 par la mission, l'ancien directeur général de la BCG à Lyon, Bernard Monnot, a fait état de faits de *« blanchiment »* ayant impliqué, selon lui, cette banque entre 1996 et 1998. D'après ses dires, les opérations délictueuses ont été opérées par le biais d'une *« société fiduciaire »* qui aurait permis à des déposants français de placer auprès de la banque à Genève des fonds ayant ensuite servi à refinancer des crédits accordés à ces mêmes déposants par sa filiale lyonnaise.

L'ancien responsable de la Banque de France en région lyonnaise, Etienne Subra, a indiqué que de telles allégations relèvent du *« roman noir »*. Reconnaissant avoir été alerté à l'époque par M. Monnot, il souligne que ce dernier *« n'a jamais pu démontrer »* ses propos. L'actuel président de la BCG à Lyon, Alain Bochet, a aussi rejeté ces allégations. Il a cependant indiqué que la filiale lyonnaise de la BCG s'était refinancée auprès de sa maison mère et qu'*« une partie de ces refinancements, de l'ordre de 25 %* (...), *a été le fait de dépôts fiduciaires »*.

« Nous convoquerons certainement bientôt M. Trichet », a ponctué M. Montebourg... *« Et il faudra qu'il nous explique s'il y a beaucoup d'autres banques* (...) *avec lesquelles il négocie des sorties de ce genre de dispositif. Nous pouvons considérer que ce n'est pas de la négligence de la part de la Commission bancaire, mais à l'évidence une véritable complaisance »*, a-t-il conclu.

La Banque de France a vivement réagi à cette mise en cause, assurant que *« la Commission bancaire n'a jamais "négocié" avec la Banque cantonale de Genève non plus qu'avec aucun établissement soumis à son contrôle »*. A l'inverse, elle aurait imposé à cet établissement *« de ne plus recevoir, à titre de refinancement, de fonds collectés par sa maison mère »*. Autrement dit, la Commission aurait demandé à cet établissement de cesser des pratiques autorisées en Suisse, mais non admises en France. Mais, comme à l'époque l'inspecteur de la Commision bancaire – réputé pour sa pugnacité depuis son contrôle du Crédit martiniquais – n'avait pas mis au jour de faits suggérant un système de blanchiment –, il n'a pas saisi le parquet. Ultérieurement, la Commission a toutefois *« transmis aux autorités judiciaires les résultats de ses contrôles sur place »*. La Banque de France juge donc les déclarations du député *« surprenantes »*.

Erich Inciyan et Laurent Mauduit

BONUS DE MILES AADVANTAGE[1]

Bonus Classe Economique
7500 Miles AAdvantage

Bonus Première Classe ou Classe Affaires
15000 Miles AAdvantage

Gagnez un bonus de miles sur ce vol en voyageant entre le 2 avril et le 31 mai 2001. Pour bénéficier de cette promotion, inscrivez-vous avant votre voyage, en mentionnant lors de votre réservation le code de promotion : CDGBN. Si vous n'êtes pas encore membre d'AAdvantage, vous pouvez vous inscrire en appelant le 0801 872 872.

Nouveau vol quotidien non-stop Paris-San Jose, Californie

A partir du 2 avril, American Airlines proposera le seul vol quotidien sans escale de Paris/Charles de Gaulle à destination de San Jose au coeur de la Silicon Valley à deux pas de San Francisco, en Californie. Cette nouvelle ligne viendra étoffer harmonieusement les dessertes déjà offertes par American au départ de France vers : Boston, Chicago, Dallas/Fort Worth, Los Angeles [1], Miami et New York. De ces villes, vous pourrez rejoindre plus de 250 destinations sur le continent américain.

	N° de Vol	Départs	Arrivées
Paris/San Jose	AA113	13h20	16h10
San Jose/Paris	AA112	18h30	14h25...

(*) Arrivée le lendemain

AmericanAirlines®

Pour toutes informations ou réservations, contactez votre agence de voyages ou appelez American Airlines au 0 801 872 872. 3615 American Airlines (1,29 F/mn). www.aa.com

[1] Reprise de la liaison quotidienne Paris-Los Angeles le 2 avril 2001.

Pour bénéficier de cette promotion, vous devez vous enregistrer avant votre voyage. Les miles seront crédités une fois votre voyage effectué. Offre non cumulable s'appliquant sur des vols transatlantiques aller-retour de même classe. Offre valable pour les membres AAdvantage ayant acheté leur billet au tarif publié indiqué : Première Classe (F), Classe Affaires (J et D) et Classe Economique (Y et B). Tous les autres tarifs sont exclus. Les bonus miles ne sont pas pris en compte pour l'obtention des statuts Gold, Platinum et Executive Platinum. Le crédit de bonus miles est fonction de la classe de service achetée. Date limite de voyage, le 31 mai 2001. Offre de bonus de miles AAdvantage valable seulement sur les vols American Airlines, ne s'applique pas aux voyages effectués sur des compagnies en partage de code. Les horaires des vols peuvent être modifiés sans préavis et sont soumis aux autorisations gouvernementales. American Airlines se réserve le droit de changer le programme AAdvantage sans préavis. American Airlines n'est pas responsable des produits et services offerts par d'autres compagnies. Certaines villes sont desservies American Eagle, notre filiale régionale. American Airlines et American Eagle sont des marques d'American Airlines Inc. 2001. Tous droits réservés.

Des étudiants de Lyon-III protestent contre un enseignant révisionniste

UN COLLECTIF d'étudiants (UNEF-ID, UEJF et association Hippocampe) occupe depuis mercredi 21 février les bureaux de la direction de la recherche de l'université Jean-Moulin-Lyon III, afin de protester contre *« le silence »* des responsables de l'éducation nationale face au cas de Jean-Pierre Allard. Cet enseignant germaniste, qui doit prochainement partir à la retraite, fut en 1985 président du jury d'une thèse soutenue à Nantes par Henri Roques, contestant l'ampleur de l'extermination des juifs dans les chambres à gaz, et annulée en 1986. L'enseignant avait aussi fondé en 1981 l'Institut d'études indo-européennes. Rattaché à Lyon-III, il s'est dissous en 1998 pour renaître sous la forme d'une association. Les étudiants demandent *« un geste politique afin que M. Allard ne parte pas à la retraite avec tous les honneurs »*. La présidence de l'université s'en remet au ministère afin que celui-ci *« affiche une position claire »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire** pour déterminer l'origine des fuites qui ont permis à la presse de faire état des expertises génétiques susceptibles de disculper Omar Raddad, condamné en 1994 pour le meurtre de sa patronne, Ghislaine Marchal, à dix-huit ans de réclusion criminelle. La commission d+e révision des affaires pénales ne devrait pas recevoir le rapport des experts de la police scientifique de Paris *« avant la fin du mois »*, selon sa présidente, Martine Anzani, qui dénonce une *« violation manifeste du secret professionnel »*.

■ **Un pépiniériste d'Ajaccio a été mis en examen et écroué**, mercredi 21 février, pour l'assassinat du champion de France de boxe Frédéric Noto. Un accrochage en voiture serait à l'origine du meurtre. Les enquêteurs soupçonnent David Luciani, 52 ans, d'avoir tué Frédéric Noto parce que celui-ci exigeait, après un accident de voiture, un dédommagement.

■ **Le militant anti-FN Yves Peirat a été condamné à cinq ans de prison,** mercredi 21 février, par le tribunal de grande instance de Marseille, pour six attentats commis contre des permanences du parti d'extrême droite (*Le Monde* du 8 février). Son ami, William Ferrari, écope de dix-huit mois d'emprisonnement dont quatorze avec sursis pour complicité. Son frère, Albert Peirat, a été relaxé.

■ **Trois étudiants liés à des milieux d'extrême droite ont été interpellés et placés en garde à vue,** mercredi 21 février à Nancy, à la suite d'une agression contre un ancien président de l'association Ras-le-Front en 1999 et d'une manifestation néo-nazie.

■ **TERRORISME : une information judiciaire a été ouverte**, le 1er février, à Paris, pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* à la suite de l'interpellation de quatre militants islamistes à Francfort (Allemagne), en décembre. Ce groupe formé dans un camp en Afghanistan, et composé d'un Français, d'un Algérien et de deux Irakiens, est soupçonné d'avoir préparé une action terroriste dans la ville de Strasbourg. Une cassette vidéo de repérages réalisée dans la capitale alsacienne a été saisie lors de l'arrestation.

■ **JUSTICE : la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a validé**, jeudi 22 février, l'enquête sur les faux électeurs présumés du 3e arrondissement de Paris, en rejetant l'ensemble des requêtes en nullité déposées par plusieurs mis en examen. Quinze personnes, soupçonnées d'avoir favorisé l'inscription sur les listes électorales du 3e arrondissement de personnes qui n'y résidaient pas, sont poursuivies dans cette affaire, parmi lesquelles figurent notamment le sénateur et premier adjoint de Jean Tiberi à la Mairie de Paris, Jacques Dominati, ainsi que ses deux fils, Laurent et Philippe.

Tirage du *Monde* daté jeudi 22 février 2001 : 504 883 exemplaires. 1-3

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 23 FÉVRIER 2001

« VICE-VERSO »
page IV

ANITA DESAÏ
page V

JEUNESSE
page VI

LANGUES IMAGINAIRES
La chronique
de Roger-Pol Droit
page VII

JEAN DE BERRY
page IX

ACTUALITÉ
Après Missoula (Montana),
Dublin et Sarajevo,
Les « Etonnants
Voyageurs » sont au Mali
page X

Morand, quand même

« Que de vies j'ai eues ! » , s'enchantait l'écrivain. Le Journal qu'il a tenu de 1968 à sa mort, en 1976, fournit les pièces pour instruire son dossier

On peut décider d'être sévère avec Morand, c'est facile. Le procès est vite expédié : les origines bourgeoises, le succès, la fortune d'un riche mariage, Vichy, l'antisémitisme, la misogynie, l'homophobie, l'Académie, l'absence de repentir, l'affirmation du bonheur physique, l'*« aristocracisme »*. Brève déclaration du condamné par avance : *« Je suis un ultra, style Charles X, séparé de la masse française par ma vie et mes goûts ; mais un ultra sans la foi ; et qui, contrairement aux autres, a beaucoup appris et retenu. »* Sans doute, Monsieur Morand, mais la *« masse française »*, comme vous dites avec mépris, est là pour vous juger et non pour excuser votre vie déréglée, vos goûts surannés, votre aventure ratée. Votre temps est passé, votre monde s'est effondré, nous avons changé d'ère. A quoi bon rouvrir votre dossier ? Vous êtes incurablement d'un Ancien Régime dont nous avons fait table rase. Votre cas est implaidable, votre correspondance ou votre Journal posthumes le prouvent. L'indulgence à votre égard n'est pas de mise, ce serait renverser le verdict de l'Histoire. Vous avez quelque chose à ajouter ? Oui ? *« Ce que j'ai réussi peut paraître insignifiant ou médiocre, comparé à d'autres vies, mais c'est* immense, *ce fut colossal, si on considère la médiocrité de ma personne, ma bêtise, ma paresse, ma vulgarité, mon avance à tâtons, ma progression à l'aveuglette. Mon seul mérite, c'est de le reconnaître avec sincérité et humilité, de l'avoir vu assez vite et assez tôt, et d'avoir toujours rendu grâce aux autres et à la Providence, en disant toujours que je ne l'avais pas mérité. »*

HENRI CARTIER-BRESSON

A partir de là, forcément, on écoute. Mais attention, ce condamné est rusé, beaucoup plus intelligent qu'il ne le dit, nous n'allons pas nous laisser désarmer comme ça, ce serait trop simple. Pourtant, il y a là, chez lui, un ton nouveau, un accent qui force non pas la sympathie mais la curiosité. *« Il ne faut pas que je meure parce que je suis un grand spécialiste, un metteur au point, un poinçon d'authenticité ; quand je mourrai, l'Europe mourra. Déjà elle est morte. Ce n'est plus la même. Mais je n'aurai pas besoin de rien expliquer. Regardez-moi. »* Soit, on le regarde : il faut avouer que, pour son âge, il a l'air de tenir le coup. A plus de quatre-vingts ans, il conduit encore sa voiture, il voyage sans arrêt, il *« baise »* (c'est son mot), il a abandonné le ski mais part encore à la pêche en haute mer, il va tous les jours faire sa gymnastique dans un club, voulant, dit-il, rester souple et musclé jusqu'à son dernier jour. Le président : *« Vous ne fumez pas ? »* Réponse : *« 50 ans de cigares, puis j'ai arrêté... mais je compte reprendre à quatre-vingt-dix ans. »* (rires dans la salle). Le condamné enchaîne : *« Que de vies j'ai eues !* (...) *"Une vie de riche étoffe", dit Montaigne ; plutôt du* patchwork. »

Attention, attention : le condamné commence à étaler sa vaste culture. Il est déjà inadmissible qu'il se présente à la fois comme sportif et comme écrivain. Un écrivain, nous le savons et nous le souhaitons, est un être souffrant, sentimental, tourmenté, mélancolique ou au moins habité par le souci des autres, l'intérêt collectif. Vous allez voir maintenant qu'il va nous déballer la bibliothèque. Avec l'évocation de son existence cosmopolite et de ses rencontres (il a connu tout le monde), c'est son numéro préféré. Et en effet, ça ne rate pas : le voilà intarissable sur Saint-Simon, le cardinal de Retz, La Rochefoucauld, Molière, Stendhal, et j'en passe. Certes, il lit comme personne, il repère immédiatement les formules ramassées qui produisent le plus de sens. Il se vante, comme Saint-Simon, de *« savoir le joint des choses »*. Mêlées d'anecdotes diverses et de portraits de célébrités (Chaplin, Chanel, Gide, Claudel), ses citations condensent des livres entiers, et le plus grave, c'est qu'on se laisse prendre à sa virtuosité.

On ne sait plus où on est : au XXe siècle ou sous Louis XIV. Brusquement, il essaie de déstabiliser le tribunal : *« Moi qui ne me suis guère senti de racines, pendant soixante ans, et de moins en moins, comment ai-je pu me fourvoyer à droite ? »* Ici, quelques murmures. Mais l'animal va plus loin : *« J'ai longuement réfléchi sur l'attrait que Cohn-Bendit et les enragés de mai 1968 ont eu pour moi : mon point commun avec eux, c'est la paresse. Jouir ! Toutes les révoltes commencent par l'ivresse et la satisfaction physique... »* Le président s'impatiente : *« Mais enfin, Morand, où êtes-vous ? »* Réponse : *« Ailleurs. »* Le président : *« Mais dans l'Histoire ? »* Réponse : *« L'Histoire, sur laquelle notre début de siècle s'est tellement appuyé pour vivre et penser, ne servira bientôt plus de rien, tant ce qu'on va voir (basé sur la technique et non plus sur l'horreur) aura de moins en moins de précédents. »* Le président : *« Que voulez-vous dire ? »* Réponse : *« Les Anglais nourrissent désormais la volaille avec sa propre fiente déshydratée, produit qu'ils nous vendent : ils ont donc trouvé le mouvement perpétuel et la solution de la question sociale : il va nous suffire de manger notre propre merde. »* Rires et applaudissements dans la salle. Nous voilà bien.

Philippe Sollers

Les témoins de moralité défilent : M. Marcel Proust, qu'on aurait cru plus vigilant, trouve le condamné Morand plein d'intelligence, de sensualité, d'insolence et d'ironie. Quoique regrettant que la sensualité du condamné se soit employée avec des femmes, il le compare à *« une grosse rose blanc crème »* et à un *« matou perspicace »*. Il le crédite de *« beaucoup de maîtresses et de peu d'amis »* tout en se déclarant *« l'admirateur de sa pensée, de sa perfidie, de sa gentillesse et de son talent »*. C'est là un témoignage de poids, le public y est malheureusement sensible. Voici maintenant sa femme, Hélène, ex-princesse Soutzo, amie de M. Proust, mais réactionnaire entêtée et antisémite notoire. Elle défend son mari avec de grands airs, l'appelle *« mon toutou »*, décrit son dévouement pendant sa longue agonie, lui lance avec une complicité incompréhensible : *« Tu n'as jamais vécu que pour ton plaisir. »* Le président lui demande si les infidélités multiples de son partenaire ne lui ont pas été douloureuses, et s'attire cette réponse : *« Un homme qui ne trompe pas sa femme n'est pas un homme ! »*

Le président pense que ces deux-là sont fous. Il tente une percée vers Dieu, et le condamné se risque : *« Je sens profondément que je ne suis qu'un pion, placé à son insu entre Dieu et le néant, que Dieu va peut-être perdre un peu par ma faute ; il faut l'aider. »* Silence. Terrain glissant. Soudain, un ancien maoïste (avec ces individus-là on peut s'attendre à tout) vient à la barre dire son admiration pour Morand. Il accumule les exemples, descriptions de villes, de campagnes, scènes de libertinage. Le président décide de lever la séance, mais le condamné veut encore s'exprimer : *« Si l'épicurisme est une foi, ses églises sont naturellement baroques. »* Le procès, ajourné, s'achève ainsi dans la confusion.

★ **Lire également notre dossier pages II et III**

PIERRE HEBEY

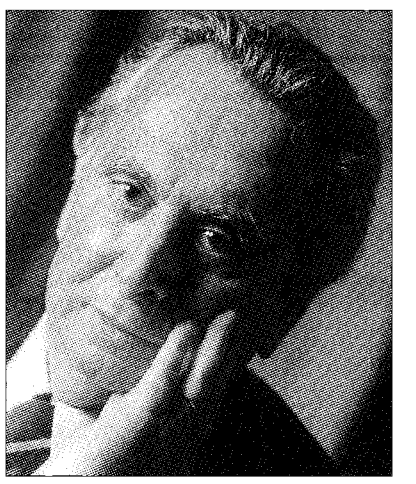

GARDEZ-MOI LES JOURNAUX
nouvelles

GALLIMARD

Ph. Jacques Sassier / Editions Gallimard
Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

Paul Morand, fidèle au pire

Jacques Chardonne, le romancier des couples de province, meurt en mai 1968. Le lendemain de son enterrement, son vieil ami Paul Morand entreprend la rédaction d'un journal pour continuer à lui écrire. Morand vient d'avoir quatre-vingts ans. Il remplira copieusement et régulièrement ce *Journal inutile* jusqu'au 9 avril 1976, quelques semaines avant qu'un malaise cardiaque ne l'emporte. Cette fidélité a quelque chose de touchant. La fidélité aux souvenirs était sans doute le seul bon sentiment que Morand jugeait encore habitable.

Le 27 mai 1974, il note : « *Je laisse (par lettre) à Gallimard le soin d'éditer tout, ou partie, en l'an 2000, de mon* Journal inutile, *incapable d'apprécier moi-même l'intérêt, général ou privé, que ces souvenirs peuvent avoir, vus d'aujourd'hui ou d'alors. je me fais très bien à l'idée qu'il restera inédit, faute d'intéresser l'an 2000.* » En avril

Pierre Lepape

76 : « *Refait le passage de mon testament concernant Gallimard ; notamment* au cas où *la maison céderait son fonds (ou serait confisquée par le PC).* » Morand justifiait son passé en prévoyant un avenir de catastrophes : les Russes (ou les Chinois) à Paris, les bibliothèques incendiées avec les châteaux, la dictature – ignoble – de la foule chassant celle – indispensable – des élites. Il en va souvent ainsi des vieilles personnes ; elles supportent mal que l'histoire se continue sans elles, sauf comme un enchaînement de malheurs. Il faut que leur naufrage soit, au moins, celui de la civilisation. Morand se définit comme « *VCRAQNP (vieux con réactionnaire, attaché à la quille d'un navire en perdition)* ».

L'intérêt du *Journal* n'est donc pas dans ses vitupérations contre l'air du temps. Celui de Morand semble s'être brutalement arrêté du côté de Vichy en 1942. Spectaculaire phénomène de vitrification. Trente ans plus tard, Morand soulève son couvercle, et rien n'a changé : c'est l'Hôtel du Parc reconstitué à l'état pur, si l'on peut dire. Les bruits, les odeurs, les discours, les sentiments, la valse-hésitation au bord du gouffre comme si vous y étiez. Le complot juif, la décadence anglaise, les gaullistes vendus aux bolcheviques, la haine de la pensée, la hantise du Front populaire, l'insuffisance de l'hitlérisme : « *Hitler a été aveuglé par le nationalisme, en homme du XIXe. Il a attaqué des nations, et il a trouvé devant lui des Internationales : la juive (Anglo-saxons) et la communiste (les Russes). On peut vaincre des nations, localisées ; on est désarmé devant l'ubiquité des Internationales.* » C'est écrit le 2 juillet 1969 par un professionnel des Affaires étrangères, ancien ambassadeur de France.

Impressionnante fidélité à l'erreur : dès que Morand avance un pronostic, il est démenti. 29 juin 68 : « *Ainsi le régime gaulliste s'achemine-t-il vers le fascisme.* » 1er septembre 1969 : « *Révolution en Libye. Cela va faire, tôt ou tard, sauter la Tunisie et les communistes arriveront à Tanger. Faire sauter l'Espagne ne semble qu'un jeu. La flotte russe d'une Méditerranée russe appuiera.* » Et ainsi de suite pour le Portugal, pour l'Espagne de son cher Franco, pour l'Afrique du Sud qu'on va abandonner aux nègres, pour la Ve République fatalement conduite vers la guerre civile. Jusqu'à Bernard Pivot soupçonné de vouloir diriger un soviet au *Figaro* !

Cette vision fantasmatique d'une civilisation européenne menacée par « *les grandes sociétés secrètes yiddish* » et les faiblesses de l'homme blanc face aux nègres, aux pédérastes et aux femmes, nous la connaissons bien. C'est le grand pot noir duquel Céline tirait son encre. Sans discuter de savoir si le génie littéraire est une excuse à l'ignominie, constatons que Morand ne peut pas s'en prévaloir.

L'absence totale de plaisir ou de toute autre forme d'émotion est ce qui imprime sa marque la plus forte à ce « Journal inutile ». Il s'en faudrait de peu qu'un tel vide n'acquière une force tragique

Il est étroit ; il écrit comme il est convenu, chez les bourgeois, de porter des habits coûteux : avec négligence. Céline est un écrivain, Morand a choisi d'être un homme de lettres. A chacun son théâtre. Morand, dans les années 1920, après ses premiers succès, a opté pour le talent, l'argent, la mondanité, la vitesse, la situation. C'était une des manières de s'affirmer moderne ; cela avait du *chic*. Morand est un auteur chic : à l'apprentissage de l'humanité il a préféré celui de la société. Il est amusant de constater combien, aujourd'hui encore, cet abandon lui vaut d'admirateurs. Vieilles nostalgies de la bourgeoisie de droit divin ? On songe plutôt à ces *butlers*, ces domestiques des grandes maisons d'autrefois, qui croyaient faire oublier par un surcroît de gourme, de snobisme et de « style » l'esclavage de leur condition. Morand a des manières qui les épatent.

Le « style », il en est toujours question dans le *Journal inutile*. Morand remplit les pages de ses carnets de citations qui ont « du style ». Il accumule les « mots » comme d'autres achètent des actions. Lui-même essaie des phrases, des aphorismes qu'il tourne et qu'il aiguise, puis qu'il meule pour leur donner un tour à la fois spirituel et nonchalant. Du genre : « *le mariage : une femme de plus ; un homme de moins.* » Ou encore : « *La pédérastie demande le collège (et non le lycée), le pensionnat, le dortoir, la classe sociale sans mélange ; surtout le collège religieux. Le lycée, c'est bien différent : il y a de tout, des juifs, des fils de boutiquiers, des gens du monde.* » Encore : « *Les femmes ont besoin d'un homme pour se persuader qu'elles existent, pour jouir, mais d'elles-mêmes. Les femmes se vengent sur l'homme d'avoir besoin de lui pour exister.* » Où l'on voit quelle est la fonction exacte du travail d'écriture : habiller selon les canons du bien-dire les sentiments les plus vulgaires et les pensées les plus molles.

Ce n'est pas que Morand soit bête, même s'il le proclame à son de trompes. Proust d'ailleurs le trouvait non seulement charmant mais intelligent, en 1920. Mais c'est une éponge sociale ; sa santé de fer lui permet de tout engloutir de la médiocrité de son milieu jusqu'à y perdre la plus légère trace de lui-même. Il se dissout dans les opinions, les préjugés, les bonnes fortunes de sa paroisse. La langue française elle-même n'échappe pas à ce rétrécissement. On vire allégrement par-dessus bord Montaigne – un peu juif, il est vrai –, Chateaubriand, Balzac, Hugo (sauf celui des *Choses vues*) et l'on claironne comme une évidence : « *La langue française a été inventée pour faire court* », ce qui ne veut strictement rien dire, pas plus que le contraire. La langue de Morand est d'une époque, d'un lieu et d'un milieu, même si bien d'autres après lui ont essayé de l'imiter et de répandre le mythe d'une « écriture française ».

Le roman est lié à l'Histoire avec laquelle Morand est fâché. Il lui reste la géographie ; le meilleur de son œuvre – et dans ce *Journal* encore – est dans les paysages, les portraits de ville, les décors, Venise, Londres, Tanger et même New York quand Morand consent à oublier les habitants des gratte-ciel : « *des boîtes à juifs, à bolchies, à polaks, à dagos, à husskies, à wops* ». Quand les hommes parviennent à disparaître, quand le monde se fait désert et silence, Morand se transforme : pour peu, on lui prêterait une sensibilité, un cœur, un regard personnel, une sorte de bonté. Il écrit d'exquis petits poèmes presque japonais sur la dentelure d'une feuille, l'ombre d'un tableau, les hêtres roux de sa propriété des *Hayes*. C'est un impressionniste fourvoyé dans le portrait. Il est frappant qu'il ne raconte pas sa vie comme une histoire mais comme une carte dont il détaille les itinéraires fantasques qui l'ont guidé. Comme si les voyages étaient la seule figure possible du bonheur. Le seul moyen de sortir enfin de soi, de se fuir.

Morand voyage encore beaucoup entre 1968 et 1976. De temps en temps, il plante là son épouse grabataire, son hôtel particulier et les minuscules champs de bataille académiques pour retrouver Venise, Jersey ou Trieste. Mais le charme n'opère plus guère. Le tourisme a tué le voyage aussi sûrement que les congés payés ont tué le plaisir de la paresse : « *Les voyages étaient agréables quand il y avait partout de la place, qu'on ne retenait rien d'avance, qu'on ne jouait pas des coudes. L'an dernier, j'ai vu, en gare de Venise, la consigne si pleine, qu'on refusait les bagages ; un millier de hippies restaient assis sur leur baluchon.* » Les paysages s'éloignent dans le souvenir, les souvenirs ont un goût d'amertume. Le monde se rétrécit encore, Morand s'y accroche, avec les dents. Il n'a jamais aimé grand monde, même pas lui-même ; il écrit désormais des méchancetés comme il fait de la gymnastique à l'Automobile-Club ou compte les dames qu'il entraîne dans son lit : pour se conserver du muscle, vérifier l'état de la machine. Un devoir plutôt qu'un plaisir ; paraître, toujours...

L'absence totale de plaisir ou de toute autre forme d'émotion est ce qui imprime sa marque la plus forte à ce *Journal inutile*. Il s'en faudrait de peu qu'un tel vide n'acquière une force tragique. Plus exactement, il faudrait un peu moins. D'un bout à l'autre, Morand force la note pour ne pas lâcher le lecteur qu'il tient par la veste. Il en fait trop dans tout comme un jeune ambitieux qui veut se faire remarquer par son chef de bureau. Trop dans la haine ressassée comme une vieille soupe, dans la niaiserie de classe, dans la posture étudiée, dans le ressentiment, dans le rien compris, rien oublié. Trop dans la formule longtemps mâchée, dans le papotage spirituel, dans le relâchement calculé, dans l'élégance poudrée, dans le faux naturel. On aimerait

6 septembre 1971

« Quand un écrivain de premier ordre fait de la critique, par exception, il surclasse les professionnels. (Balzac sur Stendhal, Baudelaire, Proust.) Et, preuve par neuf, quand , à l'envers, un critique nous sort du roman ! Malheur ! » (T. 1 p. 577)

être scandalisé, on est navré.

Par souci de ne rien perdre, on voudrait signaler, vers le milieu du premier volume, quelques belles pages consacrées par Morand à Charlie Chaplin, son voisin du lac de Genève. Un portrait bien attrapé et même chaleureux. Et donc oublier ce qui suit, quelques pages plus loin : « *Pour les pédés comme les juifs, quand on en connaît un, on les connaît tous.* » Morand nous a laissé en testament le pire de lui-même ; toutes les franchises n'honorent pas.

JOURNAL INUTILE
Tome I : 1968-1972
Tome II : 1973-1976
de Paul Morand.
Gallimard, 860 et 870 p., 195 F, chacun (29,73 €)
(en librairie le 28 février)

COLL. JEAN-PAUL CARACALLA

Au premier plan (de gauche à droite) : Jacques Chardonne sa femme (Camille Belguise) et Paul Morand ; au second plan : Josette Solvay (Josette Day) et Jacques Brenner (hiver 1960)

Ci-dessous : Jacques Chardonne en 1955 et Paul Morand en 1968

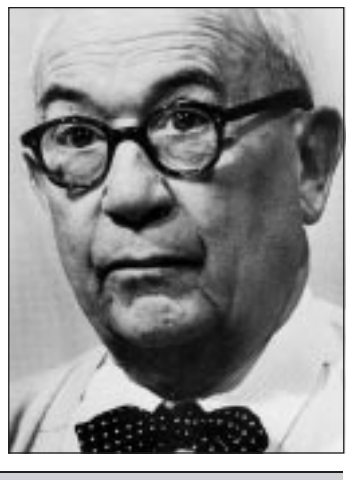

KEYSTONE

1er juin 1968

« Chardonne a été enterré hier (...) je vais essayer de continuer à lui écrire, car n'écrire qu'à soi-même, c'est n'écrire à personne. » (T.1 p.9)

Dialogue de deux crocodiles nostalgiques

Jacques Chardonne et Paul Morand se sont écrit presque quotidiennement de 1952 à 1968 – date de la mort du premier. François Dufay a consulté à Lausanne cette correspondance dont l'édition reste à venir

François Dufay est l'auteur de Voyage d'automne *(Plon), récit de la visite effectuée par quelques écrivains français, dont Jacques Chardonne, en octobre 1941, en Allemagne, sur l'invitation des autorités nazies ; il a pu consulter la correspondance Chardonne-Morand, déposée par les deux écrivains en 1967 à la bibliothèque cantonale de Lausanne et ouverte, suivant les instructions testamentaires de Morand, à la consultation depuis janvier 2000.*

« Pouvez-vous nous donner quelques indications sur le contenu de cette correspondance, que Gallimard s'est engagé à publier bientôt ?

– Chardonne et Morand, rapprochés par leur commune mise à l'index après la guerre, se sont écrit quasi quotidiennement de 1952 à 1968. Leur correspondance remplit sept cartons, pleins à ras bord chacun de plusieurs centaines de lettres. Le contraste de leurs missives est en soi un régal : Chardonne couvre de larges feuilles de son écriture efflorescente, Morand noircit au stylo bille, de son écriture serrée, de petits bristols, ou du papier à en-tête de palaces exotiques.

De quoi parlent-ils ? Des fleurs de leurs jardins respectifs, de leurs lectures, de l'actualité, et c'est le plus souvent un délice d'esprit et de mordant. On croit ces vétérans « largués », en fait ils observent l'évolution du monde avec acuité. Morand recommande par exemple à Chardonne les films de la nouvelle vague ! « *Voyez* A bout de souffle, *d'un jeune. Excellent : pudique et fort ; une longue scène entre amants, remarquable. Une étude profonde des jeunes, leur indifférence à tout. Un homme peut tomber mort à leurs pieds, un animal souffrir, une femme hurler : impassibles.* »

Grâce à cet échange au jour le jour, on suit aussi leurs relations avec leurs jeunes amis les « hussards », de l'enthousiasme initial à un certain refroidissement (« *Nimier... ce personnage était copié sur vous* », écrit Chardonne à Morand). On vit, depuis les coulisses, la candidature de Morand à l'Académie française, tentative fomentée en commun par ces deux ex-vichystes pour obtenir une réintégration dans la vie publique avec les honneurs.

Pour moi, cette correspondance-fleuve ne revêt pas seulement l'intérêt d'un grand document littéraire. C'est un chef-d'œuvre d'abandon et de style sec, et tout simplement l'un des sommets du genre épistolaire, toutes époques confondues...

– Les lettres de Morand donnent-elles une vue inédite sur la psychologie et l'attitude de leur auteur, en particulier sur la question de l'antisémitisme ?

Autant Morand se montrait prudent dans ses interviews, autant il se « lâchait » quand il écrivait à Chardonne. On retrouve, hélas, dans ses lettres, dès qu'il parle des juifs, le Morand de *France la douce*, son roman xénophobe de 1934. A tel point que, plus d'une fois, Chardonne, qui n'est pas ce qu'on peut appeler un philosémite, en vient à prendre la défense des juifs !

L'autre obsession de Morand, ce sont les homosexuels, qu'il appelle les « *PD* », tombant – lui qui fut l'ami de Proust – au niveau du graffiti de vespasienne. Au-delà de ces phobies, c'est l'évolution du monde vers une sorte de « *normalisation démocratique* » qui révulse ces deux crocodiles, notamment Morand, nostalgique de la société « sélect » des années folles.

– Chardonne, selon sa biographe, Ginette Guitard-Auviste, souhaitait publier des fragments de cette correspondance, mais Morand recula, considérant qu'il y avait « à chaque ligne des choses très dures ». Vous qui avez lu cette correspondance, qu'en pensez-vous ?

– En l'occurrence, Morand était plus lucide que Chardonne. Leurs critiques étaient souvent trop venimeuses pour permettre une publication immédiate, à moins d'affadir. Morand avait ses têtes de turc, par exemple de Gaulle, qu'il appelle avec mépris « *Gaulle* ». Chardonne, lui, était horripilé entre autres par Mauriac, « *sa comédie Malagar à la TV* ». Mais leurs jugements sur une même personne variaient selon les jours. Morand exécute Malraux en tant qu'imposteur et « *bidonneur* », avant de rectifier le tir quelques jours plus tard, car il s'est souvenu du jeune mythomane séduisant qu'il avait rencontré en 1925 en Indochine. Autre morceau d'anthologie : la visite que Paul et Hélène Morand effectuent un jour de 1959 chez Georges Simenon, leur voisin, dans son château en Suisse. Effarés, ils découvrent l'intérieur « nouveau riche » d'un véritable industriel de la littérature, qui a complètement rationalisé sa production.

D'autres figures littéraires sont l'objet de flèches encore plus acérées : tel critique est un « *sot* », tel éditeur un « *demi-toqué* », tel écrivain une « *merde juive* ». Je suis curieux, je l'avoue, de voir sous quelle forme la maison Gallimard – pas oubliée dans la distribution de gracieusetés – va éditer cette correspondance. Sera-t-elle expurgée ? Contrairement aux prévisions de Chardonne et Morand, beaucoup de leurs cibles sont toujours de ce monde en 2001...

Propos recueillis par Patrick Kéchichian

inédit

« (...) Je suis aimanté et secoué par des champs magnétiques divers et inconciliables. Que faire ? Comme Pascal et comme vous, la chambre ? Je m'y embête, face à une éternité, qui refuse de me dire qui elle est.
Tout à vous
Morand
PS : mes journées sont pourtant bien remplies. A 5h30, j'ai quitté les Hayes ; à 7h du matin, je déballais, à Paris, les provisions du jardin ; à 11h je faisais de la culture physique à l'auto-Club ; à 1h je déjeune chez les R. de Chambrun ; à 16h j'ai l'exposition Roger Wild, vieux camarade ; à 18h rendez-vous nrf (...) Je ne pourrai lire les journaux du matin et voir la TV qu'à 20 heures, au lit !
(extrait d'une lettre inédite de Paul Morand à Jacques Chardonne en date du 17 mai 1967)

JEAN CLOTTES
à l'occasion de la parution des
Chamanes de la préhistoire
(la maison des roches, éd.)
sera à librairie
Compagnie
le jeudi 1er mars à 18 h.
58, rue des Écoles, Paris 5e
Tél. 01 43 26 45 36

RUE DES ARCHIVES

Réception de Paul Morand à l'Académie française le 20 mars 1969

Morand de Paris

Transatlantique échoué au pied de la Tour Eiffel, le célèbre appartement de Paul Morand ouvre de plain-pied sur le trottoir. Pour entrer il n'y a qu'à se laisser glisser. On se trouve tout de suite comme dans une vulgaire consigne des chemins de fer, nez à nez avec des rangées de bagages de toutes formes, en crin, veau, parchemin, toile, jetés là, à chaque retour.

Surgit un petit monsieur qui ne se prend surtout pas pour Paul Morand. Jambes de cycliste, torse de gymnaste, tête de bébé au regard déconfit mais curieux, il ne dit ni bonjour ni au revoir. Il a calculé qu'ainsi il gagnait des mois, voire des années. *« Le pire pour quelqu'un, c'est de tout voir, tout sentir et de ne pas pouvoir l'exprimer. Le supplice : ne pas trouver la forme. »*

François-Marie Banier

Nœud papillon de vieux dandy vissé sur une chemise à carreaux d'étudiant, col qui rebique, costume étriqué, il vous entraîne par une coursive en boiserie sombre sculptée vers son bureau à mi-étage. Là, dans sa forte main de cavalier émérite, tourne la dernière photographie de Proust. *« Marcel, sur son lit de mort ! C'est moi qui l'ai prise. Comme je suis maladroit, il n'y en a que cet exemplaire, le négatif a brûlé entre mes doigts au tirage. Mais regardez ces yeux de visionnaire : ils le mangent tout entier. »*

Quand Paul Morand est à Paris et qu'il écrit, on imagine que c'est à cette longue table collée devant cette fenêtre en demi-lune sur le Champ-de-Mars qui lui offre la vue sur les jeux des enfants et sa pelouse verte pour buvard.

Qu'Aragon méprise sa littérature lui est tout à fait supportable, il n'est pas le seul. Ne lui dites pas le contraire : rares sont les écrivains qui ne sont pas jaloux de ses succès... auprès des femmes ! Sa réputation d'antisémitisme et sa situation pendant la guerre ayant fait le reste.

A déjeuner, dans une salle à manger haute époque, ce très jeune monsieur dont la conversation est faite d'aperçus brillants, de rapprochements étonnants, éclats d'une culture universelle, semble gêné par le rôle convenu du maître de maison.

Le voilà soudain enchanté de pouvoir vous montrer son salon, cathédrale de Chartres des salons, devant lequel la salle de bal du *Titanic* est une plaisanterie. Ses deux armoires chinoises trois fois plus hautes que lui. *« Vous avez vu, là, c'est un vrai lit de fumeur d'opium. Nijinsky a dansé devant. Avec Hélène on a même donné des pièces de théâtre, ici. Pour cinq cents personnes. Proust ne quittait pas cette bouche de chaleur. »* Et soudain, comme sorti du brouillard, se dresse le portrait de sa femme par Lévy-Dhurmer. *« Autrefois, tout le monde trouvait ça hideux. On l'a caché pendant des années. Maintenant que c'est la mode, je l'ai ressorti. »*

« La seule chose, c'est de se retrouver. » Au rappel du mot de Rilke, *« Nous avons perdu la maison commune »*, il rétorque aussitôt, les yeux clairs, l'air perdu du contrôleur de train qui les a tous pris : *« La maison commune, c'est la civilisation. »*

La tournée des civilisations

De New York à Tombouctou en passant par Paris, leçons de plaisir et de civilité

CHRONIQUES
de Paul Morand.
Edition établie et préfacée
par Jean-François Fogel,
Grasset, 652 p., 168 F (25,61 €).

Sujet de dissertation pour les classes terminales : faut-il bouder et mettre au rebut les grands écrivains qui n'ont pas eu une attitude très honorable ni très *clean* pendant des périodes décisives comme l'Occupation ? Bien sûr, le talent de l'auteur ne rachète ni les turpitudes ni les faiblesses de l'homme. Le style n'a jamais été une excuse. Pourtant, il reste comme une sorte d'évidence. Et il continue de séduire même les lecteurs les plus avertis, pour les faire méditer (sans doute) sur les mystères de la littérature... C'est quoi, le style au juste, notamment chez Paul Morand ? Difficile de résumer ce mélange de grammaire et de magie, d'élégance et d'émotion, de battements de cœur et de correspondance des temps, de charme et de futur antérieur. Puis il y a le toucher de mot, l'art des raccourcis, la musique rapide des phrases, l'acuité du regard et cette façon de traiter ensemble les petits événements et les grandes affaires.

François Bott

Chez Paul Morand, les vérités profondes arrivent avec des airs de fête. Elles portent le masque de la légèreté, sinon de la frivolité. *« Le beau, c'est le vrai bien habillé... »* Prenez, par exemple, ce mot d'enfant : *« Maman, pourquoi est-ce qu'on se déguise en noir pour pleurer ? »*, ou cette description d'une Parisienne à la campagne : *« Le soleil déclinait. On attendait pour déjeuner la jolie femme. Elle arriva. Elle descendit, hésitante, de sa voiture ; avec regret, elle vit s'éloigner ce dernier abri, ce boudoir sur roues, cette cage mobile qui la protégeait* [...]. *Alors, cette personne magnifique, à laquelle peu de présidents du Conseil résistèrent, s'arrêta net, comme devant une rivale : elle venait d'apercevoir la nature. »* C'est ce qu'on appelle un *« morceau de bravoure »*. Morand recommandait le *« style probe »*, qui respecte la proportion entre les mots et les choses. Il détestait l'éloquence, les trémolos et les superlatifs. Il préconisait même des cures de laconisme pour les jeunes générations.

Entre le début des années 1930 et celui des années 1950, il a publié de nombreuses chroniques dans les revues et les journaux. Elles furent ensuite rassemblées dans divers recueils, de *Papiers d'identité* à *L'Eau sous les ponts*. Jean-François Fogel (1) a repris la majeure partie de ces textes et les a redistribués selon des thèmes comme « L'auteur et sa légende », « Civilités », « Manières françaises », « L'usage de la planète », « Images de Manhattan », « Made in England », « La France maigre », etc. Chronique vient de *khronos*, en grec le temps. Voilà le sujet de Morand : c'est le temps qui passe, le destin des générations, les décalages horaires. Pour capter cette chose impalpable et mystérieuse – l'air du temps –, il faut être à la fois très moderne et très archaïque. Faire en quelque sorte tous les métiers. Savoir surprendre, par exemple, les reflets de l'éternité dans une partie de basket-ball à Tel-Aviv ou dans le silence de ces *« grandes ombres noires »* du Sahara, écoutant religieusement Beethoven sur les bords du Niger.

C'est une façon de se demander : *« Quelle heure est-il ? »* Et l'on se frotte les yeux, mal réveillé : *« Déjà 7 heures ! Nous sommes en quelle année, dans quel siècle ? »* Morand raconte que, pendant son enfance, il avait été fasciné par la vitrine du *New York Herald*, *« où quatre horloges marquaient à la fois l'heure de Paris, de New York, de Tokyo et de San Francisco »*. On se levait ici, quand on se couchait là-bas ! C'était une découverte aussi importante que le *cogito* de Descartes. Après cela, Morand décida que l'univers serait sa chambre et qu'il deviendrait un de ces *« parcoureurs du monde »* qui cherchent *« une vérité supérieure aux frontières »*. Durant les années 1930, cet aristocrate cosmopolite, ce paresseux très occupé, entreprit de faire l'inventaire de la planète, parcourant celle-ci comme un grand dictionnaire, cultivant *« les échanges sentimentaux entre l'Ancien et le Nouveau Monde »*, faisant le portrait de chaque ville comme celui d'une femme et rapportant des images de l'univers comme on fait son marché. Sous la plume de cet homme pressé, qui donnait des leçons de plaisir, de raffinement et de civilité, les bonheurs d'expression foisonnaient. Se trouvant de l'autre côté de l'Atlantique, sur la plage de Copacabana, Morand pensait *« au Portugal, derrière l'horizon, pareil à une de ces petites vieilles qui sont restées au village »*. Venise, Madrid, Londres, Manhattan, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Bangkok, Singapour et... les bords de la Loire : Paul Morand faisait encore la tournée des civilisations à la veille du désastre. *« Il se dépêchait d'achever sa visite avant la fermeture »*, comme le note joliment Fogel.

21 novembre 1968
« L'ancienneté de mon goût des voyages : refus inconscient de l'ordre social. » (T. 1 p. 97)

L'écriture était une sorte de voyage, et les voyages la mettaient en mouvement. *« Nous allions au diable chercher un autre nous-même... »* C'était la devise ou la morale de Morand mais, parfois, il n'était pas nécessaire de rejoindre le bout du monde pour que viennent les mots et les phrases. Il suffisait de changer d'arrondissement, comme en témoignent ces pages étonnantes sur *« Paris-cafard, Paris à marée basse, Paris-vacances »*... En 1925, les jeunes héros des années folles et du premier après-guerre s'étaient dispersés, craignant d'être rattrapés par leur légende. Mais Morand allait être mangé par la sienne. Car la légende est une ombre vorace. Réputé pour ses excès de vitesse, chez les lectrices de province, il lui arrivait pourtant de vanter les mérites de la vie tranquille, et de sermonner les fanatiques de la vie rapide – ces *« snobs du Temps »*. On le soupçonne d'avoir aimé souvent la lenteur des flâneries parisiennes et d'avoir emporté, dans ses poches, le plan du métro avec l'atlas de l'univers, pour repérer tout de suite où se trouvaient Tombouctou et la station La Motte-Picquet-Grenelle. Morand considérait l'immobilité comme sa pire ennemie. Cela ne l'empêchait pas d'avoir la nostalgie d'une existence sédentaire. *« Ignorez-vous que l'on change, que l'on peut en une seule journée être double, triple, intermittent ? »*, demandait-il à ses lectrices de province.

Contradictions de Paul Morand : le même qui tenait des propos teintés de racisme, sur les Noirs et sur les juifs, dénonçait les méfaits de l'exclusion dans un texte sur le goût et le luxe. *« On change »*, disait-il... En 1942, il ferait l'éloge de la censure et du *« style Vichy »*. Comment des esprits si fins et, par ailleurs, si pénétrants, peuvent-ils verser dans de telles aberrations ? Eternel problème, et pas seulement pour les classes terminales.

(1) Jean-François Fogel est l'auteur de *Morand Express* (Grasset, 1980).

11 octobre 1974
« En lisant Le Monde, *hier, dans un train suisse, j'ai tout compris :* Le Monde *est un journal suisse, le plus suisse de tous. "Lisez* Le Monde, *le plus suisse des journaux français". » (T.2, p.345)*

BIBLIOGRAPHIE

Quelques titres de Paul Morand disponibles en poche :
- *Tendres stocks* (préf. Marcel Proust, Gallimard, « L'Imaginaire », n° 344)
- *Ouvert la nuit* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 185)
- *Fermé la nuit* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 296)
- *Poèmes : 1914-24* (Gallimard, « Poésie », n° 94)
- *Hiver caraïbe* (préf. Michel Déon, GF n° 638)
- *New York* (préf. Philippe Sollers, GF n° 498)
- *Eloge du repos* (paru originellement sous le titre *Apprendre à se reposer*, Arléa, n° 2)
- *L'Homme pressé* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 240)
- *Milady* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 282)
- *Le Flagellant de Séville* (Gallimard, « Folio » n° 1382)
- *Bains de mer* (préf. Linda Lê, LGF, n° 3181)
- *Fouquet ou le soleil offusqué* (Gallimard, « Folio-histoire », n° 338)
- *Tais-toi* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 382)
- *Mon plaisir... en littérature* (Gallimard, « Idées », n° 464)
- *Venises* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 122)
- *Les Ecarts amoureux* (Gallimard, « L'Imaginaire », n° 315)
- Chez Grasset, « Les Cahiers rouges », plusieurs textes de Paul Morand : *Lewis et Irène* (n° 4) ; *L'Europe galante* (n° 48) ; *Magie noire* (n° 67) ; *Bouddha vivant (n° 83)* ; *Air indien* (n° 90) ; *Champions du monde* (n° 113) ; *Rien que la terre* (n° 302).

A signaler aussi le dernier et très beau texte de Morand (1976) : *L'Allure de Chanel* (dessin Karl Lagerfeld, Herman, rééd. 1996).

Sur Morand :
- *Paul Morand*, de Ginette Guitard-Auviste (Balland, 1994)
- *Paul Morand et le cosmopolitisme littéraire*, de Stéphane Sarkani (éd. Klienckcsiek, 1968)
- *Sur les relations entre extrêmes droites littéraires et politiques, lire Jeannine Verdès-Leroux, Refus et violence (Gallimard, 1996).*

Un curieux séducteur

D'où peut bien venir, en 2001, le charme étrange, mêlé d'une certaine répulsion, qu'exerce ce vieux cavalier tenant un *Journal inutile* – de quatre-vingts à quatre-vingt-huit ans – en continuant d'avoir « tous les défauts » ? Vichyste jamais repenti – incarnant une nation qu'on a voulu si longtemps cacher aux enfants du baby-boom, nourris au mythe de la France résistante. Xénophobe tous azimuts. D'un antisémitisme permanent, d'un autre âge – Morand étant effectivement « d'un autre âge », contrairement à certain romancier antisémite d'aujourd'hui, pour la défense duquel on pétitionne. Oui, Paul Morand est tout cela. Et aussi homophobe, d'une manière devenue ridicule – il pointe néanmoins, avec justesse, l'irruption du conformisme dans un supposé non-conformisme sexuel. De même, sa misogynie ne va pas sans une saine dénonciation des stéréotypes dans lesquels s'enferment presque toutes les femmes de sa classe, la bourgeoisie : jeu social constant, *« force de la femme faible »*, *« chantage de l'inférieure »*. Et puis, quelle femme sensée pourrait nier avoir un jour pensé ceci : *« Plus les femmes sont idiotes et plus elles sont malignes. Je veux dire qu'inaccessibles à la raison, elles arrivent plus vite au réel, par des raccourcis d'elles seules connus »* (18 mai 1969).

Voilà probablement le premier ressort de cette curieuse séduction. Enfin un misogyne averti ! Enfin une absence radicale d'hypocrisie ! Dans ce malentendu entre les hommes et les femmes, où, dit-il *« un mariage "heureux" »* est *« un armistice »*, il est évidemment plus excitant de croiser le fer avec un adversaire lucide que de louvoyer, comme il faut désormais le faire souvent, aux prises avec de vieux petits garçons croyant avoir dépassé ledit malentendu sans l'avoir pensé (quelques romans venant de paraître en sont une preuve parfaite). *« J'ai toujours été intéressé par le contraste entre la vie sociale et la vie sexuelle »*, constate Morand dans le film passionnant de Pierre-André Boutang, *La Traversée du siècle* (1). Dans son journal, il est plus précis : *« Le mariage, c'est le social ; l'amour, c'est l'individu, cela se sait ; curieux à observer le moment où l'amour, sentiment antisocial, pénètre dans le social, et le détruit, tout en se détruisant soi-même »* (11 décembre 1975).

Il y a sans doute une autre raison, plus irrationnelle, à l'attrait de Morand. *« Les femmes sentent mystérieusement qui les aime »*, écrit-il (24 octobre 1968). Et Nathalie Baye (qui fut la lectrice de sa femme, Hélène, devenue aveugle), dans le film de Boutang, après avoir lu la fin de la nouvelle « Céleste Julie ! », magnifique de liberté (2), se souvient, amusée et émue : *« Il avait une manière de me parler pleine de séductions. Il prenait grand plaisir à faire la conversation aux femmes. »* Les amis de Paul Morand évoquent, eux, avec envie, ces jeunes femmes, de cinquante ans ses cadettes, qui partaient en voiture avec ce vieil amoureux de la vitesse (jusqu'à la fin de sa vie) et des jeux de l'amour (jusqu'à quatre-vingt-quatre ans).

11 janvier 1971
« Mort de Gabrielle Chanel. (Je n'ai jamais aimé l'appeler Coco...) (...) D'une énergie, d'une rapidité, d'une colère ininterrompue, violente du réveil au coucher, peu féminine de sensibilité, foncièrement originale, un caractère d'homme, d'une dureté et d'une générosité peu communes. » (T.1 p.471)

« J'ai été toute ma vie infidèle physiquement, et profondément attaché par le cœur. J'ai peu de cœur, mais ce peu est en acier » (31 août 1968). Cet attachement est allé à Hélène, connue en 1917, épousée en 1927. Jusqu'à sa mort, en 1975, *« nous fûmes toujours des amants mariés ! »*, s'écrie Morand (1er janvier 1976), lui qui, toujours vigilant, se recommande : *« Quand je la pleure, faire attention de ne pas pleurer* sur moi *»* (7 septembre 1975).

C'est bien par *« ce maintien »*, que décrit Jean-François Fogel dans sa préface aux *Chroniques 1931-1954*, qu'on est ébloui, parce que Morand *« reste sur son quant à soi en donnant des cours de plaisir »*. Parce qu'il a toujours *« vécu au comptant »* (13 mai 1974), dans ses erreurs comme dans ses grandeurs, et que, conclut Fogel, *« hélas, nous n'avons plus tant de professeurs enseignant "la liberté en gants de chevreau" »*.

Josyane Savigneau

(1) Ce film sera diffusé dans la soirée Théma sur Arte le 13 mars.
(2) *L'Europe galante*, 1925.

Les jeux de l'amour et du miroir

« Vice-Verso » : Jacques Jouet, Eva Almassy et Christine Blondel circulent, chacun à leur manière, autour des thèmes de la passion et de la rupture

ANNETTE ET L'ETNA
de Jacques Jouet.
Stock, « Vice-verso », 102 p., 69 F (10,51 €).

COMME DEUX CERISES
d'Eva Almassy.
Stock, « Vice-verso », 164 p., 79 F (12,04 €).

365
de Christine Blondel.
Stock, « Vice-verso », 218 p., 85 F (12,95 €).

Dire de ces trois livres que l'on ne sait pas par quel bout les prendre serait inespéré : tel est leur projet. Ils se composent de deux textes imprimés tête-bêche, avec deux couvertures inversées reproduisant les deux états d'une photographie (négatif et positif), offrant au lecteur le loisir de commencer par l'épisode de son choix, comme pour les *Smoking* et *No smoking* d'Alain Resnais. Ces trois ouvrages inaugurent une nouvelle collection, « Vice-verso », imaginée et dirigée par Hélène Szuszkin : *« Deux récits articulés autour des thèmes de l'amour et de la rupture qui établissent entre eux des liens, des correspondances et des jeux de miroir. Dans cet exercice narratif l'auteur est libre de décliner l'aventure amoureuse, de jouer sur les interprétations, les hypothèses, les stratégies et peut-être même de s'en moquer un peu. »* On y savoure l'art de l'écrivain de faire faire les pieds au mur à ses héros, et réciproquement.

Avec Jacques Jouet, cet oulipien auquel on doit, entre autres exercices de style ludiques et poétiques, *Des ans et des ânes*, promenade autobiographique semée d'émerveillements étymologiques, la balade est verbale autant qu'amoureuse. Annette, femme libre, flirte avec le désir des hommes sur les pentes du mont Etna, attise une érection des corps en gravissant le volcan et opposa la froideur d'une passion éteinte en le redescendant : histoires d'une séduction et d'une séparation contées au fil d'un parcours physique, métaphorique. S'égayant sur des pistes où demeurent les empreintes de Queneau, Perec ou Pichette, Jouet le bien nommé multiplie les clins d'œil et les dialogues à double sens.

Le conte en chute libre est, à rebours, une discussion tirant à hue et à dia, un torchon qui brûle sur les flancs d'une *« montagne omelette norvégienne »*, le châtiment d'un homme qui eut le tort d'avoir *« la perception expéditive »* : la première fois qu'il fait l'amour avec Annette, Noël agit à la hussarde, sans faire *« le plein de ce qu'il y avait simplement à contempler »* ; la seconde fois tourne au fiasco, l'avidité le conduisant à l'éruption précoce. Le conte en pente douce, lui, tient compte de la magie des mots dans la fusion des rêves, et la verdeur du langage jure avec le sol de charbon : c'est Annette qui montre à Léon *« un endroit pour se mettre à l'envers »*, parce qu'il a pris le temps d'explorer avec elle les plaisirs du langage sans queue ni tête. *« Toi perdrix, moi merdrix »* : ils *« dansent comme des poules qui boivent »*, jouissent, exigent moins de serments qu'une parole.

RÉCITS FRÈRES

Eva Almassy, on le sait depuis ses deux précédents romans (*VO* et *Tous les jours*, Gallimard 1997 et 1999), est experte dans l'art de dépeindre l'amour comme un apprentissage de la conversion lexicale et les filles comme des sœurs en pitreries subversives. Dans *Comme deux cerises*, elle disserte avec brio (et humour) sur le thème de la gémellité. C'est, version début de siècle, l'histoire de Lucie et Félicie Pellerin, siamoises condamnées à tout partager, tétées, barboteuses orthopédiques, autobiographie et rêves de scission. Cadettes invalides auxquelles l'époque renvoie en reflets une cascade d'antithèses événementielles, les conquêtes du ciel de Louis Bériot (propres à leur permettre d'*« autoplaner les yeux fermés »*) étant avortées par le chaos des choses de la terre (fécondité meurtrière des séismes et des guerres). La musique de ce récit, piano à quatre mains, cherche l'écho de La *Petite Suite en forme de poire* d'Erik Satie.

Celle du récit frère résonne aux vibrations de Bernard Hermann dans le *Vertigo* d'Alfred Hitchcock, ce film sur la dualité où, nous rappelle l'auteur, James Stewart torture le sosie d'une femme qu'il aima. Nous sommes cette fois à l'heure d'Internet, du *« www, triple double-you »*. Lors d'un stage de dessin, royaume du papier-calque, un certain Richard Miller rencontre tour à tour deux sœurs jumelles qu'il confond, Alix et Alice, l'une modèle et droitière, l'autre gauchère et préposée aux croquis. Fou de désir pour l'une (qui se révèle lesbienne), il apprend par cœur le corps de l'autre, maîtresse de substitution, doublure, duplicata, et découvre les mystères de l'intériorité. Eva Almassy brode ingénieusement sur la photocopie et le copyright, l'art prédateur et l'interdiction d'utiliser un fixatif dans l'atelier, les gènes diaboliques de l'orthographe et de la phobie, les vertiges de l'autoportrait qui virent Géricault, sur son lit de mort, faire un dessin de sa main gauche avec sa main droite.

Christine Blondel, qui vient du théâtre, a bâti son diptyque dans un paysage de paradis : un archipel de 365 îlots, où se disséminent les sentiments des deux narrateurs, en 365 fragments de prose, pensées intimes et flux de fantasmes. Ni côté cour ni côté jardin ici, plutôt un côté terre et un côté mer, un côté mâle et un côté femelle, les confessions croisées d'un homme (Roll) et d'une femme (Sève), en quête de leurs racines et de leur équilibre. Lui, peintre chargé par un imprimeur de barbouiller une série d'aquarelles, fuit les ardeurs lubriques de trois sœurs insatiables et la menace d'une impuissance créatrice. Elle, femme d'affaires en vacances après un douloureux divorce, vit ses journées en rêvant d'étreintes sexuelles et de fusion régénératrice avec la nature. Ils se croisent, bien sûr, sur le quai où l'on embarque ou débarque : Sève fait de Roll son amant imaginaire tandis que Roll puise dans le regard de Sève l'éclat d'un puzzle à recomposer.

GILLES COULON POUR « LE MONDE »

Christine Blondel, Jacques Jouet et Eva Almassy

La recomposition, en parallèle, de ces deux êtres explorant l'innocence cosmique de leurs instincts d'homme et de femme, et en mal d'une cicatrisation de leurs blessures, s'effectue grâce aux mêmes visions (cris et gémissements corporels au gré des marées et des illuminations géographiques) et aux mêmes rencontres (en particulier celle d'un gamin noir). L'un revisite son passé de père indigne, l'autre son rapport frivole aux hommes, père, fils ou mari. Tous deux revivent des bouffées d'enfance, la fascination du monde animal, l'irruption des pulsions. Sève cherche à apprivoiser la mort, Roll rince sa mémoire meurtrie dans l'eau de pluie, et songe à ne plus peindre qu'avec ses *« espèces liquides, qu'elles soient séminales ou lacrymales, de sueur, d'urine ou de sang »*.

Invités à trouver un sens ou une fatalité aux destins de personnages étrangers les uns aux autres, Jacques Jouet, Eva Almassy et Christine Blondel renvoient l'homme à l'origine du monde et à son destin de vertébré. Avant de faire le coup de *« la p'tit'bête qui monte, qui monte »* le long des jambes d'Annette, Léon, chez Jouet, note que *« si deux bipèdes se prennent par la taille, ils font une sorte de quadrupède et ont moins de chances de tomber dans la nuit des chemins »*. Les siamoises d'Almassy ridiculisent l'énigme du Sphinx : elles s'initient à la vie en rampant à huit pattes. Chez Blondel, Roll, qui perd pied, rêve de s'accoupler à sa compagne comme un goéland : *« sans poser au sol une seule patte palmée »*. Trois façons de poétiser l'insoutenable légèreté du couple.

Jean-Luc Douin

★ **Jacques Jouet publie également *Une réunion pour le nettoiement*, peinture d'une empoignade d'hygiène urbaine. (POL, 206 p., 99 F [15,09 €]), et, chez le même éditeur, des *Poèmes de métro* (268 p, 140 F [21,34 €]).**

L'excès Schifano

L'histoire de la passion de Luca et de Lucia, doublée d'une autre passion, celle de l'auteur pour Naples

L'ÉDUCATION ANATOMIQUE
de Jean-Noël Schifano.
Gallimard, 302 p., 115 F (17,53 €).

Dans l'une de ses émissions de radio, *« où la vie de Naples se déchirait de contradictions »*, Luca, le journaliste napolitain du nouveau livre de Jean-Noël Schifano, *L'Education anatomique*, a parlé de *« baroque existentiel »*. Ce terme convient parfaitement à l'univers de Schifano, qui, depuis son premier roman, en 1986, *La Danse des ardents* (1), plaide pour une littérature de l'excès, une constante folie napolitaine, que ce soit au XVIIe siècle, au temps de Masaniello – héros de *La Danse des ardents* –, ou à la fin du XXe siècle, au moment de basculer dans le troisième millénaire – époque où se passe (avec quelques retours dix-sept ans en arrière) *L'Education anatomique*.

« Naples n'est pas une ville, c'est une civilisation », aime à dire Schifano, qui veut, comme l'un de ses personnages, *« napolitaniser le monde »*, insuffler à la planète entière l'énergie de Naples, *« ville obscène »*, dit volontiers Schifano avec gourmandise, car pour lui c'est un compliment, un signe de plénitude, de santé, de permanence du désir. Ceux qui aiment l'allusion, l'ellipse ou une certaine sécheresse de style sont priés de passer leur chemin, *L'Education anatomique* n'est pas pour eux. Les plus souples ou les plus aventureux peuvent se risquer à aborder cet étrange objet, à la fois opéra en quatre actes – dont on comprend à la toute fin comment ils sont vraiment liés –, road-movie d'initiation sexuelle au Mexique et aux Etats-Unis, roman policier dissimulé, puzzle au centre duquel se trouve l'étrange figure d'un nain, à la fois taxidermiste et poète.

La partie road-movie érotique, entre Luca et la jeune Lucia, de vingt-huit ans sa cadette, n'est peut-être pas la plus réussie, sauf pour ceux qui ont le goût des descriptions frénétiquement organiques. Sinon, trop de *« sperme »* et de *« sang »* mêlés, de *« merde »* et d'humeurs diverses, de hurlements de jouissance et de *« petits cris rauques »* finissent par soulever le cœur. *« En France, on aime le non-dit, et moi j'aime tout ce qui est dit »*, professe Schifano. Et il fait ce qu'il dit. Il faut pouvoir suivre...

Revenons plutôt à Naples, où Luca vit seul en cette fin de XXe siècle son histoire avec Lucia, sa *« Vénus de poche »* – coup de foudre au Mexique, retour à Naples, détour par Paris – n'ayant pas tenu à l'épreuve du temps. Il fait des émissions de radio, écrit dans les journaux, juge son époque avec rudesse, écoute dans sa voiture Vittorio Gassman, qui vient de mourir, lire *L'Enfer*, de Dante. Si l'on n'a guère envie de partager ses jeux sexuels d'autrefois, on aime ce Luca un peu mélancolique et pourtant passionné découvrant Massimo Sémé, le nain taxidermiste qui devient son ami (et finalement sera acteur et victime d'une tragédie qu'il ne faut pas dévoiler). Le Schifano que l'on préfère, définitivement, c'est le Napolitain (les routes de l'Arizona ne lui conviennent pas vraiment), celui qui, à travers Luca, parle magnifiquement de cette ville qu'il adore et où il a passé une partie de sa vie, du solfatare aux fumées sortant du sol et cette incomparable, étrange et entêtante odeur de soufre, de ce *« temps de fin d'avril »* à Naples, *« où le suc des fleurs se mêle au parfum des fruits et des lumières et les ombres pastellisent l'horizon, mer, îles, monts, et l'air vous caresse sous la peau et vous enivre »*...

Jo. S.

(1) *La Danse des ardents, ou la vie de Masaniello* paraît en poche, « Folio », Gallimard, n° 3464.

La recherche des corps perdus

Le premier roman de Philippe Besson démontre avec panache que l'homosexualité n'est plus un thème strictement autobiographique

EN L'ABSENCE DES HOMMES
de Philippe Besson.
Julliard, 194 p., 119 F (18,14 €).

DES LENDEMAINS DE FÊTES
de Pascal Sevran.
Albin Michel, 295 p., 120 F (18,29 €).

LES CHOSES COMMUNES
de Nicolas Pages.
Flammarion, 234 p., 99 F (15,09 €).

ÊTRE UN HOMME
de Olivier Charneux.
Seuil, « Solo », 120 p., 79 F (12,04 €).

L'homosexualité masculine a droit de cité dans la littérature actuelle, mais le récit autobiographique prévaut. Seule l'expérience individuelle aurait l'exclusivité d'un espace littéraire qui risque ainsi de s'appauvrir. En ces nouveaux temps de transparence et de parole (en 2000, les télévisions françaises ont diffusé 551 émissions traitant de l'homosexualité !), le personnage homosexuel à la fois s'affirme et s'isole. Il inscrit rarement le désir, la passion, la mort et le bonheur dans le plus vaste mouvement de la comédie humaine. La fiction a pourtant vocation universelle, elle fonctionne comme le rêve et défriche les pistes intimes d'un vécu qui rejoint ainsi la légende où s'effacent les spécificités sexuelles.

L'homosexualité, comme l'hétérosexualité, ne peut pas être « le » sujet d'un roman. Le romancier en train d'écrire met sa propre sexualité en veilleuse. S'il parle de lui, c'est pour mieux entendre les autres. Hétérosexualité, homosexualité sont des mots figés qui n'absorbent pas la totalité foisonnante et trouble du destin humain.

La Vie sans lui, le journal de Pascal Sevran publié l'année dernière, a touché un vaste lectorat. En livrant le plus intime de sa vie, il a sondé l'infini de l'amour. Loin du réquisitoire, c'est l'histoire d'une déchirure : la maladie et la mort de Stéphane, le garçon aimé pendant vingt ans, mais aussi l'intensité joyeuse du quotidien de cet amour. *Des lendemains de fêtes* en est la suite : les répercussions d'une authentique confession, le deuil d'un homme inconsolé, la vie qui continue, plus précieuse d'avoir été confrontée à la mort, certains soirs fracassée par la mémoire de l'amant disparu et par l'image obsédante de son corps. Récit d'une survie, *Des lendemains de fêtes* témoigne avec élégance de la victoire d'un homme de télévision sincère qui a refusé de sacrifier sa vie personnelle à un éventuel ostracisme.

Nicolas Pages fut l'auteur fétiche de l'écurie gaie, installée chez Balland par Guillaume Dustan qui a fabriqué une étiquette avant de s'interroger sur le contenu du bocal. Position périlleuse pour les auteurs ainsi bouclés. Nicolas Pages a pris la fuite. Accueilli chez Flammarion, le transfert est difficile : Nicolas Pages est le personnage du dernier roman de Dustan et lui-même se veut écrivain. Il a troqué sans vergogne le trop réducteur Dustan contre un mort illustre : Georges Perec. Il publie un ouvrage inutile, *Les Choses communes*, clone sans chair du sublime *Je me souviens*. Il y déverse clichés et platitudes avec allégresse et prétention : un coup provocateur *(« Je me souviens qu'un pédé est obnubilé par ses fantasmes et sa bite »)*, un coup servile *(« Je me souviens d'avoir descendu le Mékong en bateau et d'avoir vu des villages bâtis sur pilotis. »)*

Olivier Charneux, dont le premier roman, *La Grande Vie*, fut une heureuse découverte, a lui aussi écrit son histoire. *Etre un homme* est un beau titre qui éclaire avec ironie l'hétérosexualité qui serait, tout compte fait, une soumission fatale. Il se remémore la première partie de sa vie. D'une écriture sobre, nette et chaleureuse, il raconte, en de courts chapitres efficaces, la drague, les initiateurs qui n'étaient pas des monstres, loin de là, sa rencontre avec celui qui partage sa vie, le théâtre, la passion, l'habitude, la jalousie, l'urgence, et ce qu'il faut recoller inlassablement pour « être un homme ». Il a treize ans, vingt ans, trente-deux ans, trente-sept ans... L'ami est malade. Ils sont ensemble. Les années s'enchaînent, hasardeuses mais heureuses. Lucidité, pudeur, violence discrète... Il relate ces jours ordinaires ou douloureux qui ont tissé sa propre aventure : devenir soi-même, un homme donc, comme les autres.

AUDACIEUX ET ÉCLATANT

Ces trois livres sont directement autobiographiques. Y aurait-il encore trop de miasmes à expulser avant d'immiscer le moi dans une expérience plus vaste ? Le premier roman d'un inconnu, Philippe Besson, vient démentir notre doute et combler notre attente. *En l'absence des hommes* est un superbe roman éclatant, inventif et audacieux. La culture, l'amour de la littérature, l'originalité du propos, l'intrigue insolite, la drôlerie du pastiche, l'ambiguïté des situations et la gravité de l'Histoire qui en est le décor s'y conjuguent avec subtilité pour la plus grande jouissance du lecteur.

Vincent de l'Etoile est un très bel adolescent, certes ébloui par ce qui lui arrive, mais suffisamment intelligent et bien né pour vivre impunément – amoral et autonome petit diable qui renvoie sa famille aristocratique sur le ring où survivent les rites de caste – une triple expérience déterminante. Il a seize ans en 1916. Livré à lui-même, dans l'été de la capitale vidée de ses hommes valides, en pleine première guerre mondiale, Vincent rencontre Marcel Proust. Séduit par le tout jeune homme (pourrait-il en être autrement ?), l'écrivain déjà célèbre, qui est en train de donner une ampleur supplémentaire à son œuvre, maintenant marquée par les désastres de la guerre, se lie d'une amitié platonique avec cet étrange garçon libre et impertinent. L'intensité désirante (du côté de Proust) emplira anonymement la *Recherche*, et ce sont les conversations, à l'heure du thé au Ritz et, plus tard, leur correspondance qui créeront entre l'adulte saturé de souvenirs et le jeune défricheur d'émotions un testament secret dont le roman de Philippe Besson est aujourd'hui l'écho.

Vincent partage – pendant la courte permission du soldat – une passion brûlante et sexuelle avec le fils de la gouvernante, un beau jeune homme de vingt-deux ans. Vincent et Arthur arrachent à l'horreur de la guerre des heures de volupté rédemptrice. Il y a les nuits avec Arthur et les jours avec Marcel. Arthur repart pourrir dans les tranchées. Il écrit à Vincent, se sauve de l'injuste ignominie d'un sacrifice révoltant par le souvenir d'un désir exaucé. Arthur (bientôt dormeur du val) crie sa détresse. Proust met en garde Vincent sur les dangers de sa sexualité déviante, sans en croire un mot. Il y a la révélation de la mère d'Arthur qui dévoile le secret de la naissance de son bâtard perdu. *En l'absence des hommes* est un roman exquis et cruel, délicieusement écrit, pétri d'analogies subtiles, un régal de haut vol. Les corps jouissent, et les caresses précises des amants se déploient lumineuses dans le paysage mélancolique d'un suicide mondial. Comme l'écrit Marcel à son *« cher petit »*, après avoir reçu ses confidences : *« ... Je crois en l'homme avant de croire en une morale qui commanderait tout. Je crois qu'on a toujours raison de rechercher le bonheur... »*, avant de conclure : *« Je demeure celui qui écrit un livre pour vous. »* Philippe Besson, lui, a écrit un livre pour nous, un vrai roman qui résonne , subtil, à l'ombre du grand roman de toutes les sexualités et de tous les amours : *A la Recherche du temps perdu*. Œuvre capitale que Philippe Besson vénère suffisamment pour – comme ces rappeurs qui ressuscitent Mozart – en livrer une partition privée luxuriante.

Hugo Marsan

Anita Desai, ou les certitudes du hasard

Par petites touches fluides et légères, la romancière indienne dessine le portrait d'une jeune fille meurtrie. En apparence seulement, car derrière ce destin confiné se dévoile un esprit libre, vivant

LE JEÛNE ET LE FESTIN
(**Fasting, Feasting**)
d'Anita Desai.
Traduit de l'anglais
par Anne-Cécile Padoux.
Mercure de France, 258 p.,
135 F (20,58 €).

Il y a toujours une faille au cœur des romans d'Anita Desai. Une brisure minuscule, un hiatus discret entre ce que l'on a été et ce que l'on voudrait être. Entre ce que l'on voudrait être et ce que la fratrie, les parents ou le groupe projettent sur vous. A ces blessures jamais closes répond ici une autre fracture : le fossé qui sépare, en Orient et en Occident, les façons d'envisager les destinées.

C'est autour de ce clivage, cristallisé dans un magnifique portrait de femme, Uma, qu'est construit *Le Jeûne et le Festin*. « *En Amérique, l'idée de développer sa personnalité fait presque partie de la Constitution*, remarque en souriant la grande romancière indienne. *La liberté y est telle qu'elle en devient parfois embarrassante. La perception indienne, au contraire, c'est que nous ne sommes pas en mesure de façonner notre destin. Celui-ci nous est donné une fois pour toutes. La société en général et plus particulièrement la famille dans laquelle vous naissez ont déjà pour vous un "plan de vie" auquel il serait illusoire de vouloir échapper.* »

Anita Desai sourit encore. Peut-être parce qu'elle a su briser pour elle-même ces carcans-là ? Eminemment digne et distinguée, en chignon et sari de soie verte, la grande dame des lettres indiennes, de passage à Paris, avale son thé à petites gorgées. Songe-t-elle à ce curieux parcours qui l'a conduite de Delhi, où elle a passé les cinquante premières années de sa vie, à Boston, où elle enseigne aujourd'hui la littérature au MIT, devant des étudiants pour lesquels « *Kafka ou Joyce sont bien souvent des révélations* » ? Ou à son enfance dans la vieille Delhi, entre un père bengali et une mère allemande ? « *Ma mère a rencontré mon père lorsqu'il était étudiant en Allemagne*, raconte-t-elle. *Elle a décidé de le suivre et n'est jamais retournée dans son pays. Enfant, je voyais bien combien elle était émue en écoutant de la musique ou en lisant de la littérature allemande. Mais elle n'a jamais essayé de nous transmettre son trouble. Ni à mon frère ni à mes deux sœurs. Elle ne voulait pas nous voir déchirés par des conflits intérieurs.* »

C'est donc en « *bonne petite Indienne* » qu'a grandi Anita Desai. Ses parents n'avaient pour elle aucun « plan de vie », mais, comme elle « *scribouillait* » depuis l'âge de sept ans, ils la voyaient volontiers en écrivain. Puis s'est posé le problème de la langue. « *Quand j'ai commencé à écrire, en 1963, on m'a fait remarquer que j'appartenais à la dernière génération qui s'exprimait en anglais. En réalité, il y a aujourd'hui en Inde plus d'écrivains anglophones que jamais. L'anglais a vraiment pris racine, c'est devenu une langue indienne à part entière...* »

JOHN FOLEY/OPALE

La langue d'Anita Desai procède par petites touches fluides et légères, dessinant ici le portrait d'une jeune fille meurtrie, Uma, que sa famille maintient dans une adolescence forcée. Entre deux parents murés dans un monde clos, une sœur qui réussit mieux qu'elle et un frère dont la naissance est saluée comme une providence, Uma cherche à fuir l'existence étriquée que le sort lui propose. Mais les occasions se dérobent l'une après l'autre. Ses parents l'empêchent de poursuivre sa scolarité, ses projets de mariage tournent court, de même qu'un travail à l'Institut médical. Bref, la mauvaise fortune s'acharne contre cette âme simple, et le roman est en apparence celui d'une existence gâchée.

En apparence seulement. Car, avec la même finesse et la même sensibilité que dans *La Claire Lumière du jour* ou dans *Où irons-nous cet été* (Denoël, 1993 et 1997), Anita Desai s'attache en réalité à dévoiler une autre Uma : non plus la perdante, celle que ses parents asservissent sans même s'en apercevoir, mais celle qui, dans une sorte de sagesse naïve, est « *capable de s'enflammer pour quelque mauvaise poésie ou pour l'univers rassurant de l'école religieuse* ». A travers ces détails subtils, le lecteur découvre peu à peu, derrière une vie tragiquement confinée, un esprit libre, une soif de bonheur intacte.

Du quotidien trop tranquille aux mystères cachés des êtres, tel est le tour de force d'Anita Desai : conduire son lecteur, insensiblement, à la conclusion que, dans l'adversité, Uma est peut-être le personnage le plus vivant de la maisonnée. Ebranler au passage ses certitudes d'Européen rationnel. Jeter des ponts entre Orient et Occident. Jouer à mouvoir les destinées au-dessus de ces clivages qu'elle aime tant. Entre réalités et apparences, entre libre arbitre et prédestination. D'un bord à l'autre du hasard.

Florence Noiville

La liberté étouffée

EGON SCHIELE EN PRISON
Notes et dessins publiés
par Arthur Roessler.
Traduit de l'allemand
(Autriche) par Claude Riehl,
éd. La fosse aux ours, 62 p.,
69 F (10,51 €).

Des corps convulsés jusqu'à l'os, des paysages taillés dans la couleur – Egon Schiele (1890-1918) a marqué l'histoire de la peinture et du dessin. Cela n'est pas allé sans conflits avec une société si idéalement refoulée qu'elle fut une aubaine pour Freud mais une calamité pour les artistes autrichiens du début du XXe siècle. En avril 1912, Schiele est arrêté. On l'accuse de « *détournement de mineure avec viol* » et de pornographie. Si la première accusation doit vite être abandonnée, la seconde est maintenue et lui vaut trois semaines de détention.

C'est ce séjour dans un cachot qui est raconté ici dans un mélange d'ingénuité et de désespoir : « *Je n'ai pas violé, volé, assassiné, incendié ; et si j'ai péché contre la très délicate "société" des hommes, c'est uniquement parce que j'existe.* » Avec sa salive, Schiele trace sur les murs des têtes et des corps éphémères en se servant des taches dans le mortier. Enfin des amis obtiennent l'autorisation de lui faire passer des pinceaux et des couleurs ; cinq splendides dessins illustrent le livre : visages hirsutes, chaise renversée, porte verrouillée.

Ce sont les seuls documents vrais – tout le reste est un faux ; il n'y a pas supercherie pour autant. Ce journal de prison paru quatre ans après la mort de l'artiste fauché par la grippe espagnole à l'âge de vingt-huit ans est dû au critique d'art Arthur Roessler, le premier à avoir reconnu le génie de Schiele. Il est l'expression empathique d'une révolte contre les abus d'une société qui enferme les artistes – et s'arrange ensuite pour faire disparaître les dossiers.

P. Des

Coups de griffe et de cœur

On savourera avec un rare bonheur les critiques de Dorothy Parker, étonnantes de modernité

ARTICLES ET CHRONIQUES
(**Play Reviews**)
de Dorothy Parker.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Fillières,
éd. Christian Bourgois, 292 p.,
130 F (19,82 €).

On aimerait être la marquise de Sévigné et pousser de grandes exclamations – par écrit – à la gloire de Dorothy Parker. Ce n'est pas facile d'écrire sur elle : « *On se fatigue vite de lire des superlatifs.* » En tout cas, c'est ce qu'elle aurait dit. Pourtant elle est indiscutablement la plus ceci et la plus cela et la meilleure quoi qu'il en soit. Comme tous les grands textes, les siens, même les plus courts, sont d'une modernité étonnante. Certains, pourtant, datent de 1918 ou de 1919, et ce n'est que parce qu'elle y parle avec admiration des Barrymore ou qu'elle fait d'Oscar Wilde un jeune écrivain prometteur que l'on en prend conscience. Une des meilleures preuves de son talent, c'est que la majeure partie de ces articles et critiques tournent autour d'auteurs parfaitement inconnus (ce qui lui donne raison a posteriori), de livres jamais réédités, d'acteurs qui n'ont laissé aucune trace, de pièces qui n'évoquent rien, jouées dans des théâtres aujourd'hui disparus. Et pourtant, on se délecte. Sans vraiment avoir toutes les cartes. Parfois, il suffit de remplacer un nom par un autre qui nous est plus proche et l'article ou la critique reprend toute son actualité.

On cite souvent ses réparties, ses épigrammes, sans se rendre compte qu'en les sortant de leur contexte, on ne voit pas sa manière de les amener. Elle joue avec les mots comme un chat avec une souris, n'achevant sa victime d'un bon coup de griffe que lorsqu'elle est déjà fort mal en point. Ainsi il faut avoir lu trois pages sur le livre *(Happiness)* qu'un certain professeur Lyon Phelps a consacré au bonheur pour arriver à ceci : « Happiness *se termine par un joli hommage à ce que le professeur appelle la vache américaine.* (...) *"J'ai observé beaucoup de vaches", explique le professeur dans une digression autobiographique intéressante...* » Elle qui déteste les jeunes filles charmantes ne rate pas une occasion d'être peste et pimbêche. Certains romans s'avèrent être d'excellents « *compagnons de baignoire* », d'autres ne peuvent se lire qu'en provoquant « *un sillon entre les arcades sourcilières* ». Extrêmement consciencieuse, elle va tout voir, elle lit tout, et s'en plaint énormément quand elle voit « *le nombre de livres, et de livres, et de livres et encore de livres qui n'arrêtent pas de paraître et de paraître et encore de paraître* », elle en a mal aux bras et des cheveux gris ou blancs lui poussent. Il lui arrive d'ajouter des incongruités cocasses car, à force de subir, arrive le jour où « *l'esprit humain se redresse sur ses pattes de derrière* ».

Elle n'hésite pas à prendre le contre-pied des autres critiques et à descendre ce que tout le monde lit ou court voir, quitte à être connue comme « *la fille pour-qui-elle-se-prend 1931* ». Mais elle aime Faulkner, Hemingway, Ring Lardner, John Cheever, Truman Capote, John Updike ou Dashiell Hammett sans rien leur laisser passer non plus. Elle défend *Lolita* et se gausse des Français qui, après l'avoir publié, l'ont interdit : « *Les autorités françaises ont fini par lever l'interdiction, aussi facilement qu'ils changent de gouvernement* » (la faute de français ne peut être due qu'à la traductrice, jeune et jolie actrice dans le civil, qui s'en sort pourtant fort bien par ailleurs). Une seule fois, elle ne trouvera rien d'amusant à dire : pendant le siège de Madrid.

Mais laissons-lui le dernier mot en forme de question : « *Que dire de plus de quelque chose de formidable, à part que c'est formidable ?* »

Martine Silber

Paul, athlète de Dieu

LE SIGNE DU POISSON
de German Espinosa.
Traduit de l'espagnol (Colombie)
par Claude Montgaillard,
La Différence, 288 p., 138 F
(21,04 €).

Les lecteurs de *La Carthagénoise* (1995) et des *Cortèges du diable* (1996) savent que le romancier n'oublie jamais l'essayiste chez German Espinosa. Et que le Colombien est autant un poète qu'un érudit. Avec *Le Signe du poisson*, nouveau roman « dans l'Histoire », voilà qu'il concurrence l'Evangile, juste synthèse de toutes ses tentations.

Rome flambe encore, et Néron apprend que le dramatique incendie serait le fruit d'une conjuration dont Saul de Tarse, juif citoyen romain qui se fait appeler Paul, serait le chef. Livré en un tour funeste par celle-là même qui veille sur lui, Aspalata, hétaïre athénienne qui l'initia à la subtilité grecque, Saul/Paul est condamné à mort. Tour à tour « *ancien gymnaste, apprenti philosophe, raccommodeur de nattes, fabricant de tentes, ouvrier charpentier, aspirant gnostique, orateur brillant, thérapeute, essénien, rédempteur, médecin marsinien, prédicateur chrétien, fondateur d'églises, "judaïsateur" du monde et conspirateur contre l'Empire* », il n'échappe pas une troisième fois au verdict des hommes, magicien suprême qui est mieux que « *double historique* » de Jésus, lapidé à Lystres et donné pour mort comme le Nazaréen au Golgotha, mais le Christ lui-même. Car, baptisé par Jean, jeune juif qu'il a sauvé d'un rituel sanguinaire, grâce à la générosité de Diophante, camarade de palestre qui préfère l'observation et l'expérimentation aux spéculations théoriques et paie son engagement de sa vie, Saul est devenu le Messie capable d'ancrer dans le présent le Salut à venir.

Une relecture d'une grande audace qu'Espinosa sait rendre plausible.

Ph.-J. C.

L'un des plus grands écrivains français vivants (...), et finalement l'un des plus modernes qu'il soit donné de lire aujourd'hui.
Marc Lambron
Le Point

Vive la littérature ! Dans ce tournoiement, ces feux de Bengale, ces fumigènes tricolores, ces jeux de mots parfois urticants, ces brusques provocations, l'amateur de Dupré, même averti, se demande parfois où il en est, où est le secret ? Sans doute trouvera-t-il une réponse en écoutant la "langue oubliée" (...), fond sonore obsédant de ce livre inclassable et superbe.
François Nourissier
Le Figaro Magazine

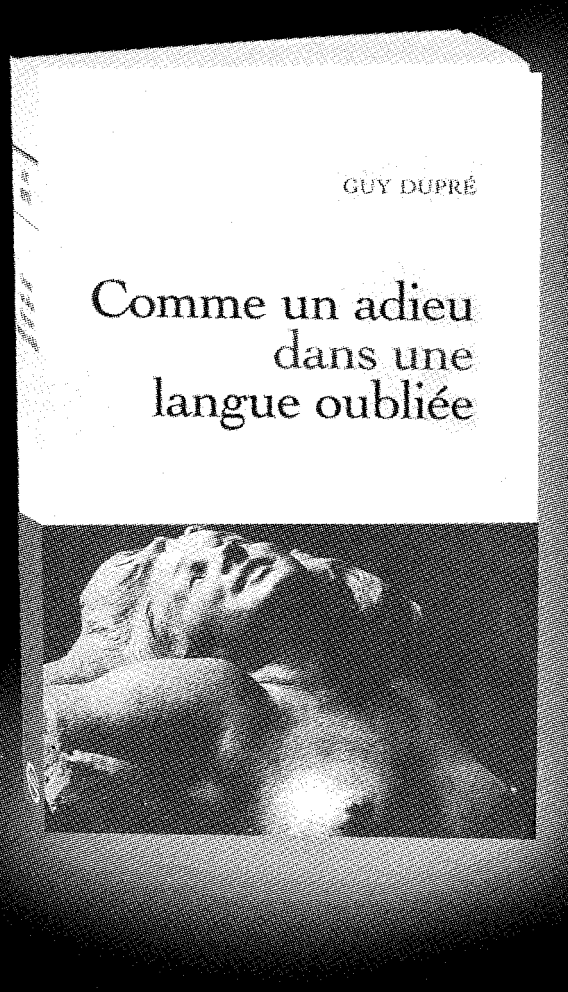

Le feu couve sous sa langue, superbe, désormais sa seule patrie.
Daniel Rondeau
L'Express

Guy Dupré se révèle inclassable, "unique en son genre". Quel bonheur de rencontrer un véritable écrivain, exigeant envers lui-même comme avec ses lecteurs, un style somptueux, un style qui est ici comme la fonction amoureuse de l'écriture.
René de Obaldia
Le Figaro littéraire

L'un des prosateurs les plus singuliers de notre époque.
Angelo Rinaldi
Le Nouvel Observateur

Grasset

Interpeller... Autrement

Les éditions Autrement lancent une nouvelle collection pour appréhender les problèmes de société

MA MÈRE SE REMARIE ! MON COPAIN A VOLÉ J'AI ÉTÉ RACKETTÉ ON A TROUVÉ UN CHIEN
Autrement Junior, quatre volumes de 48 pages chacun, 49 F (7,47 €).

Les titres parlent d'eux-mêmes. Directs, immédiats, pour une projection évidente du lecteur sur le problème de société abordé. Pour cette première livraison, quatre sujets : la famille recomposée, l'interdiction du vol, le racket, et le droit des animaux. Pour mieux les comprendre, mieux s'armer contre les difficultés du quotidien, les éditions Autrement ont voulu décliner pour les plus jeunes (la tranche « officielle » est celle des 9-13 ans, mais on peut douter que l'intérêt d'une telle pédagogie s'arrête si tôt) un savoir-faire éprouvé. Ni poche ni album, la nouvelle collection joue le jeu de l'identification avec la fameuse revue qui bouscula la donne éditoriale dans les années 70. Un même format pour un même parti pris : informer, interpeller, donner à réfléchir pour un engagement critique plus mûr.

L'image et la couleur en plus. Même si les auteurs et illustrateurs disparaissent de la couverture, il faut citer Bruno Gibert (dont on n'oublie pas le formidable premier roman, *Claude* [Stock, 2000]), Olivier Tallec, Cassandre Guibert et Yann Wehrling qui offrent en pleine page dix regards personnels sur le questionnement mené sur les pages de gauche. Une reconnaissance du visuel, souvent vassalisé au texte, qui contribue à l'esprit « collectif » des premiers titres.

Chaque livre s'ouvre sur une courte fiction (quatre pages), confiée à des plumes plus ou moins reconnues (Sophie Dieuaide, Franck Pavloff, Marie-Sabine Roger), qui pose le problème par un cas d'école. Suit une batterie de questions et de réponses, qui permettent de préciser l'information de façon vivante, puis un dossier plus technique, qui permet aux plus curieux de comparer la situation actuelle avec celles du passé, l'usage local en vigueur avec ceux attestés ailleurs, en Europe ou au-delà ; sans oublier une sélection bibliographique qui fait la part belle aux romans aujourd'hui négligés (la comtesse de Ségur, Hector Malot, Charles Dickens ou Rosny aîné côtoient Marie Desplechin, Claude Gutman ou Dominique de Saint-Mars), un lexique accessible et un carnet d'adresses utiles pour prolonger l'information ou réagir concrètement.

Car il y a une option militante dans ces premiers volets d'une série « Société » que d'autres viendront compléter dès l'automne. Difficile de rappeler les règles d'un jeu social sans moralisme niais, comme de donner l'énergie de résister aux abus sans exposer le jeune à la désillusion, voire la désespérance, lorsque les prises de conscience comme de parole ne garantissent pas le moindre changement. Sans doute est-ce pour cela que les règles appliquées ailleurs sont si précieuses, tempérant les revendications absolues ou relativisant les contraintes éprouvées. Si Vanessa Rubio et Laudemo signent respectivement *Ma mère se remarie !* et *J'ai été racketté,* Anne de La Roche Saint-André et Brigitte Ventrillon, qui dirigent la nouvelle collection, prêchent d'exemple avec les deux autres volumes. Sans doute est-ce pour cela que la cohérence de la démarche est d'entrée si lisible.

On oubliera les rares scories (tels les *« 274 sénateurs »* français du lexique du numéro 3) pour saluer le choix appuyé de certains droits nouveaux (autant le pacs que l'article du code civil de décembre 1996, adopté à l'initiative du Parlement des enfants qui veut que *« l'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs »*). Bref, une piste neuve dans le monde du documentaire, de plus en plus proche de l'essai.

Ph.-J. C.

Les maux de l'adolescence en mots

Dans la lignée de « Paroles pour adolescents » Catherine Dolto, aidée de nombreux spécialistes, aborde sans tabou tous problèmes, peurs et angoisse liés à cet âge difficile

DICO ADO
Les mots de la vie
Sous la direction de Catherine Dolto.
Gallimard Jeunesse/Giboulées, 520 p., 165 F, 25,15 €.
A partir de 11-12 ans.

BERTRAND DESPREZ / VU

Elles appelaient cela le complexe du homard. Dans *Paroles pour adolescents* (Hatier, 1989) la psychanalyste Françoise Dolto et sa fille Catherine, médecin haptopsychotérapeute, comparaient les adolescents à ces crustacés pendant leur mue. *« Les homards, quand ils changent de carapace, perdent d'abord l'ancienne et restent sans défense, le temps d'en fabriquer une nouvelle. Pour les adolescents, c'est un peu la même chose. Et fabriquer une nouvelle carapace coûte tant de larmes et de sueurs que c'est un peu comme si on la "suintait". Or, dans les parages d'un homard sans protection, il y a presque toujours un congre qui guette, prêt à le dévorer... »* A l'époque, *Paroles pour adolescents* arrivait quasiment en terrain vierge. Peu d'ouvrages, peu de scientifiques de renom avaient pris la peine de se pencher sérieusement sur ces vulnérables « homards » pour étudier les peurs, peines ou angoisses qui découlent de leur métamorphose. D'où le succès du livre qui frôle aujourd'hui le demi-million d'exemplaires vendus et a su séduire également un public de nonlecteurs.

Douze ans plus tard, le *Dico Ado* s'inscrit directement dans la lignée de ces *Paroles,* explique Colline Faure-Poirée, directrice littéraire chez Gallimard. *« Beaucoup d'enquêtes montrent combien les adolescents souffrent encore d'ignorance ou d'idées reçues qui nuisent à leur développement et à leur bien-être. Notre idée était de prolonger le travail de Françoise Dolto avec des données sur le corps, la santé, la psychologie, la sexualité... »* Cela fait six ans que l'équipe de Gallimard Jeunesse/Giboulées prépare cette somme. Un ouvrage qui ne s'interdit d'aborder aucun sujet, y compris ceux sur lesquels il est le plus difficile de mettre des mots – inceste, homosexualité, masturbation, séparation, viol, deuil, avortement... – dans un contexte où les mentalités et le cadre législatif évoluent particulièrement vite. *« Nous voulions remettre l'individu dans sa trajectoire,* précise Colline Faure-Poirée, *et répondre à des questions sur lesquelles la loi du silence reste très lourde. Mais il était important aussi pour nous d'insister sur les notions de respect, de tendresse et d'amour. »*

Pour parler de tout sans tabou, les auteurs sont partis des questionnements réels des adolescents. Et aussi de leurs blocages, de leurs angoisses, parfois de leurs *« confidences bouleversantes »* ou au contraire de leur impossibilité à communiquer. Une centaine de jeunes ont été entendus, suivis, interrogés. Des spécialistes d'horizons divers ont ensuite été sollicités, parmi lesquels le gynécologue Israël Nisand sur la sexualité, le pédopsychiatre Loutfi Benhabib sur la dépression, la psychanalyste Caroline Eliacheff sur l'anorexie et la boulimie, le psychanalyste Pierre Kammerer sur les peurs et les violences ou le docteur Claude Olievenstein sur les drogues, mais aussi des nutritionnistes, des avocats, des psychologues, des kinésithérapeutes... Le tout a été relu par une demi-douzaine de jeunes au cours de la rédaction, afin que la forme en soit accessible à tous.

Résultat : un kaléidoscope de regards pluriels, avec des positions qui ne sont pas toujours nécessairement celles de Catherine Dolto, mais dont le trait commun réside probablement dans le ton. Un ton neuf, comme l'était pour d'autres publics, au début des années 80, *Comment ça va la santé ?* et *Neuf mois pour naître,* les premiers livres de Colline Faure-Poirée avec Catherine Dolto. Un ton qui rassure, écoute, comprend et déculpabilise. Une approche qui réconcilie la justesse technique avec une certaine forme d'empathie et de générosité.

En mettant des mots sur les maux, en donnant des pistes à des jeunes en difficulté ou en « demande », les auteurs n'hésitent pas à prendre des positions engagées. *« C'est un ouvrage militant,* note Colline Faure-Poirée. *Je m'attends à un certain nombre de retours. »* Mais l'éditrice espère surtout que cette lecture pourra infléchir le dialogue entre parents et adolescents. Plus largement, l'ouvrage se veut une bouteille à la mer qui, outre les jeunes eux-mêmes, peut aussi intéresser les documentalistes des collèges et tous les travailleurs sociaux. L'ensemble sera suivi d'un CD-ROM puis d'une collection à part entière pour creuser, plus spécifiquement, un certain nombre de thèmes. Ainsi est en train de voir le jour, chez Gallimard, un véritable « espace adolescents ». Un beau travail de fond.

Florence Noiville

Livraison

● **LES NAUFRAGES DE L'ARBRE-PONT**, d'Alain Grousset
Sur une planète qui n'est qu'un vaste désert de sables mouvants, les descendants des naufragés d'un navire spatial vivent sur un arbre gigantesque dont ils ont appris à canaliser la croissance vers un hypothétique continent. Organisée en clans, la tribu humaine vivant sur ce biotope singulier envoie tous les vingt-cinq ans, à l'éclosion de la fleur sacrée, un de ses membres en mission jusqu'à l'épave. Aujourd'hui, c'est le jeune Ethan qui est désigné. Mais les choses ne se passent pas tout à fait comme elles s'étaient déroulées jusqu'alors... Avec ce roman remarquable d'invention, Alain Grousset confirme qu'il est l'un des meilleurs auteurs français de S-F pour la jeunesse (Nathan, « Pleine Lune », 152 p, 44 F [6,71 €]. **A partir de 10 ans**).
J. Ba.

LE PRIX
des Librairies de création au
DEUXIÈME ROMAN
LAURENT MAUVIGNIER
Apprendre à finir
(Minuit)
■
Deux mentions spéciales :
BOUALEM SANSAL
L'enfant fou
de l'arbre creux
(Gallimard)
DANIEL ARSAND
En silence
(Phébus)
Fondation Banques CIC pour le livre
ADELC

« A petits petons »

Editeur scolaire, Didier jeunesse a réussi, grâce à ses choix graphiques, à s'imposer dans le secteur des albums

A quarante et un ans, Michèle Moreau a gardé un cœur et une ardeur d'enfant lorsqu'elle parle avec enthousiasme de ses projets. Nommée directrice éditoriale de Didier jeunesse en septembre 2000, elle est entrée aux éditions Didier en 1987 comme responsable marketing (1). Très vite, elle devient éditrice d'ouvrages scolaires dans cette maison connue pour ses manuels d'enseignement de langues vivantes. Un an après son arrivée, la première collection jeunesse, « Les petits lascars », voit le jour sous l'impulsion d'une équipe de chercheurs de Normale Sup s'intéressant à l'apprentissage du français aux étrangers. Six recueils de comptines accompagnés de cassettes audio que Michèle Moreau a l'idée de proposer au grand public. « Buissonnière » – une collection de fictions documentaires autour de la nature – et « Les Petits Cousins » – recueil de comptines en deux langues – viennent *« prolonger le catalogue originel »*.

Ce n'est qu'en 1994 que l'aventure se précise grâce à la *« rencontre déterminante »* avec Charlotte Mollet. Cette illustratrice a l'idée de mettre en scène de manière tout à fait originale une comptine bien connue : *Une souris verte.* Le collage, l'utilisation de matières telles que la ficelle, séduisent les professionnels, qui couronnent ce premier album du prix Sorcière. Bien décidée à profiter de ce succès, Michèle Moreau crée la collection « Pirouette », qui lui sert de *« banc d'essai » : « Voilà ce que je disais à un illustrateur :* "Vous choisissez votre comptine, vous avez dix doubles pages, qu'est-ce que vous exprimez ?" *On voit tout de suite si l'illustrateur se limite à une paraphrase ou, au contraire, ce qu'il est capable de libérer en imaginaire. »* Pour Michèle Moreau, le désir de renouveler le secteur des albums pour enfants passe alors par *« une nouvelle génération d'illustrateurs prêts à explorer des matériaux différents »*. Le très kitsch *Dame tartine,* de Stéphanie Devaux, et le très sucré *J'aime la galette,* de Martine Bourre, viennent enrichir une collection dont les titres sont devenus des classiques, régulièrement réimprimés. Didier jeunesse se porte d'ailleurs très bien : le chiffre d'affaires pour 2000 est de 14,5 millions de francs (2,1 millions d'euros) en 2000, soit une progression de l'ordre de 40 % par rapport à l'exercice précédent. Avec ses 90 titres au catalogue et sa petite dizaine de collections – dont la formidable et dernière-née « A petits petons » –, Didier jeunesse a su s'imposer dans le secteur fortement concurrentiel des albums grâce à une personnalité graphique forte. En faisant appel à de talentueux illustrateurs tels qu'Eric Battut, Anne-Isabelle Le Touzé ou Eléa Pok, Michèle Moreau a joué à fond la carte de la créativité : collage, montage, décors de carton-pâte sont la griffe de la maison.

Actuellement, Michèle Moreau met la touche finale à un projet sur lequel elle travaille *« sans relâche »* depuis un an et demi. Magnifiquement illustré par Nathalie Novi, *A l'ombre de l'olivier* – qui sortira pour le Salon du livre de Paris (du 16 au 21 mars) – propose de faire découvrir une trentaine de comptines du Maghreb. Soutenu par le Centre national du livre (CNL) et par le Fonds d'action sociale (FAS), ce projet est, pour Michèle Moreau, *« une véritable action contre le racisme »*. Encore une fois, la présentation est originale : l'ouvrage, dont le format rappelle celui d'une pochette de 33-tours, laisse deviner le CD qui se cache derrière la couverture. Autant de trouvailles bienvenues qui ont permis à Didier jeunesse de remporter par deux fois le prix Octogone, par deux fois aussi le prix Gayant-Lecture ainsi que le Prix des enfants de Daudet.

Emilie Grangeray

(1) Créée en 1898, la librairie Didier est devenue les éditions Didier en 1978 après le rachat d'Hatier, aujourd'hui détenues par le groupe Hachette.

Parcours intimes

A travers ces dix carnets d'illustrateurs, Jean Perrot nous fait pénétrer dans les arcanes de la création

CARNETS D'ILLUSTRATEURS
de Jean Perrot.
Ed. du Cercle de la Librairie, 240 p., avec un CD-Rom, 426,37 F (65€).

Où le dessinateur peut-il connaître une plus grande liberté ? Confident fidèle, le carnet de l'illustrateur a toutes les vertus d'un compagnon infatigable et placide, avec qui on peut tout se permettre. Bons bougres, les artistes le reconnaissent avec une chaleureuse bienveillance. Frédéric Clément, qui vient de nous offrir deux « instants cléments », Rêve rare de *Minium* ou Rond de *Méthylène* (Albin Michel, chacun 64p., 89F [13,57€]), dont l'inventaire signale *« ce carnet gros comme une boîte d'allumettes »,* confesse : *« C'est mon vide-poches »*. Jean Claverie évoque le *« lieu des premières impressions »,* quand Tomi Ungerer parle de *« calepin-galopin »* ou Claude Delafosse d'une *« boîte noire »* plus intime encore.

PAROLES BRUTES

On l'aura compris, pour l'illustrateur, présenter cet objet si complaisant, aussi secret que nécessaire pour pénétrer les arcanes de la création, tient du dévoilement. Astucieusement Jean Perrot a voulu que sa remarquable étude d'un support trop négligé – si on expose, à l'occasion de rétrospective, certains carnets, rares sont les textes d'analyse capables de faire figure de monographies – livre la parole brute de l'artiste. Aussi un CD-Rom, malheureusement d'une pauvre interactivité, permet-il d'entendre trois ou quatre minutes dix témoignages contrastés. Les prises de vue disent ainsi déjà l'écart entre *« l'ascétisme lumineux »* de Georges Lemoine, les *« traces urgentes »* de Katy Couprie, le *« voyage philosophique »* de Christian Heinrich ou les *« butinages acides »* d'Ungerer.

Mais ces vignettes ne sont en fait qu'une introduction au propos de Jean Perrot qui traite, par le biais des personnalités fortes et attachantes qu'il a retenues, d'un lieu exceptionnel où le texte et l'image échangent sans contrainte, la tache fortuite offrant le prétexte d'une divagation nouvelle, l'impression d'un motif sur la page autorisant à décliner l'invention par la contrainte.

Technique et didactique, le propos de Perrot a la profondeur qu'on attend, sans jamais entraver la force jubilatoire de l'œil qui parcourt ces carnets comme autant de cavernes d'Ali Baba.

Ph.-J. C.

LA LIBRAIRIE DES
puf
vous convie à un
dialogue entre
Régis DEBRAY
(I.F.Suite et fin –Ed.Gallimard)
et
Michel WINOCK
(Les voix de la liberté – Ed. du Seuil)
autour de l'
HISTOIRE , FONCTIONS ET AVENIR DES INTELLECTUELS
MERCREDI
28 FEVRIER à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS

Bonnes joies de Babel

Comment parlent les extraterrestres ? Et les Mégapatagons ? Et comment faire parler entre eux tous les humains ? En cherchant les réponses, vous risquez d'accroître le désordre. Ce qui est plutôt mieux

DICTIONNAIRE DES LANGUES IMAGINAIRES (Aga Magéra Difura. Dizionario delle Lingue Immaginarie),
de Paolo Albani et Berlinghiero Buonarroti.
Edition française d'Edigio Festa avec la collaboration de Marie-France Adaglio.
Les Belles Lettres, 576 p., 350 F (53,36 €).

Mallarmé n'a pas nécessairement raison. On se souvient qu'il affirme : *« Les langues imparfaites en cela que plusieurs. »* L'idéal serait donc, à ses yeux, de trouver le vocable unique capable de dire, enfin, le réel en toute pureté. Il faudrait pouvoir en finir avec la disparité des noms, fût-ce de manière temporaire et limitée. Mettre un terme à ce grouillement bancal de formes détraquées, trouver le son qui seul convient. Sortir, somme toute, de la malédiction de Babel. A ce rêve de parole absolue et raréfiée, on pourrait opposer les bonnes joies de la prolifération, les étonnements exquis face à la multiplicité, le goût baroque des langues étranges, des idiomes rares, des glossaires sans fin. Les mots jamais ne vont parfaitement ? Ils sont tous approximatifs, glissants, suspects, déchus ? Eh bien, multiplions-les ! Favorisons les foisonnements, les hybridations. Fabriquons des langues à n'en plus finir. Babélisons, au lieu de rêver d'unité. Rendre jouissives les prétendues punitions divines, après tout, ce n'est pas une mauvaise tactique.

Mais comment s'y prendre ? Bien des langues naturelles, comme nombre d'espèces vivantes, sont en voie de disparition. Globalement, leur nombre va diminuant, comme le rappelle Claude Hagège depuis quelques semaines (1). Cette mort des langues ne concerne pas les langues imaginaires. Celles-ci, au contraire, croissent indéfiniment. Elles se ramifient, s'étendent, se subdivisent. Il en apparaît tous les jours de nouvelles. Des imprévues, des insolites, des sérieuses ou des loufoques. Que va-t-on dénommer « langues imaginaires » ? Paolo Albani et Berlinghiero Buonarotti, les auteurs de ce fabuleux dictionnaire, ont choisi la définition la plus large. Ils englobent en effet sous cette même dénomination des langues qu'il a certes fallu imaginer, mais qui existent réellement, langues artificielles qui ont suscité tant d'espérances – telles que les langues auxiliaires internationales du type volapük, esperanto, Ido et autres – et des langues attribuées aux dieux, aux extraterrestres, aux gnomes, ou aux habitants de l'Atlantide. En fait, leur recension embrasse toutes les inventions linguistiques, graves ou fantastiques, depuis les argots et les verlans jusqu'aux créations des fous littéraires en passant par les tentatives d'élaboration d'idiomes philosophiques et purement rationnels, les écritures universelles, les jeux d'enfants. Le résultat est un délice. Tout comme on aime : à la fois savant et loufoque, rigoureux et dérangé, érudit et déconcertant. Une caverne d'Ali-Baba pour fous de connaissances étranges, un palais des bizarreries linguistiques. Pour une promenade, on n'a que l'embarras du choix.

Vous inquiétez-vous, par exemple, de la traduction du *Notre Père* en adjuvanto, langue demeurée inédite, inventée en 1902 à partir de l'esperanto par Louis de Beaufront ? Vous ne serez pas longtemps dans les tourments. Voici ce que ça donne : *« Patro nua, kvu estas in el cjelo, estez honorata tua nomo ; vez regno tua. »* Par chance, les heureuses proximités occasionnées par l'ordre alphabétique vous permettront de comparer la traduction du même texte en adjuvilo, langue mise au point en 1910 par Claudius Colas sous le pseudonyme de « Professeur V. Esperama » : *« Patro nosa qua estan en cielos, santa esten tua nomo, advenene tua regno. »* On n'en finirait pas d'énumérer les centaines de langues internationales projetées – ou publiées, ou pratiquées, pour la plupart par un nombre infime d'adeptes – qui sont ici répertoriées. Beaucoup de ces langues sont issues du grand mouvement qui donna naissance, à la charnière du XIXe et du XXe siècle, à l'esperanto puis à l'Ido. Les cousinages entre ces langues auxiliaires, censées s'améliorer à chaque nouvelle mouture, sont nombreux. Ainsi, « cheval » se dira *« cevalo »* en esperanto, *« kavalo »* en Ido et *« chevaliro »* en anglido, langue développée par H.E. Raymond en 1927 à Kalamazoo (Michigan). Mais si, tout cela est authentique.

Si vous préférez les extraterrestres, ce qui peut se concevoir, vous ne serez pas déçu non plus. Vous saurez ainsi, au cas où vous l'ayez oublié, que *« Ikhut-eigh »*, cri du porteur d'eau, ne saurait être confondu avec celui du marchand d'eau, *« soo-soo sook »*, dans la langue d'Arrakis, celle que l'on parle sur Dune, troisième planète de Canopus, dans le roman de Frank Herbert publié sous ce titre. A moins que vous ne soyez séduit par la langue des Trioptes, habitants des terres chaudes de Vénus chez Edgar Rice Burroughs, où chaque mot peut recevoir en moyenne une quinzaine de sens différents, selon l'expression du visage de ces charmantes créatures à trois yeux. Ainsi *« murra »* peut signifier selon les cas *« bonjour »* ou *« bonsoir »*, mais aussi *« lions-nous d'amitié »*, ou à l'inverse *« en garde ! »*, voire *« réglons cette affaire par un combat »*. On vous aura prévenu : tout est dans la nuance.

Il est enfin possible, tout en restant sur Terre, de flâner parmi les langues attribuées à des peuples perdus, ou presque invisibles, à moins que ce ne soient des sociétés secrètes et des sectes sans nom. On rêve notamment au landolfien, dont a parlé Tommaso Landolfi en 1941, quand on sait que cet idiome non identifié possède 146 cas, dont 125 seulement ont une désinence qui leur est propre, et que les verbes, soumis à 1 200 conjugaisons, ont dix-huit aspects, dont neuf abstraits, parmi lesquels il convient de signaler *« le réjouif, le tristif, le lointif »*. Plus simple, presque plus rassurant, le mégapatagonais, découvert par Restif de la Bretonne en 1781, se parle dans la capitale du pays, Sirap, située exactement, on le constate, aux antipodes de Paris. Exemple canonique de mégapatagon : *« Li y puocuaeb tripes'd snad ettec noitenvni ! »* Pour mémoire et pour finir, on signalera également les langues imaginaires qui mêlent sans vergogne toutes les autres, comme le *« mix »*, que l'on commence à entendre de plus en plus souvent (Exemple : *« Ciao, que tal estas, my friend ? Très bien, thank you, y tu ? »*) ou bien, plus savamment, comme le babélique parlé par le moine Salvatore dans *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco.

Dans ce bric-à-brac savantissime et allègre, chacun tracera son parcours à son gré. Les leçons à tirer sont évidemment diverses. Pour ma part, j'en retiendrai volontiers un paradoxe assez simple. Parce que les langues naturelles sont multiples et disparates, mais aussi truffées d'exceptions, d'anomalies, d'entorses aux règles, on vit naître le souci de les rectifier, voire de les uniformiser. On entreprit donc de forger des langues propres, nettes, régulières. Des idiomes rationnels et efficaces. Non seulement cela n'a pas marché, mais la prolifération de ces langues a contribué à provoquer de nouvelles embrouilles. En bourgeonnant et foisonnant, les langues simplificatrices compliquent la situation. Les plans de la raison engendrent de nouvelles formes d'irrationalité. Décidément, le monde est moral.

(1) *Halte à la mort des langues* (éd. Odile Jacob, voir « Le Monde des livres » du 24 novembre 2000)

Serfaty, le juif arabe

La figure légendaire de l'opposition marocaine revient sur son parcours et ses engagements

L'INSOUMIS
Juifs, marocains et rebelles
d'Abraham Serfaty et Mikhaël Elbaz.
Ed.Desclée de Brower, 294 p.,128 F (19,51€).

Dans son pays, le Maroc, où il a enfin pu rentrer, le 30 septembre 1999, à la faveur d'un des tout premiers gestes symboliques du nouveau roi Mohammed VI, Abraham Serfaty est un héros, l'incarnation de la résistance au pouvoir absolu. L'homme qui a osé défier Hassan II l'a très durement payé : la torture, la destruction de sa famille, près de dix-sept années de prison et huit d'exil, pour une rébellion têtue, un combat obstiné pour la justice. Mikhaël Elbaz, lui, a quitté le Maroc à vingt ans, il est devenu anthropologue pour rester « passeur de frontières », professeur à l'université Laval de Québec, il a mené de nombreuses recherches sur l'immigration des juifs marocains. Il admirait de loin Serfaty, ce juif qui avait voulu changer le Maroc plutôt que de choisir le départ. Un jour de juin 1984, il reçut une lettre de la prison de Kenitra : Abraham Serfaty avait lu ses travaux et lui demandait des précisions pour nourrir sa propre réflexion sur les juifs orientaux en Israël. Tel fut le début de leur échange.

Il se poursuit dans ce livre qui restitue la vivacité d'un vrai dialogue. Répondant aux questions et objections de Mikhaël Elbaz, Abraham Serfaty revient sur le passé, précise sa pensée, en particulier sur cette question qui lui tient tant à cœur : les relations entre Juifs et Arabes. Il dit sa nostalgie de cette lointaine Andalousie où les trois communautés, juive, musulmane et chrétienne, vivaient côte à côte. Plus près, il se souvient de *« la symbiose qui régnait entre juifs et musulmans dans l'ancienne médina de Casablanca »*. Mais il sait aussi les aléas de cette coexistence, la proximité des populations qui n'empêchait pas toujours les violences et le coût, pour les juifs, d'une protection qui se payait de soumission. Au temps du protectorat, comme après l'indépendance, il a milité dans les rangs du Parti communiste marocain pour que tous, ensemble, se libèrent. En 1967, après la guerre de six jours, il vit son rêve d'entente *« voler en éclats »*. Lui, le juif arabe, ne se reconnaissait ni dans le nationalisme fortement teinté de racisme des uns ni dans l'idéologie sioniste des autres et s'indignait du sort fait aux Palestiniens. Désapprouvé des deux côtés, il prit publiquement *« une position claire et nette contre tout le monde »*. Peu après, il rompait avec un parti devenu *« une secte »*.

L'engagement communiste l'avait tenu éloigné d'un judaïsme populaire marocain dont il découvrait la disparition progressive, avec le sentiment douloureux d'un rendez-vous manqué. En 1967, cela faisait déjà plusieurs années que les juifs pauvres partaient en masse pour Israël. Ils sont devenus les déshérités de la société israélienne, les laissés-pour-compte d'une modernité qui les a renvoyés vers un archaïsme méprisé et, finalement, vers le fondamentalisme. Abraham Serfaty veut comprendre la religiosité, le désarroi, l'égarement de ces floués de l'histoire, qui ne pensent pas comme lui mais dont le destin lui importe. Il demeure persuadé qu'un jour ces juifs orientaux joueront un rôle positif dans la construction d'un Israël post-sioniste à côté d'une Palestine démocratique. Athée imprégné de tradition, hérétique de la raison, homme d'action et prophète volontaire, il se bat pour une vraie réconciliation dans ce qu'il appelle obstinément la *« Terre sainte »*.

Nicole Lapierre

Les pouvoirs du langage

Prisonnier de son langage, l'être humain ne dispose cependant d'aucun autre moyen pour accéder à la connaissance de la vérité

VÉRITÉ ET JUSTIFICATION (Wahrheit und Rechtfertigung)
de Jürgen Habermas.
Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz,
Gallimard, 352 p., 160 F (24,39 €).

AU COMMENCEMENT DE LA PHILOSOPHIE (Der Anfang der Philosophie)
de Hans-Georg Gadamer.
Traduction de l'allemand par Pierre Fruchon, revue par Dominique Séglard.
Seuil, 160 p., 120 F (18,29 €).

Voilà plus de dix ans, maintenant, que le débat Habermas-Rorty a fini par occuper, sur la scène de la philosophie contemporaine, une place centrale. Pour l'Américain Richard Rorty, le triomphe de la philosophie analytique (dont son premier livre, *The Linguistic Turn* [1], marquait l'apogée) a rendu définitivement impossible toute démarche de style métaphysique. Les fondements traditionnels de la notion de vérité se sont écroulés les uns après les autres, l'idéal d'une connaissance vraie s'est à jamais dissipé, et il ne reste plus, à la philosophie, d'autre recours que de célébrer, sur le mode esthétique ou ludique, sa propre disparition.

Pour l'Allemand Jürgen Habermas, en revanche, la fin des grands systèmes métaphysiques ne signifie nullement celle de la philosophie. Celle-ci, à l'âge postmétaphysique, doit continuer son travail d'élucidation critique, inséparable du mouvement par lequel nos démocraties tentent de s'adapter à un monde en rapide évolution. Et elle peut y parvenir, dans la mesure où une réflexion approfondie sur le fonctionnement du langage est en mesure de fournir des critères acceptables de « justification » – autrement dit, des moyens d'accéder, sinon à « la » vérité, du moins à certaines vérités.

Cette réflexion sur la communication en général et sur la discussion en particulier a commencé, dans l'œuvre de Habermas, vers le milieu des années 1970. A partir de sa *Théorie de l'agir communicationnel* (1981), elle a donné naissance à une théorie du langage baptisée « pragmatique formelle » (pour la distinguer de la pragmatique « transcendantale » développée, dans une perspective plus franchement kantienne, par Karl-Otto Apel). Et cette pragmatique, à son tour, a servi d'outil de travail à la conception critique de la société élaborée par Habermas (dans la lignée de l'école de Francfort), à sa philosophie politique (centrée sur les rapports de l'Etat et du droit) ainsi qu'à ses innombrables interventions dans le débat public en Allemagne.

Parce qu'elles touchent à d'importantes questions d'actualité, comme l'élaboration d'une Constitution européenne ou celle d'un droit « cosmopolitique » (capable de garantir l'autonomie juridique des citoyens face à l'Etat), ces interventions, abondamment commentées dans les médias, ont pu faire oublier que Habermas restait, d'abord et avant tout, un philosophe au sens classique du terme, dans la lignée de Kant. C'est pour nous le rappeler que Habermas, sans déserter la scène publique, a pris le temps, depuis 1997, de revenir sur les aspects les plus théoriques de sa controverse avec Rorty. Fruits de ces réflexions délibérément en retrait par rapport aux fureurs de l'histoire, les quelques essais, tous récents, qui composent *Vérité et justification*, renouent ainsi avec l'inspiration des premiers textes de Habermas. Sauf que, cette fois, c'est à une pensée au sommet de sa maturité que nous avons affaire.

« Vous n'avez pas peur d'entendre parler un ennemi de la vérité ? », demanda un jour Rorty, ironique, aux organisateurs d'un colloque dont il était l'invité. C'est pour l'aider, précisément, à se débarrasser de cette encombrante réputation que Habermas, au fil d'une argumentation serrée, s'efforce de convaincre son adversaire (et ami) de la validité de la thèse réaliste : même si l'être humain est enfermé dans son langage, et même s'il ne dispose d'aucun moyen d'accès direct au monde ou à la vérité, il ne s'ensuit nullement que ce monde n'existe pas, ni que la vérité soit inaccessible. Au contraire, c'est parce qu'il existe, au-delà des mots, une réalité objective, que ceux-ci veulent dire quelque chose, et que nous avons de bonnes raisons – logiques, pas seulement idéologiques – de tenir certains choix intellectuels pour préférables à d'autres.

PRAGMATISME MODÉRÉ

Au passage, Habermas, qui prend soin d'opposer son propre pragmatisme, de tendance modérée, au pragmatisme ultrarelativiste de Rorty, reconnaît l'ampleur de sa dette envers Wittgenstein et la philosophie américaine du langage (Peirce, James, Dewey). Il se déclare aussi, de manière moins convenue, l'héritier de Heidegger (dont l'historicisme peut, si l'on veut, passer pour une forme de pragmatisme), ainsi que du principal disciple allemand de ce dernier, Hans-Georg Gadamer. En effet, aujourd'hui centenaire, Gadamer fut, dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'un des premiers représentants de la philosophie « continentale » à s'ouvrir aux courants alors en vogue dans l'univers anglo-saxon. Et à qui en douterait, on conseillera de se tourner vers un inédit récemment publié de Gadamer, le texte d'un cours de 1988 sur les présocratiques et la naissance de l'herméneutique dans la philosophie grecque du langage : il suffit de lire ce texte pour comprendre que, même si elles relèvent de conceptions très différentes de la philosophie et de son rôle public, les démarches des deux philosophes allemands les plus importants d'aujourd'hui n'en dérivent pas moins d'une intuition commune – celle des pouvoirs du langage.

Christian Delacampagne

(1) Paru en 1967, jamais traduit en français.

www.gracchus-babeuf.com

LECTURE DE
Contes érotiques de ma grand-mère
par Robert Antoni
et son traducteur
(Anatolia/Éd. du Rocher)

Librairie Village Voice
6, rue Princesse Paris 6°
Tél 01 46 33 36 47
Jeudi 1er mars à 19 h

Suivie d'une verrée

« Oui, ça c'est une histoire ! C'est une très bonne histoire que je te raconterai si tu veux, mais Johnny, ne dis à personne que je t'ai raconté cette chose qui est une histoire très salée, *même à la tienne maman et au tien papa. »*

DROIT

● par Philippe Simonnot

De la nécessité

L'ÉTAT D'EXCEPTION
de François Saint-Bonnet.
PUF, « Léviathan »,
394 p., 198 F (30,18 €).

Certains mots sautent à la figure dès qu'on les emploie. Nécessité est de ceux-là. Il fait dire une chose et son contraire. Tantôt la nécessité n'a point de loi. Tantôt elle fait loi. Cela se dit très bien en latin. A la *ratione necessitatis* s'oppose l'adage : *necessitas legem non habet*. Entre la loi et la nécessité, il y a un rapport ambigu, qui d'un même mouvement fonde et mine l'*« état d'exception »*. Exception est lui-même un mot piégé. Ne dit-on pas que l'exception confirme la règle dans les circonstances dont la règle ne peut rendre compte ? C'est dire toute la subtilité de la question, surtout si on la pose en termes de droit. Car il s'agit de savoir si, dans certaines circonstances exceptionnelles, obéir à une nécessité irrésistible pour désobéir à la loi appartient encore à l'ordre juridique ou bien à une logique radicalement différente.

« L'analyse historique et théorique permet de dépasser cette aporie », affirme le professeur de droit François Saint-Bonnet en introduction de son magistral ouvrage. Il n'est pas sûr qu'il emporte totalement la conviction. Néanmoins, son essai nous entraîne dans un parcours prodigieux. Depuis la dictature romaine antique jusqu'à l'article 16 de la Constitution de la Ve République, en passant par l'Eglise, l'Etat médiéval, les diverses révolutions françaises, l'état d'exception lui sert d'outil d'effraction des « coffres-forts » les mieux verrouillés. Notamment le duel entre Philippe le Bel et le pape Boniface est relu ici avec une dextérité lumineuse. De même notre auteur fait voir dans la fiscalité moderne un produit de l'état d'exception. Ou souligne l'intelligence proprement extralucide de l'abbé Sieyès dans son fameux manifeste...

De la dictature romaine à la Ve République, François Saint-Bonnet propose une passionnante étude sur l'état d'exception

Rousseau, après beaucoup d'autres, a bien posé le problème quand il affirme que *« l'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événements, peut en certains cas les rendre pernicieuses, et causer par elles la perte de l'Etat dans sa crise »*, alors même que, par ailleurs, il rappelle que *« la première des lois est de respecter les lois »*. Saint-Bonnet montre au passage comment la logique *« irréprochable »* de l'auteur du *Contrat social* peut conduire concrètement à toutes les extrémités. En cas de péril, la vie et les biens ne pèsent rien devant la volonté du souverain. Son représentant peut alors tout, en dépit des lois, car elles se taisent. Mais qui va décider s'il y a péril ? Qui définit le péril ? A ce stade, une explication est couramment proposée. Les violations de la loi seraient finalement pardonnées au motif de leur opportunité politique. Saint-Bonnet critique cette conception, car elle ferait de l'état d'exception la manifestation la plus saillante de la permanence de la décision dans le domaine juridique – permanence théorisée, on le sait, par le théoricien allemand du droit, Carl Schmitt.

Une telle conception ignore ou met en doute ce qui fait la spécificité de la *necessitas*. Prétendre que l'on décide sous l'empire de la nécessité, c'est faire comme si l'on avait eu le choix de respecter ou non la norme. Or la mesure que l'on prend dans ces cas n'est pas une décision parce que, précisément, manque l'alternative : agir d'une façon ou d'une autre, agir ou non. En fait, l'étude historique de ce que l'auteur appelle joliment le *« discours de la nécessité »* permettrait, selon lui, de caractériser une catégorie particulière d'actes ne relevant ni du juridique ni du politique. D'abord, la nécessité est perçue par une sensation qui immédiatement provoque le sentiment que telle action est indispensable. Entre la perception de la situation et la résolution d'agir, l'entendement n'opérerait aucune médiation. S'impose le sentiment soudain et jaillissant de l'évidence qu'il n'y pas d'alternative. Quand on examine après coup ce qui a été fait dans de telles circonstances, l'appréciation de l'acte consiste à partager, de façon quasi mimétique, le sentiment qu'il était exclu d'agir autrement. Toute proche est la notion du sublime (on sait ce qu'en a écrit Kant, mais on sait moins ce qu'il doit à Burke sur ce sujet) : l'entendement est paralysé et comme suspendu, libérant une action vigoureuse ; le sentiment d'évidente nécessité de la sauvegarde de l'Etat est à comparer avec l'émotion rare et envahissante produite par le sublime.

Ensuite, le sentiment d'évidente nécessité serait quasi unanime. Il n'est pas quantifiable, nous dit l'auteur. Par exemple, les résistants à une occupation étrangère partagent un sentiment spontané qui les conduit à agir en dehors de tout dénombrement juridiquement organisé – par la force de choses. De même lorsqu'il réunit des « états généraux » pour obtenir de nouvelles levées fiscales, le roi cherche moins à gagner une majorité qui l'approuve qu'à faire partager l'évidente nécessité de remplir les caisses royales. Non quantifiable, donc, le sentiment de nécessité doit être public, transparent, ce qui l'oppose à la raison d'Etat qui fonctionne au contraire dans le secret. Evidemment, Saint-Bonnet a prévu l'objection, à savoir que la décision est toujours bien là, qu'elle se cache simplement derrière le prétexte de la nécessité et que, dans l'état d'exception, on a affaire en réalité à un acte de pure autorité.

Souvenons-nous de l'unique usage qui a été fait de l'article 16 en France du 23 avril au 29 septembre 1961. Un tel recours avait semblé abusif à de nombreux juristes, le putsch des généraux d'Alger ayant été neutralisé en quelques jours. Soulever ce genre d'objections revient à se prononcer sur la sincérité de ceux qui invoquent la nécessité. Il s'agit là, pour notre auteur, d'un jugement qui sort de l'objet de son étude. *« Si la nécessité est regardée comme évidente par les gouvernants et les gouvernés, il n'y a pas de raison d'en douter. L'analyste pourra toujours spéculer, il demeure que la justification fonctionne : il faut l'analyser en tant que telle »*. Saint-Bonnet a certes raison sur ce point. Mais on le trouvera peut-être trop optimiste lorsqu'il affirme, pour finir, que l'état d'exception n'est pas dangereux en lui-même. Pour ceux qui défendent l'ordre contemporain, le danger, estime-t-il, n'est pas dans les risques que cet ordre encourt, mais dans le manque de ferveur pour le défendre. N'est-ce pas trop compter sur la vertu des citoyens ?

ENFIN
LA VERITE
SCIENTIFIQUE

Suzel FUZEAU-BRAESCH
Le Dieu unique et le récit de Jésus :
Analyse des mythes fondateurs

L'Harmattan, 5-7 rue Ecole Polytechnique, 75005 Paris
238 pages, 87 références. Prix : 130 frs

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Une Autriche noir et bleu

L'AUTRICHE DE M. HAIDER
Un journal de l'année 2000
de Jacques Le Rider.
PUF, 312 p., 148 F (22,56 €).

Conseiller culturel et directeur de l'Institut français à Vienne de 1994 à 1996, Jacques Le Rider a un compte à régler. Pas seulement avec l'Autriche où, étudiant quelque vingt ans plus tôt alors qu'on ne parlait pas encore de Jörg Haider, il coula des jours heureux, mais encore avec la machine culturelle de la France à l'étranger dont il *« garde un si mauvais souvenir »*. Devant des collègues il se laisse aller à dire *« tout le mal qu'* il *pense des bureaux de coopération linguistique, qui ne défendent nullement la langue française, mais seulement les carrières des enseignants détachés à l'étranger. Cela jette un froid »*, ajoute-t-il. Cette affaire personnelle entre l'Autriche et l'auteur n'est qu'une des facettes de ce journal tenu depuis le début du mois de février 2000 et l'arrivée au pouvoir à Vienne d'une coalition noir-bleu, entre les conservateurs de Wolfgang Schüssel et les populistes de Jörg Haider. Cette Histoire-là, la grande, tient heureusement une place beaucoup plus importante dans le livre, et affirmer que la première détermine la seconde serait faire injure à l'érudit et observateur attentif qu'est Jacques Le Rider. Dans plusieurs articles publiés par *Le Monde* et repris ici, il a eu l'occasion d'analyser les raisons pour lesquelles ce gouvernement, contre-nature, a été formé à Vienne. Au passage, il note que la comparaison avec l'attitude de Bruno Kreisky qui, dans les années 70, n'avait pas hésité à s'allier avec un ancien SS pour conserver le pouvoir, ne tient pas : *« C'était une peccadille, une facilité politicienne,* écrit-il. *Et Schüssel n'a pas l'autorité ni l'avantage du rapport de forces dont disposait Kreisky. »* Schüssel, lui, *« a normalisé l'anormalité politique »*, il a donné un brevet d'honorabilité au populisme qui, explique Jacques Le Rider, *« met en contradiction les procédures démocratiques et les valeurs démocratiques, ce qui lui permet de miner la démocratie par les moyens de la démocratie »*.

Pour lui l'avenir est sombre. En Autriche d'abord, où à certains moments il voit Haider gagner sur tous les tableaux : *« Si le gouvernement Schüssel "réussit" sans scandale et sans crise politique majeure, c'est un succès pour le FPO* [le parti de Haider] *qui aura prouvé qu'il est un partenaire de gouvernement honorable. Si ce même gouvernement échoue, c'est aussi un succès pour le FPO, qui aura démontré qu'il a besoin de se débarrasser de l'alliance paralysante avec l'OVP* [le parti de Wolfgang Schüssel] *pour que l'Autriche "change de cap" »*. La situation n'est peut-être pas aussi simple que semble le montrer ce *« paradoxe »*, à d'autres moments d'ailleurs Jacques Le Rider n'exclut pas que le chancelier réussisse à briser la courbe ascendante des succès électoraux de Jörg Haider et qu'il joue ainsi avec le FPO le rôle que Mitterrand a joué en France avec le PC.

C'est ce qui est en train de se passer en Autriche si l'on en croit les résultats des élections régionales tenues depuis le scrutin parlementaire de l'automne 1999, le test le plus important étant les prochaines élections municipales de Vienne, un bastion historique de la social-démocratie qui n'a pas été insensible ces dernières années aux sirènes du populisme et de la xénophobie. Mais quels que soient ces résultats, il reste que près d'un tiers des Autrichiens a un jour voté pour un homme et un parti qui, écrit Jacques Le Rider, représentent *« l'Autriche qui n'aime pas l'Autriche. On ne peut pas aimer l'Autriche de M. Haider. Je soupçonne que lui-même n'aime pas l'Autriche »*.

Alors il fallait se battre, *« résister »*, comme l'ont dit un peu pompeusement les intellectuels qui se sont mobilisés en Autriche et à l'étranger contre le gouvernement noir-bleu. Le Journal de Jacques Le Rider propose une description honnête donc parfois dérisoire des affres des intellectuels confrontés à des choix déchirants : y aller ou pas ? Rester ou partir ? Démissionner ou continuer ? Boycotter ou porter la bonne parole ? *« Résister en apportant des loisirs artistiques de haut niveau international à une clientèle de grands bourgeois munichois venus en Mercedes et en BMW pour passer la soirée au concert ou à l'opéra ? »*, s'interroge l'auteur dans une allusion aux palinodies de Gérard Mortier, directeur du Festival de Salzburg. Fallait-il aller à Vienne pour la grande manifestation de « résistance » du samedi 19 février 2000 ? Jacques Le Rider avoue avec humour que le cabinet de la ministre française de la culture a tranché son dilemme : ce même samedi à 17 heures, *« réunion de solidarité avec les manifestants de Vienne, 3 rue de Valois, dans un salon du ministère (elle sera suivie d'un cocktail). Merci, Mme Trautmann, de résoudre si opportunément mon cas de conscience ! Ainsi pourrai-je "manifester" dans un salon parisien sans avoir à faire le voyage de Vienne »*.

Le bilan n'est pas très encourageant. *« Du côté français, on s'imagine avoir fait énormément,* écrit Jacques Le Rider. *En réalité, on en a trop fait, pour se faire plaisir, sans connaissance ni désir de connaissance du terrain autrichien. Du côté autrichien, on s'est senti plus incompris que jamais. »* L'incompréhension n'est-elle pas une caractéristique permanente des relations franco-autrichiennes ?

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

La nouvelle génération

L'EXPÉRIENCE POLITIQUE DES JEUNES
d'Anne Muxel.
Presses de Sciences-Po,
190 p., 118 F (17,98 €).

Valérie, trente ans, est guichetière à la RATP. La politique, elle ne s'y intéresse pas. Ou, plus exactement, elle n'y croit plus. Après avoir voté à gauche, elle vote à droite. Mais le cœur n'y est pas. Elle aimerait, dit-elle, que les gens soient plus souvent consultés, éventuellement par référendum, sur des sujets qui les touchent directement. Marc a le même âge. Il est agent de fret aérien. La politique ne le passionne pas, parce que, selon lui, elle laisse trop peu de place aux idées. Les discours politiques le déçoivent depuis qu'il a découvert qu'ils relèvent plus du marketing que de la conviction. En revanche, la lutte contre le racisme le mobilise.

Christian a vingt-neuf ans. Il est agent de maîtrise. Il était plutôt de gauche, aujourd'hui il est plutôt de droite. Il croit surtout en l'entreprise. Les trente-cinq heures, les grèves, les syndicats, il n'aime pas trop. Il se méfie des étiquettes politiques. Il n'a d'estime que pour ceux qui, selon lui, se préoccupent vraiment de la France. Laure, vingt-neuf ans, est éducatrice spécialisée. Jadis elle voulait entrer dans la police, pour aider les autres. Mais elle a changé d'avis après les manifestations de 1986. Elle tient à sa liberté, refuse tout embrigadement. Elle vote à gauche, pour le PS ou pour les Verts, ou quelquefois blanc.

Ces portraits de quatre jeunes Français qui expriment, à des degrés divers, leur distance à l'égard de la vie politique, ouvrent le livre d'Anne Muxel, chercheuse au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française), sur « l'expérience politique des jeunes ». Cette expérience, où se combinent *« héritage »* et *« expérimentation »*, transmission et invention, fidélité aux valeurs familiales et réappropriation individuelle, diffère notablement de celle des générations antérieures.

Anne Muxel ne partage pas les inquiétudes de ceux qui dénoncent *« une crise du civisme et de la citoyenneté »* et un risque d'affaiblissement de la démocratie. Elle pense que, dans un système de repérage *« partiellement brouillé »*, mais où *« le potentiel de mobilisation reste élevé »*, les nouvelles générations conçoivent la politique autrement, *« à partir de logiques et d'enjeux relativement nouveaux, entre autres l'autonomisation des acteurs par rapport aux institutions que sont les partis ou les syndicats »*.

Certes, les jeunes qui votent sont minoritaires (*« c'est une petite moitié seulement des jeunes en âge de voter qui se rend aux urnes »*), mais ceux qui restent *« hors jeu de la décision électorale »* ne sont pas pour autant dépolitisés. Ils font même preuve d'*« une conscience aiguë des problèmes touchant la collectivité »*. En revanche, *« les contenus de leur engagement et de leur intérêt ont changé »*. Ainsi se tournent-ils plus volontiers vers *« des actions ponctuelles et ciblées »*. Ils sont *« en demande de sens et de concret à la fois »*.

Leur vision des héros des temps modernes est, à cet égard, révélatrice. Leurs modèles sont plutôt des champions des droits de l'homme, des combattants de la paix ou des apôtres de la lutte contre la pauvreté. Ils agissent sur la scène internationale. Seuls 3 % des jeunes interrogés associent le mot de « nation » et 5 % le mot de « patrie » à la notion de héros. Ils ne sont pas plus de 7 % à y associer celui de « révolution ». Gandhi pourrait être leur figure idéale. Les personnages admirés par les jeunes sont *« pacifiques »* et *« consensuels »*, souligne Anne Muxel, ils doivent *« réconcilier plutôt que pourfendre »*, ils sont souvent anonymes, soutenant une cause sans se faire remarquer. Ils sont porteurs *« de ces valeurs postmatérialistes qui définissent une autre forme de lien au politique »*.

Les enquêtes sur lesquelles s'appuie l'auteur ne se limitent pas à ces considérations générales. Elles font apparaître une foule de données qui rendent le travail d'Anne Muxel un peu touffu mais qui en expriment aussi toute la richesse. Car les jeunes ne forment pas une catégorie homogène : l'origine sociale, le niveau d'études, la pratique religieuse, l'univers parental, entre autres, les distinguent. Ces facteurs rendent compte d'une certaine diversité des attitudes à l'égard de la politique. Anne Muxel rappelle, citant Annick Percheron, dont elle fut proche, que *« la socialisation est toujours le fruit de la rencontre de l'histoire de chacun avec celle de la société tout entière »*.

Il existe toutefois un effet de génération, qui peut être lié à un événement historique. Les jeunes d'aujourd'hui ont en commun d'avoir vécu le mouvement lycéen et étudiant de 1986 qui n'a pas été sans effets, selon Anne Muxel, sur leur comportement ultérieur, en développant notamment leur intérêt pour la politique et leurs dispositions à l'engagement. *« La participation à une expérience politique collective a un effet de cristallisation qui oriente de façon décisive le parcours de l'individu »*, conclut-elle. Elle s'ajoute aux autres empreintes, en particulier l'empreinte familiale, qui reste forte, pour définir les attentes politiques des jeunes.

SOCIETE

● par Dominique Buffier

Que vive le local !

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
de Bernard Pecqueur.
Ed. Alternatives économiques/Syros, 130 p.,
69 F (10,52 €).

COMMENT AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ?
Ed. des Hexagonales, 374 p., 160 F (24,39 €).

À LA DÉCOUVERTE DU DROIT LOCAL ALSACE-MOSELLE
Ed. Fensch Vallée, 262 p., 167 F (25,46 €).

DE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN EUROPE
de Bruno Rémond.
Presses de Sciences-Po, 158 p.,
75 F (11,43 €).

Ouvrages, colloques, revues... L'actuelle déferlante éditoriale confirme, si besoin en était, que le « local » – cette première sphère de la gouvernance du territoire – est dans l'air du temps. Pas seulement pour les rurbains qui renouent avec les joies de la campagne, mais aussi pour les politiques et les acteurs économiques. Ainsi Bernard Pecqueur, maître de conférences en économie à l'université Pierre–Mendès-France (Grenoble-II), affirme-t-il que l'enjeu du développement local est *« de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »*. Il évoque *« ce retour au territoire, dont le développement local serait le signe concret que nous entamons un nouveau cycle long d'industrialisation »*. Vus *« comme une dynamique d'adaptation aux perspectives de l'économie monde, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement »*.

Local, économie et mondialisation encore, avec le colloque annuel organisé à Paris par la Caisse des dépôts, avec pour thème, en 2000 : *« Comment améliorer la performance économique des territoires ? »* Les actes réunissent les contributions d'une trentaine d'intervenants : de Pierre Veltz, directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, qui affirme que *« le développement local ne peut être pensé et organisé sans référence à l'interdépendance croissante, à très large échelle des économies et des cultures »*, à Yves Morvan, professeur d'économie à l'université Rennes-I et président du conseil économique et social de Bretagne, ardent défenseur du retour au local et de *« l'excellence »* des territoires, en passant par - Jean-François Copé (RPR), maire de Meaux et conseiller régional d'Ile-de-France, qui considère que les lois de décentralisation ont oublié les conditions du développement économique local : *« Une situation qui a permis de donner libre cours à des expérimentations, avec comme corollaire et comme contrainte, l'application du droit commun dans toute sa rigidité. »*

Le local passe, aussi, par l'histoire de l'aménagement du territoire. Le livre de l'historien Pierre Deyon et du géographe Armand Frémont (*La France et l'aménagement de son territoire [1945-2015]*, éd. Dexia, 190 p., 196 F [25,92 €]) retrace cette saga : du décret du 28 novembre 1955 qui institue les 21 régions de programme, à la création, le 14 février 1963, de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), juqu'aux lois Pasqua de 1995 et Voynet de 1999. En ce début de millénaire, les auteurs rappellent le nouveau contexte de cet aménagement dans *« une Europe inspiratrice, un Etat plus fort et moins omniprésent, de nouvelles collectivités en émergence, la région, l'intercommunalité, la ville partout, même là où elle n'est pas »*.

Le local, c'est parfois, aussi, le droit et les statuts particuliers : ceux qui font l'actualité – en Corse – et ceux dont on parle moins – en Alsace-Moselle. Par-delà la situation spécifique de cette région, dont le droit local prend sa source dans son annexion à l'Empire allemand de 1871 à 1918, Bernard Zahra examine ses incidences dans la vie quotidienne : du régime des cultes, à la possibilité d'utiliser l'allemand lors des débats devant les tribunaux alsaciens et mosellans, sans oublier *« l'indemnité de difficultés administratives »* accordée aux fonctionnaires de l'Etat, pour tenir compte à la fois du bilinguisme et de la législation propre à l'Alsace-Moselle. Un dispositif assez efficace et consensuel pour être défendu par l'ensemble des acteurs politiques locaux. Jean-Marie Rausch, (div.d.) maire de Metz, indique : *« En tant que parlementaire et élu mosellan, je suis particulièrement attaché au maintien de cette spécificité juridique. »* Et Gérard Longuet (DL), président du conseil régional de Lorraine, va jusqu'à soutenir : *« Je suis non seulement favorable au maintien de ces règles locales mais à leur éventuelle extension à l'ensemble des départements français dans la mesure où elles offrent plus de garanties à chaque citoyen... »*

Le local peut aussi être pris sous l'angle de l'Europe, qui éclaire d'un jour nouveau les débats français. Bruno Rémond, haut fonctionnaire et professeur à Sciences-Po, montre, d'une façon didactique, comment est vécu le local dans des Etats fédéraux (l'Allemagne et la Belgique), des nations unitaires (l'Italie et l'Espagne) et un royaume multinational (le Royaume-Uni). Cette démarche comparative qui relève, une nouvelle fois, l'exception de la France, s'emploie à montrer que *« l'autonomie territoriale peut être conçue sans faire appel à l'autodétermination et sans aboutir à l'indépendance »*.

A l'écoute de l'histoire

BRUITS ET SONS DANS NOTRE HISTOIRE
Essai sur la reconstitution du paysage sonore
de Jean-Pierre Gutton.
PUF, « Le nœud gordien », 192 p., 139 F (21,19 €).

Peut-on, en l'absence d'enregistrements, d'interviews, d'archives acoustiques, imaginer ce que fut l'environnement sonore de l'Ancien Régime et des débuts de la révolution industrielle ? C'est ce défi méthodologique qu'entend relever Jean-Pierre Gutton dans ce petit livre alerte qui ouvre une nouvelle collection.

Pour retrouver bruits, sons, paroles, rumeurs, chansons, sonneries des cloches, des beffrois, des veilleurs de nuit ou des cortèges funéraires, tintamarre des fêtes et vacarme des machines et des usines, l'auteur est donc conduit à solliciter une documentation indirecte, écrite, mais extrêmement variée, qui va des travaux savants du XVIIIe siècle sur l'acoustique et le langage des sourds aux réflexions des théologiens et des moralistes sur la vertu du silence, en passant par les documents judiciaires ou notariaux qui révèlent quelques-uns des enjeux quotidiens de la maîtrise de l'environnement sonore. Reprenant à son compte des interrogations autrefois soulevées par Alain Corbin et Muray Schafer, ce livre suggestif revisite un champ de recherche prometteur qui peut inciter à réfléchir, par exemple, sur les conditions de transmission de la parole professorale (le cours magistral continuant de jouir d'un prestige particulier et un peu étonnant), ou sur les rivalités symboliques entre catholiques et protestants aux XVIe-XVIIe siècles autour du chant et des cloches, ou encore sur les transformations de l'éloquence politique avec la constitution d'auditoires toujours plus larges.

Olivier Christin

Premiers dialogues du prince et de l'artiste

Fils, frère et oncle de roi, Jean de Berry a laissé la mémoire d'un mécène raffiné mais d'un prince médiocre. Françoise Autrand corrige le portrait que l'étude d'Alain Erlande-Brandenburg remet en perspective à l'heure où s'invente l'identité individuelle

JEAN DE BERRY
de Françoise Autrand.
Fayard, 566 p., 160 F (24,39 €).

LE SACRÉ DE L'ARTISTE
La création au Moyen Age XIVe-XVe siècle
d'Alain Erlande-Brandenburg.
Fayard, 242 p., 130 F (19,82 €).

Comportement suspect au regard de l'orthodoxie romaine, l'empereur Frédéric II remporta une victoire posthume particulièrement savoureuse. Face au pouvoir pontifical, le Hohenstaufen fit tout pour imposer la nécessaire indépendance du pouvoir civil. Un demi-siècle après sa disparition, le *De monarchia* de Dante fait écho à ce programme que les légistes de Philippe le Bel mettent en œuvre, tandis que l'exaltation de l'unité la plus proche, la ville, la corporation, jusqu'à l'individu, redéfinit la sensibilité médiévale. Ce qui dans les domaines politique ou artistique conduit à rencontrer des figures inédites.

Participant de ces deux sphères, le duc Jean de Berry (1340-1416) doit autant sa notoriété à l'affirmation des princes des fleurs de lis au XIVe siècle qu'au programme esthétique dont le fruit de ses commandes fastueuses témoigne encore. Le destinataire des plus fameuses *Très Riches Heures* qui nous soient parvenues de l'automne médiéval prolonge en effet le mouvement inauguré par la Sainte-Chapelle de Louis IX, l'hôpital Saint-Jacques fondé par Mahaut d'Artois ou la collégiale d'Ecouis où le fondateur, Enguerran de Marigny, simple ministre du roi, est même figuré en pied.

Mais chercher le prince dans son profil presque auréolé par l'écran jaune et rond qui le protège du feu de la cheminée à la page des miniatures de Pol de Limbourg illustrant le mois de janvier serait trop naïf. Quel que soit le programme de ce célébrissime corpus, Jean de Berry doit être lu ailleurs aussi. Sa naissance comme son parcours politique le commandent.

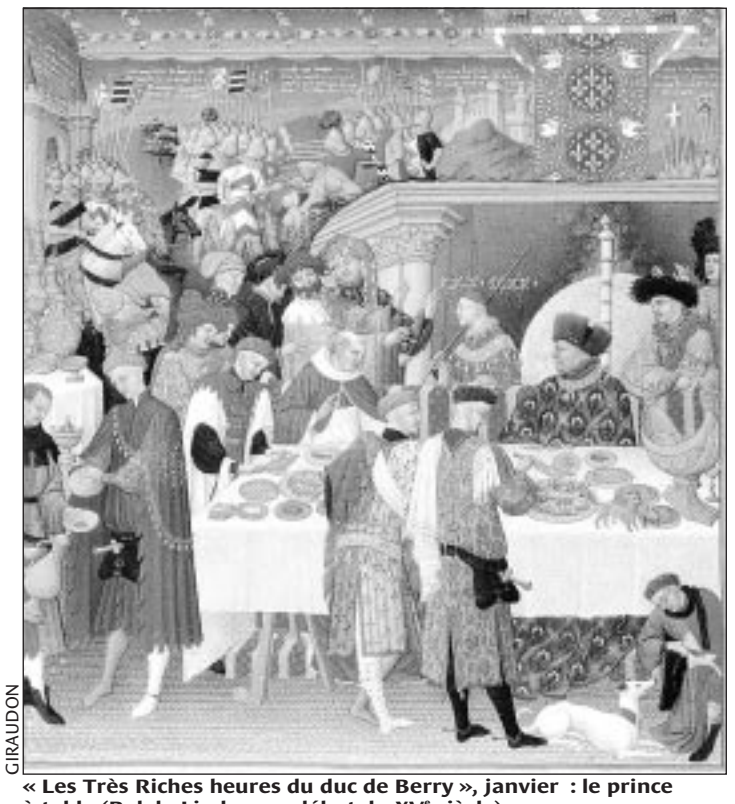

GIRAUDON

« Les Très Riches heures du duc de Berry », janvier : le prince à table (Pol de Limbourg, début du XVe siècle)

C'est ce que fait la médiéviste Françoise Autrand, biographe naguère remarquée de *Charles VI* (Fayard, 1986) et de *Charles V* (Fayard, 1994). Malgré la piètre réputation faite au prince par ses contemporains comme par l'école de la République, ce choix peut surprendre puisque, depuis la monumentale étude de Françoise Lehoux (*Jean de France, duc de Berri*, 4 vol., 1966-1968), nous disposions sur le sujet d'une somme qui ne négligeait que l'engagement artistique.

Troisième fils du duc de Normandie – l'aîné des fils de France n'est pas encore Dauphin – et petit-fils du premier Valois, Philippe VI, Jean nomme à quinze ans comte de Poitou et lieutenant général en Languedoc, puis son frère aîné, le futur Charles V, lorsque Jean le Bon est capturé à Poitiers. Ses premières armes en terre d'oc sont éprouvantes. Ne doit-il pas d'abord rançonner la province pour assurer le recouvrement de la somme nécessaire à libérer le roi ?

Lorsqu'enfin sa mission s'achève – le prince n'a pas vingt ans –, il prend le chemin de l'exil, nommé duc de Berry et d'Auvergne mais désormais otage du roi anglais. De retour en France quatre ans plus tard, il participe à la reconquête qui est l'unique priorité de son frère Charles, enfin roi. Celui-ci trompe son impatience en portant le débat dynastique et féodal sur le terrain intellectuel et, pensant l'Etat, établit les fondements de la science politique moderne. Jean de Berry œuvre moins haut : gérant son apanage avec une rude autorité, il n'a pas la chance de ses frères Anjou et Bourgogne, dont les rêves conquérants, comme l'établissement d'une principauté cohérente, sont prolongés par des héritiers qui garantissent du retour du fief au domaine royal. Même si la minorité de son neveu Charles VI, puis la régence collégiale rendue nécessaire par la folie du jeune roi en font un personnage considérable, Jean de Berry, dont Françoise Autrand analyse finement l'entourage, l'administration et finalement le gouvernement, reste l'otage de sa situation de prince sans hoirs mâles.

Est-ce pour offrir une dimension politique majeure à ce cadet mal loti ? Toujours est-il que sa biographe s'essaie à décrypter une idéologie de paix dans le legs du mécène, la « *dimension esthétique du pouvoir* » trouvant en lui un idéal représentant. Les somptueuses miniatures livrent-elles l'ultime « *message d'un artisan de paix* » à la veille du désastre d'Azincourt ? L'idéal est-il ici plus qu'une attitude rhétorique ? Et dépasse-t-on vraiment dans l'œuvre des frères Limbourg l'idée, moins engagée, de l'harmonie d'une société soumise à un bon gouvernement ?

D'autant qu'en achevant sa remarquable synthèse sur la création artistique au Moyen Age, Alain Erlande-Brandenburg donne d'autres pistes au « mécénat » exceptionnel des princes des lis. Et d'abord l'imitation du roi, frère ou neveu, en dotant la capitale de l'apanage d'un rayonnement artistique proprement politique. Edification de tours, choix d'une chapelle palatine, d'une nécropole dynastique, luxe d'une cour où, plus que le confort, la sculpture, l'orfèvrerie et le livre sont les indices de la puissance nouvelle... A bien observer, même les programmes iconographiques tiennent de l'imitation.

Mais l'art n'est pas encore alors cet objet de discours, écrasant de culture littéraire, qu'il ne va pas tarder à devenir. Reste pour comprendre une œuvre à s'interroger autant sur l'artiste, enfin sorti de l'anonymat, que sur le commanditaire, au dessein souvent tacite. De ces deux individualités aussi fortement assumées désormais naît ce moment capital où l'artiste rivalise avec le prince pour fixer une leçon du monde.

Philippe-Jean Catinchi

Quand le grec divise la Renaissance

Jean-Christophe Saladin revient sur la violente bataille autour de la langue grecque accusée de servir l'hérésie luthérienne

LA BATAILLE DU GREC À LA RENAISSANCE
de Jean-Christophe Saladin.
Les Belles Lettres, « Histoire », 546 p., 215 F (32,78 €).

Les langues ont une histoire, et cette histoire est faite, à côté d'un corpus de textes et de mots, d'une somme de discours qui n'ont plus guère à voir avec le seul ordre linguistique. En outre, les imaginaires successifs qui s'attachent aux langues modifient dans le temps cette même histoire.

Ainsi, à l'évocation du grec à la Renaissance, on associe aujourd'hui, et presque spontanément, l'enthousiasme des humanistes retrouvant une Antiquité perdue et leur travail patient de découverte et d'édition de manuscrits classiques. Ces images de pionniers héroïques ont occulté des scènes moins glorieuses, quand les « hellénistes » se heurtèrent aux maîtres scolastiques qui les accusèrent d'hérésie. Le retour du grec en Occident, après une « *amnésie millénaire* », aurait été entravé par le lien qui fut établi entre cette langue et l'hérésie luthérienne, avant que sa destinée en terre catholique ne vînt se briser sur les édits du concile de Trente et ses Index. Tels auraient été les enjeux et l'issue de la « bataille du grec » que Jean-Christophe Saladin rapporte dans un livre nourri et de lecture aisée.

Il nous conduit d'abord en terre italienne où, entre Florence, Venise et Rome, s'opéra le retour des études grecques. Autant qu'un intérêt pour les « *bonnes lettres* », des enjeux politiques et religieux, avec le rôle majeur du concile de Florence, eurent leur incidence dans une restauration lente mais confiante : les cours donnés par des maîtres grecs, puis italiens, l'activité de l'Académie platonicienne, les éditions sorties des presses d'Alde Manuce à Venise, la création du Collège des jeunes Grecs à Rome, constituent les principaux moments d'une histoire plutôt sereine qui s'arrête avec la mort du pape humaniste Léon X (1521).

Changement d'atmosphère et de décor pour un second tableau : « *la crise des langues sacrées* ». On est désormais en terre ultramontaine, entre Bâle, Louvain, Cologne, Wittenberg. Jean-Christophe Saladin retrace chronologiquement, parfois presque jour après jour, les affrontements qui, pendant quatre ans (1516-1520), mirent aux prises théologiens et « linguistes » sur la question des sources hébraïques et grecques de la Bible, et, partant, sur l'autorité de la Vulgate.

Ces combats de plumes allaient prendre une tout autre dimension lorsque Luther chercha le soutien d'Erasme, « *le prince des hellénistes* » : ceux-ci furent alors accusés de faire le jeu de la Réforme. Les années 1520, troisième temps du récit, pourraient laisser penser à la « victoire du grec », avec la diffusion de l'imprimerie grecque et la mise en place d'enseignements du grec hors d'Italie, en Allemagne et en France ; toutefois, les soupçons d'hérésie étaient vifs à l'encontre des « hellénistes » et le sort du grec restait au cœur de débats qui portaient sur le droit pour le philologue de corriger la Vulgate.

Revenons au titre de l'ouvrage, et d'abord au terme très juste de bataille, tant les deux camps s'affrontèrent, s'opposant, de surcroît, plus à coups de violents pamphlets que de savants traités. Or, à part des remarques au fil des textes, rien ici sur l'écriture polémique chez des auteurs qui pourtant maîtrisaient, par leur formation et leurs lectures, les ressources de la rhétorique et les techniques de la controverse. Dans ces combats, humanistes et scolastiques manièrent-ils les mêmes armes ? L'art de la dispute universitaire ne pesa-t-il pas dans la victoire finale des théologiens ?

Le second terme, lui, est lourd d'ambiguïté, à l'image des qualificatifs d'hellénistes, de linguistes et d'humanistes donnés par l'auteur à Erasme et ses amis. Le grec qui est l'objet de cette bataille, est-ce la langue grecque dont l'enseignement diffuse la connaissance et l'imprimerie les textes ou bien un certain usage que l'on en fit ? Les deux, répondra-t-on. Et l'on aura raison. Ce qui amène en retour deux ordres d'interrogation. Les ennemis des « *bonnes lettres* » qui taxèrent le grec – et à l'occasion aussi le latin – d'hérésie visaient-ils la science des langues anciennes ? Leurs attaques qui ne fusèrent que lorsque les humanistes abordèrent la Bible laisseraient penser que leur objectif était moins le grec que la démarche philologique dans les sciences sacrées et la légitimité d'une telle approche pour des non-théologiens. Quant à la langue grecque, quelle connaissance en eut-on, au-delà du cercle restreint d'une élite de philologues ?

Il eût fallu poursuivre l'enquête entreprise par Anthony Grafton et Lisa Jardine, qui ont souligné l'écart qu'il y avait, dans l'école humaniste, entre les performances des élèves et les ambitions des maîtres et des manuels. S'il est certain que les Index tridentins portèrent un coup aux études grecques, on se demandera si elles avaient auparavant engrangé les forces qui leur eussent permis de mieux résister.

Françoise Waquet

★ Parallèlement Jean-Christophe Saladin présente et traduit du latin deux dialogues satiriques publiés en 1519, *Les Funérailles de la muse, attribué à Guillaume Nesen,* et *La Conférence macaronique,* d'Ulrich von Hutten, défenseur de Reuchlin, Erasme et Lefèvre d'Etaples (Les Belles Lettres, « Le Corps fabuleux », 176 p., 125 F [19,05 €]).

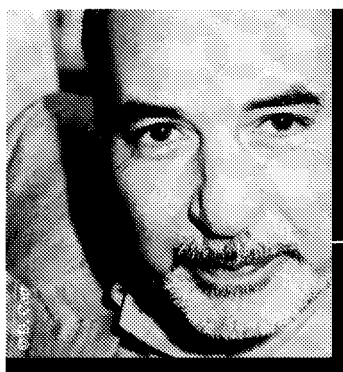

Tahar
Ben Jelloun

CETTE AVEUGLANTE ABSENCE DE LUMIÈRE

Un grand roman. Pas de cri, ni de lyrisme, ni d'invective : l'accompagnement simple, précis, dépouillé et déchirant de ce qui fut, sans métaphore, une visite aux enfers.
Pierre Lepape, Le Monde

Dans ce roman bouleversant, Tahar Ben Jelloun a choisi l'imaginaire en réponse à la barbarie. L'écriture comme une ultime liberté. Alexandra Lemasson, L'Express

Pour Ben Jelloun, le récit, le roman, la poésie, sont nos îles de lumière dans les océans des ténèbres.
Michèle Gazier, Télérama

Un roman bouleversant, écrit avec une rare maîtrise.
Olivier Le Bihan, Le Républicain Lorrain

Un livre d'une portée universelle, qui renvoie à toutes les horreurs, passées et sans doute aussi, hélas, futures, infligées par l'homme à l'homme. Annie Coppermann, Les Échos

Un chant de l'humanité. Danièle Brison, Magazine littéraire

D'avoir su rendre, par la seule force d'un art sobre, la grandeur des anciens emmurés, il faudrait remercier Ben Jelloun.
Bernard-Henri Lévy, Le Point

Un livre puissant. Un style qui atteint l'épure et touche profondément. Michel Vagner, L'Est républicain

Par la seule force d'un imaginaire trempé dans l'encre noire du réel, Ben Jelloun écrit au plus juste une expérience du domaine de l'inracontable. Pascale Haubruge, Le Soir de Bruxelles

Le plus grand livre de Tahar Ben Jelloun.
Clo Caldairou, Nice-Matin

www.seuil.com
Editions du Seuil

L'EDITION FRANÇAISE

● **Folies d'encre**, c'est d'abord le nom d'une librairie à Montreuil (et d'un petit réseau en Seine-Saint-Denis), dirigée par Françoise Dessery et Jean-Marie Ozanne. Ce dernier vient de lancer, sous ce même nom, une collection de littérature aux éditions Eden, jusqu'à présent spécialisée dans les agendas et les polars. Diffusées par Harmonia Mundi, Folies d'encre prévoit de sortir six titres par an. Les livres, présentés sous une couverture colorée, seront vendus entre 49 et 69 francs et seront tirés entre 2 000 et 3 000 exemplaires. Premiers titres : *Vichy-Menthe*, de Gérard Mordillat (réédition modifiée d'un livre paru en 1994 chez Mazarine) ; *Le Grand Théâtre*, d'Evelyne Pieiller, et *Le dimanche, le rabbin joue au foot*, de Barbara Honigmann.

● **La SGDL et L'Harmattan**. Après la décision de L'Harmattan de continuer les contrats à titre gratuit malgré sa condamnation par le tribunal de grande instance de Paris (« Le Monde des livres » du 2 février), la Société des gens de lettre estime que *« les éditions L'Harmattan ne peuvent pas invoquer les termes du jugement pour contourner les règles de protections prévues dans le cadre d'un contrat d'édition et demander à ses auteurs de céder gratuitement leurs droits sur les 500 premiers exemplaires »*. Si le jugement reconnaît que *« l'auteur est autorisé à céder ses droits à titre gratuit sur son œuvre »* à condition que *« cette disposition contractuelle soit consentie sans ambiguïté »*, il précise que, *« s'il n'est pas contestable que l'édition d'ouvrages en sciences humaines est risquée à l'heure actuelle, ce risque ne saurait être supporté dans le cadre d'un contrat d'édition par l'auteur, la loi ayant prévu d'autres formes de contrats »*.

● **Fin d'une librairie au Mans**. La librairie Plurielle du Mans a fermé ses portes au début de l'année. Dans une tribune, intitulée « Vie et mort d'une librairie indépendante et différente », son propriétaire, James Tanneau, s'inquiète : *« La librairie indépendante est menacée et, s'y l'on n'y prend pas garde rapidement, ce qui s'est passé pour les disquaires risque fort d'arriver pour tous les libraires »*. La librairie a accompagné des mouvements comme Les 24 Heures du livre ou le Forum *Le Monde* - Le Mans. Elle a soutenu de nouveaux auteurs et de petits éditeurs. *« Bon nombre de petits éditeurs ne seront plus présents au Mans et resteront méconnus, et beaucoup d'autres seront mal défendus »*, s'inquiète James Tanneau.

● **Prix. Le Prix des écrivains croyants** a été décerné à Eliette Abécassis, pour *La Répudiée* (Albin Michel). **Le prix Tropiques** de l'Agence française de développement a été décerné à Tierno Monénembo, pour *L'Aîné des orphelins* (Seuil). Jean-Paul Dekiss a reçu **le prix de l'Académie de marine**, pour *Jules Verne, l'enchanteur* (Editions du Félin). **Le prix Simone-Genevois** a été attribué à Alain Paucard, pour *La France de Michel Audiard* (L'Age d'homme). Aimé Richard a reçu le prix Hugues-Capet, pour *Le Soleil du Grand Siècle* (Tallandier).

RECTIFICATIF

● A la suite de l'enquête sur l'édition d'art (« Le Monde des livres » du 16 février), les Editions du Regard ont souhaité apporter les précisions suivantes : *« Les Editions du Regard, dont la collaboration avec la délégation aux arts plastiques est constante et fructueuse, ont perçu à ce jour 710 000 francs de subventions et 505 000 francs d'aides remboursables, un total donc de 1 215 000 francs et non de 2 000 000 comme indiqué dans l'article. »*

Etonnants Voyageurs au Mali

Après Missoula (Montana), Dublin et Sarajevo, le Festival de Saint-Malo a fait escale à Bamako du 15 au 19 février. Une première incursion sur le continent africain

Codirigé par Michel Le Bris, l'initiateur de la manifestation bretonne centrée sur la littérature du « grand dehors », et l'écrivain et éditeur malien Moussa Konaté, le Festival international du livre Etonnants Voyageurs Afrique a réuni une quarantaine de participants venus de l'extérieur (Bénin, Cameroun, les deux Congos, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guadeloupe, Guinée, Mauritanie, Réunion, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie) et à peu près autant de Maliens romanciers, dramaturges, poètes, nouvellistes ou auteurs pour la jeunesse. Débats et cafés littéraires au Centre culturel français, causeries et conférences des écrivains dans les lycées et à l'université, ateliers d'illustration et de contes et formation à la lecture à voix haute (pour les animateurs de bibliothèques) au Palais de la culture, vente de livres africains : cinq jours durant, Bamako a vécu une grande fête du livre et de la rencontre.

Très vite, les invités qui ne connaissaient pas l'Afrique et certains auteurs africains résidant hors de leur continent ont dû se rendre à l'évidence : si leurs noms, du moins ceux des Africains, sont connus du public, leurs livres ne sont pas lus, ou alors très peu. Ce n'est pas faute d'envie, mais ils coûtent beaucoup trop cher. Il n'est pas rare que le prix d'un livre édité en France représente l'équivalent du salaire minimum, rappelle Ludovic Obiang (Gabon).

Pour autant, ce ne sont pas les sujets de débat qui manquent : « Afrique sur Seine (écrire loin de son pays) », « Ecrire et créer en Afrique », « La Parole des femmes », le projet « Rwanda, écrire par devoir de mémoire », « Le français dans tous ses états », « Les écritures en langues nationales », « Les nouvelles voix », « L'Afrique face à elle-même », « L'avenir du livre pour enfant »... Toutes ces thématiques sont discutées avec passion, avec sérieux aussi, ce qui n'exclut pas la vivacité ni l'humour. Pourtant, au milieu de ces échanges chaleureux, des questions comme la langue française ou les conditions de la création sont révélatrices de tensions.

Le premier point de frottement concerne le poids de la cellule familiale sur l'individu. Celui qui a besoin de s'isoler est facilement regardé comme un asocial. Et l'écriture n'est pas considérée comme un travail (Boubacar Boris Diop, Sénégal). Il faut donc négocier, arracher le droit à la solitude et à la création. C'est pourquoi Moussa Konaté, qui souffre de cette situation, demande aux uns et aux autres de raconter comment ils gèrent cette difficulté. Sa proposition suscite d'abord une forte résistance, comme s'il était impossible pour certains de reconnaître cette réalité. *« Dans nos sociétés, la singularité pose problème »*, rappelle Amady Aly Dieng (Sénégal). Peu à peu, pourtant, les langues se délient et chacun explique sa stratégie.

La deuxième question est sans doute encore plus complexe puisqu'elle touche à la fois le rapport à la langue française et la relation France-Afrique qui se joue à travers cette utilisation du français. Michel Le Bris (et bien d'autres avec lui) considère que l'invention langagière des écrivains africains est un enrichissement du français. Il est *« convaincu que la littérature française se régénérera par les périphéries et par les marges »*.

« FRANÇAIS TROPICALISÉ »

Estimant que *« les œuvres écrites en français par les Africains constituent une littérature de transition »*, Boubacar Boris Diop s'inscrit en faux contre cette position. Certes on peut intégrer des tournures et des constructions venues des langues africaines dans le français (c'est ce que fait Ahmadou Kourouma), mais ce choix d'écrire dans un *« français tropicalisé »* ne peut être érigé en modèle. Ce serait enterrer un peu vite les langues nationales, dont *« personne, à l'heure actuelle, n'est en mesure de dire quelle place elles occuperont dans le futur »*. *« Si cet enrichissement de la langue française est réel, tant mieux,* estime pour sa part Kossi Efoui (Togo), *mais cela ne peut pas être notre objectif, ni le principe fondateur de notre écriture. »*

Ecrivains et public l'ont souligné d'une même voix : s'exprimer, échanger, se confronter à d'autres points de vue, voilà un bonheur rare dans la société africaine actuelle où le manque d'espaces pour accueillir la parole vive, créatrice, opposée à la parole univoque du pouvoir, se fait toujours cruellement sentir. Mais, aujourd'hui, cela n'est plus forcément le fait des gouvernants (Aminata Traoré, Mali), mais trop souvent celui d'une population portée à l'unanimisme (Amady Aly Dieng). On touche là à une autre question récurrente, le débat toujours renouvelé sur la position du créateur africain, divisé entre le moi et le nous, entre l'individuel et le collectif, et confronté à la question de l'engagement...

Il faut noter un fait remarquable : en dehors d'une prise de parole à la fin du débat sur *« L'Afrique face à elle-même »* – une intervention stupéfiante (et très inquiétante, si elle est représentative de l'état d'esprit des jeunes) d'un membre de l'Association des étudiants et élèves du Mali (AEEM, actuellement en grève pour appuyer une revendication sur les critères d'attribution des bourses), qui témoigne d'une perte totale de conscience de la réalité et dont la conclusion logique aurait dû être : *« Sortons tous d'ici et allons mettre la ville à feu et à sang »* –, on a échappé à la langue de bois.

Et un fait regrettable (et regretté par tous les participants) : le désintérêt du ministère de la culture, même si, par sa présence le jour de l'inauguration, le président Alpha Oumar Konaré a manifesté son soutien à la manifestation. Faute d'engagement des autorités culturelles maliennes, c'est le Centre culturel français qui a pris en charge l'organisation de l'événement, au côté de Moussa Konaté et d'une petite équipe de Saint-Malo. Concrètement, dans une ville où les librairies sont rarissimes, et malgré le prix des livres, on en a acheté énormément, en particulier des publications pour la jeunesse – parce qu'ils sont moins coûteux. Et les éditeurs qui ont accepté de réduire leur marge bénéficiaire, comme Présence africaine, ont beaucoup vendu.

Mais, pour Aminata Sow Fall et l'ensemble des écrivains qui ont tenu à être présents à Bamako pour ce premier Etonnants Voyageurs Afrique, ce qui restera sans doute comme l'essentiel, c'est l'affirmation tranquille que, même dans un pays de littérature orale, l'un des plus pauvres de la planète et qui compte un très grand nombre d'analphabètes, une rencontre d'hommes de lettres est un événement en soi, aussi important, légitime, qu'un congrès d'hommes politiques ou une réunion d'hommes d'affaires. Un tel acte vaut plus que tous les discours et laissera des traces irréversibles. Un point semble d'ores et déjà acquis : cette rencontre ne sera pas un événement sans lendemain, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Thérèse-Marie Deffontaines

La librairie espagnole a cinquante ans

C'est une belle librairie, dans une rue qui en compte plusieurs, face à un marchand de gravures, dans un quartier où la littérature et les belles éditions refluent pourtant sous les assauts du chiffon de luxe. A Saint-Germain-des-Prés, au numéro 72 de la rue de Seine, la Librairie espagnole a fêté ses cinquante ans. Antonio Soriano, quatre-vingt-sept ans, n'est pas peu fier de ce lieu qu'il a créé et de sa vie de républicain espagnol toujours exilé. Il parle français avec cet accent rugueux de ceux qui n'ont jamais voulu apprendre parfaitement la langue du pays qui les avait accueillis puisqu'on allait retourner très vite en Espagne.

Il a suivi le parcours de beaucoup d'Espagnols de sa génération. Originaire de Valence, étudiant à Barcelone, communiste, responsable de la Jeunesse socialiste unifiée, il s'engage en 1936 pour défendre la République *: « J'ai toujours fait mon devoir, en première ligne sur tous les fronts, de Belchite à la traversée de l'Ebre, comme commissaire politique. »* Ensuite, il y aura la retraite en France, le camp de Bram, puis la Résistance et Toulouse, où il fait ses premières armes... de libraire. En 1950, il monte à Paris, rachète le stock d'une librairie espagnole de la rue Gay-Lussac, de très belles éditions. Il commence à les vendre à domicile dans les deux chambres de bonne que lui a louées la belle-mère de Luis Buñuel, rue Mazarine, puis il ouvre une petite librairie avant de trouver enfin celle de la rue de Seine. Ses yeux brillent quand il parle des livres anciens : *« J'ai fait des catalogues très importants, j'ai vendu des livres à la Bibliothèque nationale. »* Mais, s'il adore la bibliophilie, Antonio Soriano est surtout un militant antifranquiste : *« J'avais l'impression de lutter avec ma librairie comme sur le front d'Aragon. »* Les Espagnols viennent trouver ici les livres interdits et la librairie se débrouille aussi pour les faire parvenir de l'autre côté de la frontière : *« On déguisait les livres en ouvrages ecclésiastiques pour les faire entrer en Espagne. »* Antonio Soriano a aussi été éditeur ; sa fierté, le *Platero y yo* du poète andalou Juan Ramon Jimenez, illustré par Baltasar Lobo, réédité vingt fois ; il est également auteur avec *Exodos*, qui rassemble des souvenirs d'exilés.

Dans les vitrines, les vieilles affiches de corrida voisinent avec une antique édition de Cervantès, mais un coin est toujours réservé aux livres sur la guerre d'Espagne, le franquisme ou l'émigration espagnole. On y trouve même encore des cartes postales – rééditées – célébrant les travailleurs en lutte. Nous sommes ici dans un des lieux de Paris où vit le souvenir de la République espagnole. Sans nostalgie mais avec la conviction que l'on ne doit pas oublier. La librairie, tout en gardant un aspect à l'ancienne, avec des piles de livres qui s'entassent sur les étagères, les tables ou près de la caisse, fait place aussi à la modernité.

Pour satisfaire la clientèle estudiantine, les bibliographies pour préparer les concours d'espagnol sont toujours là, avec les ouvrages correspondants qui attendent les agrégatifs. Les hispanisants, eux, poussent la porte pour venir réclamer une bonne grammaire, de la poésie, un roman classique ou contemporain, voire une cassette vidéo. Antonio Soriano est aujourd'hui à la retraite et vit avec ses souvenirs, il n'est pas retourné en Espagne après la mort de Franco.

Michel Lefebvre

A L'ETRANGER

● **GRANDE-BRETAGNE : le mystère de la bibliothèque résolu**
En 1946, les fils de Sir Arthur Conan Doyle, Denis et Adrian, avaient demandé l'aide de la police britannique, puis, plus tard, celle du FBI pour retrouver la bibliothèque de soixante-dix-neuf romans policiers qui avaient servi au père de Sherlock Holmes pour inventer les aventures de son illustre personnage. Les livres de leur père étaient passés, semble-t-il, entre les mains d'un certain A. S. Rosenbach, citoyen américain, qui les avait prêtés à une université américaine le temps d'une exposition. Les agents du FBI ont pu remonter la filière et sont arrivés à la conclusion – assez peu excitante – que Sir Arthur les avait mis en vente, aux enchères, le 18 juin 1930, et Rosenbach en avaient fait tout bonnement l'acquisition. Mais l'écrivain étant mort peu de temps après – le 7 juillet –, il n'avait pas eu le temps d'informer sa famille de cette vente.

● **Les romanciers préférés des Anglais**
Une étude récente montre que les écrivains qui ont remporté de prestigieux prix littéraires comme le Booker ou le Whitbread ne font pas partie des auteurs les plus lus dans les bibliothèques de Grande-Bretagne. Ils ne figurent même pas dans les cent premiers. Catherine Cookson est à la première place, comme chaque année depuis 1985, suivie de RL Stine, un auteur pour la jeunesse, puis de Danielle Steel. Figurent aussi dans ce hit-parade, des auteurs de romans policiers comme Dick Francis, Agatha Christie, ou Ruth Rendell, et d'autres auteurs pour la jeunesse comme Roald Dahl, Enid Blyton ou Lucy Daniels ...

● **ÉTATS-UNIS : Michael Crichton change d'éditeur**
Après avoir été publié par Knopf pendant quelque trente années, l'auteur à succès Michael Crichton (*Jurassic Park*) vient de signer pour ses deux prochains romans avec HarperCollins pour un montant qui n'a pas été révélé, mais qui avoisinerait les 30 millions de dollars (33 millions d'euros).

● **ESPAGNE : histoire de prix**
Faut-il y voir un précédent ? Le jury du prix Casa de America de Narrativa Americana innovadora, pas vraiment satisfait des cinq romans (sur deux cents arrivés dans un premier temps) que la maison d'édition Lengua de Trapo, créatrice du prix, leur demandait de départager, a chargé son président, l'écrivain Enrique Vila-Matas, de réclamer à l'éditeur les manuscrits originaux qui avaient été préalablement mis à l'écart. Les jurés ont dû alors lire jour et nuit et se sont finalement mis d'accord pour attribuer le prix au premier roman d'un auteur argentin inconnu, Tulio Stella. *La Familia Fortuna* comporte quelque sept cents pages, sous forme de sept romans qui peuvent se lire dans un ordre indifférent.

AGENDA

● **LE 27 FÉVRIER. GUÉGAN. A PARIS**, à l'occasion de la parution du livre *Ascendant Sagittaire, une histoire subjective des années 70* (éditions Parenthèses), une rencontre avec l'écrivain Gérard Guégan (à 19 heures, librairie Gallimard, 15, boulevard Raspail, 75007, rens. : 01-45-48-24-84).

● **LE 28 FÉVRIER. COLETTE. A PARIS**, l'Institut Roland Barthes propose une conférence de Julia Kristeva sur le thème « Colette ou la chair du monde » (à 18 heures, université Paris-VII, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005, rens. : 01-44-27-63-71).

● **LE 1er MARS. PRÉHISTOIRE. A PARIS**, à l'occasion de la parution du livre *Les Chamanes de la préhistoire* (La Maison des roches éditeur), une rencontre avec Jean Clottes (à 18 heures, librairie Compagnie, 58, rue des Ecoles, 75005, rens. : 01-43-26-45-36).

● **LES 3 ET 4 MARS. CHARLES PERRAULT. A EAUBONNE** (95), l'Institut international Charles-Perrault organise deux journées d'étude sur le thème « La métamorphose littéraire des contes » (à 9 h 30, Institut international Charles-Perrault, 14, avenue de l'Europe, 95600 Eaubonne, rens. : 01-34-16-36-88).

● **LE 7 MARS. HISTOIRE. A PARIS** et dans le cadre du cycle « Le XXe siècle des historiens », la Bibliothèque nationale de France propose une conférence sur le thème « Les camps nazis de concentration et d'extermination », avec, entre autres, les historiens Christian Delage et Florent Brayard (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013, rens. : 01-53-79-59-59).

● **DU 8 AU 10 MARS. PEINTURE ET POÉSIE. A AIX-EN-PROVENCE**, Les Ecritures croisées présentent l'exposition « Un poète et des peintres », autour du poète Jacques Dupin et du peintre Antonio Saura (Cité du livre, amphithéâtre de la Verrière, 8-10, rue des Allumettes, rens. : 04-42-26-16-85).

● **DU 8 AU 10 MARS. MICHON. A SAINT-ETIENNE** se tient un colloque autour de l'écrivain Pierre Michon (à 9 h 30, Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne, rens. : 04-77-47-29-77).

● **LES 15 ET 16 MARS. ÉTHIQUE. A PARIS**, l'Institut catholique de Paris organise un colloque sur le thème « Ethique de la vie bonne et théorie du sujet : perspectives contemporaines » (à 10 heures, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006, rens. : 01-44-39-52-62).

● **LES 17 ET 18 MARS. MONDIALISATION. A PARIS**, la revue *Contretemps* propose deux journées d'étude sur le thème « Dominations impériales et mondialisation », avec, notamment, Bernard Cassen, Daniel Bensaïd, François Chesnais et Christophe Aguiton (à partir de 9 h 30, FIAC, 30, rue Cabanis, 75014, rens. : 01-53-00-40-40).

● **LE 17 MARS. AUTOBIOGRAPHIE. A PARIS**, l'Association pour l'autobiographie (APA) organise une table ronde sur « Autobiographie et fiction », animée par Jean Verrier, avec Marie Borin, Dominique Noguez, François Salvaing et René Rioul (à 14 h 30, salle Dussane, Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005, rens. : 04-74-38-37-31).

Un lieu de réflexion, d'échanges et de débats.
Tables rondes, lectures avec une quarantaine d'écrivains.
Une grande librairie thématique.
Une programmation jeune public.
"Lire à Bron"
Pl. du 11 Novembre
69500 Bron
04 72 36 14 75
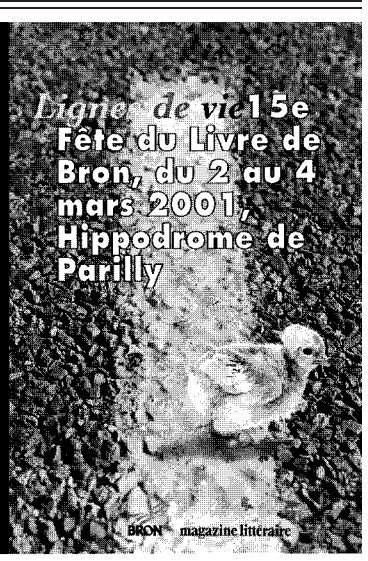

L'INCROYABLE HISTOIRE D'AMOUR ENTRE LES LANGUES FRANCAISE ET ANGLAISE
sera contée par
Henriette WALTER
(« Honni soit qui mal y pense » Ed.Robert Laffont)
à
LA LIBRAIRIE DES puf
MERCREDI
7 MARS à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS
01 44 41 81 20

FRED VARGAS/ BAUDOIN
LES QUATRE FLEUVES
« Une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves. »
Y.-M. Labé, Le Monde
ÉDITIONS VivianeHamy